This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

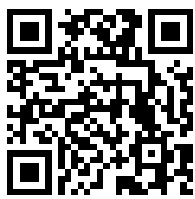

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

32101 073592667

Digitized by Google

505
268
v.23

Library of

Princeton University.

From the Fund
given by
Charles Scribner '75

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

23e Année. N° 1 Janvier-Février-Mars 1916.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Fondée par FERNAND BOURNON et F. MAZEROLLE

Dirigée par Ed. MAREUSE et F. de VILLENOISY

SOMMAIRE :

Dr L. LE PILEUR : Une page de la 5e Ambulance internationale (Campagne de 1870-1871), p. 5. — Baron DE BONNAULT : Contrat de mariage Sévigné, p. 36. — Pierre DUFAY : La Chanson populaire dans le Blésois, la Sologne et le Vendômois (*suite*), p. 47. — Chronique, p. 69.

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE E. CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1916

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

Fondée en 1895 par BOURNON et F. MAZEROLLE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

E. MAREUSE ET F. DE VILLENOISY

DIRECTEURS

23e ANNÉE. — 1916

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE E. CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1916

Digitized by Google

Digitized by Google

CAMPAGNE DE 1870-1871

UNE PAGE

DE LA

5e AMBULANCE INTERNATIONALE

Comment elle put sortir des lignes allemandes

Par le Dr L. LE PILEUR

Médecin de Saint-Lazare

Jamais, depuis qu'il nous servait de lieu de réunion, le grand salon du château du Coudreceau n'avait été aussi triste que le soir du mercredi 4 janvier 1871. En vain cherchions-nous des sujets de discussion ou de causerie; les plus intéressants étaient épuisés depuis longtemps et, malgré les efforts d'Ulysse Trélat, le sympathique chef de la 5e Ambulance internationale, on en revenait toujours à la question qui nous tenait le plus au cœur : Quand partirons-nous d'ici? Quand irons-nous employer ailleurs les talents de nos chefs, nos bonnes volontés à tous?

Cette situation d'esprit était assez excusable dans une réunion d'hommes jeunes, ardents et n'obéissant, du reste, qu'à une très vague discipline. Il n'y avait pourtant de notre part aucun sentiment de révolte. Nous étions tous beaucoup trop dévoués à notre chef et respectueux de ses avis pour avoir de semblables idées, mais nous n'avions plus de blessés; j'avais conduit, le jour même, à l'hôpital de Nazareth, d'Orléans, les deux derniers, conservés jusque-là pour montrer aux Allemands (1), en cas d'inspection, que nous étions

(1) En 1870 on disait : les Prussiens, les Allemands, mais jamais les *Boches*. Ce vocable qui est courant aujourd'hui, constituerait un gros anachronisme dans un récit de cette première guerre avec nos ennemis de plus de quatre siècles.

Digitized by Google

bien une Ambulance en activité. Or, cette petite comédie, assez pénible pour nous, ne pouvait plus durer, et nous n'avions qu'un désir, celui de la faire cesser le plus tôt possible en nous employant ailleurs. Mais où? — Quand? et comment? puisque les Allemands refusaient absolument de nous laisser franchir leurs lignes pour nous permettre de rentrer dans les nôtres!

Ici peut-être, sans faire pour cela l'histoire de l'ambulance, un sommaire retour en arrière permettra-t-il de comprendre mieux notre impatience.

Nous avions quitté la Ramorie, près Sedan, le lundi 19 septembre 1870. Par Bouillon et Fays-les-Veneurs, nous avions gagné Libramont où nous avions *nolisé* un train qui nous avait mené d'abord à Bruxelles, puis à Amiens, Rouen, le Mans, Tours, Blois et enfin Orléans. Là, après dix-huit jours de voyage coupés de stations plus ou moins longues dans ces différentes localités, après maintes allées et venues entre Orléans, la Chapelle-Saint Mesmin et Olivet, l'Intendance du général de La Motterouge nous avait désigné le château et la ferme d'Auvillers (1), entre Chevilly et Artenay, comme très bien situés pour y installer une ambulance. Renseignement fort exact dont nous appréciâmes la justesse lorsque, le lendemain de notre arrivée dans cet endroit, le lundi 10 octobre, nous vîmes, à notre réveil, un lancier en vedette à 200 mètres de nos fenêtres et lorsque, peu d'instants après, commença la première affaire d'Artenay à laquelle notre formation sanitaire fut très intimement et très utilement mêlée.

Le 24 octobre, nos blessés étaient en état d'être évacués à pied ou en voiture, et quand le chef arriva ce soir-là du château de Menars où il avait installé, à tout événement, le gros de l'ambulance, il put nous donner l'ordre de venir le rejoindre le plus rapidement possible, grâce au moyen suivant, trop exceptionnellement employé, dans cette triste campagne, pour ne pas être rapporté.

La Convention de Genève neutralisait complètement les formations sanitaires ou les ambulances constituées en vertu de cette Convention. Non seulement les médecins, infirmiers et comptables qui composaient ces ambulances, ne pouvaient

(1) Appartenant à M. d'Inval.

Digitized by Google

jamais être faits prisonniers, mais ils devaient jouir, sous le contrôle du vainqueur, du droit de rejoindre les troupes de leur nation. Dans le fait c'était bien ce qui s'était passé pour nous à Sedan, où le plus court était de prendre l'itinéraire indiqué plus haut, si nous voulions encore arriver dans les environs de Paris avant les Allemands partis déjà depuis huit ou dix jours au moins. Mais là, à Artenay, avec des ennemis en avant, en arrière et sur les côtés, quoique simplement séparés de nos grand'gardes par quarante kilomètres à vol d'oiseau, quel chemin aurions-nous pu prendre pour rejoindre nos troupes, si la *commandature* d'Orléans nous avait refusé le passage ?

HÜLF'S VEREIN FÜR VERWUNDETE SOLDATEN.

(*Genfer Convention*).

FÜMFTES INTERNATIONALES FELDLAZARETH.

Persœnliche Pass-Karte

Für M. Le Tilleur, Louis

Der Hauptarzt des fümften Feldlazareth's

Unterschrift des Kartenträger's

Il n'en fut heureusement pas ainsi.

Le général bavarois Von der Tann appliqua la Convention de Genève comme elle devait être appliquée. Il fit remettre à M. Trélat des cartes constituant un *laissez-passer* individuel et chacun des membres du groupe d'Auvillers reçut une de ces cartes.

Digitized by Google

Toutes furent contrôlées à la *commandature* d'Orléans sous la responsabilité des chefs d'escouade et nous permirent de traverser les grand'gardes ennemies pour gagner les nôtres, qui se trouvaient alors près de Mer.

Ceci se passait les 25 et 26 octobre, et, quand la victoire de Coulmiers eut remis notre armée, pour bien peu de jours hélas, en possession d'Orléans, le général d'Aurelle de Paladines nous dirigea à la fin de novembre, seulement, sur Loury, gros bourg situé sur la lisière sud de la forêt d'Orléans, à vingt kilomètres de cette ville et traversé par la route qui y mène en venant de Malesherbes par Pithiviers.

Il n'y avait pas d'installation possible, pour nous, dans le village, mais, à deux kilomètres, au nord-ouest, se trouvaient deux propriétés : le château de *La Chenaye* à M^me^ la vicomtesse d'Hardouineau et celui du *Coudreceau* à M. Seurat de la Boulaye. On nous permit très gracieusement d'y installer notre ambulance.

C'était là que, depuis un mois, nous soignions les blessés réunis par nous après les combats de Chilleurs, de Neuville-au-Bois et de Bois-Commun, combats qui avaient immédiatement précédé la deuxième entrée des Allemands (armée du Prince Frédéric-Charles) à Orléans, et c'était là que les journées et les soirées nous semblaient de plus en plus longues depuis que nous n'avions plus rien à faire.

Nous avions bien essayé d'obtenir une autorisation semblable à celle que nous avait donnée le général bavarois, mais nos démarches s'étaient heurtées à un refus formel. Malgré l'insistance que mit à plaider notre cause M. Le Cap, intendant militaire resté à Orléans après la retraite pour règler certaines clauses de la capitulation, le général allemand ne voulut entendre à rien en dehors de sa proposition qui était celle-ci :

Les médecins français se feront conduire par chemin de fer jusqu'à Strasbourg et de là à Bâle d'où il leur sera loisible de gagner par la Suisse leurs départements non encore envahis.

Or ce n'était pas la longueur du voyage qui nous faisait refuser ce moyen, c'était son prix, car on nous demandait, pour nous le faire exécuter, la modique somme de *trente mille francs !* Je sais que nous étions encore soixante hommes, que nous avions huit voitures au moins et une

Digitized by Google

quarantaine de chevaux, mais trente mille francs c'était vraiment un peu trop cher, et puis, j'aurais peut-être dû commencer par là, nous n'avions pas douze mille francs en caisse !

Tel était donc, quand j'ai commencé ce récit, le problème devant lequel nous nous creusions la tête et qui, en outre des tristesses de la patrie, assombrissait nos idées et nos fronts.

* * *

Parmi tous les moyens proposés, un des plus acceptables, je suis loin de dire le meilleur, était le suivant : Gagner Fontainebleau par des routes peu fréquentées, sur lesquelles on aurait donc moins de chances de rencontrer des Allemands et, arrivés là, obtenir de l'ennemi, l'autorisation de nous approcher de Paris pour soigner ses blessés ou ses malades. Nous gardions pour nous le secret espoir de profiter d'une sortie pour rentrer dans la grande ville assiégée. En admettant que ce projet ne réussit pas, rien ne coûtait de l'essayer. On pouvait envoyer un ou deux éclaireurs à la découverte. Cela paraissait même tellement facile que nous ne comprenions pas les hésitations de notre chef (1). On ne doute de rien à trente ans ! Et cependant ces hésitations étaient faciles à comprendre, car ce n'était pas dans l'expédition que gisait la difficulté, mais bien dans l'acceptation de nos offres par les Prussiens. Comment supposer qu'ils consentiraient à utiliser nos services près de Paris quand ils les refusaient à Orléans, quand ils avaient même l'air de vouloir hâter notre départ comme pour nous envoyer plus vite en Allemagne ?

Aussi me suis-je bien des fois demandé depuis si, en donnant son adhésion à une tentative presque aussi impru-

(1) Dix jours auparavant, nous avions souhaité bon voyage, en lui indiquant minutieusement la route de la Loire, à un de nos malades guéri. C'était un clairon de turcos portant sur la face les tatouages caractéristiques de sa tribu. Nous l'avions affublé des jupes et de la souquenille d'une vieille femme, sa tête était couverte d'un bonnet jadis blanc, rapiécé et noir de crasse. Il était si horrible sous ce déguisement qu'il était peu probable qu'un Allemand eut envie de lui prendre la taille. Aussi l'avons-nous retrouvé à Nevers coiffé du turban et le visage éclairé par son bon rire de noir. Il n'avait eu aucune difficulté pendant son exode et, sans traverser la Loire, il avait tranquillement atteint le but de son voyage.

Digitized by Google

dente qu'irréalisable, Ulysse Trélat n'avait pas eu pour unique but de donner un os à ronger à notre impatience. Toujours est-il, qu'après avoir passé cette soirée entière à peser le pour et le contre, à fixer, autant que possible, un itinéraire qui aurait permis de retrouver la trace des envoyés, en cas de disparition, la proposition fut franchement acceptée et que, promoteur de l'idée, je fus chargé de son exécution.

Notre chef ne m'imposait qu'une condition, celle d'avoir un compagnon dont il me laissait heureusement le choix. Cet acolyte obligatoire mettait une ombre au tableau, car, ainsi que dit le proverbe, *qui a compagnon a maitre*, or, il me fallait non seulement mes coudées franches, mais puisque compagnon il y avait, un gaillard capable de fournir de longues et peut-être de très rudes étapes. Je prenais en effet l'engagement formel vis-à-vis de M. Trélat de n'être absent que cinq jours et, avec mon programme, qui pouvait prévoir où je serais le matin du cinquième jour?

Notre ambulance, pour justifier sans doute son titre d'Internationale, comptait plusieurs jeunes docteurs ou étudiants en médecine étrangers. Dans le nombre se trouvaient trois Anglais dont l'un, poussé par le goût des aventures et un sentiment très chevaleresque, était venu en France pour s'engager dans la cavalerie. Au ministère de la Guerre on lui avait répondu que la neutralité de son pays s'opposait à son admission dans l'armée, mais qu'il pouvait, étant médecin, entrer dans la branche française de la Société internationale de secours aux blessés. Comme c'était toujours une manière de faire campagne avec des Français il n'avait pas hésité, et avait demandé à M. Trélat de l'admettre au nombre de ses aides. — Nous avions fait connaissance dans le train qui nous avait amenés de Bruxelles à Orléans, et, à plusieurs reprises, il avait si bien témoigné sa préférence pour la France, qu'il nous était devenu très sympathique. Ch. Cooper qu'un superbe pantalon à basanes avait naturellement fait surnommer *Bas de cuir*, était d'une taille au-dessus de la moyenne et bien découplé. Il paraissait, était-ce une erreur? avoir des goûts beaucoup plus prononcés pour les exercices chers à la sœur d'Apollon, que pour les merveilleux secrets enseignés par le fils de celui-ci. Il montait à cheval comme un chasseur de renards et était excellent

Digitized by Google

marcheur. Quoique je ne l'eusse jamais vu, pas plus le matin que le soir, au lit d'un de nos blessés, des goûts communs pour les exercices du corps nous avaient souvent rapprochés. Enfin, le mot *bonjour* étant à peu près le seul qu'il prononçât correctement, c'était une excellente condition pour éviter le bavardage et passer en silence dans les lieux habités. En somme brave compagnon, incapable de faire la moindre opposition à mes projets et de me quitter en cours de route, mais, en revanche, parfaitement capable de faire cause commune avec moi et, surtout, de me suivre, ce qui était l'important. Aussi, malgré les conseils qui ne me manquèrent pas, comme aucun ne se terminait par la présentation d'un autre chercheur d'aventure, je n'hésitai pas à m'adjoindre ce brave Anglais, et il fut décidé que nous partirions, non le lendemain, le chef attendant d'Orléans une lettre qui pouvait changer nos projets, mais le surlendemain.

Effectivement, le vendredi 6 janvier, sans souci des superstitions, et par une pleine lune superbe, muni d'une espèce de sauf-conduit que m'avait donné M. Trélat, papier peu compromettant pour lui et pour nous, je serrais les mains des amis et me mettais en route à 5 heures pour aller dîner et coucher à Neuville-aux-Bois. Le Dr Lallier, camarade d'études de notre chef et dont nous avions déjà mis à contribution la très grande amabilité, avait exigé cette première halte sous son toit.

Ce n'était pas sans raison que j'étais parti à cette heure tardive. Ce jour ne comptant pas, et ma permission ne partant en réalité que du lendemain matin samedi, j'abrégeais ainsi de huit bons kilomètres ma première étape qui devait être assez longue et j'évitais à mon collègue une trop grande fatigue pour le premier jour. J'aurais été peut-être moins attentionné si j'avais su alors ce que j'appris plus tard, c'est que, pour lui, Anglais, notre excursion était devenue un match, donc l'objet d'un défi, et qu'il avait justement parié avec ses compatriotes qu'il me batterait et me ramènerait *en voiture*. On verra que la fable de l'ours et des chasseurs semblait avoir été faite pour lui.

La route que nous suivions passait tout entière sous la forêt qu'éclairait merveilleusement la lune. Grâce à elle, pas un faux pas ne venait nous retarder et nous arrivâmes longtemps avant dîner chez le Dr Lallier. Je lui fis part en détail

Digitized by Google

de mon programme et il approuva entièrement mon itinéraire tout en ne me dissimulant pas qu'il n'avait aucune confiance dans la réussite de ma démarche.

Samedi 7 Janvier.

Le lendemain matin au départ, j'eus une fâcheuse impression et j'aurais pu dire comme M. de Malesherbes manquant de tomber au sortir de la Conciergerie : « un Romain serait rentré chez lui ! » Devant la porte du Dr Lallier passait un homme coiffé d'un haut de forme, la figure rasée, sauf de petits favoris, les lèvres minces, tranchées comme par un couteau ; il était cravaté de blanc et sanglé dans une épaisse redingote noire. Cette tenue, bien cérémonieuse pour un petit chef-lieu de canton comme Neuville, aurait suffi pour le faire remarquer, si sa vue n'eut fait affluer à mon cerveau un flot de souvenirs sous l'impression desquels je fis un mouvement involontaire. — Vous connaissez ce monsieur? me dit mon hôte qui ne le salua pas. — Je ne crois pas me tromper, répondis-je, car j'ai été trop frappé par sa figure, la seule fois que je l'ai vue, pour avoir pu l'oublier. C'était à Paris, au Palais de Justice, dans la galerie menant à la Cour d'Assise; j'en sortais venant d'entendre condamner à mort l'empoisonneur de Madame de Pauw, le médecin homœopathe Courty Delapommeraie (1). Ce monsieur que nous venons de voir passer faisait les cent pas dans la galerie; un avocat de mes amis m'apprit que c'était le père du condamné. Il attendait le défenseur de son fils. Est-ce bien cela ? — Oui, c'est bien lui ; le lendemain du jour dont vous parlez, il était de retour ici et reprenait ses visites comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé ! — Brououm ! dis-je en lui serrant la main, en route, en route ou bien je vais voir des guillotines tout le long du chemin !...

Le hasard de notre situation au château de La Chenaye m'avait mis tout près de la meilleure des routes que je pusse

(1) Le Bottin écrit ainsi le nom, malgré les prétentions nobiliaires du misérable, prétentions soutenues par le généalogiste Borel d'Hauterive, mais réduites à néant pendant le procès. Cependant le Dictionnaire Larousse illustré continue à écrire « de La Pommerais ».

Digitized by Google

choisir, je dirai même de la seule qui pouvait me convenir. En effet, pour gagner Fontainebleau par des voies détournées, l'itinéraire d'un homme qui cherchait à rencontrer le moins de monde possible, était de passer par Etampes, La Ferté-Alais et Barbizon. Etampes, grand centre de production de farine, était certainement plein d'Allemands et constituait pour moi un gros danger, mais, outre que dans toute aventure il faut bien livrer quelque chose au hasard, j'étais bien aise d'y prendre langue et d'ailleurs je comptais employer un moyen qui, d'après mes prévisions, m'éviterait les indiscrétions de l'ennemi. Encore fallait-il y arriver et, pour cela, ne pas songer à la route nationale continuellement parcourue par des troupes ou des équipages militaires circulant entre cette ville et Orléans. Mais, en revanche, quoi de mieux que l'ancienne voie romaine conduisant de Lutetia à Genabum ?

Cette voie complètement délaissée n'était pas pour me déplaire, et sa non fréquentation me séduisait beaucoup, au contraire. Le *Pavé de César*, comme on l'appelle toujours, ne traversait, entre Neuville et Etampes, que deux petites agglomérations, Autruy et Saclas (1). Celles-ci, n'ayant chacune que quelques centaines d'habitants, ne devaient pas contenir de troupes et, sauf les deux ou trois derniers kilomètres avant Etampes, nous n'avions à parcourir qu'un désert.

Pendant la nuit, une baisse barométrique avait amené le dégel auquel nous devions un brouillard très intense. Circonstance heureuse ou peut-être défavorable, si, par son fait, nous nous trouvions tout à coup nez à nez avec des soldats allemands, mais ma foi ! au petit bonheur ! et quand la traverse, qui nous séparait de la voie romaine, fut franchie, nous abordâmes tranquillement ce *ruban de queue* d'une quarantaine de kilomètres au bout duquel nous devions trouver l'ancienne capitale de ce petit Duché.

Rien n'est monotone comme une grande route, surtout quand on ne peut faire part de ses réflexions à son compagnon. Il en était ainsi pour nous, car, si le brouillard masquait notre présence, il nous empêchait aussi de voir de loin quelle était l'espèce des gens que nous allions croiser. Un éclat de voix pouvait nous signaler à ceux dont nous n'avions

(1) Villages de 874 et 751 habitants.

Digitized by Google

nul besoin de faire la connaissance et la perspective d'une explication avec les Allemands n'avait rien de bien agréable. Elle pouvait se terminer par l'injonction de regagner nos pénates, ce qui serait fort ennuyeux, mais elle pouvait aussi, cas beaucoup plus grave, nous envoyer en Allemagne avec suspicion d'espionnage. Très heureusement, nous n'eûmes à risquer aucune de ces alternatives. Aussi muets que les gendarmes de Nadaud après les confidences du brigadier, nous étions entourés par le silence le plus absolu.

Ce grand silence était du reste un signe des temps, car, même en hiver et à la campagne, il n'est jamais aussi complet; c'est un attelage qui passe et dont les grelots, éteints par l'éloignement, s'entendent encore; ou bien c'est un charretier gourmandant ses bêtes, pendant que les roues pesantes retombant dans les ornières envoient au loin le bruit de leurs cahots. Ici, rien, c'était bien le silence qui suit la bataille, le silence de la guerre, celui de la mort, que justement caractérisaient de loin en loin des carcasses de chevaux tués dans les combats de décembre qui avaient précédé la bataille de Loigny. Les squelettes de ces pauvres animaux attiraient encore des quantités considérables de corbeaux qui d'un vol lourd mais silencieux s'éloignaient au moment où nous passions.

Dans toute notre matinée, nous ne rencontrâmes pas une âme et, grâce à cette marche régulière que rien ne vint ralentir, quatre heures après avoir quitté Neuville, nous nous arrêtions dans un cabaret du village d'Autruy. Il était 1 h. 1/4 et le déjeuner que nous avions fait le matin était..... à 26 kilomètres de nous ! Telle était, en effet, la distance réelle que nous venions de parcourir (1), soit 6 kil. 500 à l'heure, fort jolie marche pour des gens qui ne sont que de simples amateurs.

Après une grand'halte de trois quarts d'heure occupée par un goûter pendant lequel il fallut expliquer qui nous étions, ce que nous faisions, etc., nous reprîmes notre grande route à 2 heures. Il nous restait encore, au dire des gens du pays, vingt bons kilomètres à faire pour gagner Etampes. Nous

(1) Nous n'avions que de mauvaises cartes sans moyens exacts de mensuration, de là nos erreurs dans nos évaluations de distance, erreurs corrigées plus tard sur la carte du Dépôt de la Guerre.

Digitized by Google

étions donc certains d'y arriver à la nuit, ce qui cadrait avec mes calculs, mais ce n'était pas une raison pour nous mettre en retard, car il ne fallait pas non plus risquer de trouver les gens au lit. Nous reprîmes donc, pleins d'entrain, le pas du matin, très encouragés par la chance que nous avions eu jusque-là.

A 10 kilomètres d'Autruy, sur le point de quitter le bord de ce grand plateau beauceron, que nous traversions depuis le matin, nous nous arrêtâmes pour contempler les préparatifs d'un magnifique coucher de soleil illuminant d'une part la vallée de la Juine que nous allions suivre ; tandis que les pentes abruptes qui nous faisaient vis-à-vis entraient de plus en plus dans l'ombre qui n'allait pas tarder à être la nuit, Mais il ne fallait pas attendre ce moment. J'avais, autrefois, parcouru ce pays avec les excursions géologiques de la Sorbonne (1), et je connaissais la descente de Saclas comme un passage mauvais à faire le soir, à cause des pierres roulantes qu'on y rencontrait presqu'à chaque pas. Ce n'est pas une entorse qui eut arrangé nos affaires, mais, étant prévenus et avec un peu d'attention, nous gagnâmes sans encombre les bords de la rivière.

En arrivant à Ormoy je m'aperçus que mon compagnon commençait à se fatiguer et que l'amour-propre seul, l'empêchait d'en faire l'aveu. Un bon verre de vin chaud, pris dans un petit café de la localité, lui rendit ses forces.

A 5 heures nous repartions. Malgré le brouillard qui avait reparu de plus belle après le coucher du soleil, notre marche, qui sans cela eut été difficile le long des bords accidentés de la rivière, était discrètement facilitée par la lumière de la pleine lune que le brouillard tamisait en l'adoucissant (2). Cooper était tout guilleret à l'idée que nous étions à trois quarts d'heure à peine du terme de l'étape, et moi, je me creusais la tête pour trouver un moyen d'entrer dans une auberge, sans passer par la grande rue. Or ce moyen, cherché si infructueusement, marchait tout simplement devant nous, sous la forme d'un jeune garçon d'une douzaine d'années auquel nous dûmes faire une certaine peur avec nos grandes barbes et

(1) Sous la direction de M. Hébert, le professeur de géologie si passionné pour le terrain parisien.

(2) La pleine lune avait eu lieu la veille, mais elle était encore belle ce jour-là. — Elle se levait à 4 h. 59.

Digitized by Google

notre allure rapide qui ressemblait plus à celle de gens qui se sauvent qu'à celle de gens qui arrivent.

Après quelques phrases banales qui avaient surtout pour but de bien lui persuader que nous n'étions pas des Allemands (1), je lui demandai de nous conduire dans un hôtel convenable où nous pussions entrer sans nous faire remarquer. Il m'indiqua l'Hôtel de France tenu par Delanef et s'offrit gentiment à nous y conduire. La porte que cet hôtel avait sur la rivière était à cent pas.

Dès que nous fûmes en présence du patron de l'établissement : « Monsieur, lui dis-je, nous sommes des médecins « français. Pouvez-vous nous donner à dîner et à coucher « sans nous mettre avec des Allemands; nous ne tenons pas « du tout à nous trouver dans leur compagnie? — Très volon- « tiers, me répondit-il, mais alors il faut que vous partagiez « ma table de famille, car ma grande salle est pleine de ces « c..... là. » (En Beauce on appelle les choses par leur nom.) La proposition était trop gracieuse pour ne pas être acceptée avec reconnaissance et bientôt un excellent dîner nous permettait de réparer nos forces, chose nécessaire, car nous venions de fournir une étape de 48 kilomètres ce qui peut compter même pour un bon marcheur (2).

Une cloison vitrée garnie d'un rideau rouge, séparait seule la pièce où nous prenions notre repas de celle où soupaient les Bavarois. Malgré l'assurance que me donna Delanef du respect que l'on avait toujours pour son *home*, je crus prudent de maintenir avec des épingles les coins inférieurs du rideau, de peur qu'un courant d'air, en le soulevant, ne laissât voir les deux nouveaux convives de l'aubergiste. Cela fait, je m'enquis de la santé de deux habitants que je connaissais et qui étaient connus de tous à Etampes. L'un était rentré dans Paris, l'autre se portait très bien ; c'était un

(1) Tout le long de notre voyage nous avons été pris pour des Allemands. A cela rien d'étonnant ; je portais un uniforme sans aucun rapport avec celui de l'armée française. Alors pour les cerveaux simplistes, je devais être un étranger, donc un Allemand.

(2) Partis à 2 heures d'Autruy, nous étions arrivés à 5 h. 50 à l'Hôtel de France, après une demi-heure d'arrêt à Ormoy, ce qui faisait 3 h. 20 de marche pour faire les 22 kilomètres qu'on nous disait séparer Etampes d'Autruy. Cette dernière partie de la marche avait donc été la plus rapide ; à cela rien de surprenant, car le début avait servi d'entraînement. Au total nous avions fait 6 kil. 540 à l'heure, vitesse très appréciable pour une pareille durée.

Digitized by Google

officier ministériel chez lequel un de mes bons amis, son beau-frère, m'avait mené déjeuner quatre ou cinq ans auparavant, justement un dimanche d'Epiphanie comme celui où nous étions. J'appris avec plaisir que, sauf les garnisaires, que chacun devait recevoir bien entendu, il n'avait pas eu trop à souffrir de l'invasion. Quand les ennemis lui avaient demandé où était sa caisse ? — « Mon Dieu ! je crois qu'elle « est à Pau, avec ma femme qui l'a emportée ! Est-ce que « vous n'en auriez pas fait autant à ma place ? »

Les Allemands n'étaient pas bien tendres en 1870. Nous avons vu à Balan (faubourg de Sedan), à Artenay, à la Croix-Briquet et dans bien d'autres endroits, des preuves cruelles de leur façon froide et sanguinaire de comprendre la guerre, mais ils n'avaient pas encore élevé la terreur et la basse cruauté à la hauteur d'un dogme qu'il faudrait leur faire avaler maintenant, jusqu'à ce qu'il les étouffât. Les aberrations les plus épouvantables du romantisme, dans ses recherches de l'horrible, seraient des peines encore trop douces pour les monstres que nous voyons aujourd'hui. Bref, sauf les cas de résistance bien démontrée comme Châteaudun et malheureusement trop d'autres petites localités qui devaient payer pour la masse et servir d'exemple, ils inquiétèrent peu les habitants des pays du centre, et M. X*** passa sans vexations le temps de l'occupation à Étampes.

Comme je nommais encore d'autres propriétaires des environs : — « Ah ça, mais vous êtes donc de notre pays que « vous y connaissez tant de monde ? — Non, mais j'ai un « oncle qui habite Saint-Chéron, pas bien loin de Dourdan, « et le médecin du pays M. Bouillon-Lagrange est mon ami « d'enfance, c'est là que j'ai passé toutes les vacances de ma « jeunesse. Du reste il y a longtemps que je suis venu à « Etampes pour la première fois. J'avais vingt et un ans, « c'était donc il y a neuf ans. Connaissez-vous celui qui à « cette époque tenait l'Hôtel du Bois de Vincennes ? — C'était « moi, Monsieur. — Alors, vous vous souvenez peut-être « d'avoir vu arriver, un dimanche matin de novembre 1861, « une grande calèche contenant quatre individus morfondus « qui firent allumer un grand feu et commandèrent un « déjeuner bien simple pour un camarade à eux qui les « suivait et qui, arrivant à pied de Paris, avait l'intention de « coucher le soir même à Orléans ? Eh bien, ce marcheur,

Digitized by Google

« c'était moi ! — Vous, Monsieur, pas possible ! » Et là-dessus, voilà un homme qui s'élance dans la cour en criant : « Eugène ! Eugène ! » Eugène arrive et tout de suite : « Tu ne voulais « pas me croire ! tu ne voulais croire personne quand j'te « disais qu'il était passé par chez nous un Monsieur de Paris « qui avait gagé de faire trente lieues entre deux soleils et « qui avait gagné son pari. Eh bien le v'là. Tu diras pas non « maintenant ! » Eugène qui, décidément, était de la famille de saint Thomas, courut chercher son beau-frère, un certain Chevalier qui, avec ses chevaux, avait conduit mes partenaires jusqu'à Orléans. Chevalier me reconnut, à la grande confusion d'Eugène, mais alors ce furent des questions à n'en plus finir que les nombreuses tournées d'une excellente eau-de-vie, tirée exprès d'une armoire secrète, prolongèrent jusqu'à onze heures du soir (1).

L'admiration que ce petit exploit sportif m'avait valu auprès de ces braves gens, me fut utile d'une façon particulièrement tangible. Un des chefs de section de l'Ambulance m'avait prié, si cela ne me mettait pas trop en dehors de ma route, de prendre des nouvelles de parents à lui qui habitaient, les uns à Lardy, les autres à Torfou. Comme il me fallait absolument coucher le lendemain soir dimanche à La Ferté-Alais pour rester fidèle à mon programme, je considérais avec une certaine préoccupation ces deux détours importants qui allaient presque doubler notre étape, et cependant, je désirais beaucoup rendre ce service à mon collègue. Chevalier, à qui je confiai mon embarras me tranquillisa immédiatement : « Monsieur le Major, je vous con- « duirai moi-même et ça ne vous coûtera pas plus cher qu'à « un homme du pays. »

Dimanche 8 Janvier.

Le lendemain, dès l'ouverture des bureaux, je me rendais à la mairie, où je fus reçu par M. Brunard, gros minotier, qui avait bravement accepté, dès le mois d'août, les délicates et parfois dangereuses fonctions de maire. Son tact et sa

(1) J'ai raconté cette marche en détail dans *La Nature* du 30 janvier 1897.

Digitized by Google

parfaite mesure le firent toujours tenir en très haute estime, autant par les Allemands que par ses administrés. Il me déclara que notre Ambulance n'avait rien à faire à Etampes ; qu'il y était arrivé à un moment donné plusieurs milliers de blessés, mais que le chirurgien en chef avait, en fort peu de temps, débarrassé la ville de cette cause de gêne pour les mouvements militaires. Tout ce qui était transportable avait donc été évacué sur l'Est et on n'avait gardé ici que les blessés dont l'état était trop grave. Les quelques survivants allaient partir sous peu de jours. Mes recherches, du côté de Fontainebleau, ne lui parurent pas avoir plus de chances d'aboutir pour des raisons identiques à celles qu'il me donnait ; du reste, me dit-il en demi-confidence, j'ai tout lieu de croire que nous sommes beaucoup plus près de la fin qu'on ne croit. Paris doit être sur le point de manquer de farine et par conséquent ne tiendra pas longtemps. Le cœur serré, je quittai cet honnête homme qui, aussi patriote qu'aucun autre, jugeait, sans ridicule forfanterie, les choses comme elles devaient l'être.

Après déjeuner, Chevalier vint nous prendre avec sa voiture et nous partîmes rondement.

Je vis à Lardy, M. et Mme D..., parents de mon collègue et poussai jusqu'à Torfou où j'achevai cette partie de ma mission.

Là, un maréchal ferrant m'apprit : 1° que mon oncle était rentré dans Paris avant l'investissement pour être plus à portée de ses fils servant dans la mobile ; 2° que les Prussiens venaient d'éprouver un échec très grave aux environs de Créteil ! — La première de ces nouvelles n'était pas, hélas ! plus vraie que l'autre ! — Mon oncle était resté chez lui, et, depuis le 21 décembre (combat de Ville-Evrard), il n'y avait pas eu la moindre action sur la Marne ; cependant, l'esprit humain est ainsi fait, que je préférais ces fausses nouvelles cadrant mieux avec mes désirs, à la sage et froide vérité du maire d'Etampes.

Notre retour à Lardy et la route de Lardy à La Ferté ne furent marqués par rien de saillant ; mais le froid avait reparu, il devenait même très vif avec le coucher du soleil, et un fin grésil nous cinglait la figure.

Un factionnaire bavarois qui était à l'entrée de la ville, nous présenta les armes. On nous prenait heureusement pour des

Digitized by Google

médecins allemands et cela nous arriva encore une ou deux fois dans le cours de ce petit voyage.

Il était six heures moins un quart quand nous arrivâmes à l'Hôtel de l'Ecu, mais pas la moindre place ! Avec une solide poignée de mains nous nous séparâmes de Chevalier qui venait de nous rendre un grand service et nous en rendit un autre au moment de nous quitter.

Sur son conseil nous allâmes trouver M. Milliard qui aux fonctions de notaire joignait celles de maire de La Ferté. Comme dans l'une et l'autre de ses fonctions, il apportait son aménité naturelle, les rapports qu'on avait avec lui ne pouvaient être qu'agréables. Sur la présentation de nos cartes de visite appuyées du sauf-conduit de notre chef d'Ambulance : « Eh bien, Messieurs, vous allez me faire le plaisir de « dîner avec moi et de coucher ici. Je serai malheureusement « seul pour vous recevoir parce que ma famille est dans le « midi ; mais vous excuserez les incorrections du service ». — Puis il nous fit entrer dans son atelier. C'est là, en effet, qu'il passait sa vie, quand son Etude ou la Mairie ne réclamait pas sa présence. Cet officier ministériel était un fort habile tourneur et sculptait sur bois à ravir, aussi tous ses amis avaient-ils des souvenirs de lui sous forme de pipes et de têtes de cannes.

Les Bavarois avaient commencé à arriver le 18 septembre. Depuis ce temps il y en avait toujours eu un détachement à La Ferté qui était devenue une étape et, par conséquent, lieu de halte continuelle pour les troupes. Des prisonniers étaient également passés par là. Aussi la guerre avait-elle déjà coûté plus de 100.000 francs à la petite ville.

Dans la soirée nous entendîmes pour la première fois quelques sourdes détonations dans le Nord, et rapprochant ces bruits sinistres des articles du *Moniteur de Versailles* que nous lisions au moment même, nous ne doutâmes plus que ce fut l'entrée en scène des canons Krupp destinés à bombarder Paris.

Lundi 9 Janvier.

A 9 h. 1/2 nous partions accompagnés de notre très aimable hôte, dont la présence nous fit passer sans accroc devant la sentinelle allemande.

Digitized by Google

Nous entrions à ce moment dans la partie la plus délicate de notre petit voyage. Nous ne suivions plus une route fréquentée dans le sens ordinaire des étapes allemandes, c'est-à-dire sud-nord, et si nos chances de rencontres étaient petites, nous étions certains, par contre, d'être sévèrement interrogés par le premier caporal teuton sous les yeux duquel nous tomberions. Il y avait eu, pendant plusieurs semaines, des francs-tireurs dans ce pays tout couvert de bois et de rochers, et les horribles représailles qui avaient suivi le départ de ces braves gens, ne satisfaisaient pas l'ennemi. J'ai toujours été convaincu du reste, que la terreur manifestée par les Allemands, à l'énoncé seul de ce nom de *franc-tireur*, était, en partie, factice et qu'elle avait surtout pour but d'expliquer la rigueur avec laquelle ils voulaient frapper toute velléité de résistance individuelle et en interdire même l'idée. Or les chemins que nous suivions, n'étaient fréquentés que par des gens du pays, des paysans, et, avec nos costumes demi-militaires, demi-bourgeois, nous avions, dans ces parages, bien plutôt l'air d'espions que de médecins.

Cependant notre bonne étoile nous suivit tout le temps. Mon ami J. Thévenet, ingénieur civil, gestionnaire de notre ambulance, m'avait donné un mot d'introduction pour M. B. ..., habitant la ferme de Limery à 20 minutes au sud de Soisy-sur-Ecole. Nous y arrivions à 11 h. 1/2, juste à temps pour nous faire inviter à un excellent déjeuner (1).

(1) Jules Thévenet, ingénieur civil, était resté en cette qualité sept ou huit ans au moins au Canal de Suez. Il était vice-consul de Russie à Port-Said quand l'achèvement du canal le fit rentrer en France. D'environ cinq ans plus âgé qu'Ulysse Trélat, il était lié d'enfance avec lui, comme ami intime de son frère aîné Emile, le fondateur de l'Ecole d'Architecture. — L'entomologie nous avait réunis et nous avions fait ensemble bien des excursions quand la guerre éclata. Sachant que je cherchais à partir, il me demanda si je ne pouvais l'emmener avec moi. Je le présentai à Armand Després, chef de la VII[e] Ambulance, qui le nomma sur l'heure son premier comptable. Malheureusement les originalités et le caractère insupportable de ce parfait honnête homme qu'était ce chirurgien *ennemi de la propreté*, firent quitter son ambulance à beaucoup de ses officiers. Je fus du nombre et quand M. Trélat m'eut rendu le service inoubliable de me prendre avec lui, Thévenet vint le trouver et grâce à leur intimité (ils se tutoyaient) une place de comptable lui fut donnée. Il ne tarda pas à devenir le chef de cet emploi pour le plus grand bien de l'ambulance. C'était un homme extrêmement et universellement instruit ; si l'on joint à cela la courtoisie dauphinoise la plus recherchée (il était de Grenoble), on aura une idée du charmant compagnon de voyage qu'il était. A ce tableau il y avait une ombre. Des opinions d'une nuance un peu trop

Digitized by Google

A 2 heures nous remercions M. B....., et quittant alors franchement toute espèce de grande route, ne prenant que les chemins vicinaux et quelquefois des sentiers, nous renseignant comme nous pouvions, mais bien rarement, nous laissâmes Cély sur notre gauche, et gagnâmes Fleury-en-Biere où les Allemands n'avaient jamais séjourné même une nuit, le voisinage des bois leur étant toujours suspect.

A 4 heures nous touchions aux premières maisons de Barbizon.

Un placard blanc, de 40 sur 30 centimètres environ, attira notre attention et les derniers rayons du soleil couchant nous permirent de lire une affiche bilingue assez curieuse. Elle répondait à la proclamation du maréchal de Molke, refusant de reconnaître les francs-tireurs et donnant l'ordre de les exécuter partout où on en rencontrerait. — Le commandant de Mondésir, chef d'un corps franc, promettait de cruelles représailles si un seul de ses hommes tombait victime de la barbarie allemande, il promettait également une punition exemplaire aux Allemands et au propriétaire de la maison, si son affiche était lacérée. Celle que nous lisions et qui datait

accentuée arrêtaient toute conversation politique que l'on pouvait avoir avec lui. C'était bien moins la République que le Socialisme qui l'intéressait. C'était un Gracque et quoique n'appartenant pas à une aussi illustre famille, il en avait pourtant un peu l'aristocratie. Je ne crois pas qu'il eut brûlé son gant comme Jean Sans Peur s'il avait touché la main de Capeluche, mais il ne s'en serait certainement plus servi. Ses relations avec le parti avancé se sont terminées de façons trop étranges pour que je résiste au désir de les raconter. Il habitait rue de Douai un coquet petit hôtel qu'il avait fait arranger à l'orientale, avec divans, lampes de mosquées, tapis et superbes panoplies d'armes de toutes les époques et de tous les pays. Quand la Commune éclata, il poursuivait à la Société de Secours aux blessés la liquidation de l'Ambulance, mais il y fut absorbé bien davantage par les soins et les répartitions que réclamaient les blessés des deux partis, de sorte qu'il était rarement chez lui. Cependant les Communards de Montmartre avaient bien envie de ces belles armes, mais comment les prendre à un *ami*?

Voici le moyen auquel on eut recours. Les Fédérés de Montrouge venaient, par roulement, faire le service de la Butte et *vice versa*. Un jour que ce changement avait eu lieu, ceux de l'avenue d'Orléans et de Plaisance vinrent réquisitionner rue de Douai, et la farce était jouée. Dame! qui ne fut pas content le soir, en rentrant, ce fut notre charmant idéologue. Le lendemain, une chasse en règle lui permit de rentrer dans une partie, mais une partie seulement des objets confisqués. Il n'aimait pas qu'on lui rappelât ce souvenir.

J. Thévenet mourut fort tristement en 1875, et un de nos grands romanciers modernes crut pouvoir introduire sa sympathique physionomie dans un de ses principaux romans à clé.

Digitized by Google

de près deux mois, était protégée avec le plus grand soin par un grillage en fil de fer qui la dépassait dans tous les sens. Elle était parfaitement intacte.

A 5 ou 600 mètres de là se trouvait l'auberge fameuse du père Ganne, que sa fille et son gendre, le ménage Luniot, dirigeaient depuis plus de dix ans.

Là, j'étais en quelque sorte chez moi. Sept ou huit fois au moins j'y étais venu, prenant ce joli hameau comme centre d'excursions entomologiques, et je fus reçu comme un membre de la famille.

Barbizon avait l'air d'une ville morte. On ne voyait personne dans son unique rue. On n'entendait pas un aboi de chien et, sans la fumée qui sortait de quelques toits, on aurait pu croire ce hameau privé de ses habitants, par suite d'une épidémie ou d'une énorme épouvante. Et pourtant, aucune trace d'incendie, aucune destruction de maison ou de chaumière n'était là, comme en tant d'autres petites localités, pour accuser la guerre de cet état de chose! Les Allemands étaient venus, mais ils avaient passé très vite, en disant : ARTISTES, et on ne les avait plus revus. On pensait même qu'une grande influence avait protégé cette petite cité des peintres; en effet, une parente très proche du chancelier de fer, accompagnée de deux grands personnages, était venue passer là quelques jours l'été précédent, et c'est à elle que les barbizoniens rapportaient leur tranquillité. — La raison très naturelle qui causait ce silence général, c'était le grand vide causé dans ce village par l'exode de la majorité de ses habitants.

Beaucoup étaient rentrés dans Paris soit pour s'engager dans les bataillons de marche avec Regnault, ou dans les zouaves comme mon ami Ol. de Penne, soit tout simplement pour être dans le grand centre d'intelligence que constituait encore la grande ville assiégée. En somme, il restait à Barbizon : 1° le Suisse K. Bodmer dont les opinions germanophiles faisaient un paria; 2° Lainé; 3° Gassies; 4° Chaigneau, le peintre des moutons, lequel avait eu le tort de transformer son bel atelier en une élégante ambulance, malheureusement sans malades et sans médecin; 5° Harrisson, citoyen anglais, merveilleux photographe opérant pour la maison Goupil et qui avec sa femme et ses trois charmantes filles habitait la maison de Jacques, l'ami des poules. Quant à Millet, le penseur, le peintre des paysans et de la glèbe, il s'était réfugié

Digitized by Google

avec tous les siens dans son pays natal, Gréville, à l'extrémité ouest du Cotentin.

La soirée se passa à causer de la situation bien triste dans laquelle on soupçonnait Paris, et de quoi aurait-on pu parler? Nos paroles étaient accompagnées des mêmes bruits sourds et effrayants entendus la veille et ils allaient se faire entendre ainsi jusqu'à l'armistice, 27 janvier !

Mardi 10 Janvier.

Pendant la nuit, il avait neigé; le froid était vif et, dans ces conditions, la course de Fontainebleau manquait d'agréments. Dans la matinée on me pria de voir l'enfant d'un voisin de Luniot et le père auquel je faisais part de mes incertitudes, me proposa de faire cette course pour moi. Je lui donnai donc deux lettres, une pour Denecourt, le fameux Sylvain, l'autre pour un ami intime de mon père, M. Du Pays, critique d'art distingué, qui depuis une quinzaine d'années s'était retiré à Fontainebleau et y connaissait tout le monde. Tous deux et même l'un à défaut de l'autre, étaient parfaitement capables de me renseigner, mais c'était surtout par acquit de conscience que j'agissais ainsi. A Barbizon, comme à La Ferté, comme à Etampes, on m'avait tenu le même langage, et je ne pouvais douter qu'il en fût de même à Fontainebleau, cependant un forestier ayant entendu dire qu'on y attendait le lendemain un grand passage de troupes, je tins à exécuter jusqu'au bout mon programme et nous accompagnâmes notre homme jusqu'à un chêne qui n'existe plus maintenant, et, qu'à cause de sa forme tourmentée, on appelait le *Rageur*. Mon projet était d'attendre mon messager dans ces environs, et de me rendre à Fontainebleau si un de mes correspondants était là. J'aurais en effet trouvé en lui un appui moral qui me manquait de plus en plus, à mesure que je m'éloignais de ma base, autrement dit de mon ambulance.

Donc, en attendant l'heure du retour, et pour faire les honneurs de la forêt à mon compagnon, je le menai à la Tillaie où nous vîmes étendu tout de son long un des deux jumeaux Hoche ou Marceau. Un ouragan sec, un cyclone qui, en juin 1870, s'était déchaîné sur la forêt, avait amené cette épouvantable chute. Quand on songe que cet ancêtre de la futaie avait

Digitized by Google

au moins 1m60 de diamètre, on frémit à la pensée de ce qui aurait pu advenir si des promeneurs se mettant à l'abri dans leur voiture se furent trouvés là au moment psychologique? De là je gagnai la *Caverne des Brigands* d'où la vue, sur cette vaste étendue d'arbres couverts de givre, était réellement féerique, aussi la rareté d'un semblable spectacle devait en graver le souvenir dans l'esprit de citadins comme nous.

L'admiration n'étant pas suffisante pour nous réchauffer, j'allumai dans la cheminée naturelle de la caverne un bon feu de branches mortes ramassées ça et là et quand j'estimai que l'heure du retour de mon messager approchait, nous gagnâmes vivement le sentier du Bas-Bréau dans lequel nous étions forcés de le rencontrer. Effectivement, après avoir constaté que la neige du sentier ne contenait que des pas allant sur Fontainebleau, ou les pieds de nombreuses hardes, nous vîmes, au bout de peu de temps, poindre notre homme.

Il n'avait trouvé personne. M. Denecourt était à Montpellier et M. Du Pays en Suisse. Dès lors, qu'aurais-je été faire dans cette galèree, n'y connaissant plus âme qui vive ?

En traversant le Bas-Bréau nous fûmes tristement impressionnés par les traces qu'avait laissées le cyclone du mois de juin, celui qui avait terrassé le Hoche. Partout ce n'était que branches énormes brisées, chênes tordus sur eux-mêmes, quelques-uns complètement arrachés et pas des moindres, car il y en avait qui comptaient dans les vénérables ! Nous fûmes rejoints par deux forestiers qui nous annoncèrent que les francs-tireurs étaient dans la forêt, et en arrivant à Barbizon on nous reçut avec la même nouvelle. En approfondissant les choses, je ne tardai pas à découvrir que la seule fumée de notre feu avait fait marcher toutes ces imaginations et je fus une fois de plus à même d'apprécier la confiance qu'on doit avoir dans les nouvelles recueillies à droite ou à gauche, surtout, hélas ! quand elles sont bonnes.

Ce qu'il y avait de plus certain dans tout cela, c'est que, sans avoir réussi, ce qui n'était pas notre faute, nous avions fait tout ce que nous devions faire, que notre randonnée était à peu près accomplie, que nous étions au mardi soir 10 janvier et que je m'étais engagé d'honneur à me trouver le mercredi 11 au château du Coudreceau. Or il y avait au moins 75 kilomètres

Digitized by Google

de Barbizon à Loury et je ne pouvais songer, par le froid qu'il faisait, à entreprendre une pareille étape. Malgré toutes les précautions hygiéniques usitées en pareil cas, je ne voulais pas risquer un arrêt forcé causé par la fatigue, arrêt qui aurait pu avoir des suites fâcheuses, dans ces pays gouvernés par les Allemands. Tandis que je pouvais laisser mon compagnon à Pithiviers, à Chilleurs, partout où j'aurais trouvé un toit, car sa qualité d'Anglais le mettait à l'abri de tout ennui, j'étais obligé, moi, d'être exact au rendez-vous, pour ne pas mettre dans l'inquiétude mon chef d'Ambulance.

Je regrettais donc, *in petto*, notre promenade artistique dans la forêt givreuse, promenade qu'on aurait pu remplacer avec avantage par une petite étape sur Malesherbes, quand Luniot m'enleva heureusement toute inquiétude. Pendant mon absence, il avait entrepris un de ses voisins, possesseur d'une voiture et d'une haridelle. Ce brave homme, pour un prix modique, consentait à me conduire le lendemain à Malesherbes, moyennant une attestation dans laquelle je déclarerais que c'était l'*Œuvre de Secours aux blessés qui avait réclamé et soldé ses services*. Je lui donnai un superbe certificat sur lequel Chaigneau, en grande pompe, apposa le timbre de l'Ambulance de Barbizon. Ce timbre était vierge mais il ne fut point martyr et ne servit plus jamais : Telle était sa destinée!

C'était fort joli de se faire conduire à Malesherbes, mais de cette ville au château du Coudreceau on comptait 46 ou 48 kilomètres au moins, et j'aurai voulu que Cooper se préparât par une bonne nuit à cette étape que le froid allait rendre assez rude, mais la joie de passer une soirée avec des compatriotes l'empêcha d'écouter les conseils de la raison, et comme ce n'était pas Londres qu'on bombardait il fit largement honneur au thé ainsi qu'au punch de M. Harrisson dont j'avais décliné la très aimable invitation.

Mercredi 11 Janvier.

Nous montâmes en voiture à 7 h. 1/2. La neige avait cessé de tomber, mais le froid (— 8°) était d'autant plus vif qu'il s'accompagnait d'un vent violent. Dans certains endroits de la route, le cheval, heureusement ferré à glace, rencontra un

Digitized by Google

peu de verglas, mais ce dangereux phénomène ne se montrait que rarement et retarda peu notre course.

On regrette vraiment de ne pas avoir :

..... un gentil brin de plume
A son crayon

pour dire toute la féerie des bois d'Arbonne et de Milly que nous avions à traverser : Silence de ouate, forêt enchantée, taillée entièrement dans le givre, la neige recouvrant toute la terre à perte de vue ; soudain une branche craque et tombe, c'est le givre qui la surcharge et s'éparpille en pluie de diamants. L'impression que ce spectacle me laissa dût être bien vive, pour qu'avec quelques mots mis en abrégé sur mon carnet, je retrouve cette scène magique comme si j'y étais encore.

Un peu avant d'arriver à Malesherbes, nous quittâmes notre brave conducteur qui avait mis trois heures pour nous faire faire 28 kilomètres et nous attaquâmes en courant la descente assez raide qui mène à la ville. Là, les factionnaires nous présentèrent les armes et nous croisâmes deux officiers d'Ambulance qui nous saluèrent, tout en paraissant fort surpris de nous rencontrer.

Quoique ce fut jour de marché, nous ne fîmes aucune tentative pour trouver une voiture allant vers Pithiviers. J'avais hâte de sortir de ce nid d'Allemands, et moins d'un quart d'heure après, nous étions lancés de notre plus grand pas sur cette route du Gâtinais qui, comme toutes ses sœurs, avait l'épouvantable défaut d'être d'une monotonie désespérante. Cette monotonie n'était, du reste, à ce moment, que géographique, car les éléments semblaient s'être donné le mot pour nous distraire. Le vent qui était assez vif le matin, avait pris, sur cette grande plaine, une importance de tempête ; le grésil, depuis quelque temps de la partie, était chassé horizontalement, permettant ainsi de croire qu'un semeur gigantesque mais invisible poudrait de sel les guérets. De loin en loin une carcasse de cheval et des corbeaux en troupe, comme sur le Pavé de César, et quelquefois, à même la route, des petites boules blanches ; c'étaient de pauvres alouettes mortes, saisies par le froid avant d'avoir pu gagner un sillon et déjà couvertes du blanc linceul sous lequel tout disparaissait.

Digitized by Google

Il y avait trois grandes heures que nous marchions ainsi et nous n'étions plus bien loin de Pithiviers dont on voyait le joli clocher, quand un bruit de grelots nous fit tourner la tête. Un cabriolet, que le vent nous avait empêché d'entendre arriver, était derrière nous. Son propriétaire nous invita à monter et nous acceptâmes avec reconnaissance : Quinze cents mètres en voiture sont toujours bons à prendre.

Notre conducteur nous mena à l'Hôtel de la Poste où, suivant notre habitude, nous n'entrâmes pas par la grande porte et, pendant que le Commandant de la place de Pithiviers faisait beaucoup de bruit dans la salle commune en mangeant avec ses officiers, nous prîmes une place beaucoup plus sûre et plus agréable aussi, à la table de famille de M. Maitre, propriétaire de l'Hôtel et l'habile faiseur des fameux pâtés.

Une heure après notre arrivée, à 2 h. 1/2, nous nous remettions en route pour faire les 27 ou 28 kilomètres qui nous séparaient encore de l'Ambulance et, comme le vent était tombé, la route jusqu'à Chilleurs-aux-Bois ne nous parut pas trop pénible.

Il n'en fut pas de même de Chilleurs à Loury. Le chemin qu'on nous conseilla de prendre comme étant le plus court, nous ménageait les plus dures péripéties de notre voyage : nuit noire, chaussée défoncée par le génie militaire ou défendue en d'autres endroits par des *trous de loups* que dissimulait à moitié une épaisse couche de neige. Quand on ne savait pas les reconnaître on y entrait jusqu'aux genoux, c'était charmant ! Enfin nous arrivâmes.

Mon brave compagnon, peu soucieux de recueillir les éloges dus à son énergie, gagna directement son lit au château de la Chenaye, et dix minutes après, à 7 h. 30, cinq heures après avoir quitté Pithiviers, douze heures après avoir dit adieu à Barbizon, je frappais à la porte du Coudreceau.

La surprise ne fut pas générale, car beaucoup de mes camarades comptaient absolument sur mon exactitude, mais l'accueil fut quand même des plus chaleureux. Il fallut bien entendu faire un récit détaillé de notre excursion et quand j'eus fini : « Eh bien ! mon cher ami, me dit M. Trélat, ce que « vous n'avez pas rencontré, tout en vous donnant beaucoup « de peine, est venu, comme la Fortune de La Fontaine, nous « trouver dans notre lit. M^me^ Ménière vient d'envoyer une

Digitized by Google

« lettre à son fils et le messager nous a affirmé qu'on pouvait « aller d'ici à Châtillon-sur-Loing sans avoir maille à partir « avec les Allemands. — Oui, cher ami, dit Emile Ménière, « et comme il faut que nous contrôlions les assertions de ce « brave homme, nous partirons aussitôt que tu voudras pour « faire cette route. » J'acceptai bien entendu, et il fut convenu que nous partirions le surlendemain, pour profiter d'une voiture qui allait justement à Vitry-aux-Loges ce jour-là.

Vendredi 13 Janvier.

Munis de tout ce qui peut garantir du froid dans une voiture découverte et par une température de — 8°, nous nous mîmes en route. Presque toutes les semaines, des hommes de l'Ambulance allaient aux provisions dans ces parages et les soldats hanovriens qui occupaient le poste assez important de Fay-aux-Loges, étaient habitués à voir notre uniforme passer sans formalités sur ce croisement de routes. Nous espérions bien qu'ils agiraient de même avec nous, et aussi avec le gros de la troupe, mais à cet égard nous étions dans la plus grande incertitude.

En attendant, nous arrivâmes sans encombre à Vitry-aux-Loges. Le maire que nous connaissions déjà, M. de Beauregard, nous raconta qu'il avait eu mille difficultés avec les Allemands et qu'il était toujours à la veille d'en avoir d'autres : qu'on venait d'exécuter sommairement un pauvre fermier des environs pour avoir caché deux de ses voitures : que, malgré les grandes relations de sa famille, la duchesse de La Rochefoucauld d'Estissac qui, moins de six semaines auparavant, nous avait donné une si charmante hospitalité, s'était si bien vue débarrasser de son vin, qu'elle ne buvait plus que de l'eau, etc., etc., etc. Il nous dit aussi que nous ferions bien d'interrompre l'envoi de nos blessés *déguisés* parce qu'il avait tout lieu de croire que les Allemands étaient prévenus par de misérables espions, et, que ce ne serait plus la liberté que nous donnerions ainsi à nos hommes, mais bien une mort aussi sûre que prompte, au coin d'un mur. — Nous pûmes calmer ses craintes d'un seul mot, *nous n'avions plus de blessés*, et sa charité patriotique que nous avions mise si souvent à contribution, ne troublerait plus ses nuits par

Digitized by Google

d'affreux rêves dans lesquels le poteau d'exécution servait d'appui tantôt à un évadé français, tantôt à lui, maire de Vitry-aux-Loges !

Bouilly, l'aubergiste de Vitry chez lequel nous venions de déjeuner, nous proposa d'accompagner son frère qui se rendait à Chicamour ; or, si mal suspendue qu'elle fût, la carriole valait toujours mieux que 7 kilomètres à pied et nous acceptâmes avec joie, d'autant plus que n'ayant pas de cartes et les croisements de routes étant assez fréquents jusqu'à une certaine distance de Vitry, nous risquions de nous égarer.

Arrivés à Chicamour et certains de ne plus avoir à nous tromper, nous quittâmes notre conducteur en le remerciant d'autant plus vivement que les affaires qui l'appelaient dans ce petit pays n'étaient pas bien importantes et que le désir de nous rendre service avait été pour lui le vrai mobile de cette excursion.

De Chicamour, par Châtenoy et Grignon, nous atteignîmes Lorris : Lorris, que de souvenirs ! Depuis l'auteur du *Roman de la Rose*, jusqu'aux séjours de Charles VI et Charles VII dans ses environs ; Lorris enfin qui, à un charmant Hôtel de Ville du XV^e^ siècle et à une jolie église du XI^e^ (madame, ne soulevez pas toutes les miséricordes), joignait cette qualité inestimable, je dirai même supérieure à toutes les qualités que peut présenter un pays, celle de n'avoir jamais vu le pied d'un soldat étranger souiller le sol de ses rues !

Le maire nous donna un billet de logement à présenter chez M. X..., percepteur. Ce célibataire endurci quoique jeune, aussi patriote qu'un soldat de Jemmapes ou de Valmy, nous reçut avec la plus grande affabilité. Lui aussi ne se faisait pas plus d'illusions que le maire d'Etampes, cependant, disait-il, si Paris peut tenir encore, les Allemands ne pourront résister sur un front aussi étendu, et un jour ou l'autre ils seront obligés de fléchir. — Ce jour malheureusement ne devait jamais venir. Ce brave citoyen, grand chasseur et excellent tireur, avait deux fusils portant admirablement la balle, les sangliers et les biches de la forêt en savaient quelque chose ; il n'avait jamais voulu porter ses armes à la mairie. « Ma foi non, disait-il, j'espère bien un « jour ou l'autre, avoir l'occasion de descendre un de ces.. ... « sangliers-là et comment ferai-je si je n'ai pas de fusils ? Je

Digitized by Google

« sais que si les Allemands viennent à Lorris et trouvent « mes armes, je passerai un fichu quart d'heure, mais bah ! « ils ne les trouveront pas (1). »

Samedi 14 Janvier.

Le lendemain une bonne voiture nous conduisait à Châtillon-sur-Loing où, après avoir offert mes respects à Mme Ménière, j'eus l'honneur d'être présenté au grand-père de mon ami, à un des doyens de la science française, M. Ant. Becquerel.

Le savant professeur du Muséum était encore très droit dans sa haute taille sous laquelle on devinait l'ancien officier du premier Empire. Il portait gaillardement ses quatre-vingt-deux ans et pourtant, s'il avait voulu, il avait, pour s'appuyer, chose rare à toutes les époques, son fils qui, à ce moment dans la force de l'âge, était connu de toute l'Europe pour ses travaux sur l'électricité, et son petit-fils qui deux ans plus tard entrait à l'Ecole polytechnique et en succédant à son père et à son grand-père dans la chaire du Muséum, devait rendre son nom inséparable des travaux sur la radioactivité.

Dimanche 15 et Lundi 16 Janvier.

L'homme qui nous avait amenés de Lorris m'ayant prévenu que rentrant chez lui le lundi, il me proposait de me reconduire jusqu'à Lorris, si je voulais l'attendre, j'acceptai avec empressement. L'étape de Châtillon à Loury aurait été un peu trop dure, et d'autre part, ne prévoyant pas la lenteur qu'on mettrait à se mettre en route, j'avais hâte d'être de retour. J'eus donc toute la journée du dimanche pour visiter Châtillon, ses ruines, berceau de la famille de Coligny et les charmants bords du Loing ; mais je n'écris pas un guide

(1) Je ne pense pas qu'un seul lecteur s'attende à me voir révéler cette cachette. Ce procédé justement merveilleux parce qu'il est très simple, irait enrichir les livres indicateurs des espions allemands. Je me rappelle que pendant un procès célèbre qui se déroula peu après la guerre, je blâmai très fort un témoin qui, pour exalter sans doute son esprit inventif, indiqua au Conseil de guerre la manière dont il faisait passer des nouvelles à travers les lignes ennemies. C'est dommage, dis-je, voilà un procédé brûlé maintenant, et il aurait pu servir longtemps, si X*** n'avait pas parlé.

Digitized by Google

descriptif et ce que je peux faire de mieux, c'est, ami lecteur, de vous donner le conseil d'aller rendre visite à ce joli pays, vous ne regretterez pas le temps que vous y passerez.

Après avoir fait mes respectueux adieux à l'illustre famille de mon ami Ménière qui allait nous attendre *at home*, je partais le lundi matin avant le jour. Trois heures après j'étais à Lorris; à 1 heure je déjeunais à Vitry et à 5 h. 1/2 j'entrais au château du Coudreceau, me doutant à peine que je venais de faire 52 kilomètres par un dégel morfondant.

Samedi 21 Janvier.

Le problème était résolu, j'étais passé en voiture ou à pied, plusieurs fois et coup sur coup devant le poste hanovrien, sans avoir jamais été l'objet d'aucune investigation, d'aucune manifestation de curiosité. Il devenait bien probable que notre groupement n'éveillerait pas plus de susceptibilités. Du reste, il n'y avait pas de milieu, c'était cela ou rien. M. Trélat hésitait et c'était très naturel. Il craignait que les Allemands fissent l'Ambulance prisonnière pour avoir transgressé les ordres reçus, et l'idée d'un échec, alors que tout lui avait si bien réussi jusque-là, le rendait de très mauvaise humeur. Un dernier argument cependant, mit fin à ses hésitations. « Admettez, mon cher maître, lui dis-je, que les Allemands vous interdisent le passage, que voulez-vous qu'ils fassent de vous. Ils vous enverront bien vite rejoindre le Coudreceau ou la Chenaye, autrement vous les embarrasseriez infiniment car les soixante hommes qui, officiers ou infirmiers, composent l'Ambulance pourraient parfaitement mettre le poste hanovrien en fausse situation. Et puis, s'ils voulaient vous faire prisonniers, ils ne sauraient même pas où vous mettre. »

Le départ fut donc décidé, mais comme il y avait toujours des difficultés pour la mise en marche de cette grande machine, on convint de ne partir que le dimanche 22 janvier.

Tout en étant très chaud partisan et l'un des plus ardents promoteurs de ce départ, je résolus de nous aider un peu pour que le ciel nous aidât beaucoup, et voici comment je m'y pris : Je partirais en éclaireur, vingt-quatre heures avant l'Ambulance et, arrivé à l'étape que nos hommes devaient atteindre à leur tour le lendemain, je me procurerais un mes-

Digitized by Google

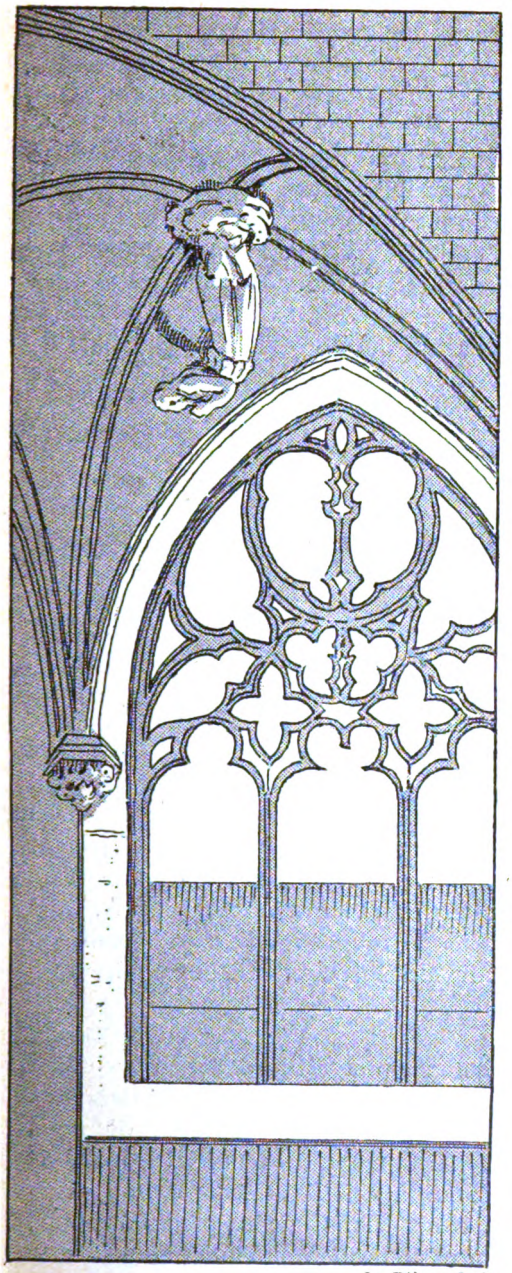

Le Pileur fecit.

Chapelle de l'église Saint-Cyr, à Nevers.

sager sûr auquel je remettrais une certaine somme en lui assurant que pareille somme lui serait comptée quand il aurait trouvé M. Trélat, et se serait fait reconnaître de lui. Il ne portait du reste aucun papier, aucune lettre, pas la moindre carte de visite. La communication purement verbale dont je le chargerais, était : *Vous pouvez*, ou, *vous ne pouvez pas passer*. Quant au signe de reconnaissance il me demanda plus de recherches, car il fallait un objet banal ne prenant d'importance que par le sens qu'on lui donnait. En payant une boîte d'allumettes avec une pièce de 50 centimes, je trouvai dans les 40 centimes qu'on me rendit tout ce que je cherchais. Depuis le commencement de la guerre, le nom de Napoléon III était loin d'être en

Digitized by Google

faveur, et nombre de gens incapables de manifester leur patriotisme en allant faire le métier de soldat, croyaient faire montre d'un pur républicanisme en sectionnant d'un coup de couteau le col de l'effigie des pièces de 10 centimes. On trouvait des pièces, ainsi mutilées, partout, et je venais à l'instant même d'en recevoir deux. Je proposai ce moyen à notre chef, lui et moi fûmes seuls à le connaître, et, quand le samedi 21 janvier, j'arrivai à Vitry, le père Bouilli me fournit un brave garçon qui, fort heureux de gagner 40 francs avec si peu de peine, partit bien vite, avec un de mes décimes dans sa poche, annoncer au Coudreceau que le poste de Fay-aux-Loges était toujours composé des mêmes soldats et qu'ils étaient toujours aussi calmes.

Dimanche 22 et Lundi 23 Janvier.

Le lendemain j'agis de même à Lorris et le lundi 23, très anxieux de savoir ce qui s'était passé, j'allai au-devant de mes camarades que je trouvai entre Grignon et Châtenoy.

Le passage au Fay dans lequel gisait la seule difficulté, s'était effectué avec un appareil digne de retenir l'attention.

En voyant le drapeau tricolore accompagné de celui de la Convention de Genève portés par deux de nos infirmiers suivis de trente hommes solides, le sac au dos et sans armes, suivis eux-mêmes de six fourgons représentant un matériel pacifique d'une certaine importance, matériel qu'escortaient plus de trente officiers montés pour la plupart, le chef de poste avait été un moment interdit. Mais bientôt, surpris, sans ordre et ne sachant trop à qui ni à quoi il avait affaire, il s'était décidé à faire sortir tout le poste et à nous faire *présenter les armes !*

Dès ce moment l'Ambulance pouvait se considérer comme libre. Ce n'était pas dans ce pays de forêts que les Allemands viendraient la poursuivre et nous pouvions aller où nous voulions. Nous n'avions alors qu'un seul objectif : Bourbaki ! Aussi, le 24 nous couchions à Châtillon, le 25 à Bony-sur-Loire, et le 26 à Nevers. Nous étions encore pleins d'espoir, malgré les mauvaises impressions que venaient de nous laisser ce que nous avions rencontré de l'armée française, quand la

Digitized by Google

première nouvelle, à notre réveil du vendredi 27 janvier, fut l'annonce de l'Armistice!

Et M. Cooper? demanderont les personnes qui veulent toujours savoir la fin des histoires. Mon brave et excellent compagnon avait les pieds dans un tel état, à la suite de la course de Malesherbes, qu'il avait été dans l'impossibilité de se mouvoir, le jour du départ de l'Ambulance. Nos amis d'Orléans, prévenus, étaient venus le chercher en voiture et, pour son argent, on l'avait expédié en Suisse par Strasbourg et Bâle. Pendant ce voyage, les ampoules, les excoriations, toutes ces petites mais douloureuses lésions avaient enfin achevé de se cicatriser, et trois jours après notre arrivée, qui vîmes-nous déboucher un beau jour sur la jolie place ducale? — M. Cooper aussi calme et aussi tranquille, que si rien ne lui était arrivé.

C'est alors que j'appris de ses camarades que la promenade de Barbizon, etc., représentait pour lui un assez joli déficit :

1° Le voyage d'Orléans à Nevers en passant par la Suisse ;

2° Les belles guinées que ses impitoyables compatriotes allaient lui réclamer, car il était bien évident qu'il n'avait pas gagné son pari.

Sceaux, mars 1916.

Digitized by Google

CONTRAT DE MARIAGE SÉVIGNÉ

Par son mariage, le marquis Henri de Sévigné a rendu son nom plus célèbre que ne l'avaient fait ses ancêtres, à grands coups d'épée. Qui sait qu'au xv^e^ siècle le duc de Bretagne les avait élevés à la dignité de chevaliers bannerets, en accordant cette faveur, en 1440, à son chambellan Guillaume de Sévigné? Son descendant, qui n'a guère tiré l'épée qu'en duel, a plus fait pour illustrer sa maison en signant son contrat de mariage avec Marie de Rabutin. Aussi cet acte nous a-t-il paru mériter d'être reproduit. Il avait été rédigé dès le 27 mai 1644, par André d'Ormesson et le président Barillon, mais la signature en fut retardée jusqu'au 1^er^ août, parce que le marquis venait d'être blessé en duel. Fâcheux présage pour celui qui devait terminer si tristement ses amours avec Ninon et la belle Lolo ! Si c'était là un avertissement du ciel, il ne fut pas entendu par les parents de la jeune fille, même par le sage abbé de Livry, Christophe de Coulanges, que sa nièce n'appelle jamais que *le bien bon*.

Après avoir écarté Roger de Rabutin comte de Bussy, dont le passé suffisait déjà à inquiéter les parents de l'orpheline, ils acceptèrent un prétendant dont les défauts aussi graves n'étaient pas voilés par l'esprit. C'est, il faut l'avouer, que le jeune Sévigné tenait par sa grand'mère à une famille alors toute-puissante dans le monde et surtout dans l'Eglise. Françoise de Gondi, fille du maréchal de Retz et nièce du cardinal de Gondi, évêque de Paris, s'était mariée avec Lancelot de Vassé, le même jour que sa sœur Marguerite avec le marquis de Maignelay, et cette double noce avait été célébrée au palais épiscopal de Paris, le 25 janvier 1588. De l'union de Françoise de Gondi et de Lancelot de Vassé était née une fille, mère d'Henri de Sévigné; aussi allons nous voir figurer au contrat les membres de l'opulente famille de

Digitized by Google

Gondi, au milieu desquels se détache l'étonnante figure de François-Paul de Gondi, le célèbre coadjuteur.

Cette énumération des témoins, véritable revue des deux familles, est curieuse à plus d'un titre et permet notamment de rectifier une erreur généralement acceptée qui fait du *bien bon* le tuteur de Marie de Rabutin, tandis que cette charge fut officiellement dévolue à son frère aîné Philippe de Coulanges s[r] de la Tour, maître de la chambre des comptes.

Il y a peu de chose à relever au sujet de la fortune des deux époux. Suivant la formule consacrée, ils se marièrent avec leurs droits, sans plus d'indication. Cependant la future, dont la fortune montait, dit-on, à 100.000 écus, devait recevoir de son tuteur Philippe de Coulanges 40.000 livres la veille du mariage et cette somme fut effectivement versée ; de plus son oncle Jacques de Nucheze (fils d'une Frémiot et cousin germain de madame de Chantal), évêque et comte de Châlon-sur-Saône, lui assurait à sa mort une somme de 30.000 livres. Son douaire était fixé à 6.000 livres réduit à 4.000 en cas de remariage, et elle devait avoir pour habitation le château du Buron avec jouissance de la basse-cour, accins et preclostures de cette terre qui devait lui fournir également son chauffage et celui de ses domestiques, sans *toucher aux arbres de décoration*. Réserve bien inutile avec une femme qui aimait tant les arbres et qui « pensait pleurer en les voyant abattus par son fils, regrettant dryades et sylvains, même les chouettes et les corbeaux établis depuis deux cents ans, l'horreur de ces bois. »

Tout en adoptant le régime de la communauté, on eut soin de stipuler que chacun payerait ses dettes antérieures au mariage. La précaution n'était pas inutile et on dut regretter de ne pouvoir étendre cette restriction à l'avenir. La femme aurait du moins le droit de renoncer à la communauté tout en conservant son douaire, son droit d'habitation et un préciput de 10.000 livres qui lui permettrait de reprendre, suivant l'estimation de l'inventaire, ses habits, bagues et joyaux, ainsi que son carrosse et ses chevaux.

Nous avons dit que les 40.000 livres promises par le tuteur furent effectivement versées ; cela résulte d'un reçu donné le jour même du contrat, le 1[er] août 1644, par Philippe-Emmanuel et François-Paul de Gondi et annexé au contrat de mariage.

Digitized by Google

On y a joint également. à la suite de la procuration donnée par Regnaud de Sévigné, seigneur de Montmoron, curateur du marquis de Sévigné, la curieuse autorisation d'employer de 30 à 36 mille livres « suivant l'advis de messire François-Paul de Gondi, archevêque de Corinthe, pour achat de linge, habits, vaissel d'argent, carrosse, chevaux et autres choses nécessaires à l'ameublement de la maison des futurs époux ». On ne s'attendrait pas, pour pareil choix, à s'en rapporter au goût d'un archevêque, il est vrai que c'était, comme il l'a dit lui-même, l'âme la moins sacerdotale qui fut dans l'univers. Ce mariage était bien son œuvre.

Il ne nous reste plus qu'à donner le texte du contrat, complété par quelques indications sur les personnes et les lieux qui y sont mentionnés.

Par devant les notaires du roy au chastelet de Paris soubsignés, furent présens hault et puissant seigneur M^re^ Henri de Sévigné, chevalier, marquis dudit lieu (1), seigneur des Rochers, de la Haye (2), de Torcé (3), du Buron (4), du Plessis-Tréal (5), Labaudière (6), Baudegart (7) et aultres lieux, demeurant en ceste ville de Paris rue S^t^-Honoré, en l'hostel de Chomberg (8), en son nom, assisté et de l'autorité de noble homme Jean Lemoine s^r^ de Maisonneufve, conseiller et secrétaire du Roy, demeurant en ceste ville de Paris sur le quay de la Mégisserie, paroisse S^t^-Germain, au nom et comme procureur de messire Regnaud de Sévigné, seigneur de Montmauron (9), conseiller du Roy en ses conseils d'estat

(1) Sévigné, commune de Cesson, canton de Rennes (Ille-et-Vilaine).
(2 Les Rochers, commune et canton de Vitré.
(3) La Haye de Torcé, commune de Torcé, canton d'Argentré-du-Plessis.
(4 Le Buron, commune de Vigneux, canton de Saint-Etienne-de-Montluc.
(5) Le Plessis-Tréal, canton de Gracilly.
(6) Labaudière, commune de Ruillé, canton de Loiron.
(7) Bodegar, commune de Mohon, canton de la Trinité-Porhoët.
(8) L'hôtel de Schomberg, rue Saint-Honoré, correspond au n° 123, suivant le marquis de Rochegude.
(9) Montmoron, commune de Romazi, canton de Saint-Aubin-d'Aubigné.

Digitized by Google

et privé, procureur au parlement de Bretagne, curateur particulier dudit seigneur marquis de Sévigné institué par actes donnés en la jurisdiction de Vitré et prévosté de Rennes, le xxv^e^ jour de juin dernier. Le dit s^r^ Lemoine fondé de procuration dudit seigneur de Montmauron audit nom passé par devant Michel et Lambert notaires royaux audit Rennes, le xxvi^e^ jour dudit mois de juin dernier spécial pour l'effect qui en suit, ainsi que la dicte procuration estant au pied des articles est apparue auxdis notaires soubsignés attachée à la minute et transcripte en fin des présentes après avoir été paraphé des dis seigneur m^is^, s^r^ Le Moyne et notaires soubsignés d'une part.

Et M^re^ Philippe de Collange (1) s^r^ de la Tour conseiller du Roy en ses conseils d'estat et privé et M^e^ ordinaire de la chambre des comptes de Paris, y demeurant rue des Francs-Bourgeois, paroisse S^t^-Germain, au nom et comme tuteur de demoiselle Marie de Rabuttin sa niepce, fille unique et seule héritière de deffunt haut et puissant seigneur M^re^ Celse Benigne de Rabuttin (2) vivant chevalier seigneur de Chantal, Bourbilles (3) Sauvigny et autres lieux et dame Marie de Collange (4) ses pères et mère, stipulant pour lad. damoiselle de présent et de son consentement d'autre part.

Lesquelles parties, es dis noms, pour raison du futur mariage entre ledit seigneur m^is^ de Sévigné et demoiselle Marie de Rabuttin (5), volontairement recognurent et confessèrent avoir fait et font ensemble de bonne foy les promesses et conventions qui ensuivent en la présence, advis et consentement, scavoir : de la part dudit seigneur futur époux, dudit s^r^ Jean Le Moyne s^r^ de la Maisonneufve conseiller et secrétaire du roy, agissant comme procureur de M^re^ Claude de la Cressonnière, chevalier seigneur dudit lieu

(1) Philippe de Coulanges, fils aîné de Philippe de Coulanges et de Marie de Bèze (1595-1659).

(2) Celse Benigne de Rabutin, fils de Jeanne-Françoise de Rabutin, baronne de Chantal, né en 1596, célèbre par ses duels, tué dans l'île de Ré, en 1627, en combattant les Anglais.

(3) Bourbilly appartenait à la maison de Rabutin par le mariage de Jeanne de Montagu, fille légitimée de Claude de Montagu, dernier prince de la première maison de Bourgogne. Bourbilly et Sauvigny font actuellement partie de la commune de Vic-de-Chassenay, canton de Semur.

(4) Fille de Philippe de Coulanges, fermier des gabelles.

(5) Marie de Rabutin, née le 5 février 1626, avait alors 18 ans.

Digitized by Google

oncle paternel, de M^re^ Regnault de Sévigné (1) chevalier, baron de Champire, mareschal de bataille es armées du roy, oncle paternel ; de hault et puissant seigneur M^re^ Charles de Chomberg, duc d'Alluin, comte de Nanteuil et de Durtal, pair et maréchal et chevalier des ordres du Roy, conseiller en ses conseils, colonel général des restres, grand maréchal de camp des troupes alemandes, liegeoises, et estrangères, capitaine-lieutenant de la compagnie de deux cens chevaux legers de la garde ordinaire de sa Majesté, gouverneur et lieutenant général pour sa Majesté de Thoul, Metz et Verdun et pais messin et son lieutenant général en Languedoc, consin paternel (2) ; de Messire Regnault de Poix seigneur de Fournel (3) conseiller du roy au parlement de Bretaigne, de Messire René de Beaussé seigneur de la Forest, Le Bourg Torbé et autres lieux aussi conseiller audit parlement de Bretagne (4), parens paternels ; fondé de cinq procurations : la première dudit s^r^ de la Cressonnière passé par devant Lecourt notaire royal à Angers, le xxvi^e^ may dernier. La seconde dudit s^r^ de Sévigné passé par devant Morel et Debeauvais notaires audit chastelet de Paris, le xiiii^e^ may aussi dernier. La troisiesme dudit seigneur de Chomberg passé par devant les dis Morel et Debeauvais notaires audit chastelet de Paris, le xxiii^e^ juillet dernier. La quatriesme du s^r^ de Poix passé par devant Hélie et Berthelot notaires royaux à Rennes, le xxviii^e^ juin aussi dernier. La cinquiesme dudit s^r^ de Beaussé passé par devant Brethel et Poirier notaires royaux à Rennes, le neufiesme dudit mois de juin dernier, specialles pour l'effet qui en suit.

De Messire Charles de Sevigné, chevalier, seigneur de Montireau cousin paternel ; de noble homme (blanc) Rous-

(1) Renaud de Sévigné, oncle paternel, chevalier de Malte, finit sa vie dans la pénitence à Port-Royal.

(2) Charles de Schomberg était cousin par son mariage avec Anne d'Hallwin, fille de Florimond d'Hallwin, marquis de Maigelay et de Claude-Marguerite de Gondi, sœur de Françoise, grand'mère du marquis de Sevigné. Il était veuf depuis le 5 novembre 1641 et sans enfant. Il devait se remarier le 24 septembre 1646 avec Marie de Hautefort.

(3) Renaud de Poix, d'une famille originaire de Picardie, seigneur de Fouesnel (commune de Louvigny-de-Bais, canton de Châteaubourg), était conseiller au parlement de Bretagne depuis 1639.

(4) René de Beaucé, censeiller au parlement de Bretagne depuis 1609.

Digitized by Google

seau s[r] de Chevincourt (1) conseiller du roi et correcteur en la chambre des comptes, comme procureur de haut et puissant seigneur Messire Jacques Huraut, chevalier, conseiller du roy en ses conseils d'estat et privé, marquis de Vibraye (2), baron de la Guierche et de Juilly et de haute et puissante dame Anne de Vassé son épouse; de haut et puissant seigneur Messire Louis de Cossé duc de Brissac et haute et puissante dame Marguerite de Gondy son épouse (3); de haut et puissant seigneur Messire Henry de Gondy seigneur de Retz (4), duc et pair de France, chevalier des ordres du roy, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, marquis de Belle-Isle et autres lieux; de haut et puissant seigneur Messire Pierre de Gondy (5), duc de Retz et de Beaupreau, pair de France, comte de Joigny et de Cheville, V[te] de Puyfauge. baron de Montmirail, Mortagne et autres lieux, de haute et puissante dame Catherine de Gondy son épouse, cousins maternels. Le dit Rousseau fondé de leurs procurations : la première dudit s[r] Hurault passé par devant Moriceau notaire royal au Mans résident à Vibraye, le IX[e] juin dernier. La seconde dudit seigneur de Cossé et de dame Marie de Gondy son épouse passé par devant Bonavry et Tardiveau notaires au duché de Retz à Machecoul, le XXII[e] may aussi dernier. La troisiesme dudit seigneur de Gondy passé par devant lesdis Bonavry et Tardiveau notaires, ledit jour XXII[e] may dernier. La quatriesme desdis seigneur de Gondy et dame Catherine de Gondy son épouse passé par devant lesdis Bonnavry et Tardiveau notaires, ledit jour XXII[e] may aussi dernier; toutes lesdites procurations speciales pour l'effet des présentes, ainsi que d'icelle est apparu ausdis notaires soubsignés attachés à la minute des presentes.

De révérend père Philippe-Emmanuel de Gondy (6), comte de Joigny, de la compagnie de l'Oratoire de Jesus, de illustrissime et révérendissime seigneur Messire Jean-

(1) Frère de l'intendant du cardinal de Retz (Mém. du C[te] de Retz, édit. des *Grands Ecrivains*, VIII, 136).
(2) Huraut de Vibraye, parent par sa femme Anne de Vassé.
(3) Petite-fille de Charles de Gondi, frère de Françoise dame de Vassé.
(4) Fils de Charles de Gondi et père de M[me] de Brissac.
(5) Fils de Phillippe-Emmanuel de Gondi et gendre d'Henri de Gondi.
(6) Philippe-Emmanuel de Gondi, ancien général des galères, entré à l'Oratoire après la mort de sa femme, frère de Françoise de Vassé.

Digitized by Google

François de Gondy archevesque de Paris (1) et de reverendissime seigneur Messire François-Paul de Gondy, archevesque de Corinthe et coadjuteur de l'archeveché de Paris (2), de reverend père en Dieu Messire Gaspar de Daillon (3), conseiller et aumosnier du roy, evesque d'Alby aussi cousin maternel, et de François Lyais, escuyer, s[r] du Temple cy devant curateur dudit futur epoux.

Et de la part de ladite demoiselle future epouse : de Illustrissime et reverendissime seigneur Monseigneur Jacques de Neufcheise (4), evesque et comte de Chalon sur Saone, cousin paternel; de Messire Christophe de Collanges abbé de Notre Dame de Livry, de Messire Charles de Collanges chevalier seig[r] de S[t] Aubin, tant en son nom que comme procureur de Messire Louis de Collanges, son frère, chevalier seigneur de Chézieres (5), fondé de procuration passé par devant Georges et Richer l'un des notaires soubsignés, le deuxiesme juillet dernier aussi attachée à la minute des presentes, oncles maternels; de hault et puissant seigneur Messire Léonard de Rabuttin, chevalier, comte de Bussy (6), conseiller du roi en ses conseils et lieutenant général pour sa majesté en la province de Nivernois; de Messire Hugues de Rabutin (7), chevalier de l'ordre de S[t] Jean de Jerusalem, commandeur de Pont-Aubert et grand prieur de France, cousins paternels; de Messire Andre Lefevre, chevalier seigneur d'Ormesson, conseiller ordinaire du roy en ses conseils et direction de ses finances, de Messire Olivier Lefevre d'Ormesson seig[r] Dainbville conseiller du roy en ses conseils, maître des requestes ordinaire de son hostel,

(1) Jean-François de Gondi, frère du précédent et de Françoise de Gondi, dame de Vassé.

(2) François-Paul de Gondi, le célèbre coadjuteur et futur cardinal de Retz, fils de Philippe-Emmanuel.

(3) Gaspar de Daillon, fils de François de Daillon, comte du Lude, marquis d'Illiers et de Françoise de Schomberg, évêque d'Alby (1603-1676).

(4) Jacques de Nucheze, fils de Jean-Jacques de Nucheze, baron de Bussy et de Marguerite Frémiot, cousin germain de sainte Chantal, né le 25 octobre 1591, évêque de Châlon-sur-Saône en 1624, mort en 1658.

(5) Christophe de Coulanges, abbé de Livry (1607-1687), Louis de Coulanges, seigneur de Chezières (1614-1675), Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin † 1688, tous trois frères de Marie de Coulanges, dame de Rabutin.

(6) Père de Roger de Rabutin, auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules*.

(7) Hugues de Rabutin, que son neveu Roger appelle le vieil oncle, le pirate.

Digitized by Google

Messire Simon Lefevre seigneur de Nelles conseiller du roy en son grand conseil, aliés (1).

Est assavoir ledit s^r Messire Philippe de Collange, audit nom de tuteur, avoir promis et promet bailler donner par nom et loy de mariage ladite demoiselle Marie de Rabutin sa niepce audit seigneur Messire Henry de Sévigné marquis dudit lieu, lequel a aussi promis et promet de sa part la prendre pour sa femme et legitime espouse par ledit mariage fait et solemnisé en face ee nostre mère S^te Eglise, soubs la licence d'icelle, le plus tôt que faire se pourra advisé et délibéré sera entre eux lesdis seigneurs et dames leurs parens et amis.

Seront les futurs espoux uns et commungs en tous biens, meubles et conquests immeubles qu'ils feront pendant leur mariage, et sera leur communauté régie selon la coustume de Paris, en quelque lieu qu'ils établissent ou transferent leur domicile, et que lesdis conquets soient faicts et lesdis meubles trouvés lors de la dissolution de leur communauté, non obstant tous autres coutumes contraires auxquelles ils ont desrogé et desrogent. Ne seront néantmoins tenus des dettes l'un de l'autre faites et créées auparavant ledit futur mariage; ains, si aulcune y a, seront payées et acquictées sur les biens de cellui du costé duquel elles seront procédées, et si aurront este acquitées des biens de ladite communauté la récompense et indemnité de moitié sera faite à l'autre conjoint. Ledit seig^r futur espoux prend lad. demoiselle future épouse aux biens et droits a elle appartenant présentement; sur lesquels biens et droits, ledit s^r de Colanges, es nom de tuteur, baillera auxdis seigneur et demoiselle, futurs espoux, la veille dudit mariage, la somme de 40.000 livres en deniers comptans qu'il a de present à elle appartenans. Oultre lesquels biens et droits, le seigneur Messire Jacques de Neufcheze evesque et comte de Chalon, son cousin paternel, donne par la présente, par donation irrévocable entre vifs et en faveur dudit futur mariage, à ladite demoiselle future épouse acceptant la somme de trente mil livres à livrer et prendre par elle et ses enfans sur tous et chacun des biens présens et advenir dudit seigneur evesque et comte de Chalon, après son decès,

(1) Marie le Fèvre d'Ormesson avait épousé Philippe de Coulanges, seigneur de la Tour.

Digitized by Google

qu'il y oblige et ypoteque dès à present, à condition que ou ladite demoiselle future espouse ayant receu ladite somme décéderoit sans enfans, en ce cas icelle somme sera rendue et restitué par les héritiers collateraux aux heritiers plus proches dudit sieur evesque et comte de Chalon donateur. De tous lesquels biens et droits d'icelle demoiselle future espouse, entrera en ladite communaute la somme de soixante mil livres; et le surplus desdis biens et droicts tant meubles qu'immeubles de ladite demoiselle future espouse, avec ladite somme de trente mil livres aussi à elle données par ledit seigneur evesque et comte de Chalon, sera et demeurera propre à elle pour en jouir de son costé et lignée. Comme aussi demeureront propres audit seigneur futur epoux les droicts, noms, raisons et actions mobilieres qui lui appartiennent présentement et pour lesquels seulement il a action intentée ou à intenter, en ce non compris les meubles qu'il a présentement et qui lui appartiennent.

Ledict seigneur futur epoux a doué et doue ladite demoiselle future épouse de six mil livres de revenu par chascun an de douaire prefixe, dont assignation luy est donnée sur les terres nobles du Buron, de Lannoy et de la Rivière, et, si le revenu desdites terres ne suffist, sur les autres terres de proche en proche appartenant audit seigneur futur epoux, pour en jouir par icelle demoiselle future épouse en ses mains de plain droist en vertu des presentes, du jour qu'il aura lieu sans estre tenue de demander délivrance en justice; et sera ledit douaire propre aux enfans qui naîtront dudit futur mariage conformément à la coustume de Paris nonobstant toutes autres coutumes à ce contraires et qui n'admettent la propriété dudit douaire, auxquelles coustumes lesdits parties ont ainsi à cest effect formellement dérogé et dérogent; et néantmoins en ce cas que ayant enfans ladite demoiselle future épouse convolast en secondes nopces, elle ne jouira dudit douaire qu'a raison de quatre mil livres par an à commencer du jour de son second mariage, le fonds dudit douaire entier de six mil livres demeurant tousjours propre auxdis enfans dudit futur mariage, et ainsi qu'il est ci-dessus stipulé.

Outre lequel douaire de six mil livres par an, elle aura pour son habitation le château, basse court, accins et préclostures de ladite terre du Buron, telles quelles sont à present, de laquelle habitation elle jouira sa vie durant à tousjours; et

Digitized by Google

en cas qu'il y eust enfans dudit mariage et que ladite demoiselle future espouse convolast comme est ci-devant dit en secondes nopces, il sera loisible ausdis enfans de rentrer en ladite habitation, en assignant préalablement à ladite demoiselle future espouse ledit douaire sur autres biens de la succession dudit sieur futur espoux. Plus aura ladite demoiselle future espouse son chauffage et de ses domestiques, qu'elle prendra dans les bois de ladite terre de Buron tant et si longuement qu'elle y aura son habitation et demeurera audit lieu, sans toutesfois toucher aux bois de décoration. Si pendant ledit mariage aucuns biens propres des futurs conjoints ou de l'un d'eux estoient vendus ou rentes racheptées, le remploy en sera fait sur les biens de ladite communauté et ou elle ne suffiroit à l'esgard de ladite demoiselle future espouse, ce qui en deffaudra sera pris sur les biens propres dudit seigneur futur espoux. Le survivant desdis futurs conjoints prendra par preciput des biens de ladite communauté, scavoir ledit seigneur futur espoux, pour ses habits, armes et chevaux, et ladite demoiselle future espouse, pour ses habits, bagues, joyaux, carrosse et chevaux, reciproquement jusques à la somme de dix mil livres selon la prisée de l'inventaire et sans creue, ou ladite somme en deniers, au choix dudit survivant. Advenant la dissolution dudit mariage, il sera au choix de ladite demoiselle future espouse et des enfans qui naistront d'icelluy mariage, d'accepter ladite communauté ou y renoncer et en cas de renonciation reprendront tout ce qu'icelle demoiselle future espouse aura apporté et tout ce qui lui sera advenu et escheu par succession, donation ou autrement, mesme ladite demoiselle future espouse les susdis douaire et preciput, habitation et chauffage, tels que dessus; et ou elle prédécéderoit sans enfans à elle survenus, les sieurs et dames ses oncles et tantes auront pareille faculté d'accepter ou renoncer à ladite communauté et y renonçant faire semblable reprise, fors et excepté la somme de trente mil livres faisant partie dudit emmeublissement, laquelle somme demeurera audit seigneur futur epoux ; le tout à l'esgard de ladite demoiselle futur epouse, de ses enfans, oncles et tantes, franchement et quittement de toutes debtes et ypoteques créés pendant icelle communauté bien que ladite demoiselle future epouse y fust obligée, dont ledit seigneur futur époux

Digitized by Google

ou ses hoirs seront tenus de les acquiter, à quoy tous les biens présens et advenir dudit seigneur futur époux demeureront affectés obligés et ypotequés de ce jour d'huy en vertu du présent contrat et pour iccelluy faire insinuer au gref dudit chatelet de Paris et partout ailleurs où il appartiendra dans le temps de l'ordonnance. Lesdites parties mesme ledit seigneur evesque et comte de Chalon ont fait et constitué leur présent procureur le porteur desdites présentes auquel ils en donnent le pouvoir, comme ainsi est convenu et accordé entre icelles parties, pour tous obliger chacun en droit foi esdis noms de part et d'autre.

Fait et passé en la maison dudit Messire Philippe de Collunge l'an mil VI[c] et XLIIII, le premier jour d'aoust après midi, et ont lesdites parties seigneurs et dames comparans signé la minutée des presentes avec lesdis notaires soubsignés demeurée vers Richer (1), un d'iceux, ces dictes presentes subjectes au scel dans trois mois à peine de xx livres d'amende suivant les editz et arrests (2).

(1) Charles Richer, notaire du 23 mars 1607 au 17 avril 1658.
(2) Arch. Nat., Y 183, f[os] 474 v°, 475 r° et v°.

Baron DE BONNAULT.

Digitized by Google

LA CHANSON POPULAIRE

DANS LE BLESOIS
LA SOLOGNE ET LE VENDOMOIS

(Suite)

A Blois, en Bas-Rivière (1), de vieilles femmes se souviennent l'avoir chantée, étant enfants. Le refrain blésois est amusant et imprévu. Ce Vive Napoléon ! n'est pas fait pour nous déplaire et, mieux que toute glose, marque la date de cette version.

Quand j'étais p'tite fille,
Vive l'amour ! (*bis*).
P'tite fille à la maison,
Vive Napoléon ! (*bis*).

On m'envoyait à l'herbe,
Vive l'amour ! (*bis*).
A l'herbe et au cresson,
Vive Napoléon ! (*bis*).

La fontaine était claire,
Vive l'amour ! (*bis*).
J'y mis la tête au fond,
Vive Napoléon ! (*bis*).

. . . . . .

Que fais-tu donc la belle,
Vive l'amour ! (*bis*).
Ainsi la tête au fond ?
Vive Napoléon ! (*bis*).

Que donn'ras-tu, la belle,
Vive l'amour ! (*bis*).
Si nous te retirons,
Vive Napoléon ! (*bis*).

Retirez-moi d'abord,
Vive l'amour ! (*bis*).
Puis, après, nous verrons,
Vive Napoléon ! (*bis*).

Quand ell' fut retirée,
Vive l'amour ! (*bis*).
Ell' dit une chanson,
Vive Napoléon ! (*bis*).

C'est pas ça qu'nous voulons,
Vive l'amour ! (*bis*).
C'est ton p'tit cœur mignon (2),
Vive Napoléon ! (*bis*).

(1) Le quartier des maraîchers, dans le faubourg de Vienne, entre la Loire et le Cosson.

(2) Dans les Ardennes, les cavaliers et la jeune fille ne font pas tant de

Digitized by Google

Mon petit cœur mignon,
Vive l'amour ! (*bis*).
N'est pas pour des bretons,
Vive Napoléon ! (*bis*) (1).

Jacques Rougé, l'excellent folk-loriste de Ligueil, près Loches, a entendu chanter en pleins champs — ne pas composer : en plein chant — cette version tourangelle, par le pé Besnard, le pé Besnard, de la Davière, un des derniers « veignerons » qui sachent encore, peut-être, des chansons de jadis.

Le refrain n'en est pas également sans saveur :

Comm' j'étais d'cheu mon père.
Petite Marion,
La bouteille au bon-bon
Garçon,

N'on m'envoyait à l'harbe,
A l'harbe à la saison,
La bouteille au bon-bon
Garçon.

Je n'y trouvai pas d'harbe,
J'ramassis du creusson,
La bouteille au bon-bon
Garçon,

La fontaine eutait clarre
Mon pied glissa n'au fond,
La bouteille au bon-bon
Garçon.

Dans leur cheumin il passe
Trois jolis fiers dragons,
La bouteille au bon-bon
Garçon.

— Que dounez-vous, la belle,
Nous vous retirerons,
La bouteille au bon-bon
Garçon.

manières et appellent la chose par son nom. Le « p'tit cœur mignon », on sait ce que cela veut dire dans la chanson populaire :

C'est votre p.....
Savoir si nous l'aurons ?

Et la belle de répondre également par la négative :

Mon p....., dit-elle,
N'est pas pour ces garçons,
C'est pour mon amant Pierre,
Qu'est là-bas dans ce fond.

(Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, VI, p. 116-117. Cf. Alb MEYRAC : *Op. cit.*, p. 268-269 ; A. ORAIN : *Op. cit.*, p. 141-144).

(1) La chanson des Ardennes compte cinq couplets de plus, dont un et demi a été ajouté, avec une légère variante, par les bergères solognotes à une de leurs chansons :

C'est pas affaire aux filles
D'aller voir les garçons...
Quand la maison est propre
Les amoureux y vont.

Digitized by Google

Quante la fille fut tirée,
L'entonna iune chanson :
La bouteille au bon-bon
Garçon.

— Ce n'est point ça, la belle,
Que nous vous demandons,
La bouteille au bon-bon
Garçon.

Voute petite cœur, la belle,
A trois jolis dragons,
La bouteille au bon-bon
Garçon (1).

Moins heureuse, Adèle ne put être retirée de l'eau par son frère, après l'effondrement, sous ses pieds, du pont sur lequel, malgré la défense de sa mère, elle menait la danse.

Ce texte, recueilli à Bracieux (Loir-et-Cher), est analogue à la version qui se chante encore à Alençon et diffère du texte critique établi par George Doncieux (2). La scène se passe sur le pont du Nord, ainsi que dans la version tourangelle de Champfleury, et non sur celui de Nantes ; le nom du fleuve n'est pas mentionné, celui de la danseuse n'est pas le même et la catastrophe est précédée de détails que ne donne point le *Romancéro*.

La formule rythmique est la même. Chaque vers bissé tient lieu de refrain.

Au pont du Nord.

Au pont du Nord un bal y est donné,
Adèl' demande à sa mère d'y aller :
— Non, non, ma fill', tu n'iras pas danser.
Monte en sa chambre et se mit à pleurer.
Son frère arrive dans un bateau doré :
— Ma sœur, ma sœur, qu'as-tu donc à pleurer ?
— C'est m'man qui n'veut pas que j'aille danser.
— Prends ta rob' blanche et ta ceinture dorée.
Ell' prit sa robe et se sont en allés.
La premièr' danse Adèle a bien dansé,
La second' dans', le pied lui a manqué,
La troisièm' dans', le pont a défoncé.

(1) J'ai publié cette chanson dans la *Revue du Traditionnisme*, 1912, p. 93.
(2) *Op. cit.*, p. 347-406.

Digitized by Google

Les cloch's du Nord se mirent tout's à sonner.
La mèr' demand' pourquoi les cloch's sonnaient :
— C'est vos enfants qui vienn't de se noyer.
Voilà le sort des enfants entêtés (1).

Champfleury ajoute que cette chanson est chantée dans les pensionnats de Paris. Et comment ?... C'est de la morale en action.

Mais, hélas ! entre nous, ces Claudinettes ne préfèrent-elles pas aujourd'hui à cet air d'autrefois, la *Cabane Bambou*, la *Tonkinoise*, le *Missouri* ou telle autre insanité du café-concert.

N'en déplaise au chaste Feuillet, il y a longtemps que les singes ont renoncé à rougir.

(1) Communiqué par Hubert-Fillay.
Cf. CHAMPFLEURY : *Op. cit.*, p. 120. L. DECOMBE : *Op. cit.*, p. 222-223, 224-227.
MM. A. J. VERRIER et R. ONILLON ont également recueilli en Anjou une version de la Danseuse noyée (*Op. cit.*, II, p. 408).
A Sainte-Anne-sur-Vilaine, le bal est donné, non sur le pont du Nord, mais sous un tilleul (ORAIN : *Op. cit.*, p. 120-122).

Digitized by Google

VI

L'Amour.

L'amour vient, l'amour meurt, l'amour renaît.

Cet *Amour vendangeur*, rappelant un peu — les « Correspondances ! » — les *Vendanges de Sodome*, de Rachilde (1), et recueilli en terre vendômoise, ne le croirait-on pas emprunté à quelque recueil, quelque Livret perdu du divin Ronsard ?

Sans doute le XVIIIe siècle est passé par là, l'a remanié et l'a gâté, mais, cependant, comment ne pas reconnaître en ce « beau vendangeur » un petit frère de l'*Amour mouillé* ?

L'Amour vendangeur.

Un jour le dieu de Cythère,
Panier et serpette en main,
S'offrit à Bacchus pour faire
La cueillette de son vin.
Bacchus reconnut le traître :
— Ah ! c'est vous, beau vendangeur,
Je vais vous faire connaître
Comment on traite un imposteur.

Vite, vite, qu'on le mette,
Dans la hotte, le méchant !
Qu'on le prenne, qu'on le jette
Dedans la cuve à l'instant.
La sentence s'exécute
Et le pauvre Cupidon,
Fut baigné dans la minute
Des pieds jusques au menton.

Il fuit, mais le malin laisse
Dans le vin dont il sortit,
Certaine liqueur traîtresse
Qui fait que le cœur s'attendrit.

(1) *Mercure de France*, 1893, tome VII, p. 210-215.

Digitized by Google

Oh c'est de ce jus, sans doute,
Qu'Iris nous verse en ce jour ?
Je n'en ai bu qu'une goutte
Et mon cœur brûle d'amour (1).

Après l'*Amour vendangeur*, l'Amour ailé. Il apparaît, au bord d'un ruisseau, à la jeune Iris. Nous sommes en plein XVIIIe, en plein Trianon : au second plan, un bon vieillard, philosophe et indulgent, semblant avoir, jadis, plus ou moins figuré dans *Daphnis et Chloé*.

La chanson est trop écrite, trop littéraire, pour appartenir au cycle de la chanson populaire.

Air : *Dans un verger, Colinette.*

Plus enfant que sa poupée,
Iris, au bord d'un ruisseau,
Disposait pour sa pipée
Ses lacets et son lasseau,
De surprise elle est frappée :
Dieu, dit-elle, quel oiseau !

C'est la beauté, la jeunesse,
Mais il vole, il fend les airs.
Dieu, dit-elle, avec ivresse,
S'il se prenait dans mes fers,
Je le baiserais sans cesse,
Que ses jours me seraient chers.

Elle suit l'enfant qui s'envole
Et qui rit de ses désirs ;
La jeune Iris se désole
Et croit voir fuir ses plaisirs.
Un vieillard qui la console
Arrête ainsi ses soupirs :

Belle, tremblez de l'atteindre,
C'est un dangereux voleur ;
Vous en avez tout à craindre :
Apprenez que c'est l'Amour.
Hélas ! il faudra vous plaindre
S'il se laisse prendre un jour (2).

(1) Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, VI, p. 499.
(2) Bibliothèque de Blois : *Recueil manuscrit de chansons.*

Digitized by Google

Eternel *leit-motif*, infinie valse lente, glissement des couples à Tabarin, « complainte des pianos qu'on entend dans les quartiers aisés » (1), couplets frituriers des guinguettes au bord de l'eau, fougueux ou aveuli,

Usé, blasé, car je suis né
Sur un lit de roses fanées (2),

simple ou compliqué, Marie ou Cassandre, Laure ou Hélène, c'est l'Amour, source de joie, de rires, de tristesses et de sanglots.

Les hommes sont trompeurs, en effet, et les femmes sont changeantes. Il ne faut pas leur demander trop de fidélité et il est imprudent d'attacher à ces « petits chagrins » une importance exagérée.

De Menars, j'ai reçu cette version de la *Violette double*. Laurence Deschamps et Odette Dulac la chantaient joliment et c'était une des meilleures chansons de leur répertoire.

La Violette double.

J'ai une commission à faire,
Je ne sais qui la fera :
Si je le dis à l'alouette,
Tout le monde le saura.
La violette double, double,
La violette doublera.

Si je le dis au rossignol,
Mon message se fera.
Rossignol prend sa volée,
Aux champs d'amour il s'en va.
La violette double, double,
La violette doublera.

Bonjour l'une, bonjour l'autre,
Bonjour la belle que voilà,
Votre amant m'envoie vous dire
Que vous ne l'oubliez pas.
La violette double, double,
La violette doublera.

(1) *Les Complaintes* de Jules Laforgue. Paris, Léon Vanier, 1885 ; in-12.
(2) Maurice DONNAY : *Ailleurs*, revue représentée au Chat Noir. — Paris, Ollendorff, 1892 ; in-12.

Digitized by Google

J'en ai bien oublié d'autres,
J'oublierai bien celui-là.
Puisque les hommes sont trompeurs,
Pourquoi ne l'serions-nous pas?
La violette double, double,
La violette doublera (1).

« Les hommes ne valent rien... » A Talcy, en Beauce, à l'ombre du vieux château de Bernard Salviati où vécut, avant d'épouser Jehan de Peigné, la Cassandre de Ronsart et où Agrippa d'Aubigné aima Diane, les filles joignent à ce jugement sévère un bien amusant refrain :

Au mois de mai, un beau matin (*bis*),
Je m'en allais dans le jardin...
Hé, gentil co,
Coco de brisco,
De martin joli,
Gentil coqueluiqui.

Je m'en allais dans le jardin (*bis*),
C'est pour cueillir le romarin,
Hé, gentil co, etc.

C'est pour cueillir le romarin (*bis*),
Lorsqu'un petit oiseau me vint,
Hé, gentil co, etc.

Lorsqu'un petit oiseau me vint (*bis*),
Qui m'dit trois mots en son latin,
Hé, gentil co, etc.

Qui m'dit trois mots en son latin (*bis*) :
Que les hommes ne valent rien.
Hé, gentil co, etc. (2).

Et les hommes souffriront et verseront des larmes.

(1) Cf. CHAMPFLEURY et WECKERLIN : *Op. cit.*, p. 117-119. (Touraine, Maine et Perche). Alb. MEYRAC, *Op. cit.*, p. 234 ; A. ORAIN : *Op. cit.*, p. 241-244, etc.) Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, VI, p. 81.

(2) *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10 mai 1906, col. 713-714. On retrouve dans les Ardennes un refrain rappelant beaucoup celui de Talcy :

Gentil coqu'liqui bertin
Bisca joli gentil coqu'liqui.

(Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, VI, p. 102).

Digitized by Google

Au régiment, alors que je comptais comme soldat de seconde classe à la 3e compagnie du 1er bataillon, — il y a longtemps de cela ! — un bleu, pur-sang Solognot, n'ayant jamais quitté ses bords de Sauldre, avant d'endosser la capote et le bourgeron, chantait, et fort gentiment, cette chanson d'origine... roussillonnaise (1) :

J'ai tant pleuré.

J'ai tant pleuré, versé de larmes,
Que des ruisseaux en ont coulé ;
Petits ruisseaux, grandes rivières,
Quatre moulins en ont viré.

Hélas ! mon Dieu, que je suis aise
Quand j'ai ma mie auprès de moi !
Je la prends et je la caresse :
Mon petit cœur, embrasse-moi.

— Comment veux-tu que je t'embrasse ?
Chacun me dit du mal de toi :
On dit que t'en vas à la guerre,
Que t'en vas pour servir le roi.

— Ceux qui vous ont dit ça, la belle,
Ils vous ont dit la vérité.
Mon cheval est là, à la porte
Et tout sellé et tout bridé.

— Quand tu seras dans les montagnes
Tu ne penseras plus à moi,
Tu verras là des Piémontaises
Qui sont plus gentilles que moi.

— Oh ! je ferai faire une image
A la ressemblance de toi :
Je la mettrai dans ma chambrette,
Nuit et jour je l'embrasserai.

— Mais que diront tes camarades,
Quand tu baiseras ce papier ?
— Je dirai : c'est ma mi' Jeannette,
Cell' que mon cœur a tant aimée.

(1) CHAMPFLEURY et WECKERLIN : *Op. cit.*, p. 203-204. Elle se chante aussi également, il est vrai, dans le Poitou (*La Tradition en Poitou et Charentes*, p. 367).

Digitized by Google

J'ai tant pleuré, versé de larmes,
Que des ruisseaux en ont coulé :
Petits ruisseaux, grandes rivières,
Quatre moulins en ont viré.

La jalousie ne rend ni beau, ni bon. Vous avez trop fait souffrir votre amoureux, Thérèse ; écoutez sa plainte. Mais n'allez-vous pas en rire ?

Que de maux soufferts
Vivant dans vos fers, Thérèse,
Que de maux soufferts
Vivant dans vos fers,
Que de nuits passé's à l'air,
Que de jours pendant l'hiver,
Que de maux soufferts, Thérèse,
Vivant dans vos fers.

Moi qui du hameau
Etais le plus beau, Thèrese,
Moi qui du hameau
Etais le plus beau,
Je n'ai plus que peau et os,
Je suis laid comme un crapaud,
Moi qui du hameau, Thérèse,
Etais le plus beau.

Si sur mes genoux,
Mes bas ont des trous, Thérèse,
Si sur mes genoux,
Mes bas ont des trous,
A vos pieds, je les fis tous,
Aussi qu'on s'en prenne à vous
Si sur mes genoux, Thérèse,
Mes bas ont des trous.

Qu'a donc ce joufflu
Qui vous a tant plu, Thérèse,
Qu'a donc ce joufflu
Qui vous a tant plu ?
Sont-ce ses airs résolus
Pour ne rien dire de plus ?
Qu'a donc ce joufflu, Thérèse,
Qui vous a tant plu ?

Digitized by Google

Son nez d'éteignoir
Vous plaît-il à voir, Thérèse,
Son nez d'éteignoir
Vous plaît-il à voir ?
Quand tout barbouillé de noir,
Son doigt lui sert de mouchoir,
Son nez d'éteignoir, Thérèse,
Vous plaît-il à voir ?

Si sur mon tombeau,
Je mets écriteau, Thérèse,
Si sur mon tombeau,
Je mets écriteau,
La pointe de mon couteau
Ne vous peindra pas en beau,
Si sur mon tombeau, Thérèse,
Je mets écriteau (1).

Que les amoureux ne se plaignent pas d'avoir usé non seulement leurs bas, mais leur culotte aux genoux d'une indifférente :

— J'ai usé ma belle culotte,
Belle, belle, en venant t'y voir.

Moqueuse, l'enfant répondra :

— Et pourquoi la usais-tu ?
Fallait venir sans culotte,
Et pourquoi la usais-tu ?
Fallait venir le cul nu (2).

Par contre, il est des amies fidèles. La fille du roi Loys n'est point la seule dont le cœur ne change pas. Un huitain, vendômois également — est-il donc imprégné, ce sol, du magnifique génie du Prince de poètes ? — célèbre de façon charmante, la fidélité de l'amie :

Voici la Pentecôte, belle Yoli,
La fraise est à mi-côte du bois joli,
Déjà roses nouvelles ont refleuri,
C'est le temps où les belles changent d'ami.

(1) *Poésies populaires de la France*, VI, p. 505-506.
(2) Villebarou (Loir-et-Cher). Communiquée par M. Ed. Bouillet.

Digitized by Google

Changerez-vous le vôtre, belle Yoli ?
Non, je n'en veux pas d'autre que mon ami,
L'été fane les roses, les fraises aussi
Et change toutes choses, mon cœur nenni (1).

Puis, c'est la lutte, sans cesse renaissante, de la fille et des parents.

Les raisons du cœur et celles de la raison. Jeunesse contre intérêt.

La *Pernette*, la belle et classique *Pernette*, objet de la part de George Doncieux, d'une de ses études (2) les plus poussées peut-être, est l'exception :

La Pernette.

La Pernette se lève
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
La Pernette se lève
Deux heures d'avant jour (*ter*).

Y prend sa quenouillette
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Y prend sa quenouillette
Son joli petit tour (*ter*).

A chaqu' tour qu'elle file
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Sa mèr' vient lui demand' :
Pernette, qu'avez-vous ! (*ter*).

Av'-vous mal à la tête
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Av'-vous mal à la tête
Ou bien le mal d'amour (*ter*).

Ne pleure pas Pernette,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Ne pleure pas, Pernette,
Nous te mariderons (*ter*).

Te donnerons un prince,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Te donnerons un prince
Ou le fils d'un baron (*ter*).

Je ne veux pas de prince,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Je ne veux pas de prince,
Ni de fils d'un baron (*ter*).

Je veux mon ami Pierre,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Je veux mon ami Pierre,
Qui l'est dans la prison (*ter*).

Tu n'auras pas ton Pierre,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Tu n'auras pas ton Pierre,
Nous le pendolerons (*ter*).

Si vous pendolez Pierre,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Au chemin de Saint-Jacques,
Enterrez-nous tous deux (*ter*).

(1) *Poésies populaires de la France*, VI, p. 484.
(2) *Op. cit.*, p. 13-42.

Digitized by Google

Couvrez Pierre de roses,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Couvrez Pierre de roses
Et moi de mille fleurs (*ter*).

Les pèlerins qui passent,
Tra la la la la la, tra la la,
Londerira !
Les pèlerins qui passent
Prieront Dieu pour nous deux
(*ter*) (1).

Le plus souvent, la jeunesse triomphe, comme il convient. Les barbons sont éconduits et de verte façon :

Il est venu hier au soir
Un serviteur vieux (?) pour me voir,
Là n'est pas mon envie
J'n'ai rien vu d'si sot d'tout' ma vie.

Il est tout mal peigné,
Ses cheveux sont défrisés,
Sa barbe n'est pas faite,
Sa chemis' n'avait pas d'manchettes.

Il a des cheti souliers,
D'mauvais bas dans ses pieds,
Un habit tout retourné,
Ça n'est donc plus la mode.

Quand on veut fair' l'amour,
On a d'biaux habits tous les jours,
Une chemise blanche
Un col bien repassé et des manchettes aux manches.

Par ma foi s'il y revient,
Ma foi j'lui dirai bien :
La table est découverte,
Galant, si tu n'es pas content,
La porte est grande ouverte (2).

La nuit est tombée, les parents sont couchés et déjà dorment d'un profond sommeil. Pieds nus, la fille va ouvrir l'huis à son galant, le conviant aux « cent mignardises » du poète :

(1) La chanson de *la Pernette* semble bien originaire du Dauphiné où M. J. Tiersot en a recueilli treize versions (*Op. cit.*, p. 110-111). Cf. CHAMPFLEURY et WECKERLIN ; *Op. cit.*, p. 149-151 (Dauphiné).
La version reproduite par J.-J. Ampère dans ses *Instructions* (p. 43-44) a été recueillie dans le Lyonnais et en Auvergne par M. de Corcelle.
(2) Marolles (Loir-et-Cher).

Digitized by Google

Buvons tous à pleins verres
Et laissons là l'amour
Car ça donne trop de peine,
Je l'ai vu l'autre jour.

En entrant dans c'pays,
J'aperçois un' clarté,
C'était ma chère amie,
Qui allait se coucher.

Belle, ouvre-moi ta porte,
Mon cœur en est charmé.
Pour vous ouvrir ma porte,
Galant, j'n'ai pas la clef.

Mon père, aussi ma mère,
Sont dans leur lit couchés,
Passez donc par derrière,
La porte j'ouvrirai.

Si je pass' par derrière
La belle, y viendrez-vous ?
Je suis couvert de neige,
Dans l'eau jusqu'aux genoux.

Voilà la récompense,
La bell' que j'ai de vous,
Les voisins de vot' père
S'en vont toujours disant :

Galant tu perds tes peines,
Galant tu perds ton temps,
Galant tu perds tes peines,
A venir si souvent.

Si j'ai perdu mes peines,
J'ai bien passé mon temps,
Combien de fois, la belle,
Avons-nous joué tous deux

A minuit sans chandelle
Le jeu des amoureux ?
Si nous avons joué,
Pourquoi le dites-vous ?

Je serai vot' maîtresse,
Vous serez mon amant,
Nous coucherons ensemble,
Malgré tous nos parents (1).

Aux garçons de famille et aux gros fermiers, elle préfère son bon ami, le tailleur de pierres :

Par un matin je me suis levé,
J'ai fait trois tours en ville,
J'ai rencontré ma mie
Je l'ai pris par sa main blanche,
Je la menai aux danses.

Elle a dansé, elle a tant dansé,

Que la couleur lui change,
Comme une rose blanche,
Allons, ma mie, nous promener,
Là-bas dans l'herbette,
Cueillir la violette.

All' n'en eut pas cueilli trois brins,
Que sa mère la rappelle :
Revenez-en, ma fille,

(1) J. TIERSOT : *Op. cit.*, p. 251-252 ; A. ORAIN : *Op. cit.*, p. 238-240. — Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, VI, p. 107-108.

Digitized by Google

Votre papa, il vous marîra
A un garçon d'famille,
C'est ce qui vous faut, ma fille.

Garçon d'famille, ah j'n'en veux pas,
C'est un tailleur de pierres,
Quî fera mieux mon affaire,

Allons, ma mie, au cabaret,
Pour boire chopinettes,
A ta santé Nanette,
Et manger du jambon,
A ta santé Nanon.

Le terrassier a eu également son heure de vogue, lors de la construction des chemins de fer. La chanson est bien moderne pour être citée. Mais elle est amusante et la saveur en est bien locale :

Le piocheur de terre.

Oh ! va, ma fill' que penses-tu ? } *bis.*
C'est un piocheur de terre, }
Nous qui n'avons que toi d'enfant,
Nous te marierons richement,
Tu seras grosse fermière.

Gross' fermièr' m'appartient pas, } *bis.*
Je ne suis pas assez riche ; }
J'aimerais mieux mon sœur placé
Avec un jeune terrassier,
Quoi qu'il soit piocheur de terre.

Eh bien, ma fill' nous écrirons } *bis.*
L'entrepreneur de route, }
Qu'îl te choisisse un terrassier,
Pour qu'il soit parfait à ton gré,
Tout le long de la rivière.

L'entrepreneur a répondu } *bis.*
Une triste nouvelle : }
Les chantiers sont finis partout,
Les terrassiers s'en vont tertous,
Adieu donc, belle lingière.

Digitized by Google

Qu'en a composé la chanson ?)
C'est trois piocheurs de terre ;) *bis.*
Etant buvant au cabaret ;
La maîtresse les écoutait
En parlant du chemin de fère (1).

C'est presque une chanson de métier. Mais, il lui manque l'amusante onomatopée de celle des scieurs de long.
Elle fait, ou peu s'en faut, grincer des dents.

Les Scieurs de long.

Il n'y a rien d'aussi fier,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
Il n'y a rien d'aussi fier
Que nos scieurs de long, (*bis*).

Quand ils sont sur leurs pièces,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
Quand ils sont sur leurs pièces
En sciant du chevron, (*bis*).

Le maître vient les voir,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
Le maître vient les voir :
Courage mes enfants, (*bis*).

Quand l'ouvrage sera faite,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
Quand l'ouvrage sera faite,
Oui, nous nous en irons, (*bis*).

Pour aller voir nos femmes,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
Pour aller voir nos femmes,
Tous ceux qui en auront, (*bis*).

Il y a plus que l' p'tit Pierre,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
Il y a plus que l' p'tit Pierre,
Mais nous le marierons, (*bis*).

A la petit' Jeannette,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
A la petit' Jeannette,
La fille du patron, (*bis*).

(1) CHAMPFLEURY et WECKERLIN : *Op. cit.*, p. 182-183.

Digitized by Google

Nous leur donnerons en mariage,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
Nous leur donnerons en mariage
Une botte d'oignons, (*bis*).

La botte n'est pas grosse,
Congré, lonla, barbagnat, berdingué, repond, crrr,
La botte n'est pas grosse,
Mais le jus en est bon (*bis*) (1).

Malheur au niais effrayé par le rire frais des filles. Ce coquebin

Ne chauffera jamais son corps paralytique
A ce rouge soleil que l'on nomme l'Amour ! (2).

Libre à lui de « s'en courir » : il ne prendra pas pour cela place dans le *Vice errant*.

En passant près d'un p'tit bois.

En passant près d'un p'tit bois
Où le coucou chantait (*bis*),
Et par son joli chant disait :
Coucou, coucou (*bis*),
Et moi je croyais qu'il disait :
Coup' lui le cou (*bis*),
Et moi de m'en coure, coure, coure,
Et moi de m'en courir.

En passant près d'un étang
Où les canards chantaient (*bis*),
Et dans leurs jolis chants disaient :
Can, can, can, can (*bis*),
Et moi je croyais qu'ils disaient :
Jett'-le dedans (*bis*),
Et moi de m'en coure, coure, coure,
Et moi de m'en courir.

(1) Communiquée par Hubert-Fillay.
Champfleury reproduit bien une chanson des *Scieurs de long* (*Op. cit.*, Limousin et Marche, p. 133-135). Les premiers couplets se ressemblent, mais les derniers sont tout à fait différents. Le refrain constitue également une onomatopée, mais n'est pas le même.
(2) Ch. BAUDELAIRE : Les *Epaves*. — *Femmes damnées*.

Digitized by Google

En passant près d'un couvent
Où les nonnes chantaient (*bis*),
Et par leur joli chant disaient ;
Alleluia (*bis*),
Et moi je croyais qu'ell's disaient :
Attrap' le gas (*bis*),
Et moi de m'en coure, coure, coure,
Et moi de m'en courir (1).

Laissons aux fillettes le décevant mensonge des fils de roi. Les bergères elles-mêmes n'y croient plus, ou ce n'est qu'une passade à laquelle le petit Luxembourg est sensé prêter son ombre tutélaire. Ces bergères-là ont depuis longtemps cesse de garder les moutons : que M. Antonin Dubost, l'austère président du Sénat, n'en veuille point aux auteurs du *Roi* de cette révélation : on sait sous quelle forme familière et point désagréable, les souverains en voyage ont accoutumé de le venir saluer.

Pourtant, les gamines chantent encore cette ronde. Bien que ça n'en soit pas la meilleure version, une double raison me la fait choisir. Sa provenance d'abord, elle a été recueillie à Menars, où la divine aventure de la Pompadour pouvait donner un peu de corps à ce rêve ; puis, il y a là un « aga » qui fut cher à Claudine, et que, avant Colette, Froissart et Rabelais employèrent, il est vrai (2).

Un verbe est également à noter, c'est celui de « fontanger ». Il ne saurait, cependant, donner une date précise à la chanson. La mode des coiffures à la fontange survécut de beaucoup à la courte faveur de la duchesse (3), et, avec des modifications de détail, consistant surtout dans l'adjonction de fils d'archal, pour maintenir l'édifice des nœuds superposés, persista durant une bonne partie du XVIII^e^ siècle.

(1) Communiqué par M. Paul Martellière.
Cf. *Poésies populaires de la France*, VI, p. 493 ; A.-J. VERRIER et R. ONILLON : *Op. cit.*, tome II, p. 417.

(2) Adrien Thibault : *Glossaire du pays Blaisois*, p. 9.

(3) « La duchesse de Fontange donnait le ton à toutes les modes. A une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coiffure, elle la fit attacher avec un ruban, dont les nœuds lui tombaient sur le front, et cette mode passa, avec son nom, dans toute l'Europe. »
Nouveau Dictionnaire des Origines, tome I^er^, p. 594.

Digitized by Google

J'ai rêvé cette nuit...

J'ai rêvé cette nuit
Que j'étais mariée.
Mon rêve n'était pas faux,
J'n'en étais pas fâchée,
Aga ! ah ! la voilà la mariée !
Ah ! la voilà !

J'avais une belle robe
De toile d'araignée,
De la corne d'un cerf
Je m'étais bien coiffée.
Aga ! ah ! la voilà la mariée !
Ah ! la voilà !

De la cendre du feu
Je m'étais bien poudrée,
De la suie d'la cheminée
Je m'étais bien fardée.
Aga ! ah ! la voilà la mariée !
Ah ! la voilà !

De la corde du puits
Je m'étais ceinturée,
De la chaîne du puits
Je m'étais fontangée.
Aga ! ah ! la voilà la mariée !
Ah ! la voilà !

Le fils du roy passa,
Il m'a tant regardée,
Si c'n'eût été son père,
Il m'aurait enlevée.
Aga ! ah ! la voilà la mariée !
Ah ! la voilà !

Plus correct, tout à fait différent de refrain, le texte de la Bibliothèque Nationale n'est pas sans offrir des variantes importantes :

J'ai rêvé l'autre nuit
Que j'étais mariée,
Mon rêve n'est pas vrai,
J'en suis la plus fâchée,
Sur le bord d'un étang,
Vraiment,
Cueillant de la giroflée.

Mon rêve n'est pas vrai,
J'en suis la plus fâchée,
De la paillass' du lit
J'étais si bien habillée,
Sur le bord d'un étang,
Vraiment,
Cueillant de la giroflée.

De la paillass' du lit
J'étais si bien habillée,
De la corde du puits
J'étais si bien ceinturée,
Sur le bord d'un étang,
Vraiment,
Cueillant de la giroflée.

De la corde du puits
J'étais si bien ceinturée,
De la poche à charbon
J'étais si bien coiffée,
Sur le bord d'un étang,
Vraiment,
Cueillant de la giroflée.

Digitized by Google

De la poche à charbon
J'étais si bien coiffée,
Le fils du roi passa
Qui m'a tant regardée,
S'il n'y avait eu personne,
Il m'aurait embrassée,
Sur le bord d'un étang,
Vraiment,
Cueillant de la giroflée.

Le fils du roi passa
Qui m'a tant regardée,
S'il n'y avait eu personne,
Il m'aurait embrassée,
Sur le bord d'un étang,
Vraiment,
Cueillant de la giroflée (1).

Parfois, sur l'air des psaumes chantés à complies, on se plaît à habiller ainsi la belle enfant :

— Jean, p'tit Jean ! mon ami, dis-moi-t'y ?
Quand tu marieras ta fill' que l'y donn'ras-t'y ?
— J'l'y donn'rai un fin bonnet comm' sa grand'mère en a :
Cré-tu pas des chapiaux à pleum ! Que nenni da !

— Jean, p'tit Jean ! mon ami, dis-moi-t'y
Quand tu marieras ta fill', que l'y donn'ras-t'y ?
— J' l'y donn'rai des gros sabiots comm' sa grand'mère en a :
Cré-tu pas des souyers en cuir ! Que nenni da !

— Jean, p'tit Jean ! mon ami, dis-moi-t'y
Quand tu marieras ta fill' que l'y donn'ras-t'y ?
— J'l'y donn'rai un bouracan (2) comm'sa grand'mère en a :
Cré-tu pas ben un'robe ed'soi' ! Que nenni da !... (3).

La toilette peut durer longtemps,

Les coquettes ! La corde du puits ne leur suffira pas toujours pour se « fontanger », ni la suie de la cheminée pour se farder. A défaut de blanc liquide, le « rouge végétal » les tente, ces gosses, et pour se faire belles, sans souci du qu'en dira-t-on, elles auront recours au fard du parfumeur.

— A la ville, fi ! ma chère.

L'honnête commerçant pourra, il est vrai, leur jouer un tour de sa facon et leur donner ce qui, à la laïque, constitue une leçon de choses.

C'est « la Belle au cirage ». Elle figure dans le *Recueil des poésies populaires de la France* et j'en ai, dans le Blésois, recueilli quelques bribes. L'excellent folk-loriste du Lochois,

(1) Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, VI, p. 488.
(2) Etoffe de laine assez grossière, surtout employée aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et dont on a longtemps fait les manteaux de pluie.
(3) Sologne. — Communiquée par M. Bouillet.

Digitized by Google

Jacques Rougé, en a glané, à Ligueil (Indre-et-Loire), une version complète. Il a bien voulu m'autoriser à la reproduire ici. Je ne saurais trop le remercier : la chanson est charmante et ce serait grand dommage de ne point joindre ce texte au romancéro de l'Orléanais et du Blésois.

La jeune fille fardée.

C'est au rival (1), un petit bourg
Où y a des filles tout à l'entour.
Des jeunes filles y en a une
Qui veut, qui veut, par-dessus tout
Etre plus belle que les autres
Mais pas du tout.

Elle s'en va chez le parfumeur :
— Monsieur, donnez-moi du fard ?
— Je vous en donnerai un once
Pour deux, pour deux écus.
— Donnez z'en moi un demi-once
Pour un écu.

— Quand vous serez pour vous farder
Prenez bien garde de vous mirer,
Vous soufflerez votre chandelle
Barbou, barbou, barbouillez-vous
Et vous serez mille fois plus belle
Que le jour.

Le lendemain, de grand matin,
La belle se mit en chemin.
Elle avait mis sa robe blanche,
Son beau, son beau, son beau bonnet.
La voilà partie en chemin
Sans se mirer.

Voilà la belle en cheminant
Qui rencontre sa maman.
— Où allez-vous, ma belle fille
Si bar, si bar, si barbouillée ?
Vous avez la figure plus noire
Que la ch'minée.

(1) **Au rival**, c'est-à-dire de l'autre côté de la rivière, sur l'autre rive.

Digitized by Google

Elle s'en va chez l'parfumeur.
— Quel fard m'avez-vous donné ?
— Je vous ai donné du cirage
Pour vos, pour vos, pour vos souliers,
C'est pour apprendre aux jeunes filles
A se farder (1).

Rien n'est nouveau sous le soleil, ni même sous la rampe de nos théâtriculets. L'auteur des « Bons Gendarmes » connaissait certainement la *Belle au cirage* et s'en est souvenu. Le retour chez l'épicier :

Epicier, tu nous a volé...

rappelle par trop celui de la vierge noire chez le parfumeur pour qu'il y ait seulement là une coïncidence. On prend son bien où on le trouve et la chanson populaire, étant anonyme, a le bon goût de ne jamais réclamer.

(1) Jacques Rougé : *Folk-Lore de la Touraine. — Nouvelle contribution aux Traditions populaires.*
Paris, Emile Lechevalier, 1911, in 8. p. 40-41.
Cette chanson n'est pas particulière à la Touraine et au Poitou, MM. L. Decombe et J. Tiersot, sous le titre du *Fard de la cuisinière* et de la *Servante coquette*, en donnent des versions recueillies en Bretagne (*Op. cit.*, p. 24-25, 26 27) et dans les Alpes (*Op. cit.*, p. 202). M. Hugues Lapaire l'a également recueillie dans le Berry, sous le titre de ; *La servante qui veut se faire aussi belle que la dame* (*Op. cit.*, p. 51-52).

(A suivre.)

Pierre Dufay.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Nominations. — Par décret du Président de la République, en date du 21 janvier 1916, M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des Chartes, a été nommé directeur honoraire et a cessé ses fonctions à dater du 1er février.

— Par décret en date du 31 janvier 1916, M. Maurice Prou, professeur de diplomatique à l'Ecole des Chartes, a été nommé pour cinq ans directeur, en remplacement de M. Paul Meyer.

Classement et déclassement de Monuments historiques. — Par décret du 19 février 1916, le portail du XVe siècle et le pignon qui le surmonte, situé place du Grand-Marché, à Tours (Indre-et-Loire), appartenant à Mme veuve Mauny.

— Par décret du 14 février 1916, à raison des exigences des propriétaires, le décret du 31 mars 1915, classant le château de Chervaux (Deux-Sèvres), appartenant en indivis à Mme Clouzeau et à M. Magnier, est rapporté.

— Par décret du 29 mars 1916, l'église de Sermaize (Marne).

M. André Michel, conservateur aux Musées Nationaux, voulant perpétuer la mémoire de son fils, M. Robert André-Michel, ancien élève de l'Ecole des Chartes, et ancien membre de l'Ecole française de Rome, tombé au champ d'honneur le 13 octobre 1914, à qui ses ouvrages avaient assuré une place éminente parmi nos meilleurs historiens, et en qui les lettres et l'érudition françaises mettaient des espérances plus grandes encore, vient de fonder à l'Ecole des Chartes une bourse annuelle de voyage de 900 francs. Elle permettra à un élève sortant d'étudier les monuments de nos provinces et de faire des recherches dans les archives, bibliothèques et musées des départements et même de l'étranger.

L'acte de donation, passé en l'étude de Me Cottin, au nom de M. et Mme André Michel, Mme veuve Robert André-Michel et Mme veuve Osmond, a été accepté par décret du 17 février 1916.

Nécrologie. — Le comte de Charencey qui a succombé le 12 mars à une congestion pulmonaire, dans son château de Champthierry (Orne), était un des doyens de la philologie.

Digitized by Google

Son premier mémoire, intitulé *Le déluge et les livres bibliques*, est de 1858. Il avait fondé la Société de linguistique, puis la Société philologique, dont il était le président et qui s'était fusionnée avec l'Œuvre de Saint-Jérôme, dont il était également fondateur. Il s'était spécialisé dans l'étude des langues de l'Amérique et de l'archéologie précolombienne. Il y joignait la langue basque, à laquelle il revenait toujours avec une prédilection particulière, et dont il préparait depuis longtemps un dictionnaire étymologique resté inachevé. Il a publié le cartulaire de la Trappe de Soligny et une Histoire du célèbre monastère, en trois volumes, dont le troisième vient de paraître. En dehors de ces deux ouvrages il a surtout produit de courts mémoires dispersés en grand nombre dans le Journal Asiatique, le Muséon (de Louvain), les Actes de la Société philologique, le Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, et de nombreux périodiques français et étrangers, ainsi que dans des volumes de congrès.

Tous ceux qui ont approché ce grand vieillard, souvent silencieux et absorbé dans ses pensées, savent à quel point il était bon et accueillant. Tous les linguistes, tous les missionnaires arrivant à Paris, répondaient à son appel ; il les pressait d'exposer dans les séances intimes de la Société philologique la morphologie des langues sauvages qu'ils avaient trouvées sur leur route ; et s'ils avaient des manuscrits de grammaires, dictionnaires ou catéchismes, l'Œuvre de Saint-Jérôme, c'est-à-dire son président, se chargeait de leur publication. Tel a été le cas pour les vingt mille catéchismes en langue yoruba employés dans les écoles du Congo français.

Le comte Hyacinthe Gouhier de Charencey était maire de Saint-Maurice-lès-Charencey et conseiller général de l'Orne pour le canton de Tourouvre. Il avait succédé dans ce siège à son père et à son grand-père élu en 1800, lors de la création des conseils généraux par la loi du 28 pluviôse an VIII. C'est bien certainement la seule circonscription de France où une famille ait su mériter l'estime et la confiance de la population au point de se voir continuer de père en fils un mandat électif pendant cent seize ans et depuis la création de la fonction. Les comtes Charles-Guillaume et Charles-Léonce de Charencey avaient été députés de l'Orne.

M. Pierret, conservateur honoraire au Louvre, mort à Versailles le 13 janvier 1916, était un des derniers survivants de la seconde génération d'égyptologues, celle qui a fourni les Chabas, de Rougé et Mariette. Confiné dans ses études et ses fonctions administratives, il était ignoré du grand public qui ne lisait pas son étude du rituel funéraire et parcourait avec intérêt les salles du musée sans savoir à quel homme modeste et consciencieux il en

Digitized by Google

était redevable. Lors de la création de l'Ecole du Louvre, en 1884, il fit le cours d'Epigraphie égyptienne.

Le fond de son caractère était la douceur et la bonté; il savait être conciliant et au milieu de l'*irritabile genus* des archéologues orientalistes il a su éviter bien des froissements. Il avait été président de la Bibliothèque populaire de Versailles.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 5 janvier 1916.* — M. Girard, président sortant, lit le discours de fin d'année.

M. Lefèvre-Pontalis, le nouveau président, prend place au bureau.

M. Héron de Villefosse offre, de la part de M. Merlin, un guide du musée Alaoui.

Le commandeur Marco Besso est élu associé correspondant étranger à Rome.

Séance du 12 janvier 1916. — M. le comte Durrieu fait une communication sur les portraits de Jeanne de Boulogne, femme du duc de Berry. Un de ces portraits se rencontre dans une miniature d'un livre d'Heures du duc de Berry, appartenant aujourd'hui au baron Edmond de Rotschild. Le livre a été fait pour le duc de Berry et par ses artistes. Le portrait a donc un caractère d'authenticité et ressemble au fameux dessin d'Holbein, fait d'après la statue de Bourges. Un autre portrait de Jeanne de Boulogne rencontré chez un marchand d'antiquités par le comte Durrieu, est un faux.

M. Bapst et M. Marquet de Vasselot présentent quelques observations sur les miniatures fausses.

M. Prinet donne quelques renseignements sur les armoiries de la femme du duc de Berry qui se rencontrent sur le prie-Dieu d'une statue de Jeanne de Boulogne signalé par M. le comte de Loisne. Il ne les croit pas authentiques. M. de Loisne pense que ces armoiries ont été refaites.

M. Martroye cherche le sens exact du mot *superstitio* dans les constitutions impériales.

Depuis l'époque classique jusqu'au VII^e^ siècle le mot *superstitio* désigne la superstition. Ce mot ne désigne jamais les religions étrangères par rapport à la religion de l'Etat. Une religion étrangère, même prohibée n'est pas appelée *superstitio* mais *religio*.

M. Monceaux est d'un avis différent. Dans le code Théodosien *superstitio* désigne des sectes étrangères à l'église catholique.

M. Chénon croit qu'il y a eu une évolution du mot qui a fini par désigner las sectes *dissidentes*.

Séance du 19 janvier 1916. — M. Omont signale une cession faite à la Bibliothèque Nationale de documents concernant la

Digitized by Google

Lorraine. On y trouve des lettres des rois de France et diverses pièces du plus vif intérêt. Une charte du XII^e siècle est le plus ancien document connu émanant d'un évêque de Metz.

M. Héron de Villefosse lit une note au nom de M. Formigé. Il s'agit de sépultures découvertes à Bouillé-Courdault (Vendée). Les objets trouvés permettent de placer ces sépultures au commencement du IV^e siècle ; quelques-uns de ces objets sont chrétiens.

M. Martroye continue sa communication au sujet du sens du mot *superstitio*. Il apporte quelques exemples nouveaux à l'appui de sa thèse. Dans la langue antérieure à la langue classique *superstitiosus* veut dire sorcier. Le mot *superstitiosus* désigne celui qui s'élève par l'inspiration au-dessus des règles de la science augurale. C'est à l'époque classique que le mot *superstitio* aurait pris le sens de superstition. Le mot dans la langue juridique n'a jamais signifié une religion étrangère.

Etant données les idées religieuses des anciens, une religion étrangère ne pouvait être appelée *superstitio*.

M. Pallu de Lessert indique que dans les textes de droit *superstitiosus* signifie : superflu, inutile, exagéré. Appliqué aux choses religieuses le mot *superstitio* signifie une piété exagérée, et bientôt s'applique à la sorcellerie.

Le mot *superstitio* désignant les superstitions indigènes s'est appliqué tout naturellement aux superstitions étrangères.

M. Cagnat approuve cette interprétation.

MM. Martroye, Toutain et Monceaux présentent quelques observations.

Séance du 26 janvier 1916. — M. Toutain signale deux monuments récemment découverts à Alésia. L'un représente un *Satyre au repos*, l'autre l'*Hermès d'Hercule*. L'animal qui se trouve près des pieds du Satyre n'est pas une panthère, comme d'ordinaire, mais une laie. L'Hermès d'Hercule est drapé dans une peau qui se termine non par une tête de lion, mais par une tête de taureau. M. Toutain pense que nous sommes en présence d'œuvres gréco-romaines modifiées par les gallo-romains. Ces divinités gréco-romaines avec des attributs nouveaux et singuliers sont fréquentes dans le panthéon gaulois. La Diane, par exemple, chevauche un sanglier. Hermès tient un serpent cornu. Les deux monuments d'Alésia nous montrent des substitutions analogues. Le sanglier et le taureau étaient des animaux sacrés dans la Gaule de l'Est.

M. Babelon observe que les divinités gréco-romaines se modifient d'une manière analogue en Egypte. MM. Pallu de Lessert et Toutain échangent quelques observations.

M. Chenon annonce à la Société que M. l'abbé Lescure, second

Digitized by Google

vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, vient de découvrir dans le dallage de la nef de cette église une inscription qui semble inédite et qui concerne un des Pluyette. Il y a eu deux Pluyette, Jean et Nicolas. Jean fut principal du collège des Bons-Enfants-Saint-Victor au xv^e^ siècle. La date de 1504 prouve qu'il s'agit non de Jean, mais de Nicolas.

M. le comte Durrieu à propos de la miniature dont il a parlé déjà, qui montre Notre-Dame de Paris, revient sur les représentations de Notre-Dame dans les miniatures. Il cite celle de Fouquet (Heures d'Etienne Chevalier) où figure le chevet. Dans deux miniatures des *Grandes Chroniques*, il y a des vues de Notre-Dame. On n'en trouve nulle part de l'intérieur. Dans les *Grandes Chroniques*, on trouve, en revanche, une vue intérieure de la Sainte-Chapelle. Dans une miniature d'un Froissart du Musée Britannique, représentant l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris, figurent aussi Notre-Dame et la Sainte-Chapelle.

M. Henry Martin signale une vue de l'intérieur de Notre-Dame. La miniature se trouve à l'Arsenal, dans le Missel des Evêques de Paris (commencement du xv^e^ siècle); un évêque officie dans une des chapelles de Notre-Dame.

Séance du 2 février 1916. — M. le comte de Loisne signale le portrait du poète artésien Nicaise Ladam, sur un triptyque du Musée de Douai. Il est agenouillé auprès de son fils ; derrière lui se tient son patron saint Nicaise. Le triptyque se trouvait dans l'église Saint-Jean d'Arras, détruite en 1792. Une inscription en vers donne en abrégé la vie du personnage, né à Béthune en 1475. Ladam était héraut d'armes de Maximilien et de Charles-Quint, il mourut à Arras en 1547, à 82 ans. Il est surtout connu par une chronique rimée dont plusieurs manuscrits se trouvent à la Bibliothèque d'Arras. Cette chronique est un panégyrique de Charles-Quint.

Le portrait est une œuvre remarquable du premier tiers du xvi^e^ siècle. M. de Loisne l'attribue à Jean Bellegambe, qui a séjourné à Arras de 1530 à 1534.

M. Enlart annonce que deux nouvelles travées de la cathédrale de Soissons viennent de s'écrouler. Il ne subsiste plus que la moitié de la nef.

M. Prinet présente quelques textes qui démontrent qu'en français du moyen-âge le nom *Auxois* ou *Aussois* désignait bien, comme on l'admet généralement, l'Alsace et non, comme on l'a récemment prétendu, le pays d'*Ajoie* ou *Elsgau*.

Séance du 9 février 1916. — M. Omont annonce une découverte faite à Lyon. Dans une chapelle de la cathédrale, sous la toiture, on a trouvé quatre grandes caisses contenant les archives du Chapitre de Lyon. Un diplôme remonte à 861, il est de Charles,

Digitized by Google

roi de Provence. On a retrouvé également le grand cartulaire de la métropole de Lyon.

C'est au moment de la Révolution que ces documents ont été cachés. Ils sont maintenant aux Archives départementales.

M. Mirot étudie l'histoire de l'hôtel royal Saint-Paul. Il signale les immeubles achetés par Charles V. Un plan du XVIII^e^ siècle fait connaître les différents hôtels et lotissements qui au XIV^e^ siècle ont formé l'hôtel Saint-Paul. Il fut abandonné à l'époque de Charles VII qui en commença le démembrement. Sous François I^er^ et Henri II, la plus grande partie de l'hôtel fut divisée en emplacements à bâtir et vendue. M. Mirot indique les limites exactes de l'hôtel.

M. le comte Durrieu communique le texte d'une curieuse prière, attribué à Saint Léon « pape Romme », qu'il a trouvée dans un livre d'heures de la fin du XV^e^ siècle, à l'usage de Bourges. En dépit de sa haute attribution, cette prière qui est donnée dans le manuscrit, comme étant d'une efficacité suprême, présente, par l'étrangeté de sa rédaction, l'apparence d'une pratique de pure superstition. Ce sont des prières à dire au moment d'un duel judiciaire pour écarter le diable, pour ne pas mourir de mort subite, pour écarter la tempête en plein mer, pour guérir de la fièvre, etc.

M. Enlart rappelle que le pape Léon était considéré comme un auteur magique. On le donnait comme l'auteur de l'*Enchiridion Leonis, papæ*.

Mgr Batiffol fait remarquer que la prière cabalistique du missel de Bourges rappelle certaines prières gnostiques.

Séance du 16 février 1916. — M. Henry Martin ajoute quelques observations à la communication du comte Durrieu. Il fait remarquer que l'Enchiridion du pape Léon a été édité jusqu'au XIX^e^ siècle. Les traités de magie étaient attribués à des hommes illustres comme Albert-le-Grand *(le grand Albert)*. On imagina que l'Enchiridion avait été envoyé par le pape Léon à Charlemagne. Ce pape Léon est donc le pape Léon III. On rencontre souvent au moyen-âge et plus tard encore des mots incompréhensibles gravés sur des épées ou sur des œuvres d'art. Ce sont souvent des formules magiques les mots : *Ibel*, *Ebel*, *Abel*, qui se trouvent plusieurs fois sur des épées, viennent de l'Enchiridion.

MM. Prou et Dimier présentent quelques observations. M. Butin signale un article de M. Wegels, directeur du Musée de Berne, sur les inscriptions magiques des épées.

M. Henri Clouzot fait hommage à la Bibliothèque de la Société d'une série de brochures du P. de la Croix qui sont devenues introuvables. Ces brochures condamnées par les supérieurs du P. de la Croix ont été mises au pilon.

Digitized by Google

Le P. de la Croix voyait dans des bas-reliefs de Saint-Florent, qu'on considérait comme chrétiens, des déesses-mères.

Mgr Batiffol examine l'opinion qui veut que la fête de la Chandeleur remplace la fête des Lupercales. Elle remonte au vénérable Bède et ne résiste pas à l'examen. La fête de la Purification a été introduite à Rome au VII^e^ siècle. Elle est en même temps que les autres fêtes de la Vierge, d'origine byzantine. La procession n'a été instituée qu'à l'extrême fin du VII^e^ siècle par le pape Sergius (687-701). A cette date la fête païenne des Lupercales n'existait plus depuis 200 ans. Les Lupercales ont survécu un siècle seulement au triomphe du christianisme, comme le prouve un traité du pape Gélase, qui les a supprimées. Les Lupercales, d'ailleurs, n'avaient survécu qu'expurgées. Il faut ajouter que les Lupercales se célébraient le 15 février, tandis que la fête de la Chandeleur se célèbre le 2.

Le 2 février le pape suivait la procession à pied et nu-pieds. *L'ordo Romanus* nous donne une description de la procession. On partait de l'église Saint-Adrien au Forum ; le pape et les diacres se revêtaient de vêtements noirs, on distribuait des cierges aux assistants et l'on se rendait de Saint-Adrien à Sainte-Marie-Majeure. L'originalité de cette procession est que tout le monde y portait un cierge, la procession semblait accompagner au Temple la Vierge portant l'Enfant ; le pape était vêtu de noir parce qu'il représentait la Vierge avant sa purification. A Sainte-Marie-Majeure, le pape revêtait des vêtements blancs. Cette procession n'est donc pas une lustration comme les Lupercales, c'est une mise en scène de l'évangile du jour.

Séance du 23 février 1916. — M. Toutain revient sur la communication de Mgr Batiffol. Il pense que sa thèse est trop absolue.

Il est difficile d'admettre que la fête des Lupercales ait été supprimée à la fin du V^e^ siècle. Le pape Gélase ne semble pas avoir réussi à la faire disparaître. C'est ce qui résulte de son texte même. En second lieu, les deux cérémonies se ressemblent à quelques égards. Les Lupercales avaient été instituées pour mettre fin à une épidémie de stérilité chez les femmes. Plus tard les Romaines désirent être frappées par les Luperques pour avoir une heureuse délivrance. On trouve aussi chez quelques auteurs, l'idée de la purification féminine liée à celle des Lupercales. Le temple de Junon Lucine se trouvait dans la même région que l'église Sainte-Marie-Majeure où se rendait la procession de la fête de la Purification.

Il y a donc des analogies entre la cérémonie païenne et la cérémonie chrétienne, ce n'est d'ailleurs pas un fait isolé. Souvent les chrétiens christianisent des rites païens. Des textes de Saloien, de Grégoire de Tours, de saint Grégoire le Grand le prouvent.

Digitized by Google

Mgr Batiffol répond à ces arguments. Il n'y a pas continuité de temps entre les deux cérémonies, car il n'est nullement prouvé que la fête des Lupercales ait survécu à la proscription du pape Gélase. Il n'y a pas non plus continuité de rite. La fête de la Purification n'est pas romaine, elle est byzantine et elle est arrivée à Rome toute faite ; enfin il n'y a pas continuité d'idées ; dans la fête chrétienne, il n'y a qu'une commémoration d'un usage juif ; enfin la procession de la Purification ne suivait pas la *via Sacra*, comme le cortège des Lupercales.

M. Fournier remarque que la fête de la Purification ne pouvait se placer que quarante jours après le 25 décembre, c'est-à-dire le 2 février. Il n'y a donc aucune conséquence à tirer du fait que la Purification tombe en février. MM. Monceaux et Babelon présentent quelques observations.

M. Chénon recherche la date d'apparition du titre *archiepiscopus* dans les textes francs ; il est inusité avant 742 ; de 742 à 780 environ il ne s'est appliqué qu'à six personnages connus, il commence à être employé après 780 pour désigner les évêques métropolitains et devient d'un usage courant à partir de l'an 800.

Séance du 1er mars 1916. — M. le baron de Barante est élu associé correspondant national.

M. le comte Durrieu, à propos des prières curieuses qui se rencontrent parfois dans les livres d'heures des XIVe, XVe et XVIe siècles et dont il a donné des exemples dans une précédente séance, entretient la Société d'une paraphrase en français du psaume XXVI : *Illuminatio mea Dominus*. Cette paraphrase a été composée au début de l'année 1516, à l'instigation de Louise de Savoie, mère de François Ier, peu de temps après que ce monarque fut rentré en France revenant de la campagne de Lombardie, au cours de laquelle il avait remporté, le 14 septembre 1515, la victoire de Marignan. Elle a pour objet d'appliquer successivement chacun des vingt versets de ce psaume à un acte déjà fait par le roi, principalement durant la bataille de Marignan, ou à une action qu'il pourrait encore avoir l'occasion d'exécuter dans l'avenir, les versets traduits en français étant généralement mis dans la bouche de François Ier lui-même, comme autant de courtes oraisons.

M. de Loisne rectifie le nom de Carleul, que donnent les communiqués du ministère de la Guerre à un écart de la commune de Souchet où eurent lieu de sanglants combats. Sa véritable dénomination est le Carieul, d'après les formes originales du XIIIe siècle, la carte de Cassini et l'étymologie du vocable.

Séance du 8 mars 1916. — M. de Mély revient sur la question de Notre-Dame-de-Lorette. Mgr Faloci Pulignani a soutenu qu'une fresque de Gubbio représente, d'une façon authentique, le trans-

Digitized by Google

port de la Santa Casa. On voit la Madone invitant les Anges à emporter la maison. La mer, détail singulier, apparaît rouge. Des ossements rappellent les crimes commis autour de la Sainte Maison. Cette interprétation de Mgr Faloci Pulignani n'a pas été acceptée par tous, il voit dans la fresque de Gubbio, une scène de l'Apocalypse, qui semble avoir de l'analogie avec l'Apocalyse de l'Escurial. M. le comte Durrieu présente quelques observations.

M. Prinet étudie les armoiries du siège épiscopal d'Autun ; les sceaux épiscopaux montrent d'un côté les armes de l'évêché, de l'autre les armes de l'évêque ; les armes de l'évêché sont une crosse en pal et une épée sur un écu.

M. Dieudonné fait une communication sur le mot *Turonus* qui figure sur quelques monnaies royales françaises comme équivalent anormal du français *Tournois*.

Séance du 15 mars 1916. — M. Henry Martin communique un manuscrit de « Instruction d'un jeune prince, » exécuté pour Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et dont l'illustration avait été attribuée à un peintre connu, nommé Jean Hennecart. Il montre que d'après la quittance de Jean Hennecart, relative à l'enluminure de ce manuscrit, il semble que le manuscrit devait contenir deux miniatures seulement, il en renferme trois. Mais la contradiction n'est qu'apparente et résulte d'une simple omission de Jean Hennecart dans la rédaction de sa quittance. Il suffit de faire l'addition des chiffres indiqués par Jean Hennecart pour rendre évidente l'existence de cette omission. M. Henry Martin conclut que les trois miniatures dont il s'agit, doivent être considérées, sans hésitation, comme une œuvre de Jean Hennecart et qu'elles ont été exécutées vraisemblablement en 1468. Cet artiste qui paraît avoir été le peintre préféré de Charles le Téméraire est assez connu, pour qu'on ait songé à lui attribuer le retable de Saint-Bertin, mais sans qu'on ait eu jusqu'à présent à juger son talent sur une œuvre certaine.

M. le comte Durrieu présente quelques observations.

M. Omont communique le testament d'un gentilhomme picard en faveur de l'abbaye de Vauclaire et d'un grand nombre d'autres églises de la région de Soissons et de Reims.

Séance du 22 mars 1916. — Le Président annonce la mort de quatre associés correspondants : MM. Jules d'Arbaumont, René Brulard, Ernest Thélier et le comte de Charencey.

M. Henry Martin commente une série de photographies de miniatures du xv[e] siècle se rapportant aux guerres d'autrefois. Ces miniatures montrent la convocation des grands vassaux, le rassemblement des cavaliers et divers combats ; certaines miniatures permettent de suivre l'évolution de l'armure ; d'autres font

Digitized by Google

comprendre comment les armées se ravitaillaient, comment les blessés étaient soignés, et dans d'autres miniatures on peut étudier la forme des canons et du trait à poudre, ancêtre du fusil, des clefs.

M. Demaison présente quelques remarques nouvelles, au sujet des statues du portail gauche de la cathédrale de Reims, qu'on considère d'ordinaire comme représentant des saints de Reims. On y reconnaît d'habitude saint Nicaise, saint Rémi, saint Thierry, saint Florent, saint Jocond, sainte Eutropie.

Suivant M. Demaison, le saint Nicaise serait un saint Denis, parce qu'il ne porte que la partie haute de son crâne. A Notre-Dame de Paris, en effet, on prétendait posséder le haut du crâne de saint Denis. Un document du moyen-âge peut faire croire que saint Denis a été représenté assez souvent, portant le haut de son crâne. Le sceau de Saint-Denis de Reims montre le saint portant, non pas sa tête, mais le haut de son crâne, c'est une figure qui ressemble tout à fait à celle de la cathédrale. Les autres statues de Reims seraient peut-être saint Etienne, sainte Balsamie, sainte Hélène.

Séance du 29 mars 1916. — M. Prinet présente un argument en faveur de la thèse soutenue par M. Demaison dans la dernière séance. Il montre deux sceaux du XIII^e^ siècle de l'abbaye de Saint-Denis de Montmartre. On y voit saint Denis portant, non pas sa tête, mais le haut de son crâne. A la Bibliothèque de l'Arsenal, une miniature montre également saint Denis portant la calotte de son crâne.

M. le comte Delaborde rappelle qu'il y avait à Notre-Dame de Paris une relique venant de Saint-Etienne-des-Grès, qui était le haut du crâne de saint Denis, c'est pour cela qu'au portail de Notre-Dame de Paris, saint Denis portait seulement le haut du crâne.

M. Deshoulières lit une note sur la date de construction de l'église de Neuvy-Saint-Sépulcre, dans l'Indre. Certaines chroniques placent cette construction au milieu du XI^e^ siècle. La nef, en effet, paraît avoir des parties du XI^e^ siècle, mais le rez-de-chaussée de la rotonde semble plutôt du XII^e^ le premier étage de la rotonde est plus récent que le rez-de-chaussée (1125 environ).

En 1046, date que l'on assigne à l'église de Neuvy, élevée dit-on sur le modèle du Saint-Sépulcre, le Saint-Sépulcre de Jérusalem, détruit au XI^e^ siècle n'avait pas encore été reconstruit (1049). Il est probable que la nef a été commencée au XI^e^ siècle, mais que la rotonde n'a été faite qu'au commencement du XII^e^ siècle. Les chroniques qui datent la rotonde du XI^e^ siècle, ne sont que du XIII^e^ siècle.

M. Chénon et M. Prou présentent quelques observations.

Digitized by Google

M. Prou entretient la Société d'un compte de la Maison de l'Aumône de Saint-Pierre de Rome (1285-1286) ; le compte est de Maître Albert de Parme, aumônier ; la singularité de cet acte est que la somme réservée aux pauvres est très minime ; mais il est probable qu'un autre compte existait. Ce compte permet de fixer la valeur de certaines monnaies ; les aumônes étaient faites en argent, rarement en or, on offrait parfois, semble-t-il, des anneaux de mariage ; on y trouve d'intéressants détails sur la nourriture des pauvres et sur le jardin qui occupait l'emplacement de plusieurs bâtiments du Vatican.

Société française de Numismatique. — *Séance du 8 janvier 1916.* — Présidence du colonel Allotte de la Fuye, président.

Le président dépose sur le bureau divers ouvrages de numismatique donnés par le Dr Chaslin.

M. Bordeaux présente un jeton du XVIIe siècle d'Artus Prunier, receveur de Dauphiné ; un spécimen de la nouvelle monnaie de fer allemande, c'est une pièce de 5 pfening du type ancien en fer zingué et une pièce de nécessité de Gand, sur flan carré, composée d'une âme d'aluminium entre deux feuilles de laiton et de cuivre rouge.

M. Helbecque envoie le détail des émissions faites à Gand.

M. Béranger signale d'après M. Marx, conservateur du musée lorrain, la découverte d'un petit trésor de monnaies lorraines et françaises du XVIIe siècle, par des soldats qui creusaient des tranchées dans la forêt de Champeaux, près de Nancy. Il présente aussi les plaquettes commémoratives du millénaire normand.

M. Dieudonné présente une obole de Charles le Chauve, frappée à Beaugenci.

Le comte de Castellane communique divers textes mentionnant des monnaies.

Séance du 5 février 1916. — Présidence du colonel Allotte de la Fuye.

Le comte de Castellane présente un écu d'or de François Ier, frappé à Gênes, probablement par le maître de la monnaie de Lyon envoyé en mission en Italie.

M. Bordeaux présente, au nom de Dandèl, un teston d'argent imité des monnaies des ducs de Lorraine, émis par Geneviève d'Urfé, comme dame de Fenestrange, pendant l'occupation du duché par la France.

Le Dr Bailhache communique un quart d'écu frappé à Chalon, par le maître Charles Bourdier.

M. Béranger lit une note sur le cardinal Charles d'Amboise, archevêque de Rouen, à l'occasion d'un inventaire qu'il fit dresser le 20 septembre 1508, et qui mentionne 12 grandes médailles d'or,

Digitized by Google

aux armes de Monseigneur et d'Avignon, du poids de 8 marcs ou 192 grammes par médaille.

Assemblée générale annuelle du 4 mars 1916. — Présidence du colonel Allotte de la Fuye.

Le trésorier lit son rapport qui est approuvé.

Sont élus : Président : M. Dieudonné ; Vice-Président : M. le comte de Castellane ; Secrétaire : M. de Villenoisy ; Trésorier : M. Bouclier ; Conseillers : Colonel Allotte de la Fuye et Blanchet.

M. Théry donne des détails sur les monnaies de Louis XIV, de l'atelier de Lille.

M. Bordeaux signale qu'en 1915 et 1916, la Monnaie de Paris a frappé de nombreuses pièces de 5 et 10 centimes, sur flans envoyés des Monnaies de Madrid, Utrecht et Berne. Elles sont caractérisées par une étoile placée près du différent du flambeau qui suit au revers le mot FRATERNITÉ.

M. Théry signale dans la trouvaille de Rouen la présence d'un noble d'Henri VI, forgé à l'atelier de Calais.

M. Lehardelais montre une pièce de Charles X, cardinal de Bourbon, datée de 1596, sortie de l'atelier de Nantes, qui témoigne de la continuité de la frappe.

M. Bordeaux présente une pièce allemande nouvelle de 10 pfening en fer recouvert d'une mince couche de zinc. Elle est au type ancien.

M. Béranger communique des documents relatifs à la fabrication des monnaies en métal de cloche sous la Révolution.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

Digitized by Google

23e Année. N° 2 Avril-Septembre 1916.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Fondée par FERNAND BOURNON et F. MAZEROLLE

Dirigée par Ed. MAREUSE et F. de VILLENOISY

SOMMAIRE :

VILLENOISY : Le Journal de Voyage en France et en Allemagne d'un Musicien anglais, p. 81. — Louis CAILLET : Lettre de Louis XIII nommant le capitaine de La Valette au commandement d'une compagnie (23 avril 1642), p. 98 ; Lettre de Louis XIV au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, au sujet de la prise de Landau par le maréchal de Tallard (Versailles, 26 novembre 1703), p. 101. — — Comte DE SAINT-POL : Extraits de la correspondance d'une Famille noble de province pendant le XVIIIe siècle *(suite)*, p. 107. — Lucien GILLET : Nomenclature des Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris et qui ont été exposés depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours, dressée d'après les Livrets officiels *(suite)*, p. 141. — PITON : Guillaume de Saint-Marcel, p. 159. — Henri CORDIER, *de l'Institut* : Gaston Maspero, p. 179. — Chronique, p. 187.

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE E. CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1916

Digitized by Google

Digitized by Google

LE JOURNAL DE VOYAGE

EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

D'UN MUSICIEN ANGLAIS

Il y a toujours intérêt à recueillir les témoignages des voyageurs qui ont visité notre pays à la veille de ses grandes transformations. Lorsqu'ils savaient voir et s'efforçaient de comprendre, leur récit présente parfois un tableau pittoresque de la vie courante dans l'ancienne France.

Tel a été le cas pour Charles Burney. Il était né à Shrewbury en 1726 et fut organiste de l'église Saint-Denis dans Fenchurch street en 1741. Il composa vers cette époque plusieurs opéras comiques. Il obtint ensuite l'orgue de Liun, dans le Norfolkshire et y demeura neuf ans pendant lesquels il commença à rédiger une histoire de la musique dont les quatre volumes parurent de 1776 à 1789. Il fut alors rappelé à Londres par son protecteur le duc d'York et y publia des concerto. Il fit deux voyages sur le continent pour étudier sur place tout ce qui se rapporte à la musique, visitant les églises, les théâtres, les concerts, se liant avec tous les musiciens professionnels ou amateurs, dépouillant les bibliothèques, et décrivant tous les orgues qu'il rencontrait. En 1770 il explora la France, où il était déjà venu deux fois, et l'Italie; en 1773, l'Allemagne et les Pays-Bas. Il publia de suite son journal de voyage. Il en a été fait une traduction française par Brack qui parut à Gênes en 1809 et 1810. Burney est mort à Londres en 1814.

Pour lui il n'y a de vraie musique que la musique italienne, et tout ce qu'il entend lui paraît bon ou mauvais suivant qu'on s'en rapproche ou que l'on s'en éloigne, mais il distingue avec une grande justesse la musique elle-même qu'il

Digitized by Google

condamne souvent et la science de l'exécutant ainsi que ses ressources physiques qu'il aime à louer. Il s'intéresse à tout ce qu'il voit, le décrit de façon attachante, se fait lire avec plaisir, mais peut-être accorde-t-il trop facilement du génie à tous ceux qui lui ont procuré une jouissance artistique.

Burney débarque à Lille au commencement de juin 1770 et recherche de suite comment on exécute dans les cathédrales et collégiales le chant grégorien. Il remarque que le plus souvent les chantres ne sont pas accompagnés par l'orgue qui n'intervient que dans les circonstances solennelles; c'est le serpent qui seul donne le ton, et fait la basse quand on chante en parties. Il est le plus souvent mal joué, mais est susceptible de donner de très bons effets.

D'après les traditions anglicanes, lors de la réforme, les chants liturgiques catholiques auraient été remplacés par des compositions de Tallis. Burney s'aperçoit dès son arrivée en France qu'il n'en est rien et que les protestants n'ont fait qu'appliquer des paroles nouvelles sur l'antique musique de l'Eglise catholique.

Suivant son habitude il commence par visiter les églises, se mettre en rapport avec l'organiste, et faire un examen approfondi de l'orgue. « Celui de Saint-Pierre de Lille, joué « par M. Devillers, est double, et très large, avec quatre cla- « viers, soixante quatre touches, sur un front vaste composé « de treize colonnes de tuyaux. Il a été fait il y a soixante « ans (ce qui nous reporte à 1710). La caisse est bien sculptée, « bien ornée ; les tuyaux extérieurs sont d'un blanc naturel « de métal, ainsi que tous les orgues de ce pays, tandis qu'en « Angleterre on est forcé de les dorer pour les empêcher de « se noircir. J'ai remarqué qu'en France on fait peu d'usage « de l'orgue, même les jours où on s'en sert le plus ; le ser- « pent soutient les voix dans leur haut ton et leur sert en « quelque sorte d'appui. »

Cet instrument, nouveau pour lui, le frappe beaucoup, et au début il le confondait parfois avec l'orgue, auquel il le préfère, en certaines circonstances, quand il est judicieusement utilisé.

Malgré le jubilé il ne trouve rien de marquant dans les offices auxquels il assiste. Il se rattrape sur la musique militaire. La garnison de Lille, qui est habituellement de 10.000 hommes, n'est en ce moment que de 2.000. Il gémit en son-

Digitized by Google

geant à tant de bras enlevés à l'agriculture et à l'industrie. La musique militaire a fait beaucoup de progrès depuis son précédent voyage ; musique et musiciens, tout est allemand. Il remarque l'emploi des cymbales.

Au théâtre il entend l'*Ecole des maris*, de Molière, et l'*Amitié à l'épreuve*, opéra tiré par Fouart d'un conte de Marmontel, musique de Gretry. Il trouve les deux pièces très bien jouées, les chanteurs ont de la voix, mais il critique sévèrement leur méthode.

Il remarque que le peuple, assidu aux offices religieux, est fortement influencé par le plain-chant, même dans les chansons profanes.

Les Français, en musique, manquent d'idées neuves, ils chantent mal et de façon trop criarde, mais ne peuvent être égalés pour la netteté, la précision et le brillant de l'exécution. La musique militaire est meilleure en elle-même, mais en progrès aussi quant à l'exécution. Il en est du reste ainsi pour tout ce qui concerne l'armée.

Dans un grand esprit de justice Burney, sachant qu'il trouvera mieux en Italie, tient à faire son enquête sur la France à l'aller pour mieux apprécier ce qui mérite de l'être.

Il arrive ensuite à Paris le 12 juin.

« Après avoir passé la plus grande partie de la première « journée à chercher des livres j'allai le soir au *boulevard*, « ne voyant pas de plus agréable amusement à la Comédie « ou à l'Opéra. Le boulevard est un lieu de divertissement « public situé hors des portes de Paris. Il est percé d'allées « bien plantées, au milieu desquelles est un chemin large « pour les voitures. Il y a sur les côtés des cafés, des char- « latans et des spectacles de toute espèce. Tous les soirs, « pendant l'été, les promenades y sont remplies de beau « monde et le chemin du milieu de riches équipages. J'y vis « le nouveau Vauxhall, ainsi qu'on le nomme, mais il ne « ressemble pas plus au nôtre que le palais de l'empereur de « la Chine. Il ne ressemble pas davantage à notre Ranelagh, « quoi qu'à l'entrée il y ait une petite rotonde avec des petites « galeries à l'entour, bien éclairées et bien décorées. Près de « là est une salle carrée, en plein air, où l'on danse lorsqu'il « fait chaud. Elle est illuminée, et a des galeries qui mènent « à un autre appartement aussi carré, mais plus large, ayant « deux rangs de colonnes corinthiennes, ornées de festons et

Digitized by Google

« bien illuminées. C'est une salle fort élégante où on danse « des menuets, des allemandes et des contredanses quand « le temps est froid ; c'était alors le cas ; il était même fort « piquant. Malgré celà il y avait une foule de gens bien mis. « Pour le nom même du lieu il était naturel de chercher un « jardin, mais il n'y en avait pas. Dans les cafés du boule- « vard, qui sont très fréquentés, on chante et on fait de la « musique dans le genre de celle du passage du Sadlers Wells « à Londres, mais encore plus détestable. Les femmes, après « avoir chanté, font le tour de la salle avec une assiette pour « recueillir le fruit de leur peine ».

Il travaille avec succès à la bibliothèque du Collège des Quatre Nations, bibliothèque Mazarine, et assiste le soir à un four noir au théâtre italien où on jouait deux opéras. Il n'aurait jamais cru un auditoire français capable de siffler avec autant d'ardeur ; sauf le jet des petits bancs qui manquait, on se serait cru en Angleterre.

Le jeudi 14 était la Fête-Dieu. Burney put voir les processions et assister à la grand'messe à Notre-Dame où il eut la plus grande peine à entrer. « On ne permet aux voitures de « sortir qu'après que les processions dont la ville abonde « sont finies. Les rues par lesquelles elles doivent passer « sont tendues de tapisseries, ou à défaut de rideaux de lit ou « de vieux jupons. J'ai remarqué que les gens comme il faut « quittent la ville ces jours là pour éviter l'embarras d'aller « à la messe ou l'ennui de rester chez soi. Chaque fois que le « Saint-Sacrement s'arrête, ce qui arrive souvent, les prêtres « chantent un psaume, et tout le peuple s'agenouille au « milieu de la rue, qu'elle soit propre ou non. Je n'hésitai pas « à me conformer à cet usage par crainte de scandaliser ou « de me faire remarquer. Il est vrai que, quand je sortis, je « me promis d'agir comme tout le monde dans les rues et les « églises ». Il s'était fait accompagner à Notre-Dame par un jeune abbé pour avoir toutes les explications utiles. Dans une aussi grande solennité il s'attendait à ce que l'orgue eut un rôle plus considérable. Celui de Notre-Dame est bon, mais quand il donne toute sa puissance l'écho de l'église provoque une confusion insupportable. Les morceaux joués sont dans le goût ancien.

A cinq heures, concert spirituel dans une des salles du Louvre, commençant par un morceau dans le goût du vieil

Digitized by Google

opéra français. « Les Tuileries offrent un des plus beaux « coup d'œil qu'on puisse voir à Paris. L'été, après l'Opéra, « entre 7 et 8 heures du soir, toute la société en parure, com- « posée de tout ce qu'il y a de mieux dans la capitale est « répandue dans la grande allée. *Totis vomit aedibus undam.* « Celà forme une assemblée telle qu'on ne peut en rencontrer « aucune semblable dans aucun autre pays du monde ».

A la Bibliothèque du Roi il constate qu'il pourrait arrêter là son voyage, sans pousser jusqu'en Italie, car la quantité des livres qui traitent de son sujet est presque infinie. Le catalogue des manuscrits occupe quatre in-folio, et ceux relatifs à la musique y sont en nombre respectable. A l'Opéra, nouvellement reconstruit au Palais-Royal, par le duc d'Orléans, il entend *Zaïde*, et il y admire tout ce qui n'est pas la musique, mais en France on n'a fait aucun progrès depuis 40 ans, et même depuis Lulli, et il est manifeste, bien que beaucoup de gens posent pour admirer la musique italienne, que le public n'aime réellement que la musique française.

Le dimanche suivant il va entendre l'orgue à Saint-Roch et faire la connaissance de l'organiste, M. Balbatre, qui est en même temps l'un des quatre organistes, par quartier, de Notre-Dame (1) ; puis c'est le tour de l'orgue et de l'organiste de Saint-Gervais, Couperin. L'instrument, dû à Cliquard, comme celui de Saint-Roch, est presque neuf.

« *Mercredi* 20 *juin.* J'entendis M. Pagin sur le violon chez « Madame de Brillon, à Passy. C'est une des meilleures cla- « vecinistes qui soient en Europe. Cette dame non seulement « joue les morceaux les plus difficiles avec beaucoup de sen- « timent, de goût et de précision, mais elle exécute à vue « avec la plus grande facilité. J'eus le loisir de m'en con- « vaincre en l'entendant exécuter plusieurs morceaux de ma « musique, que j'eus l'honneur de lui présenter. Elle com- « pose aussi, et elle eut la bonté d'exécuter plusieurs de ses « sonates sur le clavecin ou le forte piano accompagnée sur « le violon par M. Pagin. Son talent et ses études ne se sont « pas bornés à la connaissance du clavecin, elle joue de plu- « sieurs instruments et connaît bien le mécanisme et l'esprit « de ceux qui sont le plus en usage. Cela lui parait nécessaire

(1) Ces quatre organistes étaient : Couperin, Balbatre, d'Aquin et Fouquet.

Digitized by Google

« afin de n'être pas dans le cas de composer des choses dont « l'exécution serait impossible et extraordinaire. Elle dessine « fort bien et grave. C'est en un mot une femme des plus « accomplies. Plusieurs compositeurs célèbres d'Allemagne « et d'Italie qui ont séjourné en France lui ont dédié leurs « ouvrages ; de ce nombre sont Schobert et Boccherini ».

Il est présenté à l'abbé Arnaud, de l'Académie des Inscriptions, et à l'abbé Roussier, à Gretry. A la Comédie Française il entend *La surprise d'Amour*, de Marivaux et *Georges Dandin*, qui lui semble une farce remplie d'indécences, comparable à celles de Shackspeare dans ses plus mauvaises productions, mais avec des traits de génie.

Lyon par le voisinage de l'Italie lui faisait espérer de la bonne musique. Il n'en est rien ; à peine trouve-t-il une famille italienne jouant dans un café. La cathédrale Saint-Jean est aussi dépourvue de tableaux et de statues qu'un temple protestant. Les chanoines comtes prébendés, les chanoines et les vingt-quatre enfants de chœur chantent à l'unisson sans orgue et sans livres.

Peu de musique à entendre à Genève ; un vieux compositeur, Fritz vit encore dans les environs ; il va le voir ainsi que Serre, musicien et peintre miniaturiste, puis, avant de gagner l'Italie, il se rend à Ferney, en évitant de se joindre à une caravane qui faisait le pèlerinage avec un libraire comme cornac. Il venait d'apprendre que Voltaire avait reçu avec mauvaise humeur des Anglais qui lui avaient avoué n'avoir d'autre but que de voir un homme aussi extraordinaire. Il risqua le voyage bien que sans lettre d'introduction, mais résolu à voir ce qu'il croyait à tort la maison d'Aristippe et les jardins d'Epicure. Son postillon, beau parleur, le documenta en route. Le domaine de Voltaire était fort étendu, il y faisait construire de petites fermes, et avait élevé du côté de Genève un poteau de justice en témoignage de ses droits seigneuriaux. Une des fermes, ou plutôt des manufactures, était si élégante que Burney la prit pour le château. A gauche, en approchant de la maison on voyait une jolie chapelle avec l'inscription : *Deo erexit Voltaire 1761.* Il n'y eut personne pour lui en révéler l'histoire secrète. En achetant une terre seigneuriale, outre le droit de haute justice, Voltaire avait dû subir des charges féodales, dont une, s'appliquant au chef des encyclopédistes, prenait un caractère de brimade du sort.

Digitized by Google

La chapelle du château tenait lieu d'église paroissiale et le seigneur était tenu d'avoir un chapelain, et de recevoir tous les dimanches et jours fériés dans sa chapelle une bande de paysans traversant la cour et la salissant avec leurs sabots. Il s'affranchit de ce ridicule assujettissement en transportant la chapelle hors de l'enceinte du château et en la faisant servir à sa publicité ; mais il était économe ; il la fit plus petite, pour pouvoir réemployer les poutres, et on travailla sans hâte ; le pays fut privé de la messe pendant deux ans.

Il était permis de visiter ; Burney vit le cabinet de travail où Voltaire venait d'écrire, la bibliothèque restreinte mais bien fournie, avec son portrait en marbre appuyé sur une des fenêtres, un buste fait deux ans plus tôt et une série de portraits. Entre la chapelle et le château une salle de spectacle ne servant plus que de bûcher. Le valet cicerone narrait que son maître travaillait dix heures par jour, sans lunettes, faisant encore des marches d'un mille ou deux lorsqu'il parut allant inspecter ses viviers. « Mon cœur tressaillit à la vue d'un homme aussi extraordinaire. »

En apercevant Burney prêt à monter dans sa chaise Voltaire appela son domestique puis se dirigea vers le visiteur. « Il est difficile, dit Burney, de supposer que la vie puisse « habiter aussi étroitement dans un corps qui n'a que la peau « et les os tel qu'est celui de M. de Voltaire. Il se plaignit à « moi de sa décrépitude et me dit qu'il supposait que j'étais « curieux de me former une idée d'une figure marchant vers « la mort. Ses yeux malgré celà, ainsi que sa contenance « sont encore pleins de feu, et quoi qu'aussi décharné qu'il « l'est il est impossible d'imaginer une expression plus vive. « Il me demanda des nouvelles de l'Angleterre ; remarqua « que les querelles poétiques avaient cédé le pas aux disputes « politiques. *Les querelles d'auteurs*, me dit-il, *sont pour le « bien de la littérature, comme dans un gouvernement libre « les querelles des grands et les clameurs des petits sont « nécessaires à la liberté.* Durant cette conversation nous « approchions des bâtiments qu'il venait de faire construire « près de l'avenue qui conduit au château. Ces bâtiments, « me dit-il en me les montrant, sont les ouvrages les plus « innocents, et peut-être les plus utiles de tous mes travaux. « J'observai qu'il en avait d'autres qui étaient d'une utilité « plus grande et qui seraient beaucoup plus durables que

Digitized by Google

« ceux-là. Il eut la complaisance de me montrer plusieurs « fermes qu'il avait bâties et les plans de quelques projets ; « après quoi je pris congé du vieux poête, dans la crainte de « lui faire perdre son temps, et ne voulant rien dérober au « public de ces moments précieux qui lui restaient de ce « génie si grand et si universel. »

*
* *

C'est par *Turin* que Burney inaugura son pèlerinage musical d'Italie ; on y parle un mélange de français et d'italien, tous deux également corrompus, mais c'est la ville qui a produit Giardini, qui possède le comte Benevento, amateur de grand mérite, et où les deux Bezozzi et Pugnani sont attachés à la chapelle royale ; service commode, car ils jouent seuls quand cela leur convient. Le maître de chapelle est Gasparini. La dévotion du roi et de sa famille se borne à une messe basse avec exécution d'une symphonie.

L'opéra sérieux s'ouvre le 6 janvier pour finir au carême. Il y a un excellent ténor, Ottane, qui peint aussi dans le genre de Claude Lorrain et de Vernet. Sa Majesté Sarde utilise ses deux talents.

Le petit théâtre est occupé en été par une troupe de comédiens « bouffons » et d'octobre à Noël par des comédiens « farceurs ». Les étrangers n'ont accès qu'au parterre, les loges étant louées à l'année, mais ils y sont mieux qu'à Paris et à Londres. L'intermède ne fut pas mauvais, la musique jolie, « quoiqu'ancienne » ; le chant, quelconque pour l'Italie, eut été très bon pour la France mais Burney si sévère pour l'exécution de la musique en France fait aussitôt une observation à notre avantage : si on supprime la musique d'un opéra français, il reste une jolie comédie, au lieu qu'en Italie il ne reste rien de supportable. Il est frappé de l'indifférence du public italien qui ne cesse pas de causer et de faire du bruit pendant toute la représentation.

Une visite aux frères Bezozzi et l'accueil qu'il en reçoit le comblent de joie. Il remarque pour la première fois les musiciens voyageurs qui dans la journée jouent dans la rue ou les hôtels et le soir au théâtre.

Digitized by Google

La musique ne l'occupe pas de façon assez exclusive pour l'empêcher de voir tout ce qui mérite l'attention, aussi se fait-il présenter au père Beccaria, physicien et mathématicien qui fait sur lui une profonde impression. Celui-ci n'avait jamais entendu parler de lettres de change et eut peine à en concevoir le fonctionnement.

Son séjour se termine par une visite à l'Université et à la Bibliothèque royale qui renferme 50.000 volumes et beaucoup de manuscrits.

A *Milan*, ce qui l'occupe le plus est le chant ambrosien, son origine, son exécution, tous les ouvrages qui en traitent. A la bibliothèque Ambrosienne il se heurte à toutes sortes de difficultés lorsqu'il veut en avoir communication ; il n'est pas dans les règles de communiquer le catalogue des manuscrits, mais quelques jours plus tard il y retourne avec un dominicain, le père Moiana, puis enfin avec l'abbé Bonelli, et cette fois toutes les armoires s'ouvrent sans difficultés ; il peut voir les manuscrits les plus anciens, les autographes de Pétrarque et de Léonard de Vinci, des papyrus.

Il est présenté au père jésuite Boscowich dont il admire l'observatoire astronomique et tous les instruments d'optique dont l'invention l'avait rendu célèbre. A Paris le parlement lui avait fait interdire, parce que jésuite, l'entrée de l'Académie des sciences dont il était membre.

Les messes en musique sont nombreuses et dirigées habituellement par le compositeur lui-même. Partout Burney va d'église en église pour les entendre. et bien des catholiques ont assisté à moins d'offices que ce protestant admirateur respectueux de l'art religieux. Il en entend deux le même jour, la première de Monza à Sainte-Marie Secrète, la seconde de J.-B. San Martini à l'église des Carmes. San Martini a composé un nombre de messes presque infini et est maître de chapelle de la moitié des églises de Milan.

Ses préférences sont cependant pour les religieuses du couvent de Sainte-Marie-Madeleine ; il ne se lasse pas de les entendre chanter et y retourne toutes les fois qu'il le peut. Il y avait surtout un motet de Martini « qui était vraiment « divin, et qui fut divinement chanté par une des sœurs. Ce « fut le meilleur morceau de chant, à tous égards, que j'eusse « encore entendu depuis mon arrivée en Italie où il y en a « tant qu'on est vite rassasié. »

Digitized by Google

A l'Opéra, il trouve une vive agitation ; le premier ténor étant malade, le bariton improvise pour le suppléer une scène comique où il prend le souffleur à parti.

Avant de quitter Milan, il va entendre, dans les environs, le célèbre écho du palais Simonettes, alors en ruines. Il le déclare digne de sa réputation, et se demande si, en s'inspirant des travaux du père Kirker sur l'acoustique on ne pourrait pas établir une règle pour faire avec un seul chanteur un chœur à deux, trois et même quatre voix.

A *Brescia*, nouvelle messe à l'église des Jésuites, avec un enfant dont la belle voix lui semble pleine de promesses. Le théâtre est encore plus luxueux qu'à Milan, parterre plus grand, avec sièges se relevant. Il trouve dans son auberge une troupe retour de Russie. Le soprano passe pour très riche encore, bien qu'il ait perdu en une nuit dix mille livres sterling sur ce que son talent lui avait acquis.

A *Vérone*, il visite l'amphithéâtre romain récemment restauré et qui peut contenir 60.000 spectateurs, le double de la population de la ville. On a construit au centre de l'arène un théâtre pour jouer des farces.

Padoue est la patrie du grand législateur de la musique, Tartini, mort depuis quelques mois. Burney recherche avec ferveur tout ce qui le concerne et tous ceux qui l'ont connu, notamment le père Valloti qui lui donna de nombreuses indications sur l'histoire de la musique et les partitions de deux de ses messes.

Le second motif qui l'attirait à Padoue, était l'église Saint-Antoine, grand et vieux monument gothique avec six coupoles dont deux sur la nef. Elle est surchargée de peintures et de sculptures. En entrant dans le chœur on est étonné de la majestueuse apparence des quatre énormes orgues.

Au théâtre qui est beau, bien distribué, pourvu d'une salle de jeu, on représente en juin un grand opéra sérieux pendant la foire de Saint-Antoine.

A *Venise*, la musique est partout et on voudrait être tout oreilles pour la saisir et tout yeux pour jouir de la peinture et de la sculpture. Il y a des musiciens à chaque pas dans les rues, et sa première rencontre est celle d'une troupe comprenant deux violons, un violoncelle et une chanteuse. La ville est célèbre par ses conservatoires qui sont en même temps des orphelinats ; à la *Pieta*, il y a près de mille jeunes filles

Digitized by Google

dont 70 musiciennes. Les pensionnaires d'*Agli Incurabili* comprennent un certain nombre de très belles voix. Il est superflu de signaler les messes à Saint-Marc, à Saint-Jean et Saint-Paul, à Saint-Luc, Saint-Laurent, Saint-Pierre, etc. Il entend des amateurs dans les Académies. Au mois d'août, on ne commence à vivre qu'à minuit, les canaux sont alors couverts de gondoles, la place Saint-Marc remplie de monde et partout de la musique, toujours en plusieurs parties. Pendant le carnaval, il y a sept salles d'opéra.

Les visites les plus intéressantes sont : à l'abbé Martini, habile mathématicien, compositeur et exécutant, qui avait voyagé en Grèce et y avait fait des recherches sur la géographie, l'agriculture et l'histoire naturelle ; et au comte de Torre-et-Taxis, à qui Tartini avait légué ses manuscrits et chez qui il voit un instrument à clef très curieux, construit à Berlin sous les yeux du roi de Prusse. « Il ressemble pour la forme à un très grand clavecin ; il est à volonté harpe, luth, clavecin et forte-piano, mais la propriété la plus curieuse de cet instrument est qu'en tirant le clavier, les marteaux se trouvent transportés sous d'autres cordes. » C'est donc une combinaison du piano et de l'harmonium. Le compositeur Galuppi lui montre un admirable Paul Veronèse et le charme par son esprit et son talent.

La bibliothèque Saint-Marc, si riche en toutes sortes de matières, ne lui fournit que peu de choses sur la musique.

L'imprimerie est restée très importante, et nulle part on n'a autant publié sur la musique, mais la gravure de la musique, si développée en Angleterre, s'est perdue à Venise et une tentative pour la ressusciter a échoué, mais les copistes sont légion.

Burney remarque tout le parti qu'il peut tirer pour ses études des tableaux de maîtres ; ainsi les *Noces de Cana*, de Veronèse, qui sont dans la sacristie de Saint-Georges, comprennent un orchestre, et un petit tableau de Sancroce, à l'église des Franciscains, représente des anges musiciens avec divers genres de luths et de guitares.

A *Bologne*, Burney a la joie de faire la connaissance du grand musicographe franciscain, le père Martini, maître de chapelle à l'église de son ordre, et dont il avait vu à Venise l'homonyme, l'abbé Martini.

Le père Martini lui inspire dès la première entrevue un

Digitized by Google

profond attachement. Sa bibliothèque, constituée en vue de son histoire de la musique, dont un volume sur cinq a seul paru, est infiniment précieuse et a coûté plus de mille sequins. Il possède en outre des manuscrits et des copies qu'il serait absolument impossible de se procurer de nouveau. Au total plus de 17.000 volumes.

Il retrouve aussi Farinelli qui était considéré comme le plus grand chanteur du siècle, et peut-être de tout âge et de tout pays, et qui avait occupé une situation particulièrement brillante en Angleterre et en Espagne. Il donne quelques détails biographiques sur lui, persuadé que ses mémoires seraient des plus curieux, si un jour on les écrivait.

Carlo Broschi, dit Farinelli, né à Naples en 1705, se rendit à Rome à 17 ans et ne tarda pas à y remporter comme chanteur d'éclatants succès. Il vint successivement à Bologne, Venise, Vienne, partout considéré comme le premier chanteur du siècle. L'empereur Charles VI lui dit un jour que ces notes si longtemps soutenues ne faisaient qu'étonner, qu'il était trop prodigue des dons de la nature, et que s'il désirait captiver le cœur il devait prendre une route plus unie et plus simple. Dès ce jour, il s'attacha à la recherche du pathétique. En 1734, il vint en Angleterre et y eut une situation sans égale. A sa première représentation à la cour de Georges II, il était accompagné au clavecin par une princesse royale, la future princesse d'Orange. Il se rendit en Espagne en 1737 en passant par la France. Philippe V, dès qu'il l'entendit, l'attacha à sa maison avec une pension annuelle de plus de 2.000 livres sterling et pendant 10 ans il chanta tous les soirs devant le roi les quatre mêmes airs. Ferdinand VI lui conserva la même faveur et lui conféra l'ordre de Calatrava. Farinelli persuada au nouveau roi d'avoir des opéras et il en fut nommé directeur. Il fit alors venir d'Italie les meilleurs compositeurs et chanteurs et eut Métastase comme poète. Charles III, en montant sur le trône, lui donna l'ordre de quitter le royaume, mais lui continua sa pension et lui permit d'emporter ses biens. Quand il revint en Italie, après un séjour de 24 ans en Espagne, tous ceux qu'il avait connus avaient disparu. Sa maison était pleine de souvenirs des souverains qui l'avaient protégé et de tableaux de grands maîtres. Il avait une série de clavecins de prix qu'il désignait par des noms de peintres. Son préféré était son Raphaël, un

Digitized by Google

pianoforte construit à Florence en 1730. Venait ensuite un clavecin donné par la reine d'Espagne, élève de Sarlatti qui avait dédié à cette princesse ses deux premiers livres de sonates, écrites pour elle. Il avait été fait en Espagne. Le troisième favori fait aussi en Espagne, sous la direction de Farinelli, avait, comme celui du comte de Torre-et-Taxis, un clavier mobile de transposition,

Burney se fait aussi présenter à une femme de science, Laura Bassi, dont le mari avait été en électricité, le rival de Franklin. Elle était très adroite dans les expériences de physique.

Faut-il mentionner une étrange tragédie où Thomire, reine des Amazones, discute sur le Christ, la Trinité, la prédestination et où Cyrus mourant se voit imposer une profession de foi par son confesseur ? Le succès près du public fut très grand, ce qui surprit beaucoup Burney.

Il assiste encore à l'église Saint-Jean in Monte à un concert de musique religieuse servant de concours entre les compositeurs bolonais, membres de la Société philarmonique fondée en 1666.

A *Florence*, Burney ne trouve plus l'activité musicale sur laquelle il comptait d'après les souvenirs du passé. La confrérie des Laudisti ou chanteurs de psaumes est antérieure à Laurent de Médicis et il voit passer leur procession le jour de son arrivée. Au jubilé de 1700, ils avaient excité à Rome l'admiration.

L'orgue du dôme est le mieux accordé qu'il ait entendu, et très habilement joué par Matucci.

Ayant appris que la foule s'est portée à la petite ville de Figlino à 30 milles de Florence, où se célèbre le jubilé de sainte Maxime, patronne de la ville, il y court sans plus ample informé, comptant sur une fête musicale. Il n'en est rien, mais il peut voir jouer un mystère dans le genre de la Passion d'Ober Amergau, combat de David et Goliath suivi d'une bataille rangée entre les deux armées.

Il assiste naturellement à un certain nombre de messes en musique, à quelques académies et à des opéras de Piccini, et est présenté à l'improvisatrice Morelli qui partagea seule avec Pétrarque, le Tasse et le chevalier Perfetti, l'honneur d'être couronnée au Capitole.

Enfin il peut voir chez Madame Moncini le clavecin inventé

Digitized by Google

par Zarlino et construit sous sa direction en 1548 par Dominique Pesarese.

Burney a fait deux séjours à *Rome* séparés par le voyage de Naples.

Le premier consacré surtout aux séances de bibliothèques. Le cardinal Alexandre Albani lui fit ouvrir toutes grandes les portes du Vatican, et l'abbé Elie, garde des imprimés, consacra cinq jours au classement des manuscrits susceptibles de l'intéresser. Anglais résidant à Rome et Italiens, notamment le chevalier Santarelli, maître de la chapelle Sixtine et chevalier de Malte, rivalisèrent de zèle pour lui être utiles. Celui-ci, notamment, lui procure la copie du *Miserere* d'Allegri et de tout ce qui se chante à la Sixtine dans la semaine sainte. Ce morceau fait toujours une impression profonde sur tous ceux qui l'entendent, mais à la condition d'être chanté par la maîtrise de la Sixtine qui possède les traditions et connait les effets à y mettre. La mise en scène compte aussi pour beaucoup dans l'effet produit; le pape et les cardinaux sont prosternés, les cierges de la chapelle et les torches de la balustrade sont éteints successivement; le maître de chapelle ralentit la mesure en même temps que les chanteurs éteignent progressivement leur voix.

Santarelli conta à Burney que l'empereur Léopold I[er], grand amateur de musique, avait demandé au pape une copie du *Miserere* pour le faire exécuter à la chapelle impériale. Transporté à Vienne, le morceau « n'y fit pas d'autre sensation que celle d'un faux bourdon assez plat, » bien que chanté par les plus habiles musiciens. L'empereur furieux, et persuadé que le maître de chapelle du Pape, pour ne pas laisser cette musique sortir de la chapelle Sixtine, lui avait envoyé un autre texte, fit parvenir une plainte qui provoqua sa révocation. Celui-ci fit plaider sa cause près du pape par les cardinaux, expliquant que la connaissance du texte musical ne suffisait pas, et qu'il fallait encore la manière de l'interpréter. Le Saint-Père, fort étranger à la musique, ne comprenait pas que les mêmes notes ne produisissent pas toujours et partout le même effet. Il invita néanmoins le maître de chapelle à envoyer à Vienne son plaidoyer écrit. L'empereur demanda alors des musiciens pour diriger l'exécution, mais entre leur départ et leur arrivée, la guerre éclata avec les Turcs et Léopold dût quitter Vienne.

Digitized by Google

La véritable visite de Rome eut lieu au second passage de Burney. Il vit au couvent de Sainte-Ursule une prise de voile présidée par le cardinal Rossi et fut vivement frappé de la beauté de la nouvelle religieuse.

Ce fut ensuite l'oratorio d'Abigail, de Casali, exécuté à l'église neuve. Entre le chant du *Salve Regina* et l'oratorio un petit enfant de six ans vint débiter en chaire un sermon en forme, appris par cœur. Il y eut, entre les deux parties, un sermon par un père jésuite.

Il put aussi visiter en grand détail la chapelle Sixtine et son orgue.

Même faveur à Saint-Jean de Latran, dont l'énorme orgue datant de 1549, a été réparé en 1600 par Luca Blasi, de Pérouse, puis tout récemment.

A Saint-Pierre, il vit officier le cardinal d'York.

Son séjour se termina par la visite du musée Todini, au palais Verospi et par celle du musée du père Kircher.

Burney arriva à *Naples* grisé d'avance de tout ce qu'il comptait voir dans une ville qui avait produit tant de musiciens illustres. Il fut charmé, mais surtout dérouté par la forme toute nouvelle pour lui des mélodies populaires. Il en est une classe, notamment, dans laquelle se sont spécialisés des chanteurs originaires des Pouille et qui sert à faire danser jusqu'à épuisement, les malades qui ont été mordus par des tarentules, afin de provoquer une transpiration abondante. Les chanteurs qui les exécutent, arrivent vers Noël avec leur violon et leur guitare.

Il fait une enquête minutieuse sur les trois conservatoires de *Saint-Onofrio*, de *la Pieta* et de *Santa-Maria di Loretto*. Ils ont eu une période de grande splendeur, mais sont actuellement en pleine décadence et leurs bâtiments tombent en ruines. Les détails qu'il donne sur les visites qu'il y fait, sur la durée des études, pendant huit années, sans congés, fait plus l'impression d'un bagne que d'une école de musique, et ne peut que nous stupéfier.

Il a l'occasion d'entendre tous leurs élèves réunis à l'église des Franciscains, formant un effectif de plus de cent voix et instruments, puis il les retrouve séparés dans d'autres cérémonies religieuses.

Dans les théâtres, il entend surtout les opéras de Piccini et de Jomelli, et peut être reçu par l'un et par l'autre. Comme

Digitized by Google

mérite il classe les compositeurs italiens contemporains dans l'ordre suivant :

Jomelli,
Galuppi,
Piccini,
Sacchini.

« Les ouvrages du premier sont pleins de grandes et nobles « idées traitées avec goût, science et érudition ; ceux de « Galuppi sont pleins d'imagination, de feu et de sentiment. « Piccini a surpassé de beaucoup tous ses contemporains « dans le style comique et Sacchini semble être le composi- « teur qui promet le plus dans le genre sérieux. »

Il assiste au couvent de la Donna Regina à une *très belle fonction*, comme l'appellent les Italiens, pour le baptême de deux esclaves turcs convertis. Toute la société napolitaine était présente.

A l'opéra royal de Saint-Charles c'est dans la loge de l'ambassadeur d'Angleterre, Hamilton, qu'il assiste à une représentation du nouvel opéra de Jomelli. Il est également reçu pendant trois jours dans l'intimité de l'ambassadeur et de lady Hamilton à leur villa Angelica et ils donnent un concert en son honneur. Lady Hamilton est excellente claveciniste et Burney la juge supérieure à Orgitano, qui passait pour être le meilleur de Naples. A un dîner, on avait fait venir pour l'amuser un gros dominicain, qui excellait à chanter des airs bouffes, en s'accompagnant au clavecin. On visita ensuite les collections d'Hamilton, aussi considérables que variées et précieuses. Il s'y trouvait notamment un superbe tableau du Corrège, Vénus désarmant l'Amour.

Au museum du roi de Naples son attention est fixée par les instruments de musique qui se trouvent dans la même salle que les instruments de chirurgie et surtout par une trompette à clefs découverte à Pompeï l'année précédente dans un corps de garde. Parmi les manuscrits provenant d'Herculanum figurent un ouvrage d'Epicure et un traité de Philodème sur la musique.

Un dîner avec Fabio, premier violon de l'opéra de Saint-Charles, est pour lui l'occasion d'une observation de mœurs. « Celui-ci avait eu la complaisance d'apporter son instru- « ment. Il est très ordinaire de voir dans les grandes villes

Digitized by Google

« d'Italie les artistes du premier mérite porter leur instru-
« ment dans la rue. Cette remarque peut paraître triviale;
« cependant c'est un trait qui établit la différence des mœurs
« entre deux pays qui ne sont cependant pas très éloignés
« l'un de l'autre. En Italie, le directeur du premier opéra du
« monde porte sur lui l'instrument de sa réputation et de sa
« fortune avec autant d'orgueil qu'un soldat en met à porter
« son épée ou son fusil, tandis qu'en Angleterre, les injures
« qu'il recevrait de la populace ne donneraient à son esprit
« que l'idée de la honte pour lui et de la crainte pour son ins-
« trument. »

Il visite enfin avant de partir le cabinet de curiosités du roi de Naples, sous la conduite du bibliothécaire, le père della Torre, qui recherche à son intention tous les livres et manuscrits relatifs à la musique, et lui montre son cabinet de physique et les nouveaux microscopes qu'il construit.

Chez lord Fortrose, riche Anglais fixé à Naples, il fait la connaissance du chanteur Caffarelli qui, bien que très riche, chante encore en se faisant payer et a acheté à son neveu un duché sous le titre de duc di Santi Dorato.

Mais il avait hâte de regagner l'Angleterre, car il circulait un peu partout des bruits de guerre et il craignait de se trouver bloqué sur le continent.

VILLENOISY.

Digitized by Google

LETTRE DE LOUIS XIII

Nommant le Capitaine de LA VALETTE au commandement d'une compagnie (23 avril 1642)

Une des compagnies du régiment (1) que commandait le colonel de Rebé (2) était placée sous les ordres de M. de Saulx (3) -[Tavanes]. A la mort de celui-ci, Louis XIII la confia au capitaine de La Valette. Il écrivit de Narbonne à celui-ci une lettre datée du 23 avril 1642 pour lui apprendre la nomination en question. On en trouvera le texte ci-après :

(1) Le régiment de Rebé (d'après Susane) avait été levé le 3 octobre 1634 par le baron de Rebé. « Il servit en Lorraine, (sièges de la Mothe et de Bitche), secourut Mayence en 1635, servit en Bourgogne en 1636. Il perdit en 1637 un maître de camp qui fut remplacé par son fils, fit partie de l'armée d'Allemagne en 1638, de celle de Franche-Comté en 1639, de celle de Catalogne, en 1642, participa à la bataille de Lérida, au siège de Roses en 1645, au siège de Lérida en 1646 et en 1647. Ce régiment qui resta en Catalogne jusqu'à la paix fut licencié le 12 décembre 1659. (Communication de M. le capitaine Jean Hanoteau et de MM. les Archivistes du Ministère de la guerre).

(2) « Il y eut un marquis de Rebé (Claude-Hippolite) de Faverges, marquis de Rebé, baron d'Arques, plus tard brigadier des armées. Il ne peut s'agir d'ailleurs de ce dernier personnage ». (*Idem*).

(3) Claude, petit-fils du maréchal de Tavanes, chef de la branche aînée, mourut « en 1638, à Bayonne, au retour du siège malheureux de Fontarabie ». Ce siège avait été conduit par le prince de Condé et le duc de La Valette. Mais M. le capitaine Jean Hanoteau ne croit pas qu'il s'agisse de lui, car ce Claude était, depuis le 27 juillet 1637, lieutenant de gendarmerie du prince de Condé. En tous cas, ce personnage appartenait à la famille de Saulx-Tavanes. C'est du moins, l'opinion de M. Leonce Pingaud et du vicomte de Noailles. Sur les Saulx-Tavanes (dont les papiers sont aux archives de la Côte-d'Or), voir L. Pingaud ; *Les Saulx-Tavanes. Etudes sur l'ancienne société française. Lettres et documents inédits.* Paris (Firmin-Didot et Cie), 1876, in-8°, XII-373 p. (A la fin du livre, se trouve une généalogie de la famille).

Digitized by Google

1642, 23 avril. — Narbonne. — *Lettre de Louis XIII, roi de France, au capitaine de La Valette* (1), *lui accordant le commandement de la compagnie de feu le sieur de Saulx qui faisait partie du régiment du sieur de Rebé.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. — Coll. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, récemment classée et inventoriée, n° 1260). — *Sur parchemin. A dû être scellé sur simple queue.*

Louis, par (2) *la grace de Dieu, roy de France et de Navarre*, a nostre cher et bien amé le cappitaine de La Valette, salut. La Compagnie que || commandoit le sieur de Seaux dans le regiment du sieur de Rebé estant a present vacante par sa mort et desirans remplir cette charge de quelque personne qui s'en puisse || dignement acquiter, nous avons creu ne pouvoir faire un meilleur ny plus digne choix que de vous pour les tesmoignages qui nous ont esté renduz de vostre valeur, || courage, experiance au faict de la guerre, bonne conduicte et diligence et de vostre fidelité et affection a nostre service. A ces causes, nous vous avons commis, ordonné, || et depputé, commectons, ordonnons et depputons par ces presentes signées de nostre main cappitaine de la dite compagnie vacante, comme dict est cy dessus, laquelle vous commanderez, || conduirez et exploicterez, soubz nostre auctorité la part et ainsy qu'il vous sera par nous ou nos lieutenans generaux commandé et ordonné pour nostre service et nous vous || ferons payer ensemble les officiers et soldatz de vostre dicte compagnie des estatz, appointemens et soldes qui vous seront et a eux deubz, suivant les monstres et reveues || qui en seront faictes par les commisseres et controleurs des guerres a ce departis, tant et sy longuement que la dite compagnie sera sur pied pour nostre dict service, donnant || ordre qu'elle vive sy modestement que nous n'en recevions aucune plainte. De ce faire vous donnons pouvoir, auctorité, commission et mandement special, mandons || au dit sieur de Rebé, mestre de camp du dit regiment, de vous establir et faire reconoistre en icelle et a tous qu'il appartiendra qu'a vous, en ce faisant, soit obey, car tel || est nostre

(1) M. Hanoteau me dit n'avoir rien trouvé sur le La Valette en question.

(2) En haut, à gauche, d'une écriture postérieure : *Commission d'Infanterie au || regiment du sieur de Rebé.* || *Par mort.* ||

Digitized by Google

plaisir. Donné a Narbonne, le XXIIIe avril, l'an de grace M VIc quarente deux et de nostre regne le trente deuxiesme ||.

Louis ||

Par le roy ||

Sublet || (1)

(*Au dos, d'une écriture postérieure*). — XXIIIe avril 1642. || Provisions de capitaine || dans le regiment du marquis || de Rebé ||

Pour noble Huguin de Coshuol (?) || sieur de la Valette (2), ||

R. ||

Ne Varietur || Lajasse (?). ||

Louis CAILLET.

(1) Sublet de Noyers qui fut secrétaire d'état à la guerre de 1636 à 1643.

(2) Outre Susane, l'auteur de l'histoire de l'infanterie et de l'histoire de de la cavalerie, on peut consulter Pinard : *Chronologie historique et militaire* et l'*Histoire généalogique*. Nous remercions très vivement le capitaine Jean Hanoteau qui a écrit avec M. Emile Bonnot une savante *Bibliographie des historiques des régiments français* (Paris, Champion, 1913, in 8°) de ses aimables renseignements. Nous ne saurions, non plus, trop remercier MM. les archivistes du Ministère de la Guerre (section historique) des recherches faites par eux dans des ouvrages que nous n'avions pas sous la main et dans les tables des signataires de lettres établies aux Archives pour l'époque en cause. « Parmi les commissions ou brevets de l'année 1642 dont les minutes sont conservées aux Archives historiques », on cherche en vain cette pièce. Les collections des Archives historiques, d'ailleurs, ne prennent quelque étendue et surtout quelque continuité qu'à partir de 1650 environ. Pinard (t. IV, p. 368) mentionne un « N. Chevalier de la Valette, créé maréchal de camp par un brevet du 20 juin 1652 ne lui donnant aucune qualité. »

M. Claudon, le savant archiviste de la Côte-d'Or, nous écrit, d'autre part, ceci : « J'ai dépouillé les six liasses du fonds de Saulx-Tavanes qui contiennent des généalogies et des dossiers personnels pouvant intéresser la période de personnage que vous voulez identifier, et je n'ai trouvé à aucun des membres de la famille le titre de capitaine au régiment de Rebé. Claude de Saulx-Tavanes est bien dénommé dans les derniers actes où il parait lieutenant de gendarmerie du prince de Condé ». Nous le remercions très vivement, ainsi que MM. Bondurand, archiviste du Gard, et Berthelé, archiviste de l'Hérault, auteurs de communications sur le sieur de La Valette. Il y avait alors (1649) un sire de la Valette, seigneur de Cornusson.

Digitized by Google

LETTRE DE LOUIS XIV

au Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, au sujet de la prise de Landau par le maréchal de Tallard

(Versailles, 26 novembre 1703)

Tout le monde connaît la mémorable campagne où Villars défit successivement les impériaux à Friedlingen (1702) et à Hochstett (1703) (1). Ses magnifiques succès dans la région du Rhin où il combattait d'accord avec l'Electeur de Bavière ne doivent pas faire oublier les succès brillants, quoique éphemères, de Tallard qui luttait alors en Alsace et dans le Palatinat. Celui-ci réussit coup sur coup à investir la ville de Landau, à battre près de Spire l'armée du prince de Hesse-Cassel (2) venue au devant lui et à faire capituler Landau (novembre 1703). Ce général victorieux (3) qui connut vite l'amertume de la défaite et l'impopularité, reçut alors des lettres élogieuses du roi, du duc de Bourgogne, du duc d'Orléans, de Madame de Maintenon et de Chamillart (4).

(1) Voir le tome II des *Mémoires du Maréchal de Villars*, publiés pour la Soc. de l'Hist. de France, par M. le M^is^ de Vogué, Paris (H. Laurens), 1887, in-8°, p. 34-37 et 119-121.

V. p. 18-19, le passage relatif à la prise de Landau par les Impériaux en 1702. — Catinat ne secourut pas la ville.

(2) Charles I^er^ de Hesse-Cassel (1670-1730).

(3) Sur Tallard, voir dans la Grande Encyclopédie, tome XXX, pages 888-889, le savant article de M. Henri Hauser. Camille Tallard, marquis de la Baume d'Hostun et baron d'Arlanc, naquit le 14 février 1652. Il mourut à Paris le 30 mars 1728.

Il avait épousé en 1677 Marie-Catherine de Grolée-Viriville-Tivolière, qui mourut en 1701 et avec qui, d'ailleurs, il ne vécut pas. C'est en 1703 qu'il fut fait maréchal. Il tirait son nom de Tallard (Hautes-Alpes, ch. l. de cant. de l'arr. de Gap). Le comté de Tallard avait été acquis par son père Roger d'Hostun en 1640.

(4) En voir le texte dans les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV, extraits de la Correspondance de la Cour et*

Digitized by Google

Ces courts billets ne nous donnent, on le conçoit, que peu de renseignements. Ces personnages n'avaient pas à instruire Tallard de ses succès, mais seulement à l'en féliciter. Louis XIV se montra plus expansif avec le célèbre cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Il lui écrivit, le 26 novembre 1703, pour le prier de célébrer ces victoires par un Te Deum.

Sa lettre, dont nous avons retrouvé une copie contemporaine à la Bibliothèque de Lyon, montre tout l'orgueil que le grand roi en éprouva. « Apres Lés differens Avantages que més Armées ont remporté pendant cette Année en Italie, dans Lés pays bas, Et particuliérement en Allemagne (1), Je ne pouvois », dit-il, « terminer La Campagne plus glorieusement que par la prise de Landau. » Le souverain compare ensuite la résistance des Impériaux à celle que les Français, peu de temps auparavant, leur avait opposée. Les Impériaux qui avaient mis 3 mois à prendre Landau le perdirent en 30 jours de tranchée ouverte, et ce fait est d'autant plus à remarquer que les Français étaient déjà fatigués de la campagne précédente, qu'ils étaient peu nombreux, que la place était très bien défendue et que le prince de Hesse-Cassel vint au secours de la ville avec « Une puissante Armée ». Mais la valeur des Français leur fit « oublier Leurs fatigues précédentes, Et surmonter Lés Incommodités d'Une Saison déjà Avancée ». Le maréchal de Tallard, prenant une initiative hardie, se porta au nord au devant du prince de Hesse-Cassel qu'il battit près de Spire, le 15 novembre. Il rompit d'abord la cavalerie ennemie et fit charger avec vigueur l'infanterie du prince dont 4 bataillons seulement purent échapper en se sauvant dans le plus grand désordre. L'ennemi perdit près de 5000 hommes, « restés sur La place » ; il eut 3000 prisonniers et laissa aux mains des Français 30 pièces de canon, 32 drapeaux ou éten-

des généraux par le lieutenant général de Vault, directeur général du dépôt de la guerre, mort en 1790, réunis, publiés et précédés d'une introduction par le lieutenant général Pelet (Coll. des Documents inédits sur l'histoire de France), t. III (1838), in-4°, pages 914 et 915). — La lettre de Louis XIV (p. 914), fut écrite à Versailles, le 23 novembre 1703.

Ce volume est relatif à la Campagne d'Allemagne de 1703.

(1) Allusion, 1° à la défaite du prince Eugène par Vendôme à Luzzara (1702), près Mantoue ; et à la conquête des États du duc de Savoie. — 2° à la victoire d'Eckeren (1703), remportée par Boufflers aux Pays-Bas. — 3° A la bataille de Friedlingen (1702), remportée sur Louis de Bade. La mort de Guillaume III équivalait d'ailleurs à bien des victoires.

Digitized by Google

darts, toutes ses tentes et toutes ses munitions (1). Le combat fut si sanglant que les villages des environs de Spire étaient remplis de blessés ennemis.

A la nouvelle de cette bataille, le comte de Frise (2) qui défendait Landau capitula. La reddition de la ville fut signée le 17 et celle ci ouvrit ses portes le 18. La garnison eut les honneurs de la guerre (3).

Louis XIV, à la fin de sa lettre, demande au Cardinal de faire célébrer à l'occasion de ce double succès un Te Deum dont l'heure et le jour lui seront indiqués par le grand-maître ou le maître des cérémonies.

Le ton général de la lettre est bienveillant ; on sait quelle disgrace valut au Cardinal (4) son amitié pour les Jansénistes. Il ne put voir Louis XIV à son lit de mort (5). Mais en 1703, ses rapports avec le roi n'étaient pas aussi tendus, et d'ailleurs, la fierté de Louis XIV suffirait à elle seule à expliquer le luxe de détails qu'il lui donne.

Landau, comme on sait, ne tarda pas à être repris par les Impériaux. Il est peu de villes qui changèrent plus souvent de maîtres. Au XIX^e^ siècle, Landau fut tour à tour français, autrichien, bavarois et allemand (6). Le succès de Tallard fut

(1) Le volume de *Mémoires militaires* cité plus haut mentionne de 4 à 5000 tués, 2000 prisonniers, 50 drapeaux enlevés. D'après le même ouvrage, les Français auraient eu seulement 600 tués ou blessés. De Pracontal fut au nombre des tués (voir tome III, page 484).

(2) Le comte de Frise était à Landau. Cela n'a rien qui doive surprendre ; on sait que, par suite de la Grande Coalition de La Haye, de 1701, formée par Guillaume III, la Hollande et l'Angleterre étaient unies à l'Empereur contre Louis XIV et l'Espagne.

(3) Voir le t. III des *Mémoires militaires* cité plus haut, page 487. En outre, voir le magnifique et monumental atlas annexé à cet ouvrage qui permet de suivre la campagne dans tous ses détails. — Sur cette campagne, voir Lehmann : *Geschichte der Stadt Landau* (1851) et Dumoulin, *Campagnes du maréchal de Tallard en Allemagne* (Amsterdam, 1762,) 2 volumes in-12.

(4) Le Cardinal Louis-Antoine de Noailles était né le 27 mai 1651. Il mourut à Paris, le 4 mai 1729. Il était le deuxième fils d'Anne, premier duc de Noailles.

(5) Il était l'ennemi du Père Le Tellier, confesseur du roi, comme on sait.

(6) Landau est un ch. l. de district du Palatinat bavarois. Landau qui avait été pris ou repris 8 fois pendant la Guerre de Trente ans, fut compris lors du Traité de Wesphalie dans les 10 villes dont le roi de France eut l'avouerie. La France en 1678 l'occupa (traité de Nimègue), et Vauban le fortifia (1684). En 1702, les Impériaux l'avaient pris ; ils le reprirent en 1704. En 1713, les Français le réoccupèrent et le gardèrent (traité de Rastadt). En 1813, Landau fut donné à l'Autriche, et en 1816, à la Bavière (Voir Grande Encyclopédie, t. XXI, p. 861).

Digitized by Google

donc bien éphémère. On le lui a même reproché au point de vue stratégique général. D'aucuns pensent qu'après la prise de Vieux-Brisach, il aurait mieux fait d'attaquer Fribourg en Brisgau pour soutenir Villars engagé sur le Danube (1). Quoiqu'il en soit, c'était un succès, et celui-ci fut d'autant plus cher au cœur de Louis XIV que ce monarque était déjà habitué aux revers (2).

1703. — 26 novembre. Versailles. — *Copie d'une Lettre de Louis [XIV], roi de France, au cardinal de Noailles, archevêque de Paris, lui annonçant la prise par le maréchal de Tallard en trente jours de tranchée ouverte de la ville de Landau que défendait le comte de Frise, le 18 novembre, et ce, malgré l'approche de l'armée du prince de Hesse-Cassel que Tallard a attaquée et battue près de Spire; le priant, en outre, à l'occasion de cette double victoire, de faire chanter le Te Deum dans la cathédrale de Paris, à l'heure que le grand-maître ou le maître des cérémonies lui fera connaître de sa part.*

(Bibliothèque municipale de Lyon. Coll. de chartes léguée par M. Henry Morin-Pons, récemment classée et inventoriée, n° 1453). *Sur papier. La ponctuation et l'accentuation sont celles du texte. Dans le texte, les u et les v se ressemblent (u).*

Lettre Du Roy || Écrite a Monseigneur || L'Archevêque De || paris, pour faire || chanter Le Te Deum || au suiet (3) *de sés Victoires ||*

Et de la prise de Landau || (Folio 2 ™).

(1) Voir l'art. d'Hauser, cité dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXX, p. 888, 2e colonne, lignes 26 et suiv. de l'article, et le t. II des *Mémoires du maréchal de Villars* déjà cités, p. 96-97. Dès juin, Villars souhaitait que Tallard vînt le rejoindre. Sa coopération, d'après lui, aurait eu un résultat très heureux.

(2) On sait quelle sanglante défaite Tallard et Marsin qui succèda à Villars essuyèrent en 1704, à Hochstett, un an après la mémorable victoire de la France, au même endroit. Son « extrême myopie » fit à Tallard beaucoup de tort en cette circonstance. On sait aussi que Tallard est responsable de la capitulation de Blenheim qui livra 27 bataillons à Malborough. C'est à Blenheim que l'Empereur fit élever cette inscription « Agnoscat tandem Ludovicus XIV neminem debere ante obitum, aut felicem aut magnum vocari ». Mais, en tout cas, Louis XIV montra en cette circonstance une grandeur d'âme que l'on peut, si l'on veut, prendre pour de la fierté. Au retour de Tallard qui avait été emmené prisonnier en Angleterre (1711), il lui fit donner le gouvernement de la Franche-Comté; en mars 1712, il le créa duc d'Hostun. Il fallait bien donner quelque chose à un homme qui « avait tout perdu », suivant le mot du duc d'Orléans.

(3) Sic, pour sujet.

Digitized by Google

(Fol. 1 r°) (En marge : 1703)

Lettre Du Roy, Écrite à Mgr [Monseigneur] Le Cardinal de noailles, || Archevêque De Paris ||

Mon Cousin, apres Lés differens Avantages que més || Armées ont remporté pendant cette Année en Italie, — || dans Lés pays bas, Et particuliérement en Allemagne, — || Je ne pouvois terminer La Campagne plus glorieu- || sement que par la prise de Landau : cette place, qui || défendue par Lés francois (1), avoit occupé Lés forces || De l'Empire pendant trois mois, à été forcée de || se rendre à mon Cousin Le Marêchal De Tallard — || en Trente Jours de tranchée ouverte ; més Troupes — || fatiguées d'Une Expedition toute recente, Leur — || nombre peu considerable, par rapport à la force — || De la place Et de la garnison, L'approche Du prince || De Hesse Cassel qui venoit au secours avec Une — || puissante Armée, auroient dû rendre Le succes de || cette Entreprise plus Long Et plus Incertain, mais || La Valeur de més troupes Leur à fait oublier — || Leurs fatigues précé dentes, Et surmonter Lés — || Incommodités d'Une Saison déja Avancée (2), || La sage Et prévoiante activité De Mon Cousin Le — || Marêchal De Tallard à prévenu Lés Ennemis, || Il à marché à Eux, Et Lés à attaqué pres de Spire, — || Leur Cavalerie à dabord été rompue, et mise en — || fuite, L'Infanterie à fait plus de résistance, mais || Elle à été Chargée avec tant de vigueur que de || tous Lés bataillons qui la composoient à peine s'en || est Il pû sauver quatre, qui Étoient en grand — || Desordre ; pres de Cinq Mil dés Ennemis restés sur — || La place, Trois Mil faits prisonniers, Trente — || piéces de Canon, Trente deux Drapeaux ou Etendars pris || [*Fol. 1 v°*] Le Champ de Bataille demeuré aux Vainqueurs, — || avec Leurs Tentes, Et Leurs Munitions ; Lés Vilages — || dés environs de spire (3) remplis de Leurs blessés, — || font Voir combien Le combat à été sanglant || pour Eux, Et que Leur défaite à été Complette ; — || à Telle nouvelle Le Comte de frize désesperant || De pouvoir ce Défendre plus Long tems dans — || La place à ouvert Lés portes

(1) François.

(2) Ici, un mot effacé d'un énorme trait faisant pochon : *mais*, peut-être.

(3) Le mérite de cette victoire ne revient d'ailleurs qu'en partie à Tallard (Voir Hauser, Grande Encycl., t. XXX, p. 888, 2e col. (fin). — Spire (Speyer) est aujourd'hui un ch. l. de cercle du Palatinat bavarois.

Digitized by Google

à mon Armée Victorieuse || Le dix huit de ce Mois ; Une Campagne dont le Cours — || à été si glorieux ne pouvoit finir avec plus D'Éclat || que par Une double Victoire ; Et comme Je dois — || rendre graces à Dieu de tant de succes, Je vous Ecris — || Cette Lettre pour Vous dire d'en faire Chanter || Le Te Deum dans l'Église Metropolitaine de || ma bonne ville De Paris, au Jour Et à LHeure — || que Le grand Maître, ou le Maître dès Cérémonies — || Vous dira de ma part, à quoy M'assurant que || Vous satisferés avec Vôtre piété ordinaire, — || sur cè Je prie Dieu qu'Il vous ait Mon Cousin — || En sa sainte Et Digne garde, Écrit à Versailles — || Le Vingt six novembre, Mil sept cent Trois, || signé Loüis, Et plus bas Phelyppeaux. ||

Au dos est Écrit. ||

A Mon Cousin le Cardinal de noailles, || Archevêque De Paris, duc Et pair de france, || Commandeur De més ordres (1). ||

Louis CAILLET.

(1) Nous ignorons où se trouve l'original de cette lettre et même s'il existe encore. Les Archives de l'Archevêché de Paris, qu'avaient épargnées les lois révolutionnaires, ont été anéanties lors du sac de 1832.

Quant aux papiers de la famille de Noailles, jadis renfermés à l'hôtel de Noailles, ils sont aujourd'hui très dispersés par suite de la Révolution. On en trouve beaucoup à la *Bibl. Nat.*, aux *Aff. Etrang.*, au *Minist. de la Guerre* et au château de *Mouchy*, près Chantilly. Il y en a quelques uns au chateau de *Maintenon* (dans l'Eure-et-Loir, près de Rambouillet), qui est la propriété de la famille de Noailles et à *Noailles* (Corrèze), berceau de la famille. « On ne consulte pas facilement ces archives particulieres ». (Commun. du Victe de Noailles). Nous avons demandé si cette lettre se trouve parmi les papiers des châteaux de Maintenon, de Mouchy ou de Noailles, mais il est peu probable que la lettre en question y soit. Si elle existe encore, on aurait plus de chance de la trouver dans la volumineuse correspondance du Cardinal de Noailles qui se trouve à la *Bibliothèque Nationale* (elle est contenue dans 24 volumes : ms. fr. 23.206-23.229. Voir aussi 23.401-6, 23.099, 28.103.

M. Marcel Fosseyeux, le savant archiviste de l'Assistance publique à Paris, vient de consacrer au Cardinal de Noailles un savant article dans la *Revue historique*, années 1913 et 1914 (38e année, t. CXIV : *Le Cardinal de Noailles et l'administration du diocèse de Paris* (1695-1789), p. 261-285 (1er article) et 39e année, t. CXV, p. 34-54.) Mais il s'est occupé surtout de l'administration du diocèse de Paris, et n'a pas eu l'occasion de rencontrer cette lettre, dans la partie de la Correspondance du Card. de Noailles dépouillée par lui. (Cf. p. 261, n. 2). De son côté, M. Couderc, l'aimable et savant conservateur adjoint du Cabinet des Ms., ne croit pas que l'original de cette lettre soit conservé dans cette collection. En tout cas, il ne trouve pas la lettre en question signalée dans l'Inventaire manuscrit consacré par M. Sepet à la collection de Noailles. On sait que le Cte E. de Barthélemy a consacré un ouvrage au Cardinal (Paris, Léon Techener, 1886). (Extr. du *Bull. des Bibliophiles*, juillet-août 1885 à mars-avril-mai 1886).

Digitized by Google

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

D'UNE

FAMILLE NOBLE DE PROVINCE

Pendant le XVIII^e^ siècle

(*Suite*)

A Paris, le 14 septembre.

Je suis plus touché que je ne puis vous le dire de la perte que vous venez de faire, et que je partage avec vous et avec toute la province, par la mort inopinée de M. de Rochemure. C'est un accident bien funeste et bien affligeant, et je ne puis blâmer la sensibilité que vous en avez. Il ne faudroit pas cependant qu'elle aille jusqu'à exposer votre santé..... Peut-être serez-vous utile à M. votre petit neveu puisqu'il a déjà 15 ans... Dom Vergely est pour jusqu'à la Toussaint à la campagne chez M. de Maupou. Un livre nouveau sur l'agriculture, qui, dit-on, est curieux et intéressant, est *la France agricole et commerçante*. Du reste, *le Gentilhomme cultivateur* se continue, et on aura bientôt la 4^e^ partie. Dom Hervin, très sensible à l'honneur de votre souvenir, me charge de vous présenter ses très humbles respects...

A Paris, le 8 novembre.

J'étois à la campagne où j'ai été passer quelques semaines de dissipation nécessaire, lorsque la lettre dont vous avez bien voulu m'honnorer le 6 du mois dernier est arrivée à Paris, et par cette raison je n'ai pu y répondre plutôt. J'ai trouvé à mon retour un événement qui m'a beaucoup affligé, et qui

Digitized by Google

vous affligera aussi par l'effet de votre bon cœur qui m'est bien connû. C'est la perte de Dom Vergely, qui a été enlevé en une nuit par une indigestion. Il avoit diné ce jour là chez M. le premier président de Maupou, dont toute la maison a pris beaucoup de part à cet accident funeste, et paroît le regretter beaucoup. Comme vous l'honoriez aussi de vos bontés, je ne doute pas que vous ne partagiez nos regrets.

Que de compétiteurs pour le syndicat du Vivarais! Parmi tous ceux que vous me nommez, il me paroîtroit raisonnable que M. de Fages d'Aubenas l'obtînt, en cas que M. votre petit neveu soit exclus par son bas âge. Il est de la même maison, quoique d'une autre branche; il y a apparence qu'il assureroit plus volontiers que tout autre la pension que M. votre petit-neveu a droit d'attendre sur cette place; et enfin la place même pourroit un jour revenir à cet enfant ou en survivance ou en titre. Ne pourroit-on pas même nommer ce M. de Fages syndic et en même tems M. de Rochemure son survivancier? Ce seroit remplir toute justice, à ce qu'il me semble; j'en juge comme un aveugle juge des couleurs, parce que je ne connois pas tous les alentours de ces opérations...

Le projet d'encaisser les rivières est certainement bien beau, mais aussi sans contredit il est plus facile à imaginer qu'à exécuter; une lieuë seulement par an donneroit un terrible ouvrage, et exigeroit une prodigieuse dépense; Comptons après cela combien de lieues sont arrosées par les différentes rivière du Royaume...

A Paris, le 10 novembre.

..... Si vous ou M. de la Chadenède pouvez attraper deux exemplaires d'une feuille imprimée qui a pour titre: *Contrôle des logemens de Nosseigneurs des Etats de Languedoc actuellement assemblés*. je ne vous prierai de vouloir bien les faire remettre à M. de Joubert sous envelope à mon adresse. Feu M. de Voigny, secrétaire du Roi et agent de la province, en donnoit un exemplaire à M. de la Tour, et j'en avois aussi un, mais la mort nous l'ayant enlevé depuis 4 ou 5 mois, nous risquons d'être privés de ce petit secours, qui a son utilité pour nous, non pas par raport aux logemens dont nous n'avons que faire, mais par raport aux noms et aux qualités des différens membres des Etats...

Digitized by Google

A Paris, le 29 novembre.

..... *Le Soldat du Vivarais*, que vous avez pris pour une distraction de ma part, est un manuscrit qui porte ce titre, qui traite la guerre de religion qui s'est faite en Vivarais sous le règne de Louis XIII depuis 1620 jusqu'en 1629, et qui appartient à M. de Saint-Pierreville, lequel a eu la complaisance de me l'envoyer par les mains de Madame la marquise de Marigny sa tante. Quoique cette guerre eût été traitée par Dom Vaissète (1), je crois trouver dans ce manuscrit quelque chose de nouveau et d'intéressant que cet exellent auteur n'a pas connu, et si je puis en faire usage, je l'employerai de mon mieux.....

Il faut pourtant que nous ayons un régiment ou du moins un brevet de colonel, et vous faites bien de ne point laisser perdre cette idée à Versailles, tant auprès de M. Dubois qu'auprès de vos amis. La demande est si juste, et vous avez tant de droits, qu'il vous est bien permis de parler. Vous arrêtez M. votre fils en Bretagne, et je sens bien vos raisons qui sont très judicieuses. Mais si vous venez à Paris cet hyver, je pense qu'il fera bien d'y venir aussi. Sa présence vaut son prix, il est bon de voir, et vous sçavez qu'*Objectum movet potentiam,* vieux proverbe, mais qui est vrai et qui se vérifie encore tous les jours.

M. du Puy-Montbrun est beau-frère de M. de Narbonne, tué cette année en Allemagne, colonel d'un régiment de Grenadiers-Royaux, et fort estimé dans le militaire. C'est cette perte qui se trouve réparée par le brevet de colonel dont vous parlez. M. de Narbonne étoit neveu de M. le cardinal de Bernis, et frère de Madame de Puy-Montbrun ; et voilà comme dans le service le présent frappe, plus que les belles choses qui sont passées. Le tems ronge tout, un objet en éclipce un autre.....

A Paris, le 24 décembre 1762.

Tout notre monde des Etats est arrivé. J'ai veû lundy M. de Joubert, qui m'a remis la lettre dont vous avez eu la bonté de le charger pour moi, et qui contenoit la lettre du Roi à M. l'Archevêque de Toulouse, aujourd'hui archevêque de

(1) Dominique-Joseph Vaissète, bénédictin de Saint-Maur, mort à Paris en 1756, auteur de l'*Histoire générale du Languedoc*.

Digitized by Google

Narbonne (1), de quoi Messieurs nos Languedociens me paroissent fort contents ; et je vous remercie de tout mon cœur de cette curiosité, qui est fort intéressante, ainsi que de la lettre aux Etats de l'année passée. Je vous dois aussi beaucoup de remerciments pour toutes les nouvelles du pays que vous avez eu la complaisance de me marquer par vos deux dernières lettres ; vous sçavez que je ne m'occupe que du Languedoc, et que tout ce qui concerne le Languedoc m'intéresse. C'est véritablement aujourd'hui ma patrie ; du moins je ne pense, ne respire, et ne rêve même que Languedoc. J'en ai reçû de fort bonnes choses de ce voyage-ci, surtout beaucoup concernant le Vivarais ; c'est actuellement la partie de toute la province, sur laquelle je suis le mieux garni pour la description géographique, quoique je n'aye pas encore tout, témoin le Teil qui vous appartient, Rochemaure qui est dans votre voisinage, et bien d'autres lieux encore dont les curés ni les officiers de justice n'ont pas encore répondu aux questions imprimées qui leur ont été envoyées.

..... J'ai compris à merveille tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire sur la tenue ou présidence de vos Etats par MM. les Baillis. Mais cela ne m'en plaît pas davantage, et je ne trouve point du tout bien que votre noblesse abandonne les affaires du pays, ou du moins la part qu'elle doit y avoir et y prendre, à des officiers qui n'ont pas les mêmes intérêts. C'est encore une autre chose qui me déplaist que ces offices de Baillis se vendent et s'achètent. Enfin cela est, et peut-être est-ce mieux que je ne le pense.

Recevrez-vous mes compliments, Monsieur le Marquis, sur le mariage prochain de Mademoiselle votre nièce avec M. le marquis de Gras (2) ? Vous ne doutez point de l'intérêt que je prens à tout ce qui vous touche. Ce Marquisat de Gras, par exemple, est encore un des articles dont je n'ai pas encore entendu parler. Il ne m'a rien été envoyé de ce canton là...

F. Bourotte.

(1) Arthur Richard Dillon, né en 1721, mort à Londres en 1806, successivement évêque d'Évreux, archevêque de Toulouse, archevêque de Narbonne, cordon bleu, etc. Nous donnerons dans les pages suivantes une note concernant ce Prélat, qui est bien connu du public lettré depuis la publication des curieux mémoires de sa nièce, la marquise de La Tour du Pin.

(2) N... de Serre, marquis de Gras.

Digitized by Google

Année 1763.

Sommaire : Renseignements concernant La Chesnaye-des-Bois et notes sur les fêtes données à Paris.

Lettre de M. de Saint-Michel (1) *au marquis de Jovyac.*

Crest, le 8 janvier 1763.

Je répons, Monsieur mon cher cousin, à votre lettre à l'instant de sa réception. M. de la Chenaye-des-Bois est le généalogiste quy fait le *Dictionnaire Généalogique, Héraldique, Historique et Cronologique*, qu'il a donné en trois volumes en 1757, dont il a donné trois austres volumes en suplément en 1760, et dont il fait encore un austre suplément quy paroittra cette année, ainsy qu'uu *Calandrier des princes et de la noblesse du royaume*, quy ne dit que l'état actuel des maisons, leurs dignittés, âges, état, et âge des enfants avec les armes de chaque famille. Ce calandrier est de 1762, et ce continue tous les ans, en y marquant les changements quy advient par naisances, mariages, morts, érections et emploix... On le vend chez Duchêne, à Paris, rue Saint-Jacques, au desus de la fontaine Saint-Benoit, au Temple du goût, quy vend aussy les 6 volumes au moyen de 30 livres...

Il est parlé de vous dans le 1er come mary de M^{lle} de Chabrillan, mais je ne vous y ay trouvé, ny sous le nom d'Hilaire, d'Ilaire, ny de Joviac, que dans la citation à l'article des Chabrillan où il dit : « de Chabrillan, marié au m^{is} de Joviac ». Ainsy vous seriez à tamps de luy donner vos instructions; vous pourié luy marquer que c'est moy quy vous ay apris son ouvrage, et qu'ettant sindic de la noblesse de vottre département, je vérifierai, s'il l'exige, les tittres contenus au mémoire que vous luy envoyerés, pour ne pas les déplacer. Voicy son adresse : M. de la Chenaye des Bois, rue S^{t} André des Arts, au coin de la rue Contre-Escarpe à Paris. A l'égard du sindicat de la noblesse, il n'a pas moins falû que les conseils de Madame la marquise de Joviac, l'envie de rendre service à Madame Dallard sa bonne amie, et à nombre de gens de

(1) Bruyères de Saint-Michel, syndic de la noblesse en Vivarais (A. d. F. et d. J., une lettre).

Digitized by Google

condition de vottre pays, quy me sollicittèrent de ne pas écrire au ministère comme j'y étois résolu, pour me décharger du pesant fardeau qu'on vouloit m'imposer pour me déterminer à m'en charger. Le bonheur que j'ay eu de réusir à obtenir de nostre équitable intendant grand nombre de modérations considérables sur la partie que vous habittés m'a fort indamnisé de mes peines...

BRUYÈRES DE SAINT-MICHEL.

Lettre de Monseigneur de la Roche-Aymon au marquis de Jovyac.

Versailles, ce 8 janvier 1763.

Recevés, je vous prie, mes sincères remerciemens, Monsieur, des vœux que vous me faites l'honneur de m'adresser dans ce commencement d'année, et de la part que vous avés la bonté de prendre à ma translation au siège de Reims. Je sens, Monsieur, tout le prix des regrets que vous me témoignés sur ma séparation du Languedoc, le motif qui vous les inspire me flatte infiniment et ajoute encore aux miens...

† C. A. nᵉ ARCH. DE REIMS. (1)

Lettre de Madame de Maupeou au marquis de Jovyac.

ce 7 février 1763.

Je vous fait mon compliment, Monsieur, et du meilleur de mon cœur. M. vostre fils vient de me mander qu'il est colonel dans les grenadiers de France, et est party sur le champ pour Versaille ; M. de Maupeou me charge de vous en témoigner la part qu'il y prend. C'est d'autant plus agréable qu'il ne vous en coûtera rien. Vous devés connoitre combien nous nous intérésons à tout ce qui vous regarde, et l'inviolable attachement avec lequel je suis etc.

DELAMOIGNON DE MAUPEOU (2).

(1) Charles-Antoine de la Roche-Aymon, cardinal, archevêque de Narbonne (1752), nommé archevèque-duc de Reims en décembre 1762, grand aumônier de France, mort en 1777 (A. d. F. et d. F., 18 lettres).

(2) Anne-Victoire de Lamoignon, mariée le 7 mai 1712 à René-Charles de Maupeou, premier président, devenu chancelier de France, né le 11 juin 1688, mort le 4 avril 1775 (A. d. F. et d. J., 4 lettres).

Digitized by Google

Lettre de M. de Lamoignon, chancelier de France, au marquis de Jovyac.

Versailles, le 4 mars 1763.

J'ay été fort aise, Monsieur, de voir M. vôtre fils entrer dans le corps des Grenadiers de France. Il seroit difficile dans les circonstances présentes d'obtenir un régiment ; mais l'employ qu'il vient de recevoir luy donne le grade de colonel ; Il se trouve à portée de faire son chemin comme s'il avoit un régiment. Je vous prie, etc.

DE LAMOIGNON.

Lettres de Dom Bourotte au même.

Paris, le 9 mars 1763.

... J'ai eu hier la visite de M. le colonel qui m'a fait l'honneur de me donner les prémices de son nouvel uniforme, que j'ai trouvé très galant et riche : habit bleu, revers jaune, veste et culotte blanches ; boutons, boutonnières brodées, et aiguilletes d'argent. Le tout est très doux à l'œil et produit un effet fort agréable. Il part demain pour la Bretagne... Il compte n'être qu'une quinzaine à son voyage de Bretagne, après quoi il ira passer quelque temps à la campagne chez M. le duc d'Aiguillon avec les duchesses et ensuite partira pour Jovyac, où vous le tiendrez tout à votre aise, puisqu'il a campo jusqu'au 1er avril de l'année prochaine...

Paris, le 20 juin 1763.

... Nous sommes icy dans des fêtes très bruyantes. Aujourd'huy notre ville a fait l'inauguration de la statue équestre. J'ai fait le badaud et j'ai été voir cette cavalcade qui étoit très riche et très éclatante. Ce soir grande illumination à la nouvelle place et aux environs, et même dans le jardin des Thuilleries, et une très jolie à l'hôtel de Madame la Marquise (1), qui a vû la cérémonie. Demain autre cavalcade pour la publication de la paix, et illumination à l'hôtel de ville avec grand repas. Après demain, *Te Deum*, illumination générale,

(1) La marquise de Pompadour.

Digitized by Google

fête toute la journée, et un magnifique feu d'artifice préparé sur l'eau, vis à vis la nouvelle place. Ce sont nos nouvelles du jour...

F. Bourotte.

Lettre de M. d'Aurelle, vicaire général, au même.

Valence, le 31 may 1762.

... L'enlèvement de cet avocat avoit donné lieu à bien des bruits, qui se sont tous évanouis. On vouloit que ce fût M. de Castillon, et ensuite M. le Président d'Aiguille, et les Jésuites (où ne les met-on pas?) étoient la cause de la détention de ce dernier. Tout s'est développé à son passage. Quelle folie d'attaquer le ministère ! C'est les Titans qui s'en prennent... (*déchiré*) et qui en sont écrasés. Deux livres faisoient beaucoup de bruit quand je suis parti de Paris. Cet avocat passe pour l'auteur du premier. Il est à souhaiter pour l'auteur du second qu'il ne soit pas découvert. Son sort ne seroit pas meilleur.

Il étoit tems que les brouilleries de Bretagne finissent. Elles étoient allées trop loin et l'autorité du Roi étoit compromise. Il faut des bornes à tout. Ce qui arrive ordinairement, c'est qu'on loue le courage des acteurs avant que la foudre tombe, et quand elle est tombée, on ne trouve qu'opiniâtreté dans leur conduite, et qu'on les plaint peu dans leur malheur.

Vient encore de paroitre un nouvel arrêt du Parlement au sujet des Jésuites malades ou cassés de viellesse, qui pour addoucir leur sort, les renvoie dans des hôpitaux ou dans des communautés religieuses ; et avec quelles précautions ! Il faut qu'on les regarde comme une nation dangereuse, dont l'esprit de l'état infecte les particuliers. Je n'en ai connus que pour les plaindre. Vous avés vu la dénonciation qu'on a faite à l'occasion de l'expulsion des Jésuites d'Espagne, et l'arrêt qui s'en est suivi, précédé de la réquisition de M. le Procureur général. Ces infortunés y sont daubés en toutes manières. Dieu les console !

Daurelle.

Digitized by Google

Année 1764.

Sommaire : Faits divers concernant la Cour et le Parlement.

Lettres de Dom Bourotte au marquis de Jovyac.

Paris, le 9 janvier 1764.

C'est une nouvelle intéressante à vous apprendre que le retour de M. le Cardinal de Bernis à la cour. Hier au soir Son Eminence arriva dans notre abbaye de S[t] Denis, où elle a soupé et couché, et ce matin elle s'est rendue à Versailles au lever du Roi. Elle paroit fort contente de cet événement, et beaucoup de monde s'en réjouit aussi ; en mon particulier j'en suis très aise. Je joindrai icy l'arrêt de la cour des pairs du 30 du mois dernier, et la réponse du Roi aux députés de cette cour, laquelle en conséquence a nommé des commissaires pairs et magistrats pour rédiger les remontrances auxquelles on travaille actuellement...

Arrêt du 30 décembre 1763.

... La Cour, toutes les chambres assemblées, suffisamment garnie de pairs en conséquence de la convocation faite en vertu de l'arrêt du jour d'hier, toujours subsistante et essentiellement et uniquement la cour des pairs, a dit et déclaré que par l'arrêt du parlement de Toulouse du 17 décembre 1763, il a été incompétemment décrété contre le duc de Fitz-James pair de France, et en cette qualité justiciable de la cour des pairs seulement. En conséquence déclare le dit décret et tout ce qui s'en est ensuivi nul ; fait défenses à tous huissiers ou porteur du dit décret et de toutes autres contraintes d'en faire suite, sous telle peine qu'il appartiendra.

Réponse du Roi, du même jour, 30 décembre.

J'ai examiné les procès-verbaux sur lesquels mon parlement de Toulouse a décrété le duc de Fitz-James. Je n'y ai rien trouvé qui ne fut l'exécution de mes ordres. Ainsi il ne doit être ni recherché ni inquiété à ce sujet. Si mon parle-

Digitized by Google

lement a quelque chose à me représenter à cet égard, je l'écouterai volontiers...

Paris, le 20 janvier 1764.

... J'aurai pourtant l'honneur de vous dire qu'hier au soir M. le premier Président et deux autres présidents ont été à Versailles présenter au Roi les remontrances de la Cour des pairs, arrêtés lundy dernier dans l'assemblée des chambres au sujet des affaires des Parlemens. On n'en sçait pas encore davantage que dans cette assemblée de lundy, à la suite de l'affaire qui en faisoit l'objet, M. Lambert produisit et dénonça une instruction pastorale de notre archevêque, de laquelle on parle beaucoup depuis quelque tems, mais qui n'est pas encore publique à Paris; que M. l'Archevêque interpellé s'en est reconnu auteur, qu'il est sortie ensuite de l'assemblée où il assistoit comme pair pour la laisser délibérer sur ce fait, et que l'assemblée s'est ajournée à demain samedy pour la suite de cette affaire. On répand aujourd'hui en ville qu'il est exilé à Sept-Fonts en Bourbonnais, ce qui termineroit toute suite personelle ; et on assure qu'il est parti ce soir. M. de Joubert doit être actuellement bien près de vous, puisqu'il est parti samedy ; il n'ignore point combien vous l'aimez, et il vous est aussi véritablement attaché. On regarde aujourd'huy comme décidé icy que M. le duc de Fitz-James tiendra les Etats comme principal commissaire. Vous allez être près de la source de ces événemens, et vous en serez plutôt instruit que nous...

F. Bourotte.

Lettre de M. d'Aurelle, vicaire général, au marquis de Jovyac.

Valence, le 9 novembre 1764.

... Je ne puis rien vous dire de la marche de M. le comte d'Eu. Il paroit toujours constant qu'il tiendra les Etats (1), et tous les jours on voit passer ici des gens de sa maison. Montpellier sera brillant si le prince y vient. Ne serés vous pas tenté d'y aller ? A votre place j'aimerois mieux la tranquillité de votre solitude que le bruiant fracas des Etats.

(1) De Languedoc.

Digitized by Google

Je ne connois point les facultés de M. de Ribes, et je ne sçaurois vous dire si, accoutumé à suivre l'administration de ses biens de campagne, il pouroit se faire au train de la ville. C'est quelque chose que d'être le premier de son village quand on sçait le sentir. *Mea regna videns*, faisoit dire Virgile à ses bergers, *mirabor aristas*...

DAURELLE, DOIEN V^re^ G^al^.

Année 1765.

Sommaire : Reproduction d'une invitation à diner et faits divers concernant les Jésuites et autres sujets.

S. A. S. Mgr le Comte d'Eu
prie M. le M^arquis^ de Joviac et M^rs^ ses fils
de venir diner chez lui
Vendredy.
Fait à Montpellier, le 4^e^ janvier 1765.

Lettres de M. l'abbé d'Aurelle au marquis de Jovyac.

Valence, le 3 février 1765.

J'avois sçu, Monsieur, par toutes les personnes qui reviennent des Etats, toutes les magnificences de M. le Comte d'Eu(1). Il a presque autant de panégiristes que de spectateurs. Mais l'idée que vous me donnez de sa bonté me touche plus que tous les traits de sa dépense. C'est agir et penser en prince que de ne vouloir se montrer que par les sentimens du cœur. M. le marquis de Lemps en a dit des choses merveilleuses. Je l'ai vu en passant ici, pour lui offrir un logement à l'évêché. Il ne voulut rien accepter ; il étoit fatigué, et je n'en eus qu'un remerciment et une courte audience, où il me marqua beaucoup de politesse. Bientôt se tiendront nos assemblées provinciales pour députer à la générale convoquée pour le 25 may prochain. Je doute qu'elle se passe à la satisfaction de

(1) Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, prince légitimé de France, gouverneur du haut et bas Languedoc, né en 1701, mort en 1775 (A. d. F. et d. J., 4 lettres et pièces).

Digitized by Google

de M. l'Evêque d'Alez (1), qui à propos de botes s'est avisé de faire imprimer à Aix un mandement très répréhensible, et où par surcroît de misère il attaque les Jésuites qui n'étoient déjà plus. C'est l'âne de la fable qui insulte le lion mort ; je ne serois pas faché qu'on lui donnat un camouflet. Quand on veut jouer un rolle, il faut en avoir les talens ; et je ne lui connois que celui de précieux ; encore en passe-t-il les bornes et je doute que Molière en eut adopté les expressions.

Les affaires de Bretagne n'approchent point de leur fin ; il court une lettre de M. de La Verdie à M. le duc d'Aiguillon, à ce sujet, dont j'ai lieu de soupçonner la fausseté ; elle est on ne peut pas plus plate, et elle est encore tournée en ridicule par une chanson où en copiant les termes on l'avilit encore plus. M. le Controlleur général a trop d'esprit pour ne pas marquer avec plus de noblesse et de majesté les intentions du Roi.

Je ne convertirai pas M. de Ribes avec toutes vos bonnes raisons. Accaguardi (2) à Messe il n'en abandonnera jamais le séjour ; et ses terres lui paroîtront toujours préférables à toutes les seigneuries du monde. Vous ne comptés donc pour rien le plaisir de mettre une maison en train dès la pointe du jour, de visiter ses fonds, d'en presser les travaux, et de revenir sans cesse à des occupations auxquelles on s'est accoutumé dès le premier jour de la vie.

> Quand la fourche à la main nature on chasseroit,
> Nature cependant toujours retourneroit.

Il faut que l'homme aille comme il s'est monté.

Valence, 25 mars 1765.

... Nous ne sçavions pas la mort de Madame de Vogué. C'est finir au printems de ses jours. Matière utile à resflexions, bien propre à nous détacher du monde, et à nous attacher à la religion qui seule peut faire le bonheur de l'homme en fixant ses espérances dans l'auteur de son être. Le Pape fait ce qu'il doit. L'ouvrage de M. l'Ev.[êque] d'Alais mérite la censure qu'il a essuiée, et les prélats de France ne pensent pas autrement que Sa Sainteté. C'étoit bien la peine

(1) Jean-Louis de Buisson de Beauteville, évêque d'Alais, 1755 à 1776.
(2) *(Sic)*. Probablement un mot patois.

Digitized by Google

de s'élever contre les Jésuites, lorsque ces infortunés étoient moins que rien. C'est l'âne de la fable qui insulte le lion mort. Rien n'est plus modéré ni plus édifiant que la constitution qui venge l'institut de la société. Quel fond de sagesse, de prudence, de vertu, et quels principes de gouvernement n'y voit-on pas quand on veut l'examiner sans prévention ? Il est difficile de ne pas y reconnoitre l'esprit de Dieu...

DAURELLE.

Lettre de M. de Beauvoir au même.

A Nimes, ce 22 avril 1765.

... On parle beaucoup icy de l'arrêt du conseil qui a été rendu en faveur de la veuve de Calas(1); elle a eu les plus grandes protections du royaume. Le Roy vient de lui accorder et à sa famille 36 mille livres de gratification...

BEAUVOIR.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, 17 mai 1765.

... On disoit à Paris depuis 8 jours que ce monstre du Gévaudan avoit été tué, mais la Gazette d'aujourd'hui rend le fait fort équivoque. Il est bien étonnant qu'on ne puisse pas depuis si longtemps arrêter ce fléau.

F. BOUROTTE.

Lettre (2) *de Monseigneur d'Orléans de la Motte* (3) *au comte des Essars.*

30 may 1765.

Si ce que vous demandez, Monsieur, pour le Hamelet dependoit de moi, vous n'auriez pas lieu de vous plaindre,

(1) Jean Calas, calviniste, célèbre par sa fin tragique, né en 1698, mort sur l'échafaud à Toulouse le 10 mars 1762.

(2) Cette lettre qui donne l'opinion du célèbre évêque d'Amiens sur l'état de la religion en France a déjà été publiée : voir *Correspondance de la famille des Essars*, p. 11.

(3) Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens (A. d. F. et d. J., 19 lettres).

Digitized by Google

personne n'étant plus disposé que je le suis à vous faire plaisir. Mais tout ce que j'ordonnerois, étant sujet à l'appel comme d'abus, depuis que le Parlement s'arroge ce qui appartient aux évêques, et qu'à la faveur de l'appel comme d'abus, il détruit ou empêche ce qui lui déplait sur tous les objets de la religion, nous n'avons plus rien à ordonner, il faut se borner à recommander et à exhorter. Voilà, Monsieur, l'état où se trouve la religion en France ; ce ne sont plus les évêques qui la gouvernent, mais les Parlements ; on nous laisse plaindre et on va son train, sans qu'il y ait de remède. Que puis-je donc pour votre hameau ? Suggérez-le moi, je m'y prêterai de tout mon cœur...

L. F. G. ÉVÊQUE D'AMIENS.

Lettre de M. de l'Averdy (1) *au comte de Monchy* (2).

Paris, le 26 juin 1765.

L'objet sur lequel vous me consultés, Monsieur, par la lettre que vous m'avés écrite le 16 de ce mois, ne doit pas faire de difficulté. Sa Majesté ayant ordonné par l'article 34 de son Edit du mois de may dernier que les officiers militaires concoureroient avec la noblesse à fournir un député pour l'élection des notables, vous ne pouvés vous dispenser de convoquer à l'assemblée qui doit être tenue à cet effet tous les officiers militaires brevetés du Roy et qui ont un domicile fixe et permanent dans la ville ; vous ne pouvés également exclure de cette assemblée les nouveaux anoblis par charge ou autrement ; tous ceux qui jouissent de la qualité et des privilèges de la noblesse doivent être convoqués ; la loy n'ayant point fait de distinction, il n'est pas permis d'en faire. Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

DE L'AVERDY.

(1) Clément-Charles-François de l'Averdy, contrôleur général des finances, né en 1723, mort sur l'échafaud en 1793. (A. d. F. et d. J., une lettre).

(2) Benoit-Alexandre, comte de Monchy, seigneur de Francières, sénéchal et gouverneur de Ponthieu, né en 1702, mort en 1768.

Digitized by Google

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 2 décembre 1765.

..... Enfin j'ai été fort occupé à l'impression d'un recueil des loix qui constitue[nt] le droit public de la province de Languedoc en matière de nobilité des fonds de terre. Cette opération étoit pressée, parcequ'elle devoit être terminée avant que M. de Montferrier abandonnât Paris. Or il part demain pour se rendre aux Etats qui seront ouverts le 19 de ce mois et présidés pour le Roi par M. le prince de Beauvau, votre nouveau commandant. Avant de faire imprimer ce recueil, j'en ai fait exécuter un autre assez considérable sur le Rhône, dont j'ai mis un exemplaire avec vos autres papiers, parceque vous avez intérêt à cette matière. Ce dernier recueil contient toutes les décisions déjà rendues contradictoirement au conseil du Roi sur l'objet de cette contestation, et pour en augmenter la force, j'y ai joint dans une table cronologique plus de quatre-vingt notices de lettres royaux, transactions, inféodations et autres titres, tous authentiqués par ces décisions mêmes. Cela forme une pièce juridique, qui vient à l'appui et qui forme la preuve de la requête présentée par le Languedoc en réponse à la requête et au mémoire de la Provence. Ce n'est pourtant répondre en détail au dit mémoire, mais c'est effectivement le détruire plus sûrement. Les détails historiques amèneroient des discussions sans fin, des points de critique sur des origines, sur des monuments de l'antiquité, et sur des passages d'auteurs anciens. Or ces objets qui prêtent aux disputes littéraires, et où chacun abonde en son sens, ne vont guères à un procès, à des formes juridiques, à une action judiciaire. Par cette raison, le conseil du Languedoc a crû plus convenable et plus sûr de prouver tout simplement que l'affaire est jugée ; elle l'est en effet dix fois pour une, et elle l'est sur de très bons titres ; au lieu que la Provence ne présente que des systèmes ruineux et des imaginations souvent fausses, je le sçais mieux que personne ; mais cela ne fait rien au procès. J'ai en effet son mémoire entre les mains, et je m'en suis beaucoup occupé, mais il n'est pas à moi, de sorte qu'il m'est impossible d'en disposer ; sans cela, je vous l'envoyerois bien volontiers, mais je présume que

Digitized by Google

vous en aurez facilement un exemplaire dans vos cantons. Il en a été répandu plus de 1.200 tant à Paris qu'en Provence. On ne le trouve cependant pas pour de l'argent icy. C'est un ouvrage curieux par les recherches considérables qu'il contient, et par l'art qu'on a employé pour les faire valoir. Il y a plus de 25 ans qu'on y travaille. Il me semble cependant que quoique je n'aye pas l'honneur d'être de l'Académie des Belles-Lettres, il ne me faudroit pas à beaucoup près autant de tems pour renverser de fond en comble tout ce bel édifice. J'ai beaucoup ri de ce qu'on vous a conté que tous les Bénédictins du monde s'occupent à y répondre; je vous assure qu'aucun de mes confrères ne pense à cette affaire; je suis le seul qui l'ait étudiée, parce qu'elle est de mon tripot, et je n'ai rien fait qui mérite qu'on en parle... Je réserve mes matériaux pour quelque chose de mieux qu'une action processive.....

F. Bourotte.

Année 1766.

Sommaire : Nouvelles diverses concernant le Pape, la mort du Dauphin, etc., ainsi que les plaintes de Dom Bourotte, bénédictin, concernant la situation de sa congrégation.

Lettre de M. l'abbé d'Aurelle au marquis de Jovyac.

Valence, le 19 janvier 1766.

..... Le Pape (1) a rappellé de son premier danger; mais sa santé est toujours languissante. Les expectans abboient après une promotion, mais il n'a pas même voulu nommer encore son neveu et le gouverneur de Rome, dont on le presse depuis longtemps d'accoucher. M. le cardinal de Bernis peut jouer un rolle à Rome. Il en joue un très honnorable et très distingué dans l'épiscopat.

Il est vrai que la mort de Mgr le Dauphin (2) a répandu le deuil partout; et il seroit bien difficile de refuser les plus vifs regrets à un si vertueux et si aimable prince. Sa carrière a été courte, mais toujours remplie, et que ne nous promettoit-il

(1) Clément XIII.
(2) Louis de France, dauphin, mort le 22 décembre 1765.

Digitized by Google

pas encore ? C'est de lui qu'on peut dire avec le sage : *Consummatus in brevi explevit tempora multa* ..

DAURELLE.

Lettre du prince de Beauvau au même.

Montpellier, le 2 février 1766.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avec celle de M. le Maréchal de Tonnere qui y étoit jointe; Les titres que vous réunissés me font désirer infiniment de trouver quelque occasion de vous marquer soit dans votre personne, soit dans celle de M^rs^ vos fils, combien j'aurois à cœur de vous obliger.....

LE PRINCE DE BEAUVAU.

Lettre du marquis d'Aubais au même.

Aubais, ce 24 avril 1766.

..... A l'égard du livre *Epistolæ Jesuiticæ* dont vous me parlés, je ne le connois point. Je prierai M. Séguier et M. Ménard, grands connoisseurs, de le chercher à Nismes, où je dois aller au premier jour. J'avois deux petits volumes, mais fort épais, d'un de M^rs^ vos ancêtres (1) que j'avois acheté à Toulouze ; je les gardai précieusement, d'autant plus qu'il y en avoit un qui n'est point dans la bibliotèque du Roi, mais on a eu la bonté de les voler ou de les égarer pendant mon dernier voyage de Paris. Je n'épargnerai ni peine ni argent pour le ravoir..... Ce que vous me mandez de la mission de M. Bridaine (2) est très curieux et sera inséré dans mes recueils...

La généalogie de S^t^ Michel que vous me prêtâtes à Montpellier est ici, et si vous voulés je vous la rendrai avec d'autant plus de plaisir, qu'elle est imprimée deux fois dans le

(1) Le marquis d'Aubais fait allusion à Jacques d'Hilaire de Jovyac (1571-1630), chef protestant, qui abjura le calvinisme en 1606. La paix rétablie dans le royaume, ce seigneur en profita pour composer plusieurs ouvrages en faveur de la religion catholique.

(2) Jacques Bridaine, célèbre prédicateur et missionnaire, mort en 1767.

Digitized by Google

VII[e] volume du *Dictionnaire héraldique et généalogique* de M. de la Chesnay-des-Bois. Je voudrois bien que votre généalogie parût dans cet ouvrage. A l'égard de la généalogie de S[t] Michel, il y a des choses toutes nouvelles pour moi; je n'ai pas pu y déchifrer votre degré de parenté avec ce M. de S[t] Michel.

D'AUBAIS (1).

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, 27 septembre 1766.

..... Il est vrai que nous avons eu ici beaucoup à souffrir depuis un certain tems, et certainement bien innocemment et sans le mériter d'aucune façon, quelque chose que la calomnie furieuse et intéressée en ait répandu dans le public. Nous avons été plus sages, car nous n'avons pas soufflé le mot, et nous avons laissé gronder la foudre, sans faire le moindre mouvement, et dans le plus grand silence. Grâces à Dieu, nous sommes à la veille d'être récompensé de notre patience. Demain s'assemble ici le chapitre général de notre congrégation, qui, suivant les apparences, mettera la dernière main à l'excellent ouvrage que le conseil du Roi a si bien commencé au mois de juillet dernier, moyennant quoi nous espérons recouvrer la paix et la tranquilité sans les quelles il est impossible qu'il se fasse rien de bien dans un corps nombreux. Nous ne désirons ici que d'être plus réguliers, plus utiles et plus honnêtes, s'il est possible. Ces dispositions ne méritent assurément pas tout le mal qu'on nous a fait...

F. BOUROTTE.

Lettre du marquis de Jovyac au comte de Rochford.

Montélimar, ce 28 octobre 1766.

MILORD,

C'est avec le plus d'empressement que j'ay apris la nomination de votre Excelence à l'ambassade de la cour de France, et c'est avec d'autant plus de joye qu'elle avoit bien voulu se

(1) Charles de Baschi, marquis d'Aubais, érudit et généalogiste, né en 1686, mort à Aubais en 1777. (A. d. F. et d. J., 2 lettres).

Digitized by Google

resouvenir de moy à son dernier passage dans cette ville, que mon fils aîné, colonel dans le corps des grenadiers de France, eut l'honneur de souper avec votre Excelence chez M. le marquis de Chabrillan mon beau-frère, et de ce qu'elle n'avoit pas oublié que j'avois eu le grand avantage de la voir chez moy à Jovyac en Vivarais sur le Rhône, vis à vis de cette même ville, et qu'elle avoit trouvé que ce château avoit une des plus heureuses situations ; effectivement il nous a toujours paru qu'il n'y en a guerre qui soit plus subceptible de tous les agréemens que l'on pouvoit désirer avec les eaux que nous avons ; quelle satisfaction ne devons-nous pas avoir de l'arrivée de votre Excelence à Paris et de pouvoir cultiver ses anciennes bontés, que nous souhaitons tant de pouvoir nous conserver, et quel bien n'en receverons pas les deux plus puissantes et les deux plus brillantes couronnes du monde, si votre Excelence vient cimenter, comme je l'espère, la bonne harmonie qui règne entre elles, dont depend principalement le bonheur de tant de peuples qui prenent parti dans leur désunion ! Je suis, etc., etc.

JOVYAC.

Lettre du comte de Rochford au marquis de Jovyac.

Paris, ce 24 novembre 1766.

Je suis on ne peut pas plus sensible à l'intérêt que vous prenez a ce qui me regarde. Ma nomination à l'ambassade de France est très flatteuse pour moy. J'espère y maintenir la bonne harmonie qui règne entre votre cour et la mienne.

Je me rappelle toujours avec plaisir le temps que je passai chez vous ; la campagne en elle-même est toujours agréable, mais elle l'est beaucoup plus quand la bonne compagnie s'y trouve. Voilà précisément ce que j'ai éprouvé chez vous. J'ai eu le plaisir de voir icy M. votre fils, et suis enchanté d'avoir fait connoissance avec lui ; il ne dépendra pas de moy de la continuer. Agréez, je vous prie, mes complimens de félicitation sur l'heureuse alliance de M. le marquis de Chabrillan votre parent avec M^lle^ d'Aiguillon...

ROCHFORD (1).

(1) William-Henri Nassau, comte de Rochford, ambassadeur à Paris (1766-1768), ensuite secrétaire d'Etat à Londres jusqu'en 1775.

Digitized by Google

Année 1767.

Sommaire : Projet concernant l'érection du Baillage de Vivarais en Présidial, et notes sur les prétendus droits régaliens de l'évêque de Viviers.

Lettre de Dom Bourotte au marquis de Jovyac.

Paris, le 11 février 1767.

..... Comme il ne m'a pas été possible de voir M. de La Fage, je ne suis pas informé de ce que deviendront les projets du pays du Vivarais pour obtenir un siège présidial détaché de celui de Nismes, le quel s'y opposera certainement de toutes ses forces. L'affaire a déjà été tentée vers la fin du règne de Louis XIII, qui établit en effet une justice présidiale à Valence, à la quelle il soumit le Vivarais. Mais véritablement, comme Valence est hors de la province de Languedoc et du ressort du Parlement de Toulouse, cette sortie ou ce démembrement d'un ressort très anciennement fixé dut entrainer ou produire bien des difficultés fondées. Il n'en seroit pas de même en érigeant le baillage de Vivarais en présidial; il n'y auroit que les officiers de Nîmes qui pourroient s'en plaindre; mais ils ont de l'ouvrage surabondamment, et il paroît d'ailleurs que le Vivarais seul peut occuper un tribunal, puisqu'indépendamment des commissions que le Sénéchal de Nismes y envoyë de tems en tems, la Cour est encore obligée d'y nommer des Commissaires du Parlement; et puis ce pays de Vivarais est d'une très grande étendue, est très peuplé, et pourroit seul former une belle province...

M. de la Tour a toujours fort à cœur son Nobiliaire du Languedoc, mais il est obligé d'y faire un peu de diversion pour l'Armorial des Etats qui paroîtra cette année, et que les Etats attendent, comme vous savés. Outre la gratification qu'ils lui ont donnée pour cela, ce sont eux qui font les frais de la gravure, c'est à dire de tout l'ouvrage, et par conséquent il convient qu'il s'attache à presser cette besogne. Je n'ai jamais compté que les Etats s'approprieroient de même le Nobiliaire. Ce seroit s'en rendre garants et la matière est bien scabreuse. Ils jugent de la Noblesse de ceux qui y sont entrés, encore jusqu'à un certain point seulement ; mais il ne

Digitized by Google

conviendroit pas qu'ils se constituassent juges de toute la noblesse de la province.

J'ai vu ces jours passés dans un journal l'annonce d'un dictionnaire historique, géographique de la province de Languedoc par un certain M. Donat, que j'ai souvent trouvé à Paris, et qui a déjà fait bien des entreprises de petites choses qui n'ont pas eu de suites. Je souhaite que celle-ci ait plus de succès. Si l'ouvrage est bon, il me sera bien utile pour la suite...

La commission mi partie s'occupe actuellement de nos affaires. Le procès-verbal de notre dernier chapitre et nos constitutions corrigées doivent passer sous ses yeux pour qu'elle forme sur ces objets son avis sur le quel Sa Majesté doit statuer ainsi qu'elle avisera. Je voudrois bien que tout cela fût fini une bonne fois, et que ma pauvre cervelle reprît son ancienne tranquilité, car quoique je ne me sois point trouvé personnellement intéressé dans ce charivari, je n'en ai pas moins ressenti une violente commotion, et cela est assez naturel; c'est mon état, mon corps, ma famille qui se trouve dans une crise, et je ne puis m'empêcher d'y prendre part...

F. Bourotte.

Lettre du prince Louis de Rohan au même.

Paris, le 8 avril 1767.

J'avois déjà disposé, Monsieur, du prieuré de S[t] Martin d'Aps, lorsque j'ai reçu votre lettre concernant ce bénéfice. Des engagemens, contractés depuis longtems, ne m'ont point laissé la liberté du choix, et j'ai le regret de n'avoir pû faire en cela ce que vous désiriez. Rendez justice, Monsieur, aux sentimens avec lesquels je suis etc.

Le prince Louis de Rohan, coadjuteur de Strasbourg (1).

(1) Louis-René-Edouard, prince de Rohan, né à Paris en 1734, coadjuteur de son oncle Constantin, évêque de Strasbourg, grand-aumônier, cardinal en 1778, compromis dans la fameuse affaire du Collier (A. d. J. et d. F., 1 lettre).

Digitized by Google

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, 1er aoust 1767.

... Votre souveraineté, M. le Marquis, est sans contredit fort honorable, mais elle ne peut qu'être honorable, et n'a aucune réalité actuelle, dans un état dont le souverain ne reconnoit ni égal ni supérieur. Pour dire tout, la souveraineté de l'Evêque de Viviers, comme celle de l'Archevêque d'Arles sur les terres situées à la droite du Rhône, c'est-à-dire dans le Royaume. n'a jamais eu de titre que l'usurpation et la félonie. Titre vicieux et nul. Les belles lettres des empereurs d'Allemagne qui, depuis le dixième siècle, ont accordé les droits régaliens à ces prélats, sur les terres du Royaume, n'étoient pas plus fondées que ne le seroient des lettres du Roi de Danemarc, qui vous accorderoient les droits régaliens dans la ville de Toulouse. Les malheurs des tems furent cause que ces entreprises illégitimes ont eu des effets tant qu'on n'a pas pu les empêcher ou les détruire. Mais aujourd'hui, je vous assure que le Teil est bien françois et un arrière fief de la couronne, et ne peut prétendre à être souveraineté. Il n'en est pas moins bon de conserver la mémoire de ses anciens honneurs, et de l'origine des droits qui lui appartiennent encore.

La commission pour les ordres religieux travaille beaucoup à Compiègne ; il y a pourtant des gens qui disent qu'elle doit finir bientôt par la retraite des seigneurs archevêques, et qu'il n'y aura que notre congrégation qui en ressentira les effets. Mais que ne dit-on pas? Il est toujours vrai que cela m'ennuye et me tracasse beaucoup, quoique je ne me mêle en aucune façon dans ces sortes d'affaires : mais il est si désagréable de vivre dans l'incertitude et au milieu du trouble. Je voudrois quelquefois être à mille lieues d'ici. Vous n'êtes pas mal aussi dans le mouvement en Vivarais, où ces commissions successives du parlement de Toulouse et du présidial de Nîmes font sensation. Vous voudriez qu'il y eût des troupes pour appuyer les opérations des magistrats, et vous avez raison ; je vois plusieurs personnes qui pensent de même. Mais n'y a-t-il pas aussi des inconvéniens plus grands à appréhender si l'on y en envoyoit? J'en entrevois plusieurs

Digitized by Google

dans mon particulier, et j'imagine que les chefs de la province et les ministres voyent encore plus de choses que moi. Tout est entre les mains de la Providence, il n'y a qu'elle qui ait le coup d'œil seûr...

F. Bourotte.

Année 1768.

Sommaire : Renseignements curieux concernant le *Dictionnaire Généalogique et Historique de M. de la Chesnaye-des-Bois,* et certains autres ouvrages historiques.

Lettre de M. l'abbé d'Aurelle au marquis de Jovyac.

Valence, le 21 février 1768.

..... La déclaration au sujet de l'administration des villes vient de nous être envoiée. L'Eglise n'y trouve pas beaucoup son compte; et la plus part des chapîtres y perdent leurs privilèges. Tous les jours de nouvelles loix; et il n'est plus d'état qui puisse se promettre la moindre consistance...

Dauzelle vi^e^ g^al^.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 18 avril 1768.

Il seroit difficile de répondre avec sûreté à la question que vous voulez bien me faire au sujet du *Dictionnaire Héraldique, Généalogique et Historique de la Chenaye-des-Bois* (1). Je ne doute pas que l'auteur ne projette de refondre quelque jour son ouvrage qui en a grand besoin; mais comme il est plus aisé et plus court d'ajouter comme il a fait jusqu'à présent supplémens sur supplémens, je doute qu'il exécute aussitôt que vous le croyez le projet qu'il annonce et qu'il peut annoncer encore longtems, surtout s'il veut faire de bonne besogne. Ce seroit sans doute un grand avantage pour ce dictionnaire, d'avoir l'attache de M. de Baugeon, généalogiste des ordres du Roi; mais je ne crois point du tout que M. de Bau-

(1) François-Alexandre Aubert de la Chesnaye-des-Bois, généalogiste, mort à Paris à l'hôpital, le 29 février 1784.

Digitized by Google

geon lui donne jamais d'autre attache qu'en qualité de censeur royal, en certifiant qu'il n'y a rien contre la religion et contre l'état, ou rien qui puisse empêcher l'impression. S'il faisoit autrement, il se rendroit garant, en sa qualité de généalogiste, de beaucoup de faits qui trouveroient de l'authenticité dans son jugement; et je ne croirai point que M. de Baugeon hazarde jamais son crédit jusqu'à ce point là. Moi je ne me connois point en généalogies, j'aime beaucoup l'ouvrage de M. de la Chenaye, parceque j'y trouve dans la minutte ce que je suis curieux d'apprendre sur une maison qui survient dans la conversation. D'un clin d'œil j'y apperçois tout ce que j'en veux sçavoir; mais je ne me mêle pas de juger si ce qu'il en dit est exacte, et dans le cas où j'aurois à en parler moi même, je ne me contenterois pas de son autorité, quelque grave qu'elle soit, et j'examinerois les choses de plus près. Je n'aime point qu'il faille donner six louis pour faire mettre son nom dans ce dictionnaire. Ce n'est pas qu'un généalogiste n'ait du travail à faire, et quelque fois beaucoup, qu'il n'ait des copistes, des rédacteurs et d'autres frais à payer, et qu'il ne soit très juste que son tems et ses peines ne soient pas employées infructueusement ou même à son détriment. Mais on ne fixe pas pour cela un taux commun à chacun de ceux qui veulent avoir place dans l'ouvrage; travail ou non, bon ou mauvais, vrai ou faux. J'en reviens à ce qui vous intéresse, M. le Marquis, et j'ai l'honneur de vous dire que vous avez tout le tems que vous voudrez prendre pour imiter la noblesse du Dauphiné. Le certificat du syndic de cette noblesse me paroît un titre fort singulier pour un généalogiste qui ne doit et ne peut juger que sur des pièces originales, et je ne regrette point du tout que vous n'ayez point de syndic de la noblesse du Vivarais qui soit chargé de cette fonction.

M. de la Tour se porte à merveille. Il est encore venu me voir la semaine dernière, et il espère toujours mettre au jour son nobiliaire de la province de Languedoc. Ce n'est pas la première fois qu'on le fait mort dans vos cantons. Il me disoit l'autre jour qu'un M. Donat que vous connoissez bien, lui a fait déjà cette galanterie il y a quelques années. Son Armorial des Etats est enfin distribué; je vous en procurerai un exemplaire, lorsque vous viendrez à Paris. Si mon ouvrage sur le Rhône s'imprime, comme il paroît qu'on le projette, je

Digitized by Google

vous en conserverai aussi un exemplaire. Ce sera aussi un fort gros ouvrage, et que trop. J'aimerois bien mieux qu'il fût plus parfait. Mais plus de 150 titres à examiner et à juger, une infinité de détails à parcourir, nombre de procès particuliers à éplucher, beaucoup de recherches à faire dans l'antiquité et dans le moyen âge ; dix ans ne suffiroient pas au meilleur avocat de Paris pour une pareille besogne, et j'étois pressé. Dieu merci, j'en suis quitte ; mon travail est entre les mains des puissances ; je n'y pense plus, et il deviendra ce qu'il pourra. Je ne le recommencerois pas pour un empire. Je suis bien aise que vous ayez *le Soldat du Vivarais*, dont M. de St-Pierre-Ville a eu la bonté de m'envoyer l'original même, que j'ai copié de ma main presque tout entier, et qui m'a paru par confrontation faite avec quelques autres pièces être écrit de la propre main de M. Marcha de Pras (1) qui paroît en être l'auteur..... Je compte faire imprimer ce morceau précieux par bien des détails parmi les pièces justificatives du sixième volume de l'histoire de Languedoc. Si Dom Vaissète l'avoit connu, il en auroit tiré bon parti, et au défaut de cela, je crois devoir y suppléer, en donnant au public au moins ce que l'ouvrage renferme de plus intéressant, campemens, marches, sièges, attaques et défenses, batailles, etc...

F. Bourotte.

Lettre de M. l'évêque d'Orléans au même.

Versailles, le 13 may 1768

J'ay recu, Monsieur, votre lettre du 30 du mois dernier. Les circonstances ne me permettant point de m'occuper, dans ce moment, de l'arrangement que vous me proposés en faveur de M. votre neveu, j'ay chargé le secrétaire de la feuille de me parler de cette affaire dans l'occasion, et dans des temps plus heureux. J'ay...

† L. S. ÉV. d'Orléans (2).

(1) Pierre Marcha, seigneur de Prat, maitre des requêtes de la Reine, intendant de l'armée catholique en Vivarais, auteur du *Soldat du Vivarais*.

(2. Louis-Sextius de Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans (A. d. F. et d. J., deux lettres).

Digitized by Google

Lettre de Dom Bourotte au marquis de Jovyac.

Paris, le 19 mai 1768.

Vous avez bien de la bonté de me consulter sur ce que vous devez répondre aux demandes qu'on vous fait pour le *Dictionnaire Géographique des Gaules*. Je sens avec beaucoup de reconnoissance les ménagemens que vous vous faites à ce sujet par rapport à la *Description Géographique du Languedoc* que j'ai annoncée, et que j'ai bonne envie d'exécuter, si on m'en laisse le loisir. Mais j'aurois l'honneur de vous dire que n'ayant de mon côté que des vûes d'utilité publique, je serai toujours charmé de voir multiplier les connoissances par quelque moyen que ce soit. Le Dictionnaire de M. l'abbé Expilly (1) est un puits de science. Il est très intéressant pour le public qu'il renferme le plus de lumières qu'il sera possible. Les quatre premiers volumes, que j'ai parcourus, renferment une infinité de faits qu'on ne trouve point ailleurs. En un mot, c'est un ouvrage très précieux ; j'y trouverai moi-même bien des secours que l'on ne me procure pas, quoique je les aye demandés, et j'userai avec discernement mais avec grand plaisir des provisions qu'il a eu l'art de se procurer et d'employer...

La critique de M. Donat me paroît bien amère. Il est à Genève ; il consulte M. de Voltaire ; il voit les objets sur les lieux ; il a 3.000 souscriptions. Il dédiera son livre à Mgr le Dauphin, il reçoit des lettres de M. de la Vauguyon (2) et de bien d'autres ; tout cela est bien beau et nous verrons ce qui en résultera. Mais je voudrois qu'il ne noircît point M. Expilly ; ses invectives sont de trop ; il est plus essentiel de tâcher de mieux faire. J'ai beaucoup vû ce M. Donat ; il a de l'esprit et beaucoup de feu ; il a déjà annoncé bien des projets ; il voyage volontiers, et il faut voir à quoi cela aboutira. M. le marquis d'Aubais le connoit beaucoup aussi, et désire autant que moi le succès de tant d'entreprises..... Je connois de réputation, l'*Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin*, par Pithon-

(1) Jean-Joseph Expilly, chanoine de Tarascon, géographe, né en 1719, mort en 1793.

(2) Antoine-Paul-Jacques de Quélen de Stuer de Caussade, duc de la Vauguyon, prince de Carency, mort en 1772.

Digitized by Google

Curt (1), curé de Boissy au diocèse de Chartres, imprimée en 1743 en 4 volumes in-quarto, mais je n'ai jamais lû ce livre...

Mon ouvrage sur le Rhône est entre les mains de M. l'Archevêque de Narbonne et des avocats de la province, qui l'examinent, et j'attens le résultat de ces examens, de sorte que je ne prévois pas pouvoir commencer l'impression avant la fin du mois prochain. M. de Montferrier, qui l'a lû le premier, voudroit que cela fût tout à l'heure ; au reste il n'y a rien de perdu pour attendre ,comme disent les bonnes gens...

Ne vous donnez pas la peine de faire copier les premiers feuillets du *Soldat du Vivarais*. Dès que ce n'est pas l'original authentique, et que c'est une simple addition nouvelle, je ne m'y intéresse pas. M. de Saint-Pierre-Ville feroit mieux de communiquer sa copie, puisqu'il en a une, que de faire courir ainsi l'original qui est précieux et qui demande à être ménagé. C'est entre ses mains à Paris que j'ai vû des papiers écrits de la main de M. Marcha de Pras, des états, des comptes, etc., et c'est sur la comparaison de ces papiers avec son *Soldat du Vivarais*, que j'ai conjecturé avec fondement que ce livre a été écrit par M. de Pras.

Nous avons encore un nouvel édit qui fixe les portions congruës des curés à 500 l. et celles des vicaires à 200 l....

F. Bourotte.

Lettre de M. l'abbé Daurelle au même.

Valence, 27 may 1768.

..... Cet armement pour la Corse, qu'on avoit regardé comme si seur, fait maintenant raisonner les politiques. Ils le regardent comme très incertain, ne pouvant croire que les Anglois voient tranquillement les François s'établir en Corse...

On a mal compris l'article qui fixe les portions congrues des curés et vicaires. On accorde aux curés 400 l. et aux vicaires 200 l., et cette estimation a été fixée sur le prix de 25 setiers, mesure de Paris, pour les premiers, et de dix pour les seconds. C'étoit même le projet de la dernière assemblée

(1) Jean-Antoine Pithon-Curt, généalogiste, né en 1703, mort en 1780.

Digitized by Google

de fixer ces portions congrues en grains plutôt qu'en argent, pour éviter toutes nouvelles plaintes...

La nouvelle déclaration concernant l'administration des villes cause sans cesse de nouveaux embarras, nous en avons ici de toutes les sortes...

DAURELLE.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 10 octobre 1768.

.....Quand j'ai appris à la campagne la nomination de M. le Chancelier, j'ai pensé à vous, et je vous en ai fait mon compliment dans l'intérieure de mon cœur. C'est aussi un de nos Languedociens, car il est né à Montpellier. On m'a dit hier que le M. Donat (1) est à Genève, où il fait imprimer son Dictionnaire Géographique, Généalogique, Historique, etc. Cela doit être fort curieux, et il vous en procurera sans doute ainsi qu'à ses trois mille souscripteurs, de qui il a sans doute reçû des avances. Cela doit lui faire une bonne somme, n'eût il que 6 livres de chacun. Enfin si vous avez cet ouvrage, je vous prie de me dire ce que vous en penserez. Je n'en abuserai pas...

F. BOUROTTE.

Année 1769.

Sommaire : Détails concernant le Conclave, la guerre en Corse et certains évènements du temps.

Lettres du cardinal de Bernis au marquis de Jovyac.

Alby, le 12 janvier 1769.

J'ay l'honneur de m'addresser à vous, Monsieur, pour avoir une expédition en forme du contrat de mariage de Mme du Puy-Montbrun, ma nièce, reçu par Barjavel, notaire au Theil ou aux environs. Elle en a besoin pour des arrangements de famille. Vous voudrés bien ne rien dire de la demande que je vous fais et me faire l'honneur de me mander comment

(1) Dominique Donat.

Digitized by Google

je vous fairay toucher l'argent qu'il en aura coûté pour cette expédition. Je profite de cette occasion pour vous offrir mes vœux, Monsieur, et les assurances de mon ancien et sincère attachement.

Alby, le 5 février 1769.

Mes sentimens pour vous, Monsieur, n'ont jamais varié ; on a eu grand tors si l'on vous a dit le contraire ; je vous prie d'en estre bien persuadé. Si ma nièce avoit quelque arrangement à faire avec la famille de son mari, et qu'elle eût besoin d'un négociateur, elle s'addresseroit à vous avec plaisir ; mais l'amitié et la confiance entre elle et la maison où elle est entrée, sont bien établies. C'est relativement à elle-même qu'elle a besoin d'avoir un extrait de son contrat de mariage ; mon beau-frère n'en a point et n'en a jamais eu ; ainsi, Monsieur, je vous serois très obligé de prier M. Barjavel de m'en adresser directement une expédition en forme...

A Rome, 11 avril 1769.

Personne, Monsieur, ne prend plus de part que moi au mariage de Monsieur votre fils. Je m'intéresserai toujours vivement à ce qui pourra contribuer à votre bonheur.

M. Barjavel m'a envoyé la copie du contrat de mariage de ma nièce. Je suis très sensible aux soins que vous avès bien voulu prendre de me la procurer. Mes occupations ne me permettent pas d'avoir l'honneur de vous répondre de ma main... J'ai l'honneur de faire mon compliment à Madame la marquise de Joviac, en lui renouvellant l'hommage de mon respect.

Le Cardinal de Bernis.

Lettre de M. du Grain au marquis de Jovyac.

Nîmes, ce 3 may 1769.

..... Ce pays icy a pour le moins autan souffer que le vôtre. Les vignes du côté de Monpellier et de Nîmes ont été totalement ravagées, de même que la feuille de meurier qui semble avoir été brulée. Ce sont des pertes irréparables pour cette contrée, et tout ne représante que la désolation et la misère. Les Cevennes et le Bas Vivarais n'ont pas été épargné. Les grandes sécheresses qu'il fait ne nous donne pas des

Digitized by Google

grandes espérances pour les bleds qui ont déjà en partie pris mal. Dieu veuille nous donner un avenir plus prospère.....

DU GRAIN.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 22 mai 1769.

..... Il (le colonel) (1) a eu la bonté de me communiquer la traduction des rimes italiennes sur le conclave, je ne doute point qu'il n'y ait du sel dans la langue originale, mais cela ne fait pas grand effet dans la nôtre. Voilà donc 46 cardinaux au conclave, et il n'y a pas d'apparence qu'il y en entre davantage. Ainsi le travail doit s'y échauffer. On dit qu'il sera long. Nous verrons ce qui en résultera. On tient beaucoup de propos à Paris sur ce sujet comme sur bien d'autres; mais ce ne sont que des propos qui, par conséquent, ne méritent pas la peine de vous être rendus. J'ai prêté hier à Monsieur le Colonel un petit ouvrage sur la propriété du Comtat et d'Avignon, qui est fort bien fait et très clair. Je crois qu'il est d'un Provençal et peut-être même de M. le Procureur général du Parlement d'Aix. Il paroît par ce qu'il dit que ce pays pourra bien rester tout à fait à la France et rester du ressort du Parlement de Provence; mais je ne suis pas encore bien convaincû que le Comtat doive plutôt appartenir la Provence qu'au Dauphiné...

..... Nous avons déjà des nouvelles de plusieurs avantages remportés en Corse depuis l'arrivée de M. de Vaux, et il faut espérer que cela continuera. Notre chapitre général nous donne beaucoup d'inquiétudes; il paraît que le sort de la congrégation dépend de ce qui s'y fera, et je crains bien que nous ne périssions bientôt, sans compter les désastres personnels qui peuvent survenir dans ces troubles où la passion fait jouer bien des ressorts. S'il n'y avoit pas de la division interne, nous nous sauverions plus aisément; et comment n'y aura-t-il pas de division si on y souffle le feu? Le payement des dettes de la congrégation dont vous me faites l'honneur de me parler, Monsieur le Marquis, est une affaire toute arrangée par un arrêt du conseil du 16 septembre dernier. Il

(1) M. de Jovyac fils.

Digitized by Google

ne s'agit plus que de déterminer les moyens ou la manière d'exécuter, et c'est sans doute ce qui se fera au chapitre. Que Dieu nous donne paix par dessus tout...

F. BOUROTTE.

Lettre du cardinal de Bernis au marquis de Jovyac.

Rome, ce 31 mai 1769.

Je suis toujours plus sensible, Monsieur, aux marques que je reçois de votre amitié. Le Pape est fait depuis le 19. Le cardinal Ganganelli a réuni tous les suffrages, et on fait honneur à la France de l'élection. Je ne vous parlerai pas de moi ; mais le public veut que je reste à Rome à la suite des affaires. J'obéirai, si c'est la volonté du Roi, et partout, Monsieur, rien ne me sera plus agréable que les occasions de vous prouver le fidèle attachement que je vous ai voué pour la vie.

Je vous prie de vouloir bien offrir mes hommages à Madame la Marquise de Jovyac et à Monsieur l'évêque de Viviers (1).

Lettre du même au même.

Rome, ce 12 juin 1769.

Je suis toujours plus sensible, Monsieur, aux marques de de l'amitié dont vous m'honnorés. J'ai reçu les ordres du Roi pour rester à Rome, où l'on croit que j'ai été utile et que je pourrai l'être encore. Ma nièce et son mari doivent venir me joindre. Soyés persuadé, Monsieur, que partout et toujours l'attachement que je vous ai voué sera aussi tendre que, fidèle.

LE CARDINAL DE BERNIS.

Lettre de M. de Joubert au marquis de Jovyac.

Paris, ce 8 juillet 1769.

..... Je vous fais bien des remercimens des nouvelles dont vous avés bien voulu me faire part au sujet de la Corse. Il

(1) Joseph Rolin de Mons, évêque de Viviers, 1748-1778 (A. d. J. et d. F., 6 lettres).

Digitized by Google

faut espérer que nous n'aurons pas autant de peines à nous y maintenir, que nous en avons eû à nous en rendre maîtres. On doit en effet renvoyer tous les régimens de quatre bataillons.

Il est bien triste qu'on ait en Vivarais une autre espèce de guerre à soutenir pour faire punir les malfaiteurs. Il est certain que si on n'a pas la main forte pour les arrêter, pour les garder dans les prisons et faire exécuter les jugements des officiers du présidial de Nîmes, il est inutile qu'ils viennent tenir les grands jours. Je m'en rapporte au surplus à ce que les personnes qui connoissent le pays peuvent inspirer pour y maintenir une entière sûreté...

JOUBERT.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 10 juillet 1769.

Je vous suis très obligé des bonnes choses que vous avez eu la bonté de me marquer au sujet de l'Isle de Corse ; C'est vous qui m'avez appris la nouvelle du départ de Paoli (1). Il n'en a été question dans Paris que le lendemain de l'arrivée de votre lettre. Voilà donc cette affaire terminée fort à propos, tandis que les Anglois sont occupés de leurs propres démêlés ; et suivant les apparences, nous nous y trouverons tout à fait arrangés, avant qu'ils aient le tems et les moyens de s'y opposer. Quand nous y serons une fois bien établis, il ne sera pas aisé de nous en tirer.

Il paroît que le Roi n'a pas envie non plus de se désaisir du Comtat, puisqu'il y a fait tous les arrangemens civils qui paroissent devoir être à demeure. Monsieur le Cardinal de Bernis seroit bien en état de vous en dire des nouvelles, si un ministre pouvoit dire tout ce qu'il sçait. Mais ce sont lettres closes pour nous. Je suis enchanté de la liaison que vous avez formée avec Son Eminence, et de la justice qu'elle rend à votre mérite. Je n'ai aucune relation qui puisse me mettre au fait de ce que vous me faites l'honneur de me demander au sujet des liaisons du Cardinal Ganganelli, aujourd'hui Clé-

(1) Pascal Paoli, célèbre chef corse, né à Morosaglia, en 1726, mort près de Londres en 1807.

Digitized by Google

ment XIV, avec les cardinaux Gualterio et Giraud. Ce qu'il y a de vrai, c'est que tout le monde célèbre les louanges du Pape, et qu'on ne tarit point sur son éloge.

F. Bourotte.

Lettre de M. l'abbé d'Aurelle au même.

Valence, 27 octobre 1769.

... Les nouvelles que j'ai reçües de Rome avant-hier me marquent que tout ce qu'on en a écrit ne sont que des conjectures du parterre, que tout est encore dans l'obscurité du mystère, que le Pape ne veut à quelque condition et à quel prix que ce soit céder le Comtat, comme la France le désire. L'Espagne souhaite la destruction totale des Jésuites; que Sa Sainteté dans ces circonstances traîne en longueur, et écrit elle-même aux puissances respectives et qu'elle espère des nouvelles favorables des cours de Madrid et de Portugal. Le secret impénétrable qu'elle garde l'a fait batiser par les ministres étrangers, qui au lieu de Clement XIV l'appellent *Xisto primo,* qui se prononce *Chitto*, mot qui en français veut dire *chut.* Elle voyage souvent; le seul cardinal Pallaries a été seul 24 [heures] avec lui dans ces petites caravanes.

Madame Dupui-Montbrun est arrivée à Rome en bonne santé avec son mari, son beau-frère, le chevalier de Bernis et un abbé Faure, secrétaire de confiance du cardinal. Elle a déjà eu les visites de la prélature et de la noblesse ; et on paroit très content d'elle. Voilà, Monsieur, toute ma gazette que vous me permetterez de ne pas signer, elle vient de bon lieu...

D.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, 22 décembre 1769.

... J'ai trouvé des gens qui m'ont dit que la guerre est en effet déclarée, et qu'elle pourroit bien compromettre toute l'Europe : d'une part les puissances du Nord, Russie, Prusse, Angleterre, Danemarc, etc. et de l'autre part les puissances du Midi, Espagne, France, Italie, Empire, et Turquie. Le

Digitized by Google

retour du comte de Guînes (1) à Paris et le rappel de l'envoyé de Prusse viennent à l'appui de cette nouvelle. Mais d'autres en grand nombre prétendent que ce n'est qu'un faux bruit, qu'on négocie même pour réunir les puissances qui sont actuellement en guerre, la Russie, la Pologne et le Turc, que notre ambassadeur est retourné à Londres et y est vû de très bon œil, aussi bien que l'ambassadeur d'Angleterre l'est en France. Que croire ? c'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. On ne sait jamais rien de certain à Paris qu'après l'évènement ; et vous êtes souvent mieux instruits et plutôt dans les provinces éloignées que ceux qui sont à la Cour...

J'aurai cependant l'honneur de vous apprendre aujourd'hui la retraite de Monsieur le contrôleur général qui est acceptée de vendredy ; et l'on dit qu'au lieu de lui donner un successeur, le Roi a établi un conseil de finances composé de MM. de La Borde, de Beaujon, Foulon et un 4e dont on n'a pas pu me dire le nom, et quelques-uns ajoutent que ces MM. travailleront sous M. Bertin, que l'on soupçonne destiné à la surintendance des Finances. Je vous donne ces deux derniers articles pour ce qu'on me les a donnés, c'est-à-dire pour incertains, et j'ai bien raison, car dans le moment on vient m'annoncer que c'est M. l'abbé Terrai qui est nommé contrôleur général, et qu'il en a reçû les compliments ce matin, ce qui n'est peut-être pas plus vrai que le reste. Le temps nous apprendra ce qu'il en faut croire.

Je vous dois des remercimens de la complaisance que vous avez eue de m'envoyer ce que vous avez trouvé dans vos papiers au sujet de la révolte de Roure en 1670. Il seroit à souhaiter que tous les gentilshommes du Languedoc qui ont pareils renseignemens sur ce qui est arrivé dans la Province depuis 150 ans, eussent le même zèle et les mêmes attentions ; je ne serois pas si embarassé que je le suis pour remplir ma tâche, qui s'avance, mais qui sera certainement imparfaite faute de secours. Ce ne sera pas ma faute. Je ne suis pas sorcier et je ne puis dire que ce que je sçais...

F. Bourotte.

(1) Adrien-Louis de Bonnières, comte puis duc de Guines, diplomate.

(*A suivre*). Comte de Saint-Pol.

Digitized by Google

NOMENCLATURE

des Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Lithographie, se rapportant à l'HISTOIRE DE PARIS et qui ont été exposés depuis l'année 1673 *jusqu'à nos jours, dressée d'après les Livrets officiels.*

LX^e^ LIVRET

Exposition au Musée Royal des Arts le 1^er^ mars 1836.

(Suite)

SAINT-EVRE (G.), 72, rue de Vaugirard.

1648 Portrait en pied de Nicolas-Auguste de la Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France.

SALABERT, 14, boulevard Montmartre.

1652 Portrait de M. Gombert.
1653 Id. de M. Lablache.

SCHNETZ (Victor), 13, rue de la Paix.

1671 Le connétable Anne de Montmorency blessé mortellement à la bataille de Saint-Denis.

SÉBRON, 20 *bis*, rue des Marais-du-Temple.

1679 Bas-côté intérieur de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.

VAUCHELET.

1790 Portrait en pied de Jacques de Choiseul, marquis de Stainville, maréchal de France.
1791 Portrait en pied de Claude-Joseph Lecourbe, lieutenant-général.

Digitized by Google

[1836]

WARLENCOURT, 5, rue du pont de Lodi.

1841 Intérieur de l'église de Saint-Etienne-du-Mont.

Sculpture.

AUVRAY (Louis), 38, rue Sainte-Marguerite.

1858 Buste de Watteau.

BARRE père, 14, rue des Marais-S^{t}-Germain.

1859 Médaillons de la Famille Royale.

BOUGRON (L.-V.), 154, rue du Faubourg Saint-Denis.

1869 Buste de Claude Hector, duc de Villars, maréchal de France.

1870 Buste de feu G. Bourgeois, maire du 5^{e} arrondissement.

BRA, 39, rue de Vaugirard.

1872 Statue du sire de Joinville.

1873 Buste de M. Guizot.

1874 Buste du maréchal Mortier.

1875 Buste du professeur Broussais.

BRION, 45, rue des Mathurins.

1878 Buste de Louis de France, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV.

DANTAN aîné, 3, quai Malaquais.

1888 Buste de M. Dantan jeune.

DANTAN jeune, 40, rue Saint-Lazare.

1890 Buste du baron Gros.

1894 Buste de M. Auber.

DEBAY (Jean), 37 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs.

1901 Buste de M. Horace Vernet.

Digitized by Google

[1836]

DESBŒUFS, 18, rue Larochefoucauld.

1903 Buste de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV.
1904 Buste d'Arnault.
1905 Buste de Dupuytren.

DESPREZ (Louis), 26, rue du Regard.

1907 Buste de Louis de France, dauphin, fils de Louis XIV.

DUMONT (Auguste), 32, rue de l'Ouest.

1909 Le Génie de la Liberté, statue en bronze, fondue par MM. Soyer et Ingé.
(Destinée à la Colonne de Juillet).

ELSHŒCT (Carle), 3, rue Mazarine.

1916 Médaillon de M. le lieutenant-général baron Taviel.
1917 Buste de M. Delanneau, maire du 12e arrondissement.

FOYATIER, 14, rue Madame.

1927 Buste de Mme la marquise de Fitz-James.

GAYRARD, au Palais de l'Institut.

1933 Buste de M. Hennequin.

GUILLOT, 20, rue Monsieur-le-Prince.

1943 Buste du duc de Vendôme.

HUGUENIN, 5, rue des Ursulines.

1948 Buste d'Antide Janvier, astronome-mécanicien, ancien horloger ordinaire de Louis XVI.

JALEY (I.) fils, 23, rue de la Rochefoucault.

1951 Statue de Bailly.
1952 Statue de Mirabeau.

LANNO, 13, rue de Condé.

1954 Statue de La Chalotais.

Digitized by Google

[1836]

LESCORNÉ, 14, rue des Amandiers-Sainte-Geneviève.

1961 Buste de Bouchardon, premier sculpteur de Louis XV.

MERCIER, 7, rue de l'Université.

1972 Buste d'Adrien Mercier.
1973 Buste du comte Emilien de Nieuwerkerke.

MOINE (Antonin), 20, rue de Chabrol.

1975 Deux figures en plâtre, faisant partie d'un bénitier destiné à l'église de la Madeleine, l'une représentant l'Eglise, et l'autre la Foi.

SEURRE aîné, 7, rue de l'Est.

1982 Victoire d'Aboukir.
Un aide de camp amène au général en chef Bonaparte, Mustapha, pacha de Romélie, généralissime des forces ottomanes, fait prisonnier par Murat.
(Modèle en plâtre d'un bas-relief destiné à la décoration de l'arc de triomphe de l'Etoile).

THERASSE, 84, rue de Sèvres.

1986 Buste de Latouche-Tréville.

VALOIS (Achille), 11, rue de l'Abbaye.

1991 François Ier, buste.

Architecture.

CANNISSIÉ (P.), 4, rue du faubourg Montmartre.

1993 Projet d'un piédestal en style égyptien pour l'obélisque de Louqsor à élever au centre de la place de la Concorde. Disposition de cette place et moyen nouveau proposé pour l'érection de ce monolythe.

Digitized by Google

[1836]

JOLY (Jules de), au palais de la Chambre des Députés.

Dessins relatifs à la restauration du palais de la Chambre des Députés :

1995 1° Plan des souterrains et du système de chauffage.
1996 2° Plan du rez-de-chaussée (nouvelles constructions).
1997 3° Plan général de la Chambre des Députés.
1998 4° Elévation principale sur la cour d'honneur.
1999 5° Coupe générale.
2000 6° Bas-relief de la salle des séances.
2001 7° Plan de la charpente en fer de la salle des séances.
2002 8° Frontispice.

LASSUS (J. B. A.), 14, rue des Canettes.

Réfectoire du prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs, à Paris.

(Compris aujourd'hui dans les bâtimens du Conservatoire des Arts et Métiers.

2003 1° Plans et vue de l'ensemble du monastère.
2004 2° Vue intérieure du réfectoire restitué dans son état primitif.
2005 3° et 4° Façades, coupe et détails.

MONVOISIN, 52, rue de la Montagne Sainte-Geneviève.

2011 Détail du jubé de l'église Saint-Etienne-du-Mont, arch. du XVI^e siècle.
2012 Restauration du sanctuaire de ladite église.

PROTAIN (J. C.), 15, rue de Beaune.

2014 Projet pour l'embellissement de la place Louis XV, et d'un édifice servant aux expositions de l'industrie française.

Cet édifice, élevé en partie sur l'emplacement des fossés actuellement existans, forme un portique circulaire. A sa circonférence sont quatre grands hémicycles avec pièces de service et cour au pourtour.

Les entrées s'annoncent par 16 grands piédestaux supportant des groupes.

Digitized by Google

[1836]

Dans l'enceinte sont pratiqués de larges trottoirs auprès desquels s'élèvent quatre fontaines jaillissantes et monumentales.

Au milieu, l'obélisque de Louqsor. Dans le prolongement des entrées, en face du pont Louis XVI et de la rue Royale, sont placés des corps de garde, logemens de concierge et de gardiens au milieu de quinconces conduisant à des escaliers qui établissent la communication avec la terrasse du jardin des Tuileries.

Enfin cet édifice dont la hauteur n'est que de 25 pieds n'excéderait pas le soubassement du garde-meuble.

VIOLLET-LE-DUC (Eugène), aux Tuileries.

2017 Le banquet des dames dans la salle de spectacle des Tuileries (bals de 1835).

2018 Vue restaurée de la façade de l'ancienne chambre des comptes à Paris, bâtie en 1499, brûlée en 1737.

Le monument est représenté tel qu'il était pendant les troubles de 1572.

Gravure

BOILLY (Alphonse), 63, rue Saint-André-des-Arcs.

2025 Portrait de Casimir Périer, d'après M. Hersent.

BRENET, 13, Cour de la Sainte-Chapelle.

2029 Portrait du Roi.
Combat devant l'Hôtel de Ville, le 28 juillet 1830.
Prise du Louvre, 29 juillet 1830.

DORMIER, 127, rue de la Harpe.

2038 Vue de l'Arc de Triomphe du Carrousel et de différens monuments de Paris.

GIRARD (F.), 5, rue Mignon.

2046 Richelieu, d'après Delaroche.

2047 Mazarin, d'après Delaroche.

2048 Boissy d'Anglas, d'après M. Vinchon.

Digitized by Google

[1836]

RICHOMME, 11, rue de Savoie.

2074 Bonaparte après son retour d'Egypte, d'après Gérard.

Lithographie.

ARNOUT, 4, rue Clément.

2080 Vues de Paris.

CHAMPIN, 30, rue Neuve Saint-Roch.

2087 Le vieux Paris du XIV^e^ au XV^e^ siècle, d'après le dessin de M. Pernot.

2088 Le vieux Paris du XV^e^ au XVI^e^ siècle, d'après le même.

LETRONNÉ, 2, rue de Sèvres.

2111 Portrait d'Eugène Napoléon.

Digitized by Google

LXIe LIVRET

Exposition au Musée Royal des Arts le 1er mars 1837.

Peinture.

ANNÉE (Charles), 9, rue des Maçons-Sorbon.

31 * Pierrette chez la reine.

« Marie-Antoinette, intéressée par Sédaine en « faveur d'une jeune paysanne nommée Pierrette, « qui ne pouvait, faute de dot, épouser son amant, « soldat aux gardes françaises, imagine de lui « faire jouer devant la cour, dans une représenta- « tion à son bénéfice, le rôle de Rose dans Rose « et Colas. En conséquence elle la fait venir chez « elle où se trouvaient réunis la princesse de Lam- « balle, Sédaine et Grétry. Ce dernier, par ordre « de la reine, lui fait chanter quelques notes. « Elle a une voix divine. Madame, dit-il. » « La « reine frappe des mains et saute. « Elle gagnera « sa dot, dit-elle. »

(Histoire de l'Adjudant, Alfred DE VIGNY.)

BALAN, à Rouen, 11, place Saint-Ouen; et à Paris, chez M. Justin Ouvrié, 19, rue du Bouloi.

51 Vue intérieure de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris.

BAZIN (Charles), 76, rue et île Saint-Louis.

64 * J.-J. Rousseau chez Madame Basile.

Jaloux de sa femme, M. Basile la laissait durant ses voyages sous la garde d'un commis maussade qui, de son côté, jaloux de Jean-Jacques, hâta le retour de M. Basile par un avis secret.

Digitized by Google

[1837]

Le moment représenté est celui où M. Basile rentrant chez lui reçoit froidement les caresses de sa femme qui donnait à dîner. Apercevant Jean-Jacques parmi les convives, il demande d'un ton sévère ce que c'est que ce petit garçon. Madame Basile le lui dit naïvement. Le mari répliqua d'un ton d'humeur. A peine hors de table, le commis dépêché par son bourgeois vint en triomphe signifier à Jean-Jacques de sortir à l'instant.

(Voir *Confessions*, tome I^er^.)

BELLOC, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine.

82 Portrait de M^me^ de G... en costume du temps de Louis XIII.

On aperçoit dans le fond la façade du Luxembourg telle qu'elle sera rétablie.

BENOIST (Philippe), 14, rue Neuve-Notre-Dame-de-Lorette.

89 * Vue prise de Notre-Dame de Paris ; aquarelle.

BIARD, 8, place Vendôme.

117 Le Roi au milieu de la garde nationale sur la place du Carrousel dans la nuit du 5 juin 1832.

BIGAND (Gustave), à Versailles.

127 Portrait de M. Mathieu, maître de chapelle.

BOULANGER (Clément), 14, rue de Chabrol.

173 Portrait du docteur Comet.

CAIZAC, 14, rue Basse-du-Rempart.

252 Erection de l'obélisque de Louqsor sur la place de la Concorde, le 25 octobre 1836 ; aquarelle.

CHARPENTIER (Eugène), 23, rue Servandoni.

313 * D'Alembert.

Dans le courant de novembre 1717, on trouva sous le portail de Saint-Jean-le-Rond, au parvis Notre-Dame, un enfant qui venait de naître ; les per-

Digitized by Google

[1837]

sonnes qui passaient s'arrêtèrent et formèrent un cercle autour de cet infortuné. Le commissaire du quartier arrive et veut l'envoyer à l'hôpital ; une femme, une pauvre vitrière qui se trouvait parmi les assistants, prend intérêt à cet enfant, et demande à s'en charger. Le commissaire y consent, et lui donne le tribut d'éloges dû à son humanité. Cet enfant était d'Alembert.

COLIN (A.), à Nîmes.

360 Valentine de Milan demande justice de l'assassinat du duc d'Orléans.

« Le 11 septembre 1408, il se tint dans la grande « salle du Louvre une nombreuse assemblée des « princes, des seigneurs, des prélats, du parle- « ment, de l'Université, des bourgeois. Le duc de « Guyenne y siégeait en habit royal ; la duchesse « d'Orléans et le duc son fils y furent introduits « avec Pierre l'Orfèvre, leur chancelier, maître « Pierre Cousinet, avocat au parlement, et plu- « sieurs autres gens de leur maison.

« Il leur fut donné permission de faire proposer la « justification du duc d'Orléans ; aussitôt elle fut « lue publiquement par l'abbé de Saint-Fiacre, à « qui la duchesse en remit le manuscrit devant « tout le conseil, pour mieux montrer qu'elle « avouait tout ce qui allait être dit. »

(*Hist. des ducs de Bourgogne*, par M. DE BARANTE, vol. 5.)

(M. d. R.)

CORMIER (Joseph), 33, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

387 Portrait de M. le baron de Prony, pair de France.

COUDER (Alexandre), 15, quai Malaquais.

393 * Saint Vincent de Paule veillant auprès du corps du comte de Bussy, tué en duel en 1627.

DARONDEAU, 14, rue de Chabrol.

440 * Enfance de sainte Geneviève.

441 * Henri IV et Fleurette.

Digitized by Google

[1837]

DECAISNE, 30, rue Saint-Lazare.

468 Henriette de France, reine d'Angleterre, reçue au Louvre par Anne d'Autriche et Louis XIV.

« La reine d'Angleterre venait de faire ses couches « à Exeter, son dernier asile, lorsque l'armée se « présenta devant la place; forcée de s'embarquer « précipitamment, elle traversa à grand'peine la « flotte des rebelles, essuya une violente tempête, « et vint enfin, après les plus grands dangers, « aborder sur les côtes de Bretagne. Bientôt « après, elle se rendit à Paris: Gaston, duc « d'Orléans, son père et Mademoiselle de Mont- « pensier, allèrent à sa rencontre et la ramenèrent « au Louvre, où elle fut reçue par Anne d'Au- « triche et ses enfants. »

(Mémoires de Mademoiselle de Montpensier.)

(M. d. R.)

DESCEMET (M^lle^ Herminie), 12, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont.

522 * Anne d'Autriche et Marie de Gonzague.

« Après l'émeute de Cinq-Mars, en 1642, Anne « d'Autriche, rentrée dans son appartement, se « laisse aller à de tristes souvenirs et révèle à « Marie l'amour de Buckingham : « Oui, je te le « dis à toi, je l'ai aimé, je l'aime encore dans le « passé plus qu'on ne peut aimer d'amour. Eh « bien ! il ne l'a jamais su, jamais deviné. Ce « visage, ces yeux ont été de marbre pour lui, « tandis que mon cœur brûlait et se brisait de « douleur; mais j'étais reine de France... »

(*Cinq-Mars*, chap. XV, Alfred DE VIGNY.)

DESMOULINS (Auguste), 33, rue Hauteville.

526 Madame de Sévigné et Madame de Grignan.

DEVILLIERS (Hyacinthe), 9, quai Saint-Michel.

541 Heures de saint Louis.

Digitized by Google

[1837]

Ce roi et Blanche de Castille, sa mère, avaient pour habitude, après les soins de l'administration du royaume, de passer avec leur cour dans la chapelle Saint-Nicolas pour y entendre les offices.

La reine touche les orgues, et saint Thomas d'Aquin chante l'*Ave stella Maris*, que le roi se plaisait beaucoup à entendre. Près de lui sont ses frères, et derrière lui le sire de Joinville, son confident, le sceptre de justice en main. Sur le devant, la jeune Isabelle, sœur du roi, s'agenouille ; auprès d'elle sont ses trois belles-sœurs ; sur la droite, Henri de Metz, porteur de l'oriflamme, et plusieurs personnages armoriés.

DUBOIS (François), 35, rue Louis-le-Grand.

571 Erection de l'obélisque de Louqsor, le 25 octobre 1836 ; esquisse.

(M. d. R.)

DUBUFE, 76, rue Montmartre.

581 Portrait du Roi.

(M. d. R.)

583 Portrait de M. le général baron Atthalin.

DUMAY (Pierre), 16, rue du Faubourg-du-Temple.

608 * Vue prise sur Montmartre en regardant l'île Saint-Denis.

FOURMOND (M^lle^ Coraly DE), 5, rue des Champs-Elysées.

750 Portrait de M. le docteur Albert Salmade.

FOURNIER (Charles), 12, rue des Saints-Pères.

751 Portraits des petits enfans de Madame Chichilianne.

FRUTIER (J.-J.), 18, rue de la Rochefoucault.

781 André Chénier à Saint-Lazare.

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire,
Arrive la fin d'un beau jour ;
Au pied de l'échafaud j'essaye encore ma lyre,
Peut-être est-ce bientôt mon tour.

Digitized by Google

[1837]

GIDDENS (Henri), 43, rue Beauregard.

830 * Intérieur de l'église Saint-Séverin, à Paris.

GOSSE, 7, rue de Lancry.

869 Portrait de M. Jazet, graveur.

GROSCLAUDE, 4 *bis*, rue de la Paix.

892 Portrait de M. le comte de Gasparin, ministre de l'intérieur.

893 Portrait de M. le baron de Rothschild.

GROSSET (Louis), 11, rue des Lavandières-Sainte-Opportune.

897 Vue intérieure de l'église Saint-Etienne-du-Mont; aquarelle.

GROUET (M^lle^ Céline), 12, rue des Beaux-Arts.

898 Portrait de M. Hostein ; pastel.

GUÉRIN (Paulin), 1, rue de Seine, palais de l'Institut et 24, rue Mont-Thabor.

910 Portrait en pied de M. le vice-amiral marquis de Sercey, pair de France.

HÉRISSON, 17, rue Neuve-Saint-Martin.

945 Portrait de l'auteur.

HESSE (Alexandre), 18, rue de la Ferme-des-Mathurins.

950 Henri IV rapporté au Louvre (1610).

Il est entouré des ducs d'Epernon, de Montbazon, de Lavardin, de Caumont et de Liancourt, premier écuyer.

« ..... Nous courusmes au cabinet du Roy, où nous « le vismes estendu sur son lit... Moy je m'estais « jetté à ses pieds que je tenais embrassez, pleu- « rant amèrement; Miclon, son premier médecin, « estoit au chevet... Des chirurgiens vouloient le « panser, mais il estoit déjà passé... »

(Mémoires du maréchal de Bassompière).

(M. d. R.)

Digitized by Google

[1837]

HUGOT (Charles), 4, rue du Faubourg-Poissonnière.

977 Portrait de M. Azemar, architecte.

978 Portrait de M. Dufrêne.

JOHANNOT (Alfred), 23 *bis*, rue du Rocher.

997 * Anne d'Est, femme du duc de Guise, vient à la cour de Charles IX.

Elle est suivie de ses trois fils, l'aîné, Henri de Guise, plus tard dit le Balafré; Louis, qui fut le cardinal de Lorraine; et le plus jeune, depuis duc de Mayenne; de Vasori, son avocat; du comte de Saint-Pol, du duc d'Aumale, du seigneur Bourdillon, d'une foule de seigneurs attachés à la maison de Guise, et de ses amis et serviteurs, tous en grand deuil. Elle se jette aux pieds du roi en lui demandant justice de la mort de son mari, assassiné par Poltrot.

Les Parisiens poussèrent de tels cris en faveur de cette famille, que Charles IX et Catherine de Médicis en furent épouvantés, et promirent tout ce que l'on voulait, sans se croire plus tard engagés par ces promesses.

JOUY aîné, 21 *bis*, rue de la Tour d'Auvergne.

1016 Portrait de M. Jules David.

JUNG, 3, rue de Matignon.

1024 Vue de Paris, prise du Mont-Valérien; aquarelle.

KANZ fils (C.), 68, rue de Cléry.

1032 Portrait de M. Paul de Musset (peint sur émail).

LAFAYE (Prosper), 40, rue Saint-Lazare.

1048 Le choléra à Paris.

Le bruit s'étant répandu qu'on avait découvert des empoisonnemens et que les médecins mêmes en étaient soupçonnés, la foule, toujours prête à croire le mal, se porta devant l'Hôtel-Dieu dont elle cherchait à interdire l'entrée aux malades. Un des médecins de service indigné d'une

Digitized by Google

[1837]

telle calomnie contre un corps qui donnait les plus grandes preuves de dévouement dans une circonstance aussi désastreuse, souleva la couverture de l'un des malades, pour montrer à la multitude l'état dans lequel il se trouvait.

(Extrait des journaux du temps.)

LASSOUQUÈRE (J.-P.), 36, rue Vivienne.

1092 Portrait de M. Chollet.

LAURE (Jules), 10, rue du Croissant.

1105 Portrait de Madame Flora Tristan.
1107 Portrait de la mère de l'auteur.
1108 Portrait de M. Hippolyte Carnot.
1109 Portrait de M. Edouard Charton.
1110 Portrait de M. Hippolyte Fortoul.

LEDOUX (Eugène-Valentin), 33, rue de l'Echiquier.

1144 Vue de Paris, prise près le pont d'Austerlitz; aquarelle.

LEFRANC (Victor), 8, rue de Castiglione.

1154 Vue de Paris, prise de l'île Louviers; aquarelle.

LÉOMÉNIL (M^me^ DE), 94, rue de l'Université.

1174 Portrait de Madame Charles Laffitte.

LÉPAULLE (G.), 27, rue des Martyrs.

1180 Portrait en pied du général comte A. de Montesquiou, chevalier d'honneur de la reine.
1183 Portrait de M. F. Halevy, membre de l'Institut.
1187 Portrait de la veuve du général Rouyer.

LEPRINCE (Gustave), 34, rue Bleue.

1207 Vue de Paris, prise des hauteurs de Meudon.

MEUNIER (Achille), 16, rue Saint-Pierre-Chaillot.

1316 Vue prise à Chaillot.

MOLIN, 29, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois.

1331 Portrait de feu M. le baron Gros.

Digitized by Google

[1837]

MONVOISIN, 31, rue de l'Odéon.

1335 Séance du 9 thermidor.

Robespierre ayant laissé pénétrer son intention de décimer la Convention, Saint-Just, pour le servir, prononce au sein de l'assemblée un discours apologétique des projets de Robespierre; mais il est repoussé avec violence de la tribune, qui est envahie par ses adversaires. Dans ce moment, Robespierre, qui vient d'apostropher le président, se tourne vers la Plaine, lui demande son appui, et n'en obtient qu'un silence de mépris. Tallien tire un poignard, et menace d'en frapper le tyran, si la Convention ne le met sur-le-champ en accusation. Des cris couvrent la voix de Robespierre, qui s'efforce en vain d'obtenir la parole ; le décret est porté contre lui ; son frère déclare qu'il accepte le même sort, et le député Lebas dit que ne voulant pas partager l'opprobre d'une pareille décision, il demande qu'elle lui soit aussi appliquée ; enfin Couthon et Saint-Just subissent le sort de leurs trois collègues.

(Tiré de l'*Histoire de la Révolution française.*)

1336 Portrait du jeune Albert Delavigne.

MOREAUX aîné, 5, rue des Beaux-Arts.

1337 Portrait du fils de M. le prince de Beauveau-Craon.

NOLLÉ, à Maestricht; et à Paris, 46, rue de l'Arbre-Sec.

1370 * Vue de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

NOYAL, aux Gobelins.

1373 Portrait de M. Pardinel, graveur.

1374 Portrait en pied de Mademoiselle Tieble.

PASSOT, 25, marché Saint-Honoré.

1397 Miniatures et aquarelles, même numéro.

Portrait de M. le président de la Chambre des Députés.

Digitized by Google

[1837]

Portrait de M. le capitaine Henry Rolland, officier d'ordonnance du Roi.

PINGRET (Edouard), 43, rue de Lille.

1466 * Le curé de Belleville.

RAVERAT, 17, rue des Vinaigriers.

1519 Portrait de M. Vatout, député et bibliothécaire du Roi.

1520 Portrait de M. le vicomte de Virieu, lieutenant-général des armées du Roi.

RICOIS, 3 *bis*, quai Voltaire.

1562 Vue du cours de la Seine à Paris, près du Pont-Royal ; effet de clair de lune.

1563 Vue du château de la Tuilerie, près Auteuil.

1564 Autre vue du château de la Tuilerie.

ROUGET, 38, rue de Richelieu.

1601 Mariage de l'empereur Napoléon et de Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, au palais du Louvre, le 2 avril 1810.

(M. d. R.)

1602 Portrait de l'auteur.

ROUILLARD, 11, rue de l'Abbaye.

1603 Portrait en pied de M. le maréchal Macdonald, duc de Tarente.

(M. d. R.)

RUDDER (DE), 13, rue Vanneau.

1619 * Gringoire à la Bastille devant Louis XI ; aquarelle.

« Il vit à la mine froide et indifférente du Roi qu'il « n'y avait plus de ressource que dans quelque « chose de très pathétique ; il se précipita aux « pieds de Louis XI. »

(*Notre-Dame de Paris*, Victor HUGO.)

SCHNETZ (Victor), 13, rue de la Paix.

1659 Eudes, comte de Paris, fait lever le siège de Paris, en 886.

Digitized by Google

[1837]

Le comte Eudes fait une sortie au moment où les Normands donnent l'assaut à la grosse tour qui défendait le pont, et les met en déroute.

(M. d. R.)

SCHOPIN, 18, place du Louvre.

1662 Portrait en pied du prince de Wagram.

STEUBEN, 30, rue Hauteville.

1688 Portrait en pied de Louis de France, duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume et gouvernement de France, pendant la maladie de Charles VI, son frère, du 8 avril 1402 au mois de juin suivant.
Né à l'hôtel de Saint-Paul, à Paris, le 13 mars 1371.
Marié en septembre 1389, à Valentine de Milan.
Mort le 23 novembre 1407.

(M. d. R.)

VARENNES (le marquis DE), à Coulommiers; et à Paris, 11, rue Bleue.

1772 Synagogue des Israélites de Paris un jour solennel. Sur l'estrade devant le pupitre, et en face du chandelier à huit branches, le grand chantre lit la loi à celui qui est appelé. Près de lui sont un enfant de chœur et le bedeau et derrière sont un rabbin et les porteurs de la loi.

VAUZELLE, 37, quai des Augustins.

1781 Vue intérieure du porche de Saint-Germain-l'Auxerrois.

(A suivre).

Lucien GILLET.

Digitized by Google

GUILLAUME DE SAINT-MARCEL

Guillaume de Saint-Marcel.

Le nom du constructeur de la Tour du Louvre, sous Philippe-Auguste, nous est fourni d'une façon certaine par des comptes inédits et par ceux qu'a publiés Brussel (1). Il se nomme Guillaume de Saint-Marcel. Il était probablement le fils de Maître Pierre de Saint-Marcel, autrement dit Pierre de Saint-Wandrille (Petrus de Sancto Gandresgesulo) et de sa femme Emeline, qui étaient propriétaires d'une *grande* maison située auprès de la Croix Hémon, à la fin du XII^e^ siècle (2).

C'est en faisant des recherches sur l'emplacement de sa maison que nous avons été amené à identifier deux hôtels d'une importance capitale pour l'Histoire de Paris. Le premier est l'hôtel du comte de Bretagne, situé dans la Cité, auprès du Palais du roi, en face l'église Saint-Michel; le second est l'hôtel du comte de Mâcon, qui occupait précisément la maison construite par Guillaume, dans la rue Saint-Germain-des-Prés ou Saint-André-des-Arts, entre les rues Pavée et Git-le-Cœur.

Jean de Braine ou de Dreux, comte de Mâcon, était le frère de Robert de Dreux, comte de Bretagne. C'est ce qui explique comment le premier occupe l'hôtel de Mâcon, tandis que Robert, arrière-petit-fils de Louis VI, demeure dans l'hôtel dit des comtes de Bretagne, dans la Cité.

(1) Brussel (Nicolas). *Nouvel examen de l'usage général des fiefs en France pendant le XI^e^, le XII^e^, le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle, pour servir à l'intelligence des plus anciens titres du domaine de la couronne.* Paris, 1750, 2 vol. in-4°. I, 182, 189, 202 et *passim.*

(2) AN. Cartul. de Saint-Victor. M. 212.

Digitized by Google

Ces résultats de nos recherches nous ont paru mériter d'être signalés à l'attention des érudits qu'intéresse l'Histoire du vieux Paris.

Topographie.

La partie la plus délicate à établir dans l'Histoire du vieux Paris est certainement la partie topographique. A ce point de vue, le plan de Berty est le moins imparfait, mais on peut affirmer que, pour la période avant le XIVe siècle, il est inutilisable. Les censives, particulièrement, y sont indiquées d'une façon erronée. Et puis, quel mal pour se le procurer ! Pour les autres cartes, nous devons avouer que nous n'en connaissons pas de bonnes ; elles ne sont pas à l'échelle, ou si, par hasard, elles sont à l'échelle, on y a donné une trop large part à la fantaisie.

Leur plus grand défaut provient de l'oubli ou de l'ignorance. On ne songe jamais qu'aux époques reculées, les rues n'ont pas la régularité que nous leur connaissons malheureusement aujourd'hui et qu'on veut leur appliquer. On les trace toujours avec des lignes droites ou parallèles : quelle erreur ! Alors, l'alignement n'est pas, il est vrai, inconnu, puisque, dès 1271, on fait payer la saillie de certaines demeures, mais il n'est généralement pas imposé. La rue se composait de maisons irrégulièrement plantées, presque toujours entourées de dépendances : cour, jardin, grange, puits, etc. Ajoutez-y des églises et vous avez l'aspect de la rue du XIIIe siècle. [Voir la note I.]

Mais au fur et à mesure que la partie la plus peuplée de Paris, c'est-à-dire la Cité, se développe, les « pertinentia » diminuent, les maisons se resserrent, les façades se rétrécissent et la maison s'étend surtout en profondeur. Encore, sous Philippe le Bel, on a peine à comprendre comment on compte un aussi grand nombre d'habitants sur certains espaces limités. Si, en 1254, le roi d'Angleterre remarque des maisons à trois étages (tricameratas) sur le grand Pont, si, en 1299, nous relevons une maison à cinq étages à côté de Saint-Germain-l'Auxerrois; dans la Cité, elles sont moins élevées. Nous le savons par le nombre des locataires ; mais elles se touchent presque toujours. Il y a

Digitized by Google

des murs mitoyens, ce qui est d'un grand secours pour les topographes.

Tous les historiens qui ont abordé le problème topographique ont cru trouver dans les Livres de Tailles, dans les Censiers, dans le Dit des rues de Guillot et autres, une énumération logique de maisons comme nous la présenterait un Bottin. C'est là une nouvelle erreur, source de déception. Les collecteurs procèdent tous d'une façon différente. Si l'on en veut un exemple, on n'a qu'à consulter le Cartulaire-Censier de Saint-Eloi (1), que personne, jusqu'ici, n'a pris la peine d'étudier convenablement et on comprendra ce que nous voulons dire. Les autres censiers présentent les mêmes caractéristiques. Tantôt le collecteur va de l'Est à l'Ouest ou de l'Ouest à l'Est, puis il quitte la rue pour aller ailleurs recommencer ses opérations, suivant sa fantaisie. Exemple : Après, revenez en la rue Saint-Julien ; Ralez en la Bucherie contreval (2). Ces singuliers personnages ne se sont jamais doutés du travail qu'ils devaient un jour nous infliger quand nous voudrions reconstituer le plus petit quartier, à ce point que nous devons souvent y renoncer.

Et cependant, nous sommes convaincu qu'on pourrait arriver à des résultats très satisfaisants si on avait les instruments de travail qui sont, il est vrai, à notre disposition, mais d'une consultation tellement difficile qu'on se rebute devant la perte de temps et d'argent.

On nous a refusé la publication du fameux Livre des Tailles, de 1296 à 1300 (3) qui est un instrument indispensable pour connaître exactement le Paris de Philippe le Bel. Qu'arrive-t-il ? C'est qu'aujourd'hui, on ne communique plus le précieux volume qu'avec certaines précautions, et nous approuvons l'administration. Mais alors pourquoi ce refus, il y a dix ans? Ce ne peut être pour mauvaise lecture : nous connaissons Géraud par cœur. Nous sommes même le seul à le connaître, et nous n'aurions pas l'aplomb de traduire l'abréviation *Cont.* des Livres de Comptes par le grossier barbarisme : *Contum !* contre lequel personne n'a protesté, à notre connaissance (4).

(1) AN. LL. 75.
(2) Géraud, *Paris sous Philippe le Bel.* Paris, 1837, p. 151.
(3) AN. KK. 283.
(4) Le mot français *contenz*, ne se rencontre que deux fois dans les *Journaux du Trésor.*

Digitized by Google

Quand on connaît ce métier très spécial, on peut arriver à reconstituer tout un quartier en utilisant divers documents qui se contrôlent mutuellement. Ainsi, par exemple : les Livres de Tailles, les Cartulaires de Saint-Magloire et de Saint-Eloy, les archives de l'Hôtel-Dieu peuvent nous permettre d'établir la plus grande partie de la topographie de la Cité. Mais ce travail exige un entraînement de plusieurs années.

Voici, par exemple, des documents concernant la viabilité des rues, dans la Cité, qui sont, sinon ignorés, du moins peu connus.

Au XIIIe siècle, la porte de l'église du Prieuré de Saint-Eloy, rue de la Vieille-Draperie, portait le nom d'Huis Charlot, et, à côté, se trouvait une porte cochère qui livrait passage aux chariots.

La remise du roi, où l'on garait les charrettes qui transportaient le grain aux Halles de Beauce, était située dans la Juiverie, dans la censive Saint-Eloy. Nous avons donc ainsi l'indication des rues dans lesquelles pouvaient circuler les chariots, ce qui était difficile, sinon impossible dans la plupart des autres rues de la Cité.

En 1292, il y avait, à Paris, une vingtaine de charrons [19], une cinquantaine de charretiers [47], sans compter ceux du roi, des seigneurs et des maisons religieuses, avec une cavalerie de plus de 300 chevaux, en y comprenant ceux des localités de la banlieue, mais sans mentionner les mules, les mulets ni les ânes. Paris compte alors 34 maréchaux ferrants.

Le charretier savait atteler en flèche, disposition plus commode pour circuler dans les rues et sur les ponts, et ne transportait pas seulement les pièces de vin, comme l'avance Géraud, mais le sel, le bois, le blé, l'huile et même les pierres de taille, comme nous le montrent les miniatures de la vie de Saint-Denis, en 1317.

Si on avait à sa disposition les Livres des Tailles de 1295 à 1300, on arriverait à une approximation beaucoup plus près de la vérité.

Le chiffre des chevaux augmente très rapidement. En 1313, on compte environ 27 maréchaux, une vingtaine de charretiers, de voituriers ou de gens ayant charrettes et chevaux et environ 25 courtiers en chevaux. En 1414, janvier, une

Digitized by Google

ordonnance de Henri VI réduit à 24 le nombre de ces courtiers qui, auparavant, était illimité (1). Il n'y a ni chevaux, ni maréchal dans la Cité. Un maréchal, près de Saint-Merry, paie 12 livres de taille ; un loueur de charrettes paie 9 livres ; un courtier de chevaux, 9 livres 10 sous ; ces métiers, bien que non mentionnés dans le Livre des Métiers, n'étaient donc pas mauvais.

De plus, malgré les travaux du colonel Borrelli de Serres et de M. Clairin, nous arrivons à une plus grande précision dans l'identification des personnages cités. Si un Jean d'Avranches est pelletier, et mari de Jeanne Pointlasne — et non Pointlesve, comme s'obstine à la nommer Borrelli de Serres — un autre J. d'Avranches est apothicaire de Philippe le Bel : c'est un personnage.

Quant aux noms classiques de l'Histoire de Paris, nous connaissons Garnier de Saint-Lazare, ce riche bourgeois qui dote Saint-Symphorien, dans la Cité ; nous avons les noms de sa femme, Marie, et de ses quatre fils ; la date de sa mort dans l'obituaire de Notre-Dame-des-Champs dont il est un bienfaiteur.

Nous pouvons encore citer le nom de ce bourgeois qui vend à Geoffroy Lesueur, un Anglais — dont le nom a été maladroitement laissé à la rue Geoffroy-Marie — le terrain que ce dernier cédait à l'Hôtel-Dieu contre une rente viagère. C'est un drapier, Jean de Meulan, fils de Guillaume de Meulan, drapier, demeurant aux Champeaux, marié à la veuve de Garnier de Saint-Lazare (2).

En somme, nous nous trouvons beaucoup mieux connaître les Parisiens depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe le Bel, que ceux du Paris actuel.

En 1257, le fils du prévôt de Paris, Philippe Hamelin, qui avait fait construire la tour du futur hôtel de Nesle, avait une maison dont la façade principale bordait la rue Saint-André-des-Arts et la façade postérieure la rue de l'Hirondelle. Il avait, en outre, plusieurs immeubles dans la Cité, et des propriétés aux environs de Paris.

(1) *Ordonnances des rois de France*, t. XIII, p. 41.

(2) 1235. Henri, fils de Garnier de Saint-Lazare, vend une maison près la porte du cloitre.

1294. La veuve de Garnier touche 50 s. sur une maison de la rue de la Colombe, vendue en 1237, 200 liv. p. située dans la censive de l'Hôtel-Dieu. (Coyecque, Cart. de l'Hôtel-Dieu, nos 344, 363, Censier).

Digitized by Google

NOTE I

A ce propos, nous signalons, après la conférence de M. Stubben sur l'expansion des villes modernes, faite sous la présidence de M. Ribot, au Musée Social, le 26 mars 1914, les leçons professées par M. Goercke à l'école polytechnique d'Aix-la-Chapelle (1).

Ce spécialiste nous dit que pour éviter le parallélisme froid et rigoureux des façades des rues modernes, il convient, sans négliger les nécessités du trafic, d'adopter des lignes courbes ou des décrochements pour les alignements des constructions. Les courbes surtout sont recommandées pour éviter des vents dominants ou une trop longue irradiation du soleil.

Ce programme est toute une révolution dans les idées que nous nous formons, en France, de la cité moderne. Il ajoute que, dans les voies anciennes, l'irrégularité doit être maintenue pour conserver le caractère de la perspective archaïque.

Ces conseils arrivent un peu tard (!) mais nous avons cru devoir attirer sur ce sujet l'attention et particulièrement celle de la Commission du Vieux Paris et de l'Institut.

Le général Lyautey, au courant de ces études nouvelles, a fait venir à Casablanca M. Forestier, l'éminent ingénieur de nos promenades, M. Henri Prost, l'architecte-lauréat du concours du plan d'extension de la ville d'Anvers, et M. Saladin, l'architecte qui connaît le mieux l'art arabe. On ne saurait trop louer le général Lyautey de son heureuse initiative. Ne disait-il pas, en parlant des indigènes : « Nous leur apporterons de l'hygiène et de la beauté! » Le Maroc nous réserve des surprises. Comme nous l'apprenait un de nos ingénieurs coloniaux, M. Rousseau, alors qu'on ne connaissait qu'en Russie une épaisseur de terre végétale de 5 mètres, au Maroc, non loin de Casablanca, on a trouvé des épaisseurs de 7m,50 (2) !

Configuration de la Seine.

Lorsque l'on étudie uniquement l'histoire du vieux Paris, on rencontre des problèmes au premier abord insolubles et,

(1) M. Stubben est un des signataires de l'adresse des universitaires allemands, au commencement de la guerre.

(2) Le général Lyautey a parfait son œuvre de beauté en supprimant, dans la colonie, le commerce de l'absinthe (1913).

Digitized by Google

après de longues recherches, on s'aperçoit qu'ils ne le sont pas. Nous citerons, par exemple, la configuration des rives de la Seine, dont personne, à l'exception peut-être de Bonnardot et de Vacquer, n'a soupçonné l'importance.

Les rives de la Seine ont subi, à Paris, de telles transformations qu'on se demande par quels moyens on pourrait arriver à les connaître et à les déterminer au XII^e^ et au XIII^e^ siècle.

Il est certain que l'église Notre-Dame, dont le niveau du sol intérieur a fort peu changé, était précédée d'un parvis ou terre-plein situé devant la façade principale et auquel on accédait en montant plusieurs marches. Il est de toute évidence que le niveau général de la Cité a été surélevé de plusieurs mètres puisque du temps de Philippe-Auguste et avant lui, et jusqu'au XVII^e^ siècle et après, l'île était inondée presque régulièrement tous les ans.

La reine Anne d'Autriche avait, avant sa mort (1666, 20 janvier), donné l'ordre de faire exhausser l'église et le parvis de Saint-Denis-de-la-Chastre presqu'au niveau de la rue du Pont-Notre-Dame, « en sorte qu'il n'y a que six marches à descendre au lieu qu'auparavant, il y en avait vingt (1). » Le président de la Chambre des Comptes, Tubeuf, payait le travail en 1668. Vingt marches représentent près de 3 mètres de différence de niveau, à la fin du XVII^e^ siècle.

Le Palais et le Louvre ont leur sol primitif à près de 4 mètres au-dessous du sol actuel; mais au Louvre et au Palais, il existe encore des sous-sols qui nous donnent, de façon indiscutable, le niveau du sol au moment de leur construction.

A ces époques reculées, il n'y avait pas de caves près de la Seine pour cette raison suffisante : l'infiltration des eaux du fleuve empêchait leur construction.

Encore en 1885 la Seine pénétrait dans la Cité, sous la caserne des Pompiers, dans les caves, et c'est vainement qu'un colonel de pompiers en fit alors pomper les eaux : le niveau resta constant.

Lorsque le fils de Philippe-Auguste, Louis, plantait sa canne dans le sol de la cour du Palais de la Cité, il forait un puits artésien.

(1) AN. LL. 1400, f° 3.

Digitized by Google

Il est, pour l'instant, impossible de donner la configuration générale des rives de la Seine dans le Paris d'autrefois ; nous devons nous contenter de résultats partiels sur quelques points particuliers. Lorsqu'on sera parvenu à déterminer un certain nombre de ces points on n'aura plus qu'à les relier pour obtenir l'ensemble. Est-ce donc là un résultat impossible à atteindre ? Nous ne le croyons pas. Mais n'oublions pas que ces bords sont très découpés et n'ont aucune ressemblance avec les rives régulières telles que les ont faites les quais.

Dans ce travail, nous ne nous occupons que d'un de ces points représenté très approximativement par les environs des places Saint-André-des-Arts et Saint-Michel, avec la partie située en face, sur l'autre rive, de l'autre côté du petit bras, au Sud de la Sainte-Chapelle, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Michel, dans la Cité.

Au commencement du XIIIe siècle, il n'existait ni Sainte-Chapelle, ni pont Saint-Michel, ni église Saint-André-des-Arts. Le constructeur de la tour du Louvre, Guillaume de Saint-Marcel, se bâtissait alors une maison à côté de l'oratoire de Saint-Andéol, sur le territoire de Laas, quelque temps après avoir achevé la tour (1).

L'emplacement de cette maison est déterminé dans un document. En 1215, septembre, l'abbé et le couvent de Saint-Germain-des-Prés donnent à Eudes, cuisinier du roi, une place qu'ils possédaient *super Secanam*, à partir de la rue Pavée qui est auprès de la maison autrefois à Guillaume de Saint-Marcel, *super Secanam*, jusqu'à la rue qui est auprès de la masure de Guy le Queux (Guidonis et non Guinonis Coci), le parrain de la rue Git-le-Cœur (2).

(1) Lorsqu'on rencontre, dans les documents, un nom souvent répété, c'est toujours celui d'un personnage ayant joué un rôle important dans l'Histoire. Guillaume est du nombre. Sa femme, Marguerite, se remarie avec un nommé Richard, et reçoit 47 livres d'indemnité de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés lors de la vente de la maison de son premier mari au roi.

(2) AN. L. 782, n° 14. — Nous remarquons le grand nombre de cuisiniers dans ce quartier. Robert dit Sauce verte et sa femme Nicholaa, vendent une maison chargée de 24 s. p. de croît de cens à Simon, dit le Cuisinier et à sa femme Odeline, voisine de celle de feu Git le Queux, en décembre 1249. (Brièle, Hôtel Dieu). En 1303, une maison située rue du Petit-Pont appartient en partie à Jean Sauce verte, fils de Robert le Sueur. (Coyecque, Hôtel-Dieu, t. I, p. 232).

Digitized by Google

Cette maison avait une certaine importance puisque le roi s'en rendait acquéreur au prix de 300 liv. p. à la mort de Guillaume pour la donner au prévôt de Paris, Robert de Meulan.

Entre cette maison et l'oratoire était plantée une borne délimitant le territoire de la paroisse Saint-Séverin. Or, la maison, la borne et l'oratoire sont tous trois situés *super Secanam*, autrement dit sur le bord du fleuve.

Vacquer est le seul qui ait enregistré la largeur du fleuve. Un plan, corrigé par lui, existe à la Bibliothèque de la Ville; non pas celui qui est exposé dans la cage de l'escalier, mais celui qui est renfermé dans les cartons.

Nous connaissons par les plans de Verniquet et de Berty l'emplacement de l'église Saint-André-des-Arts. Or, il ne s'agit pas ici de cette église, mais d'une autre chapelle antérieure : Saint-Andéol, oratoire élevé à l'extrémité du bourg Saint-André, suivant Dom Bouillard, sans qu'on puisse exactement déterminer sa position. Cette église ou oratoire ne pouvait pas s'élever sur l'emplacement de l'église paroissiale de Saint-André-des Arts; la courbe de niveau très accentuée du second plan de la Commission du Vieux Paris (1) nous en fournit la preuve.

Il est donc absolument certain que la Seine couvrait alors une grande partie du terrain situé entre les rues Séguier et Git-le-Cœur.

Nous savons, en outre, que sur cette rive gauche, en amont, en face l'emplacement de la tête du pont Saint-Michel actuel, se trouvait l'abreuvoir Mâcon ou du comte de Mâcon, au XIII[e] siècle. Et qu'on ne nous parle pas de la rue de Hurepoix, citée pour la première fois en 1636.

En 1463, mercredi, 12 mars, on désigne ainsi cette voie : maison sur la rue par où l'on va du pont Saint-Michel aux Augustins, près la rivière de Seyne, tenant d'une part à la rue Pavée, d'autre part à la maison de maître Eustache Luillier, avocat au Parlement, par derrière à l'hôtel de Laon (2).

(1) « Relief du sol antique de Paris, première carte. 1903. — Carte du sol naturel, seconde carte, annexe au procès-verbal de la séance du 9 mars 1910 de la Commission du Vieux-Paris. »

(2) Sur l'hôtel des évêques de Laon, conf. *Bulletin de la Société de l'Hist. de Paris*, l'article de M. J. Souchon. 27[e] année, 2[e] livraison, 1900, p. 83. (LL. 728. Cartul. de Saint-Germain des Prés. AN.)

Digitized by Google

En aval, sur le bord du fleuve, se voyait l'hôtel de l'évêque de Chartres, de 1280 à 1292, Simon de Perruche, un Peruzzi, ami de Philippe le Bel (1).

Le petit bras du fleuve aurait donc eu une largeur d'au moins 200 mètres en cet endroit. En réalité, il avait un peu plus.

L'Hôtel du Comte de Bretagne.

Si nous nous transportons sur la rive opposée, nous rencontrons, en face l'église Saint-Michel, une maison appartenant, en 1204, à un personnage important, Pierre de Villebéon.

Cet hôtel avait été vraisemblablement la résidence personnelle du chambrier Gauthier de Nemours, naturellement contiguë au Palais du roi.

En mai, 1245, son petit-fils, Pierre de Villebéon vend pour 100 l. t. sa part sur cet immeuble à sa belle mère, Elizabeth de Montmaur, deuxième femme de son père, Adam de Villebéon, et cette dame le transmet aux enfants qu'elle a eus d'Adam de Villebéon. Cet hôtel qui provenait du comte de Péronne (2) avait appartenu à Raoul IV, le Lépreux, fils de Raoul III, le Vaillant et d'Alix d'Aquitaine, par conséquent neveu de Louis VII par sa mère.

Son importance ressort de la somme de 100 liv. t., part de Pierre de Villebéon sur l'immeuble. Or, l'hôtel est situé *Super Secanam, ante Ecclesiam Sancti Michaelis* (3), ce qui signifie que sa façade postérieure pouvait être sur pilotis et baigner dans l'eau.

Cet hôtel, le seul hôtel seigneurial connu dans la Cité, a

(1) La concierge, Katerine, au coin de la rue de l'Hirondelle et de la rue Pavée, paie 5 sous de taille. Berty a indiqué, pêle-mêle, les maisons de l'évêque de Chartres, 1292 ; de l'évêque de Sancerre, 1394 ; de l'évêque de Bezançon, 1397 ; de l'évêque de Clermont, 1418.

(2) Domum Parisius que fuit comitis Radulfi de Perona.

(3) AN. S. 1490, n° 25. En 1287, le bout de l'Orberie, devant Saint-Michel, est dans la censive du Temple. La chapelle Saint-Michel, où fut baptisé Philippe-Auguste, se trouvait dans la censive du roi ; du moins, sur un terrain royal. Elle était, ainsi que le Palais, dans la paroisse Saint-Barthélemy (AN. MM. 128). Un Julien de Péronne, membre du Parlement, assiste au banquet offert par saint Louis au roi d'Angleterre, en 1254. avec le bailli de Caen qui demeure, en 1292 rue Saint-André-des-Arts (Géraud, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 158 a).

Digitized by Google

une importance capitale pour nous. C'est, en effet, l'hôtel des comtes de Bretagne. Borrelli de Serres (2) l'a indiqué faussement au nord de l'île de la Cité, du côté du grand bras et M. Clairin (3) l'a placé justement sur le bord du fleuve, au sud de la Cité, le long du petit bras, mais beaucoup trop bas.

Adam II de Villebéon, mort le 14 septembre 1264, eut une fille, Isabelle de Villebéon, qui avait épousé, en 1262, un arrière-petit-fils de Louis VI, Robert de Dreux, comte de Bretagne, deuxième fils du comte Robert de Dreux et d'Aénor de Saint-Valery. Ceci explique comment l'hôtel prit le nom du comte de Bretagne.

Cet hôtel que gardait Symon de Colombe, le tondeur de drap, en 1292 (qui paie 4 s. de taille), ne fut pas démoli mais annexé au palais par Philippe le Bel, en 1307, comme l'a fait remarquer M. Clairin.

La distance entre Saint-Michel et la Seine est très faible et en évaluant à 30 ou 35 mètres l'élargissement du fleuve, nous atteignons le total de 235 mètres de large. La Seine n'atteint nulle part aujourd'hui une pareille largeur dans Paris.

Les Passeurs.

Comme il fallait franchir ce large bras et qu'il n'existait pas alors d'autre pont, de ce côté, que le Petit Pont, on eut recours aux passeurs, qui ont existé de tout temps (1). Le trafic ne devait pas être intense, bien que les paroissiens de Saint-André-des-Arts aient dû prendre le bateau du passeur pour aborder dans la Cité et de là gagner la rive droite par la place Saint-Michel, la rue de la Barillerie, la rue devant la Cour le roy et le Grand Pont. Effectivement, nous relevons, sur la rive gauche, deux passeurs, nombre suffisant, en 1292.

(1) Borrelli de Serres, *Agrandissements du palais de la Cité sous Philippe le Bel*, Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, tome XXXVIII, et tirage à part, 1911.

(2) Clairin. *Agrandissement du Palais sous Philippe le Bel*. Paris 1893.

(3) Encore en 1790, 1er juillet, nous trouvons un officier passeur d'eau, rue du faubourg Saint-Honoré, nommé Joachim Reverard, dont nous avons le testament. Il est à son aise (AN. Y. 80, f° 153). On peut voir une représentation des passeurs parisiens, planches 47 et 57 de la Vie de Saint Denis, en 1317; ils n'ont qu'un aviron.

Digitized by Google

L'un d'eux, Thybaudin, demeurant rue Pavée — le nom de cette rue assez courte (17 taillables) indique une rue située à proximité du fleuve — paie 2 sous de taille (1); l'autre, Henri, rue Saint-André, paie 5 sous. La rue Saint-André desservant la ville de Saint-Germain, en partie, devait fournir une clientèle plus nombreuse. ce qui explique la taille plus élevée.

Ces deux passeurs débarquent leurs passagers dans deux abreuvoirs dont l'un débouchait sous une voûte, place Saint-Michel, en amont, et dont l'autre, en aval, se trouvait à l'ouest de l'hôtel du comte de Bretagne, au bout d'une ruelle, dite plus tard de Galilée.

Cet hôtel, ancien hôtel de Villebéon, était, nous l'avons dit, fort important. Il était chargé de 13 liv. 10 s. de cens, alors que sur 26 censitaires, un seul, Jeanne Poinlasne paie 40 sous, et les autres seulement quelques deniers de 1311 à 1313.

Les passeurs ne pouvaient débarquer ailleurs parce qu'ils l'auraient fait dans une propriété particulière, ce qui leur était interdit.

Au moyen-âge tout se paie. En nous appuyant sur les droits imposés aux passeurs au xv^e^ et au xvi^e^ siècle, nous pouvons affirmer que les passeurs du xiii^e^ siècle devaient, comme leurs successeurs, payer certaines redevances pour exercer leur métier. A qui? à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, propriétaire jalouse du droit de l'eau sur cette partie du fleuve.

Parmi ces maisons, les unes baignaient dans l'eau, et reposaient, par derrière, sur pilotis, tandis que les autres étaient éloignées de l'eau de quelques mètres.

Ici, encore, intervenaient des droits de palées, payés à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pour les maisons sur pilotis plantés sur les rives du fleuve: 2 à 4 sous par pieu.

La rive, libre apparemment entre les maisons et la Seine, était affermée ou prise à cens par un nommé Jean le Cras, d'où le nom de rive Jean le Cras, assertion qui se trouve justifiée par les rares documents qui nous ont été conservés. (En 1313, un Jean le Cras paie 15 sous de taille et demeure en dehors de la porte Saint-Honoré, devant les aveugles.)

(1) En 1292, 1296 et 1299, Jean Isaac, qui garde les chiens lévriers du roi, demeure rue Pavée et paie 3 et 6 sous de taille (Géraud).

Digitized by Google

Cette rive était utilisée par les métiers établis dans ces parages. On y étendait le linge, les draps, les cuirs et les peaux en payant un droit à ce Jean le Cras qui possédait, non seulement une partie de la rive sud de la Cité, mais encore une partie de la rive nord, comme le prouvent les documents découverts par M. Clairin.

De qui relevait ce fermier Jean Le Cras? Du propriétaire des rives, c'est-à-dire du prieuré de Saint-Eloi, au commencement du XIIIe siècle.

Nous croyons avoir ainsi démontré l'impossibilité de placer une île quelconque au sud de la Cité, dans le petit bras. En effet, cette île aurait été un obstacle au débarquement des clients des passeurs. Qu'on ne dise pas que ces clients auraient traversé l'îlot dans sa largeur et franchi ensuite la distance entre l'îlot et la Cité. Comment? Il resterait forcément des traces de procès et de contrats de louage ou de péage avec l'abbaye de Saint-Germain ou le prieuré de Saint-Eloi, et rien de pareil ne subsiste dans les cartulaires ni ailleurs. Cette île est impossible et imaginaire; elle n'a jamais existé. Rien que la théorie de la formation des îles en prouve la non-existence, et aucun document n'en confirme formellement l'emplacement: Il faut y renoncer (1).

On peut se représenter la formation des îles par un moyen pratique fort simple : il suffit d'observer la marche des glaçons que charrie le fleuve au moment des grands froids.

Voici un tableau du nombre et de l'emplacement des postes des passeurs à la fin du XIVe siècle, à Paris.

Ce tableau démontre la nécessité de la construction des ponts nouveaux à cette date :

En 1392, Paris compte 79 bateliers ou passeurs ainsi répartis :

1° Ecole Saint-Germain et le Louvre. . . .	25	passeurs.
2° La Grève	24	—
3° Les Barres	15	—
4° Saint-Landry.	15	—
(AN Y² f° 105) TOTAL. . . .	79	—

1) Depuis les dragages qui ont permis à Forgeais de composer sa collection, le petit bras n'a plus de secret pour nous.

Digitized by Google

La maison de Guillaume de Saint-Marcel, mort avant 1207, était construite avant l'église Saint-André-des-Arts, élevée en 1212, par l'abbé de Saint-Germain, Jean de Vernon.

Pour nous, comme pour Dom Bouillard et Tanon, il existait auparavant un oratoire de Saint-André ou Andéol, touchant au cimetière Saint-André. Autrement, on ne s'explique pas pourquoi l'église nouvelle aurait été séparée du cimetière à cette époque où les deux édifices étaient sûrement orientés. Il est probable que l'on conserva quelque temps l'oratoire entouré du cimetière, et qu'il ne fut démoli que lorsque la nouvelle église fut achevée, ce qui explique la topographie de cet endroit.

De plus, il faut connaître les dates du percement des rues de ce quartier : Territoire de Laas, 1100 et auparavant; rue de Laas, 1171; rue Saint-André-des-Arts, 1179 (ou rue Saint-Germain); rue Serpente, 1180; rue de l'Hirondelle, 1200; rue Pavée, rue Git-le-Queux, 1215, septembre; chemin sur Seine, 1215; rue Saint-Séverin, 1221; abreuvoir Mâcon, 1239 et avant; rue du Chevet-Saint-André, 1281; rue des Poitevins, 1280.

La plupart de ces rues remontent à la fin du XII^e^ siècle ou au commencement du XIII^e^, à l'époque de la construction de l'enceinte de Philippe-Auguste.

L'accord de 1210 (v. s.) ou de 1211 (n. s.) eut lieu après la construction des murailles de l'enceinte, mais avant la construction de l'église Saint-André-des-Arts.

On peut ainsi s'expliquer comment la maison de Guillaume de Saint-Marcel, la borne et l'oratoire se trouvaient *super Secanam*.

La maison de Guillaume était située entre la rue Pavée (Séguier) et la rue Git-le-Queux. C'est sur ce même emplacement que nous trouvons, en 1292, l'hôtel du comte de Mâcon.

L'Hôtel du Comte de Mâcon.

Jean de Dreux ou de Braine devint comte de Mâcon par le mariage qu'il contracta avec Alix de Vienne, héritière de la comté de Mâcon.

Vers 1229, ils donnèrent un fief assis au village de Saint-Pierre du Perray (Pyrodium), autrefois à Guillaume d'Orsay

Digitized by Google

(de Orceio) (1), à l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, Guillaume. En échange, l'abbé Guillaume leur bailla une maison, à Paris, située au lieu appelé Laas, en la censive du trésorier de Saint-Germain-des-Près, laquelle avait appartenu à Guillaume de Saint-Marcel. De quoy il y eut deux lettres expédiées sous leurs sceaux, l'an 1233 (2).

Jean (3) et sa femme, Alix, qui n'avaient pas d'enfants, avant de partir pour le voyage d'outre-mer, vendirent au roi saint Louis la comté de Mâcon pour 10.000 livres tournois en deniers et 1.000 livres de rente assignées en Normandie (fév. 1238).

Cent ans plus tard, nous trouvons dans l'ancien hôtel de Mâcon, Robert d'Artois, le traître et le faussaire : « Hôtel qui fut dudit Robert d'Artois, à Paris, rue Saint-Germain-des-Prés (Saint-André-des-Arts) devant l'hôtel de Navarre, entre les rues Pavée et Gilles-le Queux. » Sauval et après lui Berty, le nomment hôtel d'Arras. Il fut saisi, en 1332, par le roi Philippe de Valois qui le donnait à son fils, Jean. Ce dernier le céda à son frère, Philippe d'Orléans, né en 1336, cinquième fils de Philippe de Valois. Philippe d'Orléans meurt à 37 ans, en 1373, sans postérité légitime, ne laissant que deux bâtards.

En 1420, l'hôtel est occupé par l'évêque de Paris, Gérard de Montaigu, mort le 24 septembre de cette année. Il est alors confisqué par les Anglais et donné par le roi d'Angleterre à Salisbury (Thomas Montagu), qui meurt en 1428. Le roi en dispose en faveur de l'évêque de Thérouanne, Louis de Luxembourg, qui le quitte pour le céder, en 1435, à Bedford. Ce dernier y descend avec sa femme en cette même année. Suivant Sauval, il renfermait un jardin, un préau, un jeu de paume, etc.

(1) Cité vers 1180, dans Lasteyrie. — *Cartul. général*, p. 476.

(2) Memoratus autem abbas et conventus dederunt nobis et heredibus nostris in perpetuum quandam domum sitam in Parisiis, in loco qui dicitur Liaas, in censiva thesaurarii Sancti Germani, quæ fuit quondam Guillelmi de Sancto Marcello, a nobis et heredibus nostris in perpetuum pacifice et libere possidendam. A. D. 1223. [Extrait du cartulaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. — Duchesne *Preuves*, p. 257.] A. Duchesne, *Histoire de la maison de Dreux*, p. 55.

(3) Le titre de duc de Bretagne se trouve sur les sceaux bien avant 1297, époque assignée par les historiens à la création du duché-pairie de Bretagne. Suivant eux, la Bretagne n'aurait eu jusque-là que des comtes : les sceaux démentent cette assertion ; Conan (1162), Pierre Mauclerc (1220), Jean I (1238), sont ducs de Bretagne et comtes de Richemont.

Digitized by Google

Ajoutons que la maison de l'abbé de Compiègne, Pierre III du Bois, dit d'Estrées, conseiller de Philippe le Bel, mort en 1304, 4 avril, dont le concierge Eudes paie 6 sous de taille en 1292, habitation *religieuse*, devint par la suite le collège d'Autun. Pierre Bertrand, le fondateur du collège, achetait une maison tenant d'un côté à Richard à l'Espée. Or, Richard à l'Espée, tavernier payant 18 sous de taille, est cité dans la taille de 1313 (Buchon), non loin de Bernart de Biauvez, tavernier important, puisqu'il paie 15 livres de taille, et sa maison est achetée par Pierre Bertrand.

Le Pont Saint-Michel (1384).

En règle générale, la construction d'un pont s'impose par l'intensité du trafic. A la fin du XIV$_e$ siècle, la ville de Saint-Germain-des-Prés, le quartier Saint-André et une partie de celui de Saint-Séverin s'étaient tellement développés que les passeurs ne suffisaient plus au transport des habitants de la rive gauche dans la Cité et sur la rive droite. C'est la cause qui fit décider la construction du pont Saint-Michel. Nous pouvons affirmer qu'on amena des terres des collines voisines pour combler un terrain marécageux et régulariser le cours d'eau du petit bras, très large en cet endroit mais très peu profond. Qu'on se rappelle le siège de 885. Nous apportons la preuve de ce que nous avançons en consultant la carte du relief du sol antique de Paris. On voit immédiatement qu'alors que le sol ancien était à 30^m,30 sur la place Saint-André-des-Arts, le sol actuel se trouve à 35 mètres, soit une différence de 4^m,70. En examinant cette carte de plus près, on comprend comment Saint-Séverin lui-même a pu être atteint par les inondations de la Seine. Il y a là, en effet, une différence de niveau de près de 8^m,85 (temps très ancien), à tout le moins de 3^m,60 au moyen-âge, entre le sol ancien et le sol actuel.

Tout vient donc confirmer notre théorie et nous donner raison.

Sur le quai de la rive gauche, en face l'Orberie et en amont du pont Saint-Michel actuel, contiguës à l'abreuvoir du comte de Mâcon se trouvaient d'importantes étuves pour femmes, dites des Bœufs, et pour hommes, dites à l'Arba-

Digitized by Google

lète, en 1292, signalées dans l'Hôtel-Dieu de Paris au moyen-âge de M. Coyecque.

Largeur de la Seine devant le Louvre.

Nous pouvons arriver à connaître la largeur de la Seine entre la Tour de Nesle et la Tour du Bois. Nous possédons aux Archives Nationales un plan manuscrit de Le Vau (1), de l'emplacement sur lequel on éleva le collège des Quatre Nations, aujourd'hui l'Institut de France ; emplacement dont le sol a été exhaussé de plus de 3m,15. Ce plan, excessivement précieux, nous montre la place exacte de la Tour de Nesle. C'est même le plan qui a servi à dresser celui qu'on a gravé sur la plaque de marbre apposée sur le mur extérieur de la Bibliothèque Mazarine. Il nous prouve que le fleuve s'étalait encore au XVIIe siècle sur la berge, un peu plus loin que la façade de la chapelle, aujourd'hui salle de la Coupole. Nous voici donc fixé sur la configuration de la rive gauche du fleuve.

Sur la rive droite, Berty a pu établir d'une façon rigoureuse l'emplacement de la Tour du Bois, en face le pont des Arts. Or, la distance qui sépare les deux tours nous donne la largeur du fleuve : 190 mètres. C'est la plus grande largeur du fleuve dans Paris, au confluent des deux bras. Actuellement, au pont des Arts, la Seine mesure exactement 135 mètres, soit 55 mètres de moins. Cet endroit offre cette particularité qu'au moyen-âge, c'était le rendez-vous des passeurs en aval. Sur la rive droite se trouvait le Port aux Passeurs, au droit de la rue des Poulies ; sur la rive gauche, nous relevons le port de Nesle, en 1491 ; le port Saint-Germain, en 1510 et l'heurt du Port aux Passeurs en 1580.

Ce port devait être utilisé surtout par l'abbaye.

(1) Archives Nationales.

Digitized by Google

APPENDICE

D'après le Cartulaire de Saint-Victor, un certain Pierre, maçon, originaire de Saint-Wandrille, petit bourg de Normandie célèbre par son abbaye, vint s'établir près de Paris, au bourg Saint-Marcel. Il gagna assez d'argent, à Paris, pour se bâtir une *grande* maison qu'il habita, dans la censive de Saint-Victor, auprès de la croix Hémon, dans la seconde moitié du XII[e] siècle. Il avait alors changé son nom de Pierre de Saint-Wandrille contre celui de Pierre de Saint-Marcel et c'est son fils, Guillaume de Saint-Marcel, probablement né en cet endroit, qui se construisit, du vivant de son père, une *grande* maison dans le clos de Laas. censive de Saint-Germain-des-Prés. Guillaume mourait avant 1207.

A sa mort, sa maison était achetée par le roi qui la donnait à Robert de Meulan, successivement prévôt de Paris, puis bailli, qui la vendait, en 1207, à Jean de Vernon, abbé de Saint-Germain-des-Prés (1202-1216), avec l'assentiment du roi, pour 300 livres, peut-être pour y installer une infirmerie (1).

En mars 1210, la veuve de Guillaume, Marguerite, remariée à un nommé Richard, fit valoir ses droits sur cette maison et reçut 47 livres d'indemnité de l'abbaye (2).

En 1209, 19 septembre, Marguerite avait déjà réclamé une partie de son douaire (dotalitia) sur une maison vendue par Guillaume et par elle à Payen, chanoine de Saint-Jean-le-Rond ; mais elle fut déboutée de sa demande.

Robert de Meulan.

Robert de Meulan avait été prévôt de Paris avec Pierre de Thillai, en 1200, puis bailli de Paris, en 1202. Son frère, Hugues de Meulan, avait été prévôt de Paris en 1196.

(1) Depoin, Cartulaire de Saint-Martin-des-Champs, fascicule II.
(2) AN. K. 27[a], p. 27.

Digitized by Google

Robert avait des fils, des filles et un neveu nommé Hellouin. En 1226, 2 janvier, un fils de Robert, maître Raoul de Meulan, était clerc du roi (1) ; et une de ses filles, Julienne, épousait Jean Palmier (Paumier), chevalier (suivant Depoin, seigneur de Clichy), qui confirma, en 1204, la donation de Renold Cherin et de Sybille Lessoarde (ou Lyssoarde, c'est-à-dire veuve d'un nommé Lyssoard), sa femme, de 9 arpents de terre sis près des murs de la porte Saint-Honoré, sur le territoire de Clichy, au prêtre de la chapelle qu'on allait bâtir sur ce terrain. C'est là l'origine de l'église Saint-Honoré.

Les personnages portant le nom de Meulan sont assez nombreux et ne sont pas forcément tous parents.

En 1236, la veuve de Garnier de Saint-Lazare, mort avant octobre 1235, Marie, épouse en secondes noces, Guillaume de Meulan, drapier, demeurant aux Champeaux (2), qui avait quatre fils : Henri, Pierre, Gillon et Hellouin (3).

En 1251, 27 juillet, Jean de Meulan, bourgeois de Paris, a trois fils : Pierre, chanoine de Châlons, Jean et Adam, et deux filles : Pétronille, femme de Roger des Nés et Jeanne, alors mineure, qui épousera Jacques Arrode, fils de Jean Arrode (4).

En 1254, juin, ce Jean de Meulan, drapier, vend à un Anglais, Geoffroy le Sueur, pour 8 liv. par. de rente, 8 arpents de terre arable, situés *versus maresia subtus Montemmartirum*, auprès des marais au pied de Montmartre, censive de Sainte-Opportune et de l'Hôtel-Dieu (5).

Malgré l'opinion contraire de Borrelli de Serres et de M. J. Depoin, nous nous refusons à rattacher cette famille de Meulan à celle des comtes de Meulan.

Borrelli de Serres écrit avec raison : « Les prévôts étaient des fonctionnaires bourgeois. Ils pouvaient devenir baillis et ensuite chevaliers (6). »

Et plus loin : « ... Prévôts obscurs, sans nom de famille, de seigneurie, ni même d'origine, connus à peine par un prénom : Jean, et qui ne passaient dans la hiérarchie qu'après le magister, précepteur du prince héritier, Adam le Porc (7). » Et il ajoute que la qualité de bailli, appartenant certainement à Robert, n'était donnée à cette époque qu'à des chevaliers ou à des membres

(1) AN. J. 154.
(2) AN. LL. 1399.
(3) Brièle, *Hôtel-Dieu*.
(4) Soc. de l'Hist. de Paris, *Cart. de S. Merry*, t. XVIII, 158, 159. — Cocheris. — Lebeuf, t. II, p. 332. *Saint-Martin-des-Champs*.
(5) Brièle, *Hôtel-Dieu*, n° 976.
(6) Borrelli de Serres, *Divers services*, t. I, p. 548.
(7) *Ibid.*, p, 550.

Digitized by Google

de la *curia regis*. Robert (1) aurait donc été anobli comme bailli, ce qui prouverait qu'il ne l'était pas auparavant. De plus, la famille de Robert de Meulan était alliée aux Popin, famille bourgeoise.

Il n'appartenait donc certainement pas à la maison noble des comtes de Meulan, qui avait possédé le monceau Saint-Gervais.

(1) Guérard (N. D , t. I, p. 9). Comes Britannie Robertus est homo Parisiensis Episcopi, et tenet ab eo castrum et castellaniam de Gornaio et castrum et castellaniam de Cauda ; et de Gornaio debetur cereus XX solidorum. Hic portat.

Digitized by Google

GASTON MASPERO

J'ai connu Maspero en 1876, à mon retour de Chine; depuis deux ans il était professeur de langue et d'archéologie égyptiennes au Collège de France, et, à peine âgé de trente ans, il était déjà célèbre. Je le rencontrais au dîner mensuel de la *Revue Critique* alors en pleine prospérité et dont un si grand nombre de convives, Gaston Paris, Michel Bréal, Gabriel Monod, Graux, Harrisse, Carrière, Weil, Derenbourg, et tant d'autres ont disparu depuis. Maspero demeura fidèle à la *Revue Critique* jusqu'à son dernier jour; chaque année, au retour de sa campagne d'Egypte, on voyait paraître dans la *Revue* les nombreux comptes-rendus des ouvrages d'égyptologie publiés depuis l'année précédente. En 1878, nous nous étions retrouvés avec Edouard Naville, de Genève, au Congrès des Orientalistes de Lyon et pendant une huitaine de jours nous avions vécu ensemble à la même table; de Lyon nous nous étions rendus au Congrès international des Orientalistes de Florence présidé par Michel Amari auquel assistaient Renan et toute sa famille. Nous avions sans doute trouvé quelque agrément dans notre compagnie, car l'année suivante, Naville étant venu passer l'hiver à Paris pour préparer son édition du *Livre des Morts*, nous nous réunissions toutes les semaines chez Foyot où venaient parfois nous rejoindre deux égyptologues d'avenir, le marquis de Rochemonteix et un jeune Américain Behrend, enlevés tous les deux prématurément à la science. Cette même année, perchés dans une tribune de la coupole de l'Institut, nous assistions côte à côte à la réception de Renan à l'Académie française, le jeudi 3 avril 1879: Maspero pouvait déjà songer à échanger sa situation dans les hauteurs pour une place dans l'hémicycle.

Digitized by Google

Alors au service chinois, je n'avais pas encore semblable ambition. Bien des années plus tard, dirai-je que Maspero n'avait pas oublié son vieux camarade lorsque celui-ci à son tour sollicita les suffrages de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ? Comme secrétaires, nous préparâmes ensemble le Congrès des Orientalistes qui se tint à Paris en 1897, brillante réunion qui nous avait coûté bien des mois de travail et de démarches, mais dont le résultat donna, croyons-nous, pleine satisfaction à ceux qui y prirent part. Dirai-je que deux de ses fils ont été mes élèves ? On ne compte pas impunément quarante années d'une solide amitié, aussi la mort de Maspero me causa-t-elle la plus profonde douleur. Rappellerai-je qu'à la fin de la séance du 30 juin 1916, vers cinq heures, l'Académie des Inscriptions s'étant formée en comité secret pour nommer deux commissions, Maspero avec sa lucidité ordinaire exposait les raisons qui rendaient utile la désignation de ces commissions, lorsque tout à coup, il nous dit, sans que rien dans son apparence fit prévoir une catastrophe : « Messieurs, excusez-moi, je ne me sens pas bien. » Sa tête s'inclina sur sa poitrine, il pâlit, un petit râle le secoua, le sang monta à son visage, puis devenu d'une blancheur mortelle, il se renversa en arrière sur sa chaise : tout était fini ! Quelles minutes tragiques ! Quels instants inoubliables pour ceux qui ont eu la douleur de les vivre !

* * *

Gaston-Camille-Charles Maspero était Parisien de Paris, né le 23 juin 1846, dans cette partie de la rue de la Madeleine qui a été détruite par le percement du boulevard Malesherbes, mais sa famille était originaire de Brescia et sa mère était de Milan. Il fit de fortes études classiques au lycée Louis-le-Grand où il se signala par son travail acharné aussi bien que par sa précoce intelligence ; il montra déjà son goût pour l'égyptologie et il entra à l'Ecole Normale en 1865. Peu de temps après commencèrent ses relations avec Mariette qui lui fournit deux textes que traduisit le jeune savant : l'un a été inséré dans la *Revue Archéologique* de mai 1868, t. XVII, pp. 329-339, *Essai sur la stèle du Songe*, stèle découverte en 1863 par Mariette au Djebel Barkal, dans les ruines de Napata, l'ancienne capitale du royaume éthiopien ; l'autre a

Digitized by Google

été autographié (Paris, 1867) sous le titre de *Mémoire sur la grande inscription d'Abydos et la jeunesse de Sésostris*. Il donnait également à la *Revue Archéologique* de 1868, XVIII, p. 447, un compte rendu du travail de Sir Charles Nicholson : *On some remains of the Disk Worshippers discovered at Memphis*. Maspero ne devait pas faire sa troisième année à l'Ecole Normale grâce à un fâcheux incident dont il fut la victime et qu'on lira dans les *Souvenirs* de Désiré Nisard alors directeur : à la suite d'un discours prononcé au Sénat le 25 juin 1867 par Sainte-Beuve pour défendre le choix qu'avait fait la municipalité de Saint-Etienne de certains ouvrages, le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, les *Confessions* de J.-J. Rousseau, etc., les élèves de l'Ecole Normale adressèrent à Sainte-Beuve une adresse qui parut dans une feuille radicale. Nisard, chargé d'instruire l'affaire, fit exclure le rédacteur de l'adresse; ses camarades le réclamèrent; l'école fut licenciée. Maspero partit pour l'Amérique du Sud. « Comme, outre l'égyptien, il avait commencé à étudier sérieusement l'arabe et le sanscrit, nous dit son camarade Marion *(Grande Encyclopédie)*, M. Egger l'avait recommandé pour auxiliaire à M. Vicente Fidel Lopez, de Montevideo, qui voulait montrer que le quichua, langue péruvienne, était un dialecte sanscrit. C'est lui qui rédigea en français et publia l'ouvrage de ce savant sur *les Races aryennes du Pérou.* » Il m'a dit lui-même avoir songé un instant à rester en Amérique; on lui avait offert la place de bibliothécaire de Buenos-Aires, en remplacement, je crois, de De Angelis ; il n'aurait pas toutefois abandonné l'égyptologie, car il prépara au cours de son voyage la traduction d'après les deux textes du Musée Britannique de l'*Hymne au Nil* qu'il data de Montevideo le 3 août 1868 et publia autographié à son retour en France à la fin de la même année à la librairie A. Franck. Sa lointaine excursion n'avait pu que redoubler son ardeur au travail : dès sa rentrée à Paris, il donnait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'une des deux pièces judiciaires connues à cette époque des archives de l'ancienne Egypte qu'il intitula *Une Enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX^e^ dynastie. Etude sur le papyrus Abbott* (*Mém. des Savants étrangers*, VIII, 1874); l'autre pièce était le papyrus de Turin, publié par Théodule Devéria *(Revue Asiatique*, 1865-8). Cette même année (1869), Maspero fondait un *Recueil de Travaux*

Digitized by Google

relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, devenu, en 1871, les *Mélanges d'Archéologie* qui redevinrent le *Recueil* en 1878 dans lequel parut son grand mémoire sur les *Inscriptions des Pyramides de Saqqarah* (1894) (Rois Ounas, dernier roi de la V^e^ dynastie, Teti, Pepi I^er^, Mirinri I^er^, Pepi II). Nommé en 1869, sur la demande de Rougé, répétiteur de langue et d'archéologie égyptiennes à l'Ecole des Hautes-Etudes, il ouvrit son cours en novembre et donna dans le sixième fascicule de la *Bibliothèque* de cet établissement son travail *Des formes de la Conjugaison en Egyptien antique, en démotique et en copte* (1871), autographié faute de caractères pour imprimer typographiquement les hiéroglyphes, et dans un autre fascicule : *Du genre épistolaire chez les Egyptiens de l'époque pharaonique* (1872) qui fut une de ses thèses de doctorat à la Faculté des Lettres ; l'autre traitait : *De Carchemis Oppidi situ et Historia antiquissima* auquel il ajoutait en appendice *De Pâdâsà Oppidi situ* (1872). Maspero avait fait son devoir de bon Français en 1870; engagé dans les mobiles, il prit part à la sortie de Montretout.

M. de Rougé qui avait protégé les débuts de Maspero mourut le 27 décembre 1872, laissant vacante au Collège de France la chaire qu'il avait brillamment occupée après Champollion. Mariette et Chabas auraient été naturellement désignés pour prendre la succession de ces illustres savants, mais ils laissèrent la place à leur jeune émule qui fut élu, mais ne devint titulaire de la chaire qu'en 1874, le Ministre ayant retardé sa nomination à cause de son âge.

En 1875, Maspero donnait à la Collection dirigée par Victor Duruy, son *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, ouvrage contenant neuf cartes et quelques spécimens des écritures hiéroglyphiques et cunéiformes, qui fut immédiatement traduite dans un grand nombre de langues et a passé rapidement par plusieurs éditions ; elle est la base de sa monumentale *Histoire des Peuples de l'Orient*, publiée en livraisons à partir de 1894 et formant 3 vol. in-4°, épuisée depuis longtemps et dont il préparait une seconde édition. Par une pensée aussi délicate que généreuse, le duc de Loubat a créé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un prix quinquennal de 15.000 francs, qui devra être décerné, sous le nom de prix Gaston Maspero, au meilleur ouvrage

Digitized by Google

relatif au domaine embrassé par ce grand ouvrage, à l'Egypte en particulier. Il manquait encore à Maspero d'avoir visité le champ de ses études : une occasion allait bientôt lui être offerte de réaliser ses désirs.

En 1880, le gouvernement français établissait au Caire une école d'archéologie orientale, analogue aux écoles d'archéologie grecque et romaine qui existaient déjà à Athènes et à Rome ; cette école où l'on devait envoyer non seulement les Egyptologues de profession, mais les Orientalistes de toute spécialité qui voudraient compléter leurs études faites dans les livres par des explorations archéologiques poursuivies sur les lieux, se composait au début de Maspero, de M. Victor Loret et d'Urbain Bouriant, ces deux derniers égyptologues élevés à l'Ecole des Hautes-Etudes ainsi que de l'arabisant Hippolyte Dulac et de Jules Bourgoin, attaché à la mission en qualité de dessinateur et d'architecte. Le programme de la nouvelle école était vaste puisqu'il comprenait non seulement l'étude du Caire et des environs, mais l'exploration de l'Egypte entière. A peine Maspero était-il arrivé au Caire que Mariette Pacha y mourait le 19 janvier 1881 : Maspero, tout en conservant la direction de l'école d'archéologie, fut placé à la tête du Service des Antiquités de l'Egypte, le 8 février 1881 ; il la garda jusqu'au 31 mai 1886. Les débuts du nouveau directeur furent marqués par une éclatante découverte ; on savait depuis plusieurs années que les Arabes de Gournah avaient désensablé une ou deux tombes royales dont ils refusaient d'indiquer l'emplacement ; l'un des principaux objets du voyage qu'il entreprit dans la Haute-Egypte aux mois de mars et d'avril 1881, était de rechercher l'emplacement de ces hypogées royaux ; le secret révélé par un dénonciateur amena la découverte d'une vingtaine de cercueils parmi lesquels ceux de Seti I^er^, père de Ramsès II et de Ramsès II lui-même, le grand Sesostris des Grecs (1881). Le labeur écrasant d'une double administration, l'inspection des monuments n'empêchaient pas Maspero de poursuivre ses travaux personnels et il abordait tour à tour toutes les branches de l'Egyptologie : grammaire, histoire, archéologie, folk-lore. En 1882, il publiait chez Maisonneuve, dans la collection *Les Littératures populaires*, t. IV, les *Contes populaires de l'Egypte ancienne* ; le folk-lore a toujours eu pour Maspero un singulier attrait ; en 1914, il donna dans les *Annales du Service des Antiquités*

Digitized by Google

de l'Egypte une collection de *Chansons populaires* qu'il avait recueillies dans la Haute-Egypte de 1900 à 1914 pendant les inspections du Service des Antiquités. Il n'avait garde de négliger le côté pratique de ses recherches ; dès 1883, il avait donné un *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq* qui, après le transfert du musée au Caire, devint, en 1902, le *Guide du Visiteur au Musée du Caire* qui eut une seconde édition en 1912; la traduction anglaise de J. E. et A. A. Quibell a eu quatre éditions de 1903 à 1908; son activité s'étendait d'ailleurs au loin, car il donna en 1889 un *Guide du Musée Egyptien de Marseille.*

Rentré en France en 1886 pour raison de santé, il continua activement ses travaux et fit paraître en 1887, dans la *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts*, publiée sous la direction de M. Jules Comte, cette excellente *Archéologie Egyptienne* qui a tant fait pour la vulgarisation des connaissances relatives à l'Egypte. En 1893, Maspero prenait la direction d'une *Bibliothèque égyptologique* comprenant les œuvres des Egyptologues français dispersées dans divers Recueils et qui n'avaient pas encore été réunies; deux volumes de Maspero inaugurent la collection qui comprend aujourd'hui quarante volumes renfermant les œuvres de Rochemonteix, Th. Devéria, F. Chabas, Mariette, Rougé, Lefébure, les lettres de Champollion le Jeune, de Maspero lui-même.

M. Loret ayant donné sa démission, après treize années d'absence, Maspero fut replacé le 1er novembre 1899 à la Direction générale du Service des Antiquités; tous les ans, il présentait un rapport au Ministère des Travaux publics; en 1912, il réunit en un volume ces différents rapports de 1899 à 1910. Il avait à continuer et à terminer les publications commencées à des dates diverses par les directeurs précédents : 1° le *Musée Egyptien*, recueil de planches, fondé par M. Grébaut, dont une première livraison consistant en 19 planches sans texte, avait paru en 1890; 2° le *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Egypte Antique*, dont M. de Morgan avait donné trois volumes de 1884 à 1895; enfin, 3° les *Annales du Service des Antiquités*, projetées par M. Loret, dont la première livraison était sous presse depuis 1898. Il continuait en outre ses travaux ; il avait jadis traduit le grand ouvrage d'Ebers sur l'*Egypte* (1880-1881) ; en colla-

Digitized by Google

boration avec W. Harry Rylands, il donnait une édition des œuvres de l'égyptologue anglais Le Page Renouf (1902); il insérait des articles dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, dans les *Transactions* et *Proceedings* de la Société d'Archéologie biblique de Londres, dans les *Records of the Past*, etc. Le premier volume de la *Bibliothèque d'Etudes*, publiée en 1908 sous la direction de M. Emile Chassinat, directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale, nouveau titre de la Mission archéologique du Caire, est consacré aux *Mémoires de Sinouhit*, transcrits et publiés par Maspero; les volumes V et VI de cette même collection renferment également de Maspero une nouvelle édition de l'*Hymne au Nil* et les *Enseignements d'Amenemhait Ier à son fils Sanousrit Ier* (1914).

Il donnait au *Journal des Débats* et au *Temps* des articles fort appréciés aussi bien des savants que du lecteur ordinaire, qui ont été réunis en deux volumes intitulés *Souvenirs d'Egypte* et *Ruines et Paysages d'Egypte*.

Mais l'âge venait et la fatigue aussi; Maspero se décida à grand regret à quitter cette Egypte à laquelle il avait consacré tant d'années de sa vie; ayant assuré la continuité de son œuvre, il donna sa démission de Directeur des fouilles. Georges Perrot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, venait de mourir (30 juin 1914); l'Académie ne pouvait lui donner un plus digne successeur que Maspero, l'un des plus anciens membres de la savante Compagnie à laquelle il avait été élu en 1883 en remplacement de Defrémery; à l'unanimité de leurs suffrages, ses confrères, le 24 juillet 1914, le portèrent au fauteuil de secrétaire laissé vacant par le regretté auteur de l'*Histoire de l'Art dans l'Antiquité*.

Maspero appartenait à presque toutes les Académies d'Europe et le gouvernement anglais d'Egypte l'avait fait K. C. M. G., chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-George qui lui donnait le droit au titre de *Sir*.

Toutes les ambitions de sa vie étaient réalisées : ses trois fils se distinguaient par de remarquables travaux dans des branches diverses de l'orientalisme; entouré des soins de la dévouée compagne de ses fatigantes campagnes d'Egypte, tout semblait sourire à Maspero. La guerre éclata soudaine, brutale, terrible, et le départ de son fils Jean pour le champ où l'appelait l'honneur, porta à sa santé une atteinte grave;

Digitized by Google

la mort en héros de ce fils aimé devant Vauquois, le 17 février 1915, devait le frapper d'un coup mortel ; il écrivit en termes émouvants dans leur sobriété, la vie du jeune savant avec lequel s'anéantissaient tant d'espérances; ce morceau, un des plus beaux qu'ait écrits Maspero et l'éloge de son regretté confrère Michel Bréal lu par son successeur, M. René Cagnat, à la séance annuelle de l'Académie (24 novembre 1916), furent ses dernières œuvres. Lui aussi fut une victime de la terrible guerre et la plume s'échappa de sa main défaillante en pleine action scientifique.

Maspero joignait une culture encyclopédique à une mémoire prodigieuse ; un de nos amis communs le comparait à Pic de la Mirandole. Après de fortes études classiques, il avait étudié les langues vivantes et à la connaissance de la plupart des dialectes de l'Europe, il ajoutait celle de l'arabe. C'est à lui que pourrait s'appliquer le vers de la comédie de Térence, *Heautontimorumenos : Homo sum et nihil humani a me alienum puto*, car en dehors de ses recherches égyptologiques, il s'intéressait à toutes les questions de science et de littérature, et il se reposait par la lecture d'un roman de Charles Dickens du déchiffrement d'un difficile texte hiéroglyphique. Sa qualité dominante était la clarté à laquelle il ajoutait le talent du vulgarisateur, sans que cette vulgarisation nuisit à l'étendue et à la profondeur de son érudition. Le nom de Maspero est grand dans la science française, un des plus grands dans les études orientales.

Henri CORDIER,
de l'Institut.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Dès les premiers mois de la guerre, le Gouvernement, désireux d'atténuer dans la mesure du possible l'isolement moral des soldats qui sont au front, avait fondé pour eux le *Bulletin des Armées*. Bien accueilli de ceux à qui il était destiné, il est devenu pour eux non seulement un informateur pour tout ce qui peut leur être utile, mais encore un véritable Intermédiaire des Chercheurs et des curieux. La guerre de tranchées, en bouleversant le sol, a fait sortir de terre bien des objets ; les sacrilèges de l'ennemi en mutilant nos monuments, ont fixé sur eux l'attention de soldats appartenant à toutes les classes et qui s'instruisent mutuellement en apprenant à se connaître et à s'apprécier. De là l'arrivée de lettres toujours plus nombreuses où des soldats demandent à la rédaction du *Bulletin* des explications sur leurs trouvailles ou l'indication de livres à consulter pour poursuivre les études vers lesquelles ils se sentent attirés. C'est ainsi que les empreintes de médailles affluent au Cabinet des Médailles. Certaines sont antiques ou du haut moyen-âge, mais beaucoup, chose curieuse, sont allemandes du XVIII^e^ siècle, et notamment prussiennes.

Journal Officiel du 30 juin 1916.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Vu les avis émis par la commission des monuments historiques les 16 avril 1915 et 10 mars 1916 et tendant au classement parmi les monuments historiques de la façade d'une maison Renaissance, sise place du Marché, à Villefranche-de-Rouergue, des arcades et de l'escalier au fond de la cour ;

Vu les lettres des propriétaires, M. Armand, à Villefranche-de-Rouergue, et M. Pujol, pharmacien à Narbonne, n'acceptant cette mesure que sous réserve d'indemnité ;

Digitized by Google

Vu le plan des parties à comprendre dans le classement ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 31 décembre 1913, notamment l'article 5, paragraphe 2 ;

La section de l'intérieur, de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale, du conseil d'Etat entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er — Les parties de la maison Renaissance, sise place du Marché, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), telles qu'elles sont indiquées au plan annexé au présent décret, savoir : la façade tout entière, la première porte sous arcades, la seconde porte donnant accès à l'escalier, l'escalier intérieurement et extérieurement et les arcades, qui constituent un passage commun, grevé d'une servitude publique, sont classées parmi les monuments historiques.

ART. 2. — Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 juin 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Paul PAINLEVÉ.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Vu l'avis émis par la commission des monuments historiques le 7 avril 1916 et tendant au classement, parmi les monuments historiques, de la tour de l'ancienne église de Paimpol (Côtes-du-Nord) ;

Vu la délibération du conseil municipal de Paimpol, en date du 25 février 1916 ;

Vu l'avis de M. le ministre de l'intérieur, en date du 3 mai 1916 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 31 décembre 1913, et notamment l'article 4 ;

La section de l'intérieur, de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale, du conseil d'Etat entendue,

Digitized by Google

DÉCRÈTE :

ART. 1er. — La tour de l'ancienne église de Paimpol (Côtes-du-Nord), est classée parmi les monuments historiques.

ART. 2. — Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 juin 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Paul PAINLEVÉ.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Vu les avis émis par la commission des monuments historiques les 16 avril 1915 et 7 avril 1916, et tendant au classement, parmi les monuments historiques, de la chapelle dite de Sainte-Marie-d'en-Haut, à Grenoble (Isère);

Vu la délibération en date du 17 mai 1915 par laquelle le conseil municipal de Grenoble refuse son consentement à cette mesure;

Vu l'avis émis le 3 mai 1916 par M. le ministre de l'intérieur;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier;

Vu la loi du 31 décembre 1913, notamment l'article 4;

La section de l'intérieur, de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale, du conseil d'Etat entendue,

DÉCRÈTE :

ART. 1er — La chapelle dite de Sainte-Marie-d'en-Haut, à Grenoble (Isère), est classée parmi les monuments historiques.

ART 2. — Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 19 juin 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Paul PAINLEVÉ.

Digitized by Google

Journal Officiel du 5 août 1916.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Vu le décret du 18 octobre 1913, relatif à l'organisation de l'inspection générale des monuments historiques,

DÉCRÈTE :

ART. 1er. — L'article 1er du décret du 18 octobre 1913, portant réorganisation du service de l'inspection générale des monuments historiques, est modifié comme suit :

« Les inspecteurs généraux des monuments historiques sont nommés par décret pour une période de cinq années consécutives. Leurs fonctions sont susceptibles d'être renouvelées dans les mêmes conditions.

« Leur nombre ne peut dépasser sept.

« Ils ne peuvent être chargés de l'exécution de travaux de restauration dans les édifices classés.

« Lorsqu'ils cessent leurs fonctions, ils peuvent être nommés inspecteurs généraux honoraires ; ils continuent, à ce titre, à faire partie de la commission des monuments historiques.

« A titre transitoire, les fonctions des inspecteurs généraux actuellement en exercice et qui ont été nommés sans limitation de durée ne seront pas assujetties au renouvellement. »

ART. 2. — Sont maintenues toutes les autres dispositions du décret du 18 octobre 1913, notamment celles qui règlent le mode de rémunération des inspecteurs généraux des monuments historiques.

ART. 3. — Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 25 juillet 1916.

R. POINCARÉ.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale,

Paul PAINLEVÉ.

Le ministre des finances,

A. RIBOT.

Digitized by Google

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 5 avril 1916.* — MM. Lécureux, Virey et Levé sont élus correspondants nationaux.

M. Prou continue la lecture de son mémoire sur l'Aumône de Saint-Pierre de Rome. Il donne d'intéressants détails sur un fronton de l'église Sainte-Marie de Turribusfait de planches décorées de peintures. C'était sans doute une façon économique de remplacer la mosaïque. Il est également question dans les comptes, de réparations faites à la fontaine de l'Atrium de Saint-Pierre de Rome. Un certain nombre de termes techniques offrent un intérêt particulier.

Quelques détails concernent aussi le Palais du Latran. Un passage mentionne le speculum du Palais, qui est une terrasse; celle mentionnée dans la vie de Saint François d'Assise écrite par Saint Bonaventure.

Séance du 12 avril 1916. — Madame Brulart fait part du décès du docteur Brulart son mari A. C. N.

Le Président exprime les regrets de la Société.

Le Président envoie un témoignage de sympathie et d'admiration à M. Pirenne, correspondant étranger honoraire, professeur à l'Université de Gand, qui, ayant refusé de s'associer au projet allemand de transformation de l'Université de Gand, a été interné en Allemagne.

M. Prinet étudie un écusson de marbre blanc, conservé actuellement au Musée du Louvre, provenant du tombeau de René d'Orléans Longueville, autrefois placé en l'église des Célestins, à Paris. Il montre que les armoiries sont celles de Claude de France, et non, comme on l'a cru, celles d'Anne de Bretagne.

M. Michon revient sur une statue trouvée à Cyrène et signalée par lui l'an dernier. La statue a été découverte dans une salle de Thermes.

On a cru y reconnaître une statue d'Alexandre. C'est, en réalité, un Dioscure, auquel on a donné les traits d'Alexandre. Une photographie récente permet de se faire une idée de cette œuvre remarquable.

Séance du 19 avril 1916. — M. Enlart dépose sur le bureau une brochure de M. Dimier intitulée : « La Protection Allemande de l'Art pendant la guerre. » C'est une traduction avec commentaire, d'un factum retentissant du professeur Clemen.

M. Enlart ajoute qu'il vient lui-même de recevoir de ce dernier un nouveau factum sur le même sujet.

M. P. Monceaux communique une série de notes que lui a adressées M. Merlin, directeur des Antiquités de Tunisie, sur de petits monuments récemment découverts dans ce pays :

Digitized by Google

1° Une plaquette de b onze où est inscrit un cercle avec croix, dans chaque écoinçon. une croix en pointillé. D'après le poids 54 gr., l'objet est une *once* qui porte une marque déjà connue.

2° Ensuite un disque en bronze, avec la sigle N I ou N (ομέσμεραι Léxa. Le poids, 45 gr., correspond à la valeur indiquée. Il s'y joint une autre sigle L I.

(M. Babelon dit que cette dernière doit être latine, répondant à l'indication grecque de l'autre face. Il ne serait pas impossible qu'en Afrique L I eut la même signification numéraire qu'en grec l'initiale L désignerait la livre équivalent, dans ce cas, au sou d'or).

3° Un disque de bronze analogue, avec la notation N B (= νομισμαρα Suo).

4° Un autre représentant l'unité sigle N.

5° Un dernier à inscription latine : S II ou deux solidi.

M. Michon fait observer que toutes ces variétés sont représentées dans la série des bronzes du Louvre, maintenant cataloguée.

M. Enlart, à propos de la prise de Trébizonde par les Russes, signale qu'une église de cette ville, Sainte-Sophie, présente un motif sculptural tout pareil à un autre, qui se trouve sur la façade de Notre-Dame de Paris et qu'il est certainement dû à un architecte français.

Séance du 26 avril 1916. — M. Martroye signale une erreur commune à la plupart des historiens. On dit que Stilicon fut le tuteur d'Honorius et d'Arcadius, s'appuyant sur deux textes, d'Eunape et d'Olimpiodore. Or Arcadius, mort à 31 ans, était devenu empereur à 18; il avait passé l'âge de la minorité.

Aussi Zosime a-t-il corrigé l'erreur en disant que Stilicon fut tuteur d'Honorius seul. Mais même pour ce dernier, le renseignement n'est pas plus exact. La qualité de tuteur n'eut donné à Stilicon aucune fonction dans l'Etat. Claudien, mieux renseigné, ne dit rien de tel, il parle seulement d'une recommandation faite à Stilicon par l'empereur précédent, Théodore. Stilicon avait la qualité de *magister equitum et peditum*, qui jointe à son influence personnelle, le rendit, en fait, maître de l'Empire. De divers textes qu'il rapproche, M. Martroye conclut que Stilicon devait avoir à sa mort environ 45 ans; il résume la carrière de cet homme d'Etat.

Séance du 3 mai 1916. — M. Chapot lit une notice nécrologique sur son prédécesseur, M. le commandant Mowat.

M. le comte Durrieu fait connaître une prière rédigée par le baron Pichon pour tous les anciens possesseurs des objets de sa collection. Le baron Pichon faisait même dire des messes pour

Digitized by Google

quelques-uns de ces personnages. M. le comte Durrieu, s'autorisant de cet exemple, se propose de faire dire cette année une messe pour le duc de Berry, à l'occasion du cinq centième anniversaire de sa mort.

Séance du 10 mai 1916. — Le Président souhaite la bienvenue à M. Héron de Villefosse qui revient assister aux séances de la Société après une longue maladie et un deuil cruel.

M. le comte Durrieu étudie l'origine du mot *secrete* qui s'emploie dans la liturgie de la messe. Le mot secreta désigne l'endroit où l'on déposait les choses précieuses. C'est là qu'on serrait les oblata. C'est sans doute pour cela qu'on appelle secrete la prière prononcée sur les oblata. L'histoire du mot *cadeau* en français peut faire comprendre une pareille dérivation.

Mgr Batiffol présente quelques observations.

M. Martroye lit un passage de saint Augustin qui date de 393 ou 394. Il s'agit d'une anecdote qui semble à première vue, un petit roman inventé de toutes pièces, mais dont tous les détails historiques sont d'une rigoureuse exactitude. Il en est de même des détails juridiques.

M. Chénon revient sur l'église ronde de Neuvy-Saint-Sépulcre. Il corrobore les conclusions de M. Deshoulières en étudiant l'histoire de Neuvy-Saint-Sépulcre. Il remarque que Neuvy se trouve sur la voie romaine d'Argenton à Néris. Le bourg s'est formé à l'endroit où la voie traversait la rivière.

La première église de Neuvy était dédiée à saint Pierre, une seconde église fut dédiée à saint Etienne. L'église du Sépulcre était à l'origine sous le patronage de saint Jacques, patron des pélerins. La chronique de Guillaume Godel nous dit qu'étaient présents à la fondation Eudes, seigneur de Déols et Boson, seigneur de Cluis, propriétaire du lieu où l'église a été bâtie. Eudes de Déols avait fait le pélerinage de Jérusalem. La fondation eut lieu en 1042. Le vrai fondateur est Boson de Cluis, comme semble le prouver une lettre de Grégoire VII. La rotonde a été faite plus tard entre 1120 et 1160, probablement par Ebbe II de Déols.

Séance du 17 mai 1916. — M. Héron de Villefosse fait hommage de la Topographie romane de Beauvais, du docteur Leblond.

M. Lafaye parle du recueil des notes de Peiresc qui se trouve à la Bibliothèque Nationale (Manus. 9530). Des parents et des amis ont continué son œuvre, d'où nécessité de tenir compte de l'origine de ce qui s'y trouve.

Un bas relief du musée d'Aix qu'on considérait comme une enseigne de vétérinaire, apparaît, d'après le dessin de la collection Peiresc, comme une stèle funéraire.

Digitized by Google

M. Toutain lit, au nom de M. Hannezo, une communication sur le nom de lieu dit Curiol qui désigne une partie du Mont-Auxois, dans laquelle ont été découvertes de nombreuses habitations gauloises creusées dans le roc vif. Le terme Curiol se rattacherait, d'après M. Hannezo, à un radical indo-européen *Cor*, qu'on retrouverait dans le latin Curtis, dans le grec κορος, et dans plusieurs noms géographiques gaulois Durocortorun, Corbilo, Tricorii, Petrocorii. Les mots dérivés de ce radical ont le sens d'enceinte, en général circulaire. M. Honnezo pense que le terme Curiol rappellerait le nom du village qui précéda l'Alise gallo-romaine et qui serait distinct de l'oppidum proprement dit ou ville fortifiée.

M. Homolle fait une lecture sur l'origine du chapiteau corinthien. Il étudie l'imitation de la feuille d'acanthe dans les lécythes funéraires à fond blanc. On voit par ces exemples que des bouquets de feuilles d'acanthe étaient déposés sur les tombeaux et ont servi, à l'origine, de modèles aux artistes. Ces bouquets de feuilles d'acanthe ont été rendus durables par les sculpteurs qui en ont fait des bas-reliefs sur les tombeaux. C'est là le point de départ du chapiteau corinthien. La légende racontée par Vitruve se trouve justifiée dans une certaine mesure.

Séance du 24 mai 1916. — M. le comte Durrieu offre à la Société, de la part de l'auteur, M. P. Esdouhard d'Anisy, un travail que celui-ci vient de publier sur le *Polyptyque de l'Hôtel-Dieu de Beaune*, et dans lequel il propose une théorie nouvelle sur l'âge approximatif du célèbre monument de la peinture du XV^e^ siècle.

M. Enlart signale les dégâts causés par la guerre aux édifices des villes de Loo et de Furnes. L'église et l'hôtel de ville de Loo ont beaucoup souffert.

M. le comte de Loisne étudie les divers éléments de datation des actes de Robert II, comte d'Artois (1267-1302). Il relève des différences dans le mode de datation, entre les chartes qui ont été données par Robert d'Artois lorsqu'il résidait en France, et celles que ce prince a fait rédiger en Italie, à l'époque où il a séjourné dans ce pays comme vicaire général, puis comme régent du royaume de Sicile.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Formigé, une note sur le mot *Basilica* employé pour désigner le foyer du théâtre romain.

M. de Villefosse signale une série de douilles antiques en bronze qui ont servi de porte-guides et qu'il a retrouvées dans diverses collections publiques de France et de l'étranger.

M. E. Chénon étudie une charte donnée par Louis VII, en 1174

Digitized by Google

ou 1175, en faveur de l'église de Bourges. A cette charte avaient été suspendus deux anneaux d'or qu'il faut considérer comme des symboles de la tradition faite par le Roi au profit de l'archevêque et du chapitre. A ce propos M. Chénon détermine les dates de l'épiscopat de l'archevêque Guérin.

Séance du 31 mai 1916. — La Société s'associe à la protestation du Touring-Club, contre l'exploitation du Mont-d'Uzore dans le Forez. Le Mont-d'Uzore aussi intéressant par ses souvenirs littéraires que par ses restes gallo-romains, ne saurait être transformé en carrière de basalte.

M. Prinet entretient la Société d'un sceau qui a été daté de 1122 et attribué à Rotrou III, comte du Perche : c'est en réalité le sceau d'un seigneur du pays chartrain, Evrard de Levéville, il a été apposé en 1122.

Le comte Durrieu fait connaître une miniature flamande du xv^e^ siècle, qui semble représenter la trinité d'une façon insolite. Le Saint-Esprit y serait figuré par un ange.

M. Martroye étudie le sens des mots *libra auri* au iv^e^ et au v^e^ siècle dans les textes de loi et chez les historiens du temps. Il conclut qu'à cette époque la libra auri est la livre romaine de 327 grammes 45.

M. Babelon présente quelques observations sur la difficulté de cette étude.

Séance du 7 juin 1916. — Le duc de la Roche-Guyon est élu associé correspondant national.

M. Emile Eude demande quelle explication les membres de la Société peuvent proposer de la présence d'un vitrail aux armes de Jeanne d'Arc à une fenêtre de l'hôtel de Vaucouleur au xvii^e^ siècle. Il se demande si la dame des Armoises n'y aurait pas demeuré.

L'opinion des membres présents est que le nom de Vaucouleur, qui est intimement lié à la vie de Jeanne d'Arc, et qui était celui d'une famille au xiv^e^ siècle, a dû provoquer une confusion et exciter la vanité d'un des propriétaires de l'immeuble.

Séance du 14 juin 1916. — M. Pasquier présente les photographies d'un certain nombre d'objets acquis récemment par le musée de Toulouse : fragments antiques, couronnement de stèle, chapiteaux provenant du Comminges. Quelques-uns de ces fragments difficiles à dater sont peut-être du moyen-âge. M. Pasquier montre également la photographie de deux objets trouvés récemment au cours des travaux exécutés à la cathédrale de Toulouse : c'est une dalle couverte de rosaces de l'époque carolingienne et une pierre à reliques décorée de croix patées.

Digitized by Google

M. Henry Martin signale une curieuse miniature d'un livre d'Heures de l'Arsenal. Elle représente l'Enfant, soutenu par deux anges et apprenant à marcher sous les yeux de la Vierge. Une reine à genoux lui tend les bras et une sainte portant des fruits l'accompagne.

MM. Durrieu et Mâle pensent qu'il s'agit d'une scène semblable à celles qu'on voit dans les tableaux de l'école de Cologne ou dans ceux de Memling. De jeunes saintes jouent avec l'Enfant dans un jardin.

M. Prinet identifie les armoiries du volume : ce sont celles de Jacques d'Amanzé et de Philippe Damas, sa femme, mariés en 1477.

Séance du 21 juin 1916. — M. Héron de Villefosse offre à la Société un mémoire de M. Marre sur Carantomagus que l'auteur identifie avec le village de Cranton.

M. Jadart fait savoir à la Société qu'il a pu sauver les documents qui lui permettront de continuer le Répertoire archéologique de la Marne.

Il fait connaître trois inscriptions de dédicace qu'il a relevées dans des églises de la région de Fontenay-sous-Bois. La première est celle de Noisy-le-Grand, qui est de 1484.

La seconde est celle de Villiers-sur-Marne, qui est de 1501.

La troisième est celle de Bry-sur-Marne, qui date de 1617.

Mgr Batiffol fait observer que beaucoup d'églises n'ont jamais été consacrées. N.-D. de Paris n'a été consacrée qu'en 1862.

Le comte Durrieu rappelle qu'une inscription de l'église des Saints Apôtres à Florence attribue la consécration de l'église à l'archevêque Turpin, accompagné de Charlemagne, d'Olivier et de Roland.

M. Martroye achevant sa communication sur la libra auri étudie les textes du VI^e^ siècle qui s'y rapportent. Il signale l'emploi de l'expression « auri centenarium » qui exprime un total de cent livres d'or. Il conclut que l'expression livre d'or désigne une valeur égale au poids de la livre romaine 327 gr. 45 d'or.

Séance du 28 juin 1916. — M. Demaison fait une communication au sujet du Beau Dieu de Reims. Il pense que contrairement à l'opinion qui a été émise en ces derniers temps la statue n'a jamais été retouchée au XVIII^e^ siècle.

M. le comte Durrieu signale un livre d'Heures, actuellement chez le libraire Gougy. Il est du temps de Louis XII et de l'école de Rouen. L'illustration des heures de la Vierge montre quelques dérogations curieuses aux traditions du temps. Au lieu de

Digitized by Google

l'Annonciation on voit l'Ange Gabriel devant la Trinité avec Justice et Miséricorde, Paix et Vérité.

Au lieu de la Nativité, le Christ apparaissant à sa mère, accompagné de l'un des Patriarches qu'il a tirés des limbes.

Au lieu du couronnement de la Vierge, le Christ montrant ses plaies à son Père et la Vierge montrant son sein.

M. de Villenoisy communique, au nom de M. Roman, une note sur une croix-reliquaire qui était portée au cou. Elle contient peut-être une relique de la vraie Croix et sa face est décorée d'inscriptions de caractère talismanique.

M. de Villefosse signale d'après une lettre du P. Delattre plusieurs objets trouvés dans les fouilles de la grande basilique de Carthage : une table de jeu avec le monogramme du Christ, une inscription latine recouvrant une inscription punique, un fragment de vase à sujet chrétien, une inscription sur pierre noire avec personnage à tête de coq.

M. Lafaye signale dans les papiers de Peiresc la description d'une lanterne antique qu'il a étudiée en 1633 et qui se trouve peut-être aujourd'hui au Vatican.

Séance du 5 juillet 1916. — M. le comte Durrieu revenant sur un livre d'Heures dont il avait parlé en 1888 à la Société et fait par le mari d'une demoiselle Perrette Baudoche, de Metz, morte en 1400, signale que les miniatures offrent cette particularité très curieuse de représenter des scènes de l'Ancien Testament, dans l'illustration des Heures de la Vierge. Il existe quelques autres échantillons de ce genre de scènes dus à des miniaturistes d'une excellente école du milieu du XVI^e^ siècle, qu'il faut peut-être rattacher à Jean Cousin. M. Durrieu se demande s'il n'y aurait pas là une trace d'influence protestante. Ces scènes se retrouvent aussi dans des préfigures, mais celles-ci s'ajoutent et ne se substituent pas à l'illustration habituelle.

M. Em. Eude donne lecture d'un chapitre d'un ouvrage qu'il se propose de publier sur l'art en Portugal. Il s'agit de monuments appelés *milius* ou *mirlius*. Ce mot semble signifier étrangers et désigne toute chose étrangère. En fait d'étrangers, les Portugais ne connaissaient guère que les Français. Il en était venu un certain nombre dans le pays (prêtres ou guerriers). M. Eude cite un certain nombre de documents qui révèlent des traces de leur établissement. Ils avaient obtenu des privilèges royaux ; au rebours de ce qui se produisit dans le Léon, ces étrangers se fondirent avec la population. Leur influence principalement aux XI^e^ et XII^e^ siècles se traduit parfaitement dans les monuments eux-mêmes.

Digitized by Google

Séance du 12 juillet 1916. — M. Max Prinet étudie un écu à la couronne, frappé pendant le règne du dauphin Charles (Charles VII) et que l'on a attribué à l'atelier de Fouras, parce qu'on y a cru voir un différent consistant en un F. Il lui semble que cette lettre est un R, qui pourrait désigner la Rochelle.

M. Chénon signale une charte du 5 novembre 1326, que lui a communiquée M. de Fonts-Réaulx, qui l'a découverte à Saint-Lô. Elle fait allusion à une guerre avec les Anglais (1324-27) et à une ordonnance de Charles IV ordonnant l'expulsion des Anglais et la saisie de leurs biens. Il suffisait d'être né en terre anglaise pour être sujet anglais. Le bailli de Cotentin avait en conséquence saisi les biens du prieuré de Saint-Germain-sur-l'Ay, membre de l'abbaye du Mont Saint-Michel, parce que le prieur était né à Jersey, terre anglaise. Les moines du Mont Saint-Michel protestèrent, le prieuré n'était pas *conventuel ;* ils avaient le droit de le nommer et le révoquer ; donc le prieuré leur appartenait et non au prieur. Charles IV admit la distinction et ordonna restitution des biens saisis.

M. Pallu de Lessert, examinant une inscription latine d'Apt, désignée au *Corpus* (XII. 1120), comme un peu suspecte, expose les raisons qu'il a de la croire authentique. L'abréviation des gentilices n'est pas un fait exceptionnel : le *sacerdos urbis Romae* est maintenant connu en Occident par plusieurs textes ; quant à l'emploi de la conjonction *et* pour la liaison des fonctions. il a pour objet d'éviter la répetition du mot *item*. Les scrupules de M. Hirschfeld sont donc sans fondement.

Séance du 20 septembre 1916 (Séance de vacances). — M. Babelon offre à la Société diverses brochures de la part de M. Julien Gruaz, de Lausanne ; elles concernent des antiquités du canton de Vaud.

M. Max Prinet étudie les sceaux et le seing manuel dont faisait usage de 1402 à 1408 Pierre de Hauteville, « prince d'Amours », c'est-à-dire chef de l'association qu'on appelait la « cour amoureuse ». Il donne quelques renseignements biographiques sur ce personnage.

M. Enlart signale la découverte, dans le château de Boulogne-sur-Mer, d'un pavement historié en terre cuite remontant à 1231, comme le château lui-même. Comme un autre pavement de Saint-Omer, il comprend un damier au centre ; dans les autres carrés, soit d'autres damiers, soit des sujets véritables, quelques-uns avec figures caricaturales. Un calque et un relevé doivent être faits prochainement.

M. Enlart revenant de Reims ajoute que l'état de la cathédrale s'aggrave continuellement. A l'intérieur de l'archevêché, l'incendie

Digitized by Google

et l'écroulement ont mis à découvert des témoins de l'ancien palais du XIIIe siècle. C'est dans une seconde cave de l'archevêché, très profonde, qu'ont été murés certains débris de la cathédrale, à l'abri des larcins.

Saint-Rémy a été préservé, mais la riche bibliothèque de l'abbaye, avec ses boiseries, est détruite.

Société française de Numismatique. — *Séance du 1er avril 1916.* — M. Béranger présente des bons émis en 1870, par la filature de tissage mécanique de Graville, près de Rouen. Ils sont de 2 fr., 5 fr. et 10 fr. et n'avaient pas encore été signalés.

M. Théry fait circuler un cliché d'étain patiné ancien d'un revers de jeton de Lorthior, avec trophées d'armes.

M. Dieudonné signale dans quelles conditions a eu lieu sur les monnaies lilloises de Louis XIV la substitution de L couronné au double LL.

Séance du 6 mai 1916. — Sur la proposition du Comité d'administration M. Eug. Demole, conservateur du Musée des médailles de Genève, président de la Société suisse de Numismatique, est nommé membre honoraire.

Le colonel Allotte de la Fuye fait une communication sur l'atelier de Carthage.

M. Bordeaux sur l'atelier de Marseille au XVIIe siècle, puis sur les monnaies de nécessité émises à Digoin et aux forges de Guingnon.

M. Richebé présente deux bourses anciennes, ayant servi à des remises de jetons, et richement brodées, l'une aux armes du chancelier d'Aguesseau, l'autre à celles du duc de Chastillon.

Séance du 3 juin 1916. — M. Lehardeley communique une monnaie de Bretagne qu'il attribue au duc Jean IV et à l'atelier de Guérande.

Le comte de Castellane présente diverses observations sur la communication du colonel Allotte de la Fuye du 6 mai, relative à l'atelier de Carthage.

M. Bordeaux fait circuler un signet du XIIIe siècle, chargé d'un faucon saisissant sa proie, au nom d'Hubert de la Villéon.

M. David communique deux jetons inédits aux noms de Jean Stuart, maître des comptes de Dauphiné et d'Aimon Barthe, receveur des comptes de l'écurie du roi.

M. Bouclier présente une médaille inédite de Charles IV d'Espagne, frappée à Madrid avec les machines inventées par Droz, par son élève le graveur Sepulveda.

Digitized by Google

M. Théry un écu d'or du Dauphiné de Charles VIII, de type exceptionnel et un écu d'or de Jean, duc de Bourgogne pour la Flandre ; M. Richebé, un jeton de Claude Guiot, maître des comptes ; M. Richebé, une médaille populaire de Lille de 1854.

Séance du 1er juillet 1916. — M. Soulard communique un quart d'écu d'Henri IV.

M. Bordeaux lit un document d'archives du 19 juillet 1658, d'après lequel Jean Warin aurait gravé des coins pour la monnaie de Rennes.

M. Dieudonné fait connaître un poids récemment acquis par le Cabinet de France et un jeton aux armes des Malet de Graville. M. Richebé revient sur les armes des Stuart de Dauphiné, dont il a été question à la séance de juin et communique un cliché d'un jeton d'Alligre.

M. Bordeaux signale un travail d'un numismate espagnol d'après lequel les *Massiaires*, monnaies espagnoles décriées en France par arrêt du Conseil du 18 mars 1643, auraient été les pièces de V réaux et de V suelos.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

Digitized by Google

23e Année. N° 3 Octobre-Décembre 1916.

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Historiens et Archéologues

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

Fondée par FERNAND BOURNON et F. MAZEROLLE

Dirigée par Ed. MAREUSE et F. de VILLENOISY

SOMMAIRE :

Paul JARRY : Les Villes martyres, p. 201. — Max PRINET : Plaque de foyer aux armes de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, p. 233. — Pierre DUFAY : La Chanson populaire dans le Blésois, la Sologne et le Vendomois *(suite)*, p. 240. — Comte DE SAINT-POL : Extraits de la correspondance d'une Famille noble de province pendant le XVIIIe siècle *(suite)*, p. 285. — C. PITON : Les Invasions en 1814, 1815, 1870, dans le département de Seine-et-Oise (côté Ouest), p. 314. — Lucien GILLET : Nomenclature des Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris et qui ont été exposés depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours, dressée d'après les Livrets officiels *(suite)*, p. 331. — Chronique, p. 337.

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE E. CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1916

Digitized by Google

Digitized by Google

LES VILLES MARTYRES

HIER ET AUJOURD'HUI (1)

Lorsque de ses douleurs le blond Fils de Marie
Mourant réjouissait Sion et Samarie.
. . . . . .
Une fauvette pèlerine,
Pour consoler Jésus se posa sur son front.

Oubliant pour la Croix son doux nid sur la branche,
Elle chantait, pleurait et piétinait en vain
Et de son bec pieux mordait l'épine blanche
Vermeille, hélas ! du sang divin.

Et Jésus souriant d'un sourire suprême
Dit à la fauvette : A quoi bon ?

A quoi bon te rougir aux blessures divines ?
Aux clous du Saint Gibet à quoi bon t'écorcher ?
Il est, petit oiseau, des maux et des épines
Que du front et du cœur on ne peut arracher.

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsqu'Hegesippe Moreau, l'auteur de *la Voulzie*, rimait ce fabliau au milieu des roses de Provins, il ne songeait guère à ce calvaire nouveau qui allait ensanglanter l'Europe, à ces flots de sang qui devaient couler sur des pays ravagés, à ces *villes martyres*, comme on les a si justement appelées, à ces *cités meurtries* dans lesquelles sont tombées tant de

(1) Conférence faite dans la crypte de la Trinité, le 9 novembre 1916, avec de nombreuses projections documentaires.

Digitized by Google

victimes, pour lesquelles sont morts tant de héros. Le sang a jailli dans les champs de France et de Belgique, et, plus loin, jusqu'aux steppes de Pologne, aux défilés neigeux de la Serbie. Je voudrais, en me bornant aux seules régions de France et de Belgique, faire revivre un peu de ce passé qui saigne dans les vieux murs écroulés, et les porches de nos cathédrales mutilées.

Je n'aime pas les maisons neuves,
Leur visage est indifférent.
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent et pleurant.

a dit Sully Prud'homme.

Que demeure-t-il de ces cités anciennes, de ces villes, de ces campagnes? L'ennemi a passé, les murs sont tombés, il ne reste plus que la blanche route qui poudroie au milieu des blonds épis semés de coquelicots et de bleuets, étendant sur la terre comme un linceul aux trois couleurs frangé d'or.

Je n'ai pas la prétention de vouloir, comme la fauvette du Calvaire, soulager les pays dévastés de leur couronne de martyr. Aussi bien, je voudrais m'arrêter plutôt à faire revivre sous vos yeux les aspects disparus des vieilles cités. La vision du passé qui n'est plus, tout aussi bien que le réalisme des pierres écroulées, peut susciter dans les cœurs les mêmes sentiments d'indignation et la même haine du vandalisme.

« On dit que ce sont les berceaux qui nous attachent si étroitement à la patrie, s'écriait la mère d'un jeune aviateur, ce ne sont pas les berceaux, ce sont les tombes qu'on y laisse. Les berceaux, on les emporte avec soi quand on quitte son pays, les tombes restent. »

Les berceaux voici l'avenir, les tombes voilà le passé, et c'est pourquoi je vous convie à la pieuse visite des cités devenues les vastes tombeaux de ce passé.

Qu'est-ce, en effet, que la Patrie? La Patrie, disait Créon à son fils Ménœcée qui allait se sacrifier pour elle (1) :

C'est le toit paternel, c'est l'autel où l'on prie.
C'est, devant la maison, l'ombrage où vers le soir,
L'épouse avec l'époux, jeunes, venaient s'asseoir.

(1) G. Rivollet. *Les Phéniciennes*. Paris, 1905.

Digitized by Google

C'est ce vaste horizon.... C'est la féconde plaine,
La moisson qui demain eut fait la grange pleine,
C'est la tombe où chacun rejoindra ses aînés.
C'est la mère, surtout, dont nous sommes tous nés !
C'est aussi le trésor des grandeurs et des gloires,
Les hauts faits des aïeux chantant dans les mémoires,
Les récits merveilleux dont l'enfant est bercé,
Et la religion auguste du passé !
C'est le mot grandiose et la chose divine,
Le nom qui, comme un cœur, nous bat dans la poitrine,
La voix d'airain qui clame à l'heure du danger,
Et nous jette debout, tous, devant l'étranger !

Laissez-nous passer ! avait dit à la Belgique le Teuton arrogant, au mépris des traités les plus sacrés. Mais la Belgique, d'un seul élan, la Belgique des béguinages et des beffrois, la Belgique aux paysages calmes et recueillis, se leva tout entière à la voix de ses carillons qui étaient devenus des tocsins !

Lorsque les forts de Liége, après une résistance héroïque, durent céder sous le nombre, l'ennemi assouvit sa rage, en se précipitant contre les malheureuses villes de Belgique. Louvain et ses merveilles furent ses premières victimes. L'Hôtel de Ville, le chef-d'œuvre de Mathieu de Layens, se dressait comme une châsse orfévrée du XVe siècle, dans son étroitesse, sa hauteur et sa végétation sculpturale. « Toute la Bible défile sur ses murailles guillochées, a écrit M. Dumont Wilden (1). On peut y suivre de niche en niche tous les épisodes de l'Ancien Testament, et comme les patriarches et les matrones juives sont vêtus à la manière des Flamands et des Flamandes du XVe siècle, on voit, dans ces tableaux religieux, passer toute la vie populaire de l'époque. Les sujets malicieux, satyriques ou gaillards, n'y manquent pas ; l'édifice ressemble à une vaste chronique joyeuse où plus d'un contemporain put sans doute se voir sculpter tout vif et où la gaîté s'émancipe jusqu'à la gauloiserie la plus rabelaisienne. »

L'Hôtel de Ville de Louvain reste-t-il debout, à peu près intact au milieu des ruines, comme certaines gravures l'ont montré ? On se plaît à le croire, et on veut l'espérer. Mais la

(1) Villes meurtries de Belgique : *Bruxelles et Louvain*, p. 55.

Digitized by Google

Bibliothèque qui était l'orgueil de Louvain, la Bibliothèque qui renfermait plusieurs siècles de la pensée humaine, a été détruite, pillée, saccagée, brûlée, et les œuvres de génie sont allées en cendres, jetées à tous les vents. Les Allemands se sont conduits en dignes fils de Gœthe qui, logé à Verdun, dans une maison pourvue d'une bibliothèque bien garnie, écrivait sur ses carnets de route, ces carnets de route que l'on trouve encore chaque jour sur les soldats prisonniers : « Je lus ces ouvrages avec une véritable émotion..., et j'en emportai quelques-uns ! » Ici, ne pouvant tout emporter, ils ont brûlé.

L'église Saint-Pierre, contemporaine de l'Hôtel de Ville, a été détruite. On reconstruira sans doute, mais, ainsi que le constate M. Dumont Wilden, la beauté mélancolique proprement flamande de la ville, aura disparu à jamais dans le fracas des canons et le crépitement des incendies. Ce passé là ne reviendra pas.

Anvers, Dixmude, Termonde, toute la Belgique souffre, tout le passé saigne abondamment. L'Yser est devenu un fleuve de sang ; les dessins, les aquarelles ont maintes fois reproduit les aspects lamentables de ces régions, témoins des drames les plus héroïques, où les pompons rouges de nos fusillers marins sont restés légendaires, répandus comme des gouttes de sang dans ce paysage de plaines inondées.

Bruxelles souffre, elle aussi, de l'occupation allemande, et les gamins y singent avec malice le pas de parade de leurs maîtres d'un jour. Mais Bruxelles était déjà bien modernisée. Quatre lieues seulement séparaient Bruxelles de Louvain, mais ainsi que le remarque encore judicieusement M. Dumont Wilden, « on eut dit que, dans l'ordre des temps, l'intervalle était de plus de quatre siècles. » La grand'place, avec l'Hôtel de Ville, la maison du Roi et les vieux logis des corporations, retenait encore un souvenir d'autrefois, qui s'accrochait aussi, en passant, aux tours gothiques de Sainte-Gudule.

Depuis l'invasion, sur cette grand'place où jadis se déroulait la pittoresque procession de l'Ommegang, sont venus se ranger les lourds régiments prussiens et leurs voitures de ravitaillement. La Belgique, ce

Digitized by Google

..... petit coin de terre
Si grand de bonté,
Où l'on vous rend si légère
L'hospitalité,

devait, à son tour, demander asile à sa grande sœur voisine. Que doivent être les angoisses de ce roi et de cette reine sublimes, dont l'exemple ranime les courages. La voyez-vous, penchée comme Jeanne sur les blessés, cette majesté digne et modeste, cette souveraine qui se plaît surtout à se montrer douce et compatissante :

Parfois
En robe toute droite ou de toile ou de laine
Celle qu'ils acclamaient aux jours d'orgueil, leur Reine,
Vient errer et prier parmi leurs pauvres croix.
Et son geste est timide, et son ombre est discrète.
Elle s'attarde et rêve, et quand le soir se fait,
Vers les dunes, là-bas, sa frêle silhouette
Avec lenteur s'efface et bientôt disparaît.

Reine, malgré votre jeunesse, vous êtes le passé, par votre noblesse, par votre vaillance. Lorsque vous pleurez, ce sont les larmes des preux d'autrefois qui coulent de vos yeux. La croix de guerre est venue justement vous associer au fier soldat, votre époux. Et lorsqu'aux heures intimes, — car vous êtes femme, épouse et mère, — vous contemplez avec orgueil le roi que vous avez choisi, c'est un peu du charme de la belle Aude qui réjouit le cœur de Roland.

Ypres ! Les halles d'Ypres sont en flammes, les halles d'Ypres s'écroulent ! Vous vous souvenez encore de l'émotion profonde que nous avons tous ressentie en entendant ce cri d'alarme. Nous avons, par les journaux illustrés, assisté, presque heure par heure, à l'agonie de ce chef-d'œuvre ; nous avons souffert, comme s'il s'était agi des derniers moments d'un être cher, car vraiment, selon la forte expression de Sully Prudhomme,

Lorsqu'on livre aux flammes
Les débris des vieilles maisons,
Le rêveur sent brûler des âmes
Dans les bleus éclairs des tisons !

Digitized by Google

« Quoique déchu, écrivait Henri Hymans, Ypres gardait la vive empreinte de ses jours de grandeur. L'aspect des halles d'Ypres, dont un écrivain français a pu dire qu'elles égalent, par leurs dimensions, la majesté des cathédrales, continue le même auteur, a largement raison de tous les scepticismes. Et quelle preuve meilleure de la puissance d'une ville qu'un monument de telle importance érigé par un groupe de citoyens aux besoins de leur industrie, en même temps qu'à leur sauvegarde ? »

Le beffroi communal datait du XIII^e^ siècle. Autour s'étendirent les vastes constructions nécessaires aux entrepôts des drapiers, flanquées aux angles de clochetons semblables au beffroi. Le tout fut achevé en 1380, restauré vers le milieu du XIX^e^ siècle et détruit, hélas ! au mois de novembre 1914 par les obus allemands.

Qu'est devenue la jolie place Van den Peereboom et sa rangée double de façades, le Nieuwerk ou Hôtel de Ville et la cathédrale Saint-Martin, voisine des halles, dont les portails apparaissaient sous l'ombre propice d'un passage voûté ? « Des ruines, a dit Loti, des ruines sous une lumière triste qui a l'air de vouloir s'éteindre avant l'heure. De vastes ruines et si délicates ! Un déploiement de ces fines colonnades élancées et de ces ogives mystérieusement charmantes qui, dès le premier coup d'œil, évoquent pour l'esprit le moyen âge, l'art gothique et sa belle floraison bientôt évanouie. Mais les vestiges de cet art là, on avait l'habitude de ne les voir qu'isolés, sous forme de quelque vieille église ou de quelque vieux cloître surgissant parmi des choses de nos jours. Tandis qu'il y a ici un ensemble : d'abord une cathédrale que prolongent des dépendances compliquées, et puis des espèces de palais, dont les longues façades à clochetons alignent en séries leurs fenêtres ogivales. C'est un groupe à peu près unique au monde, un véritable quartier, tout en colonnettes, en arceaux. »

La cathédrale du XIII^e^ siècle n'a pas été respectée. Des halles, il ne reste plus qu'une maquette informe qui achève de se consumer. Du chœur de Saint-Martin, éclairé par une double rangée de verrières, il ne reste que le souvenir d'une voûte majestueuse et des milliers de pierreries dont les rayons du soleil, passant au travers des vitraux, venaient joncher le sol.

Digitized by Google

Au retour d'une visite à Ypres meurtri, René Bazin constatait récemment que des halles et de la cathédrale, il ne subsiste ni une salle, ni une chapelle, ni une balustrade intacte. « Et cependant, ajoutait-il (1), il reste une chose magnifique : toute cette pierraille qui saigne et qui monte vers le ciel, tous ces murs ouverts dont les moellons ou les briques autrefois enfouis se sont retrouvés dans la lumière, font une ruine énorme dont les couleurs sont neuves. Des beffrois, des clochers, des clochetons, il reste des colonnes roses ou sanglantes, ou jaspées, ou blanches, une gerbe de minarets blessés que le vent menace à présent autant que les obus allemands, et qui ne peut durer, et qui étreint l'âme de pitié, mais qui est belle aussi : la dernière dentelle d'Ypres. »

Mais Ypres bombardé, Ypres incendié, Ypres est libre encore. Bruges, sa sœur gothique, est captive, non plus de la captivité légère des Béguinages, où le cloître est si doux, où la réclusion mêlée d'une grande liberté est si agréable, dans des villages de briques et des jardins en fleurs, près d'un vieux pont jeté sur des eaux calmes, mais de la captivité brutale d'un ennemi qui traîne ses lourdes bottes dans les ruelles d'autrefois, au coin desquelles, cachée au fond de sa niche, veille encore une image pieuse. Pourtant Bruges la Morte, qui attend pour ressusciter le carillon de la victoire, Bruges la Morte n'est qu'envahie, comme Bruxelles, et c'est pourquoi nous ne citons ces deux villes que pour mémoire.

A Bruges, non loin de l'Hôtel de Ville et de la chapelle du Saint-Sang, il est une rue, où, lorsqu'ils passent, les officiers prussiens doivent méditer sur l'infortune de leur empereur aux projets déjoués, de cet empereur qui croyait anéantir la Belgique et marcher d'une traite sur Paris, de celui qui avait tout prévu, sauf la défaite..., et cette rue, au nom prophétique, s'appelle *la rue de l'Ane aveugle !*

La ville flamande qui, après Liége, connut les affres d'une place forte assiégée, la ville où résistèrent héroïquement, avec le couple admirable qui les commandait, les troupes du Brabant, c'est Anvers. Le lion belge y est prisonnier et s'y ronge les crocs, comme autrefois, au jardin zoologique

(1) *Echo de Paris*, 21 août 1916.

Digitized by Google

de cette même ville, le lion d'Afrique que l'on y admirait usait sa crinière et ses griffes aux barreaux de sa cage. Mais le lion blessé a rugi, et s'il a dû faire un bond en arrière, c'est pour se relever plus menaçant, plus terrible que jamais. La robe fauve du lion belge est une *toison d'or*, et il sait se souvenir que si les empereurs allemands aimaient jadis s'en parer, ce n'est point d'une dépouille que cette parure était faite. Bientôt, ce n'est plus l'empereur d'Allemagne, c'est le roi de Belgique qui, en guerrier magnanime, doit aller à Aix-la-Chapelle demander à l'ombre de Charlemagne s'il doit commencer.... par la clémence !

Sur la grand'place d'Anvers s'élève le monument moderne de Salvius Brabo, dont l'image, non loin de là, devant la cathédrale, surmonte également le puits de Quentin Metsys. La légende raconte qu'autrefois la ville était tombée au pouvoir du géant Druon Antigon, qui arrêtait au passage les navires remontant l'Escaut, coupait et jetait dans le fleuve la main droite des mariniers qui ne pouvaient lui payer tribut. Un jeune homme, Salvius Brabo, provoqua le barbare et, à son tour, lui coupa la main droite qu'il laissa tomber dans l'Escaut. Brabo devint duc de Brabant, et plaça dans les armes de la ville deux mains coupées en souvenir de son triomphe.

Un autre géant est venu, qui coupe les mains lui aussi, mais des centaines de Brabo se sont levés, qui délivreront la ville du joug nouveau du barbare. Ils le jetteront dans le fleuve, et dans la cité reconquise, au bord des flots où l'ennemi aura été précipité, la façade sévère du *Steen*, symbole du passé, continuera de mirer son profil de castel. Remontant aux origines de la cité, le Steen fut converti en prison au XIII^e^ siècle. L'édifice actuel date de 1520. Il renfermait avant la guerre le musée archéologique, et l'on y remarquait les deux masques de géant et de géante qui servaient dans les cavalcades à rappeler la légende d'Antigon.

Une des perles d'Anvers était le Musée Plantin, installé dans les bâtiments mêmes qui furent, du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, habités par la lignée des maîtres imprimeurs Plantin Moretus. La vie de jadis était restée là, comme embaumée entre ces murs. L'étroite boutique à petits vitraux s'ouvrait sur la rue du Saint-Esprit, son vieux calendrier encore attaché

Digitized by Google

au mur. Le pupitre du commis, les volumes en feuilles sortant des ateliers, le catalogue des ouvrages défendus, les livres récemment parus, chaque chose était à sa place. On y attendait le client de marque venu pour s'enquérir du dernier travail de Plantin. Derrière, les presses étaient prêtes à fonctionner, la salle des caractères soigneusement rangée.

De la place Verte, non loin de la maison que Rubens fit bâtir en 1610 et dans laquelle il mourut, la cathédrale s'estompait à travers les arbres, mal dégagée, encastrée dans des demeures sans intérêt, mais dominant la ville de sa flèche ajourée. La cathédrale Notre-Dame remonte au XVI^e^ siècle. Dévastée par les iconoclastes et par la Révolution, elle fut restaurée au début du XIX^e^ siècle. Le portail du Jugement dernier qui orne la façade, sur la place du Marché aux Gants, n'égale point sans doute les tympans de nos cathédrales, mais on y retrouve le luxe de détails et la multiplicité de personnages de nos porches gothiques.

Je me souviens d'être arrivé à Anvers pour les fêtes de l'Assomption. Les rues de la ville étaient pavoisées; d'un côté à l'autre étaient déployés des étendards et des drapeaux luxueux. Au seuil des boutiques enguirlandées de feuillages brûlaient de gros cierges. La procession parcourait la ville. Dans ce cadre digne des splendeurs moyenageuses, sur le pavé où les enfants de chœur jetaient des pétales de fleurs en papier, s'avançait, portée solennellement, la statuette de la Vierge au manteau d'or, la statuette que les dames anversoises n'hésitaient point à couvrir de leurs bijoux. Le spectacle était imposant. Les pavois aux riches couleurs que l'on admirait dans la salle d'armes des vieux châteaux étincelaient au soleil, et lorsque la procession arrivait devant les maisons de corporations de la Grand'Place, on sentait un peu comme l'ombre du passé glisser majestueusement au travers des rues.

* * *

« Arras est une vieille cité, a dit Firez, qui semble attendre, pleine de nostalgie, le retour de quelque infante d'Espagne. » Richelieu disait d'elle: « Arras est plus espagnole qu'une ville de Castille. » — C'est l'impression que l'on ressentait en traversant les deux places célèbres qui ne sont plus qu'un

Digitized by Google

amas de décombres, et Gomez Carillo, l'écrivain d'Espagne, ami de la France, avait raison quand il s'écriait au retour d'un pèlerinage sur le front : « Ce n'est pas une cité française que les Allemands détruisent, mais bien un reliquaire espagnol (1). »

Arras et la Scarpe..., une ville de province et une rivière presque ignorée, auréolées par l'écharpe blanche de Cyrano. Mais les soldats d'aujourd'hui n'ont plus sur leur cuirasse un col en point de Gênes, comme au temps de Louis XIII. Pourtant cette image qu'évoquent de poétiques souvenirs n'était-elle point, avant la guerre, l'image même de la cité d'Arras? Avec ses fortifications alors détruites et remplacées par des boulevards modernes aux luxueuses habitations, ses quartiers aux maisons hispano-flamandes, l'ancienne place forte faisait songer à une cuirasse recouverte d'une dentelle de Flandre.

Le plus curieux dans la bonne ville d'Arras, était assurément les deux places, la grande et la petite, qui avaient conservé leur caractère d'autrefois très particulier : les maisons aux enseignes pittoresques, gravées dans la pierre, le pourtour en colonnades, la silhouette des anciens logis, tout cela formait la nuit, au clair de lune, un décor d'opéra féerique, où l'on attendait le retour des soldats en pourpoints et armés d'arbalète, revenant, fifres en tête, de repousser l'ennemi.

Arras a vu défiler depuis d'autres soldats, d'autres héros, et si les nécessités de la guerre moderne ont fait revenir aux crapouillots et aux obusiers de jadis, les combattants d'aujourd'hui, tout couverts de la boue des tranchées, n'ont pas moins fière allure que les de Guiche aux armures élégantes. Nous ! peuvent-ils clamer fièrement comme le grenadier de *l'Aiglon* :

> Nous, les petits, les obscurs, les sans grades,
> Nous, qui marchions fourbus, blessés, crottés, malades.
> . . . . . .
> Trop simples et trop gueux pour que l'espoir nous berne
> De ce fameux bâton qu'on a dans sa giberne ;
> Nous, qui par tous les temps n'avons cessé d'aller,
> Suant sans avoir peur, grelottant sans trembler.

(1) *Le Sourire sous la mitraille*, p. 14 et suiv.

Digitized by Google

Nous, qui pour arracher. . . . . .
Nos jambes à la boue énorme des chemins
Devions les empoigner quelquefois à deux mains,
. . . Nous ne l'étions pas, peut-être, fatigués !
. . . . . .
Dans le livre aux sublimes chapitres
Majuscules, c'est vous qui composez les titres,
Et c'est sur vous, surtout, que s'arrêtent les yeux.
Mais les mille petites lettres, ce sont eux !
Et vous ne seriez rien sans l'armée humble et noire
Qu'il faut pour composer une page d'histoire (1).

Et le chef le sait bien qui, entre deux batailles, embrasse ses poilus.

Avec leurs bourguignottes d'anciens guerriers, leurs capotes trouées par les balles, déchirées aux ronces et aux fils barbelés, ou brûlées par les gaz, ils conservent encore sur leurs habits sales et décolorés, comme un reflet du ciel.

Leurs ennemis, au contraire, ces démons, un jeune écrivain de talent, tombé au champ d'honneur, frappé par eux, les avait stigmatisés, lorsqu'il écrivait, voici déjà douze ans, avec un accent prophétique (2) :

Ce sont des conquérants qui vont pillant partout,
Amoureux des charniers et des luttes sanglantes.
Ce sont des paladins qui se plaisent surtout
Parmi les corps meurtris et les chairs pantelantes.

Dans leur haine implacable et leur férocité
Il faut, pour satisfaire à leurs âmes sauvages,
Que des fleuves de sang souillent chaque cité
Et que tout peuple meure en d'horribles carnages.

Car c'est leur gloire à eux, et c'est leur seul orgueil
Que de courir vainqueur dans les villes en flammes
Répandant à l'entour la misère et le deuil,
Egorgeant les enfants et violant les femmes.

Et leur cœur est content, lorsque montent vers eux
Les malédictions des mères désolées,
Lorsque des moribonds, pleins de râles affreux,
Expirent dans l'horreur de leurs chairs mutilées.

(1) Edm. Rostand.
(2) Emile Le Senne. *A voix basse*. Gougy, édit., 1902.

Digitized by Google

Arras, la ville calme, la ville heureuse, conservait sur la place du Théâtre le souvenir de la guillotine révolutionnaire. Au balcon du théâtre, Joseph Lebon et sa femme venaient assister à l'égorgement des victimes, et presque en face, dans la rue des Rapporteurs, — un nom bien approprié ! — se voyait la maison natale de Robespierre. Elle portait encore à son fronton sa date d'origine : 1730. Robespierre et Lebon ! Que de disciples ne devaient-ils pas faire parmi les assassins d'Edith Clavel !

Le passé comme le présent est parfois empreint d'une brume de sang.

La grande place d'Arras, avec ses demeures de briques et de pierres, sa galerie circulaire, faisait songer à notre place des Vosges. C'était le même principe, la même ordonnance, mais ce n'était point la même grandeur de conception. Certains logis plus récents, construits dans la dernière moitié du siècle dernier, mais toujours en briques et en pierres dans le même style, avaient, à défaut de beauté, la prétention de garder à la place son caractère.

La petite place, reliée à la grande par la courte rue de la Baillerie, avait, comme elle, ses maisons désignées par les enseignes : le Limaçon, la Salamandre, la Grappe d'or, la Baleine, l'Angelot, la Cloche, le Mouton d'or.... On y remarquait des petites cabanes roulantes comme les cabines de bains de certaines plages : c'étaient des fritures en plein vent d'où s'exhalait le parfum des rôtisseries de Villon.

On sait qu'au XII[e] siècle, au temps de l'évêque Lambert, une singulière épidémie, connue sous le nom de Mal des Ardents, se répandit sur Arras, et ne fut conjurée que par l'intervention de la Vierge, qui aurait remis à deux ménétriers, Itier et Norman, un cierge miraculeux, brûlant sans jamais se consumer. Il mesurait, écrivait le Père Constantin en 1735, dix-sept pouces de cire « depuis le bas de l'étuy d'argent jusqu'à la terminaison de la cire, en haut ». Il fut déposé dans l'église paroissiale de Saint-Aubert, où il resta quatre années, puis transporté dans la chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas, rue des Agaches (1). Quelques gouttes brûlantes, versées dans l'eau destinée aux malades, assuraient leur guérison. Telle fut l'origine de la Sainte-Chandelle

(1) Cf. *Le vieil Arras*, par C. Le Gentil, p. 361 et suiv.

Digitized by Google

d'Arras, dont Gazet nous a conservé une relation détaillée. Une pyramide commémorative de cet évènement s'élevait autrefois en face de l'Hôtel de Ville.

Sur la petite place, dans ce cadre vieillot et pittoresque, se dressait comme un cierge — la Sainte-Chandelle d'Arras ! — le beffroi élancé de l'Hôtel de Ville, la façade sculptée de *la maison commune*, ainsi que l'on disait alors, œuvres du XVI^e^ siècle fortement remaniées. On sait ce qu'il reste de ce monument, l'un des plus curieux du Pas-de-Calais. Les Allemands en ont fait, au mois d'octobre 1914, un monceau de ruines et, depuis, n'ont cessé de viser ce qui pouvait en subsister jusqu'à ce qu'ils l'aient rendu absolument méconnaissable. L'Hôtel de Ville, élevé sur les plans de Jacques Caron, s'est effondré sur lui-même, comme une cire fondue ; la façade renaissance de la place de la Vacquerie n'a pas été plus épargnée.

La cathédrale, monument banal du XVII^e^ siècle, dressée au-dessus d'un vaste escalier, a servi également de point de mire aux artilleurs prussiens. Combien devions-nous préférer la cathédrale primitive, dont un tryptique nous a conservé la silhouette. Pourtant l'église actuelle est devenue une cathédrale martyre et, à ce titre, elle ne doit pas nous être moins chère que les dentelles de pierre de Reims ou de Senlis. L'église Saint-Jean-Baptiste n'a pas été, d'ailleurs, respectée davantage.

« Voyez, a dit Anatole France en faisant parler une petite ville anonyme, je suis vieille, mais je suis belle, mes enfants pieux ont brodé sur ma robe des tours, des clochers, des pignons dentelés et des beffrois.... Ils passent, mais je reste, je suis leur mémoire.

« Regardez cette fontaine, cet hôpital, ce marché que les pères ont légués à leurs fils. Travaillez pour vos enfants, comme vos aïeux ont travaillé pour vous. Chacune de mes pierres vous apporte un bienfait et vous enseigne un devoir.

« Mon manteau a été déchiré, et mon sein percé dans les guerres. J'ai reçu des blessures qu'on disait mortelles, mais j'ai vécu parce que j'ai espéré. »

Arras eut son manteau déchiré, et son sein percé dans les guerres ; mais Arras a vécu, Arras vivra parce qu'elle a espéré, qu'elle espère encore dans ces soldats qui la défendent, espére dans la victoire et qu'au cœur de la vieille

Digitized by Google

cité, brûle, comme une lueur d'espérance, la flamme toujours vivace de la Sainte-Chandelle du dévot ménétrier.

Le massacre des villes d'art fait si bien partie des mœurs allemandes, que le gouvernement impérial s'est appuyé sur une pareille accusation pour justifier, aux yeux de ses sujets, la déclaration de la guerre actuelle, — et l'on sait que ces messieurs d'outre-Rhin excellent à charger les autres de leurs propres crimes. Le 2 août 1914, l'agence officieuse bavaroise n'annonçait-elle point que des aviateurs français avaient jeté des bombes sur les lignes de Nuremberg, Nuremberg la ville du passé au nom prestigieux, et aussi, hélas ! — la patrie... des *Maîtres Chanteurs !* Cette invention, d'ailleurs, était tellement grossière que l'impérialisme allemand n'est plus en mesure de la soutenir, et que le professeur Schwabe a été obligé de se rétracter dans la *Revue allemande hebdomadaire de Médecine* (1). Les mensonges de l'Allemagne sont comme les grelots de la Folie : ils sont creux.

Avec Arras, la ville toujours bombardée, c'est Soissons que les Allemands tiennent encore sous leurs feux. Ils y ont tout brisé, saccagé, mais....

Souviens-toi du vase de Soissons !

Soissons était déjà la plus morne et la plus triste des villes de province. L'unique tour de la cathédrale qu'ébranlait parfois un grave carillon, regardait mélancoliquement sa sœur jumelle, inachevée. Au travers du passé glorieux de cette ville, autrefois célèbre, maintenant étouffée par la banalité comme par un lierre envahisseur, on apercevait la réalité décevante, ainsi qu'au travers des portails de Saint-Jean des Vignes, demeurés seuls debout, on apercevait les champs et les murs de briques d'une caserne d'Artillerie. Ruines de Saint-Jean des Vignes, vous étiez toute l'image du Soissons moderne, comme jadis votre florissante abbaye résumait toute la richesse de la cité. De nouveau, vous avez été atteintes, vos deux flèches ont été touchées: celle de gauche eut une partie de son arête emportée, celle de droite

(1) 18 mai 1916.

Digitized by Google

a perdu sa pointe (1), vos décors de pierre sont effrités, mais vous êtes demeurées fermes à votre poste, comme ces vieux habitants qui, sous les obus, refusaient de quitter la ville.

Fondée au XIe siècle, l'abbaye de Saint-Jean des Vignes, occupée par les religieux Joannistes, était une des plus florissantes de la région. Une porte fortifiée défendait l'entrée, flanquée à droite d'un mur biaisé et d'une grande cour. Derrière cette porte fortifiée, à quelque distance, se dressait le triple portail de la chapelle, la façade que l'on voit encore et qui seule est restée debout, isolée, sans nef, sans abside. A droite de la nef était situé le cloître gothique, intime et recueilli, où les religieux, en se promenant, murmuraient leurs oraisons à l'ombre des flèches inégales (2).

La cathédrale de Soissons, que l'on gagnait par la rue des Cordeliers, n'était point garnie de cette sculpture flamboyante qui donne tant de légèreté aux plus imposantes de nos basiliques, mais elle était, suivant une heureuse expression, « un chef-d'œuvre de notre art gothique dans sa pleine éclosion première ». Aux portails, point de statues : de minces feuillages suivaient les contours de l'ogive. L'abside était massive. Des contreforts puissants surmontaient de petites chapelles blotties entre chacun d'eux. Le transept méridional présentait à l'extérieur une curieuse superposition de roman et de gothique. La façade n'offrait qu'une seule tour, plus riche d'ornements que la façade elle-même. A l'intérieur, la chapelle circulaire du Saint-Sépulcre formait un pourtour léger et gracieux, tandis que le croisillon du transept méridional se terminait dans une arabesque hardie, soutenue par des figures fantastiques.

Les bombardements qui se sont succédé à Soissons, dit le rapport officiel de M. Bœswillwald, ont particulièrement pris la cathédrale pour objectif. Si les voûtes ne se sont pas écroulées, un projectile a du moins amputé la nef d'un de

(1) Rapport du Département des Beaux-Arts, en date du 4 nov. 1914.

(2) Il existait, avant la guerre, au musée de Soissons, une gravure de Ludov. Barbaran (1673 et publiée en 1908, dans le Bulletin de la Société archéologique de cette ville, montrant l'aspect complet de l'ancienne abbaye. Grâce à l'aimable obligeance de M. Blanchard, nous avons pu ainsi relever, à cette époque, les éléments qui nous ont servi à établir la description ci-dessus. Nous adressons de nouveau à notre confrère nos meilleurs remerciements, avec l'espoir que toutes les pièces de cet intéressant musée ont pu être mises à l'abri des obus allemands.

Digitized by Google

ses piliers, entraînant la chute des parties supérieures. Des débris de pierres, provenant de la façade, jonchent le sol de la place. La tour a été plus spécialement visée. « Avec ces brèches que les barbares y ont faites du haut en bas, écrit Loti, la cathédrale de Soissons ne donne pas, au premier abord, l'impression d'une ruine, mais plutôt d'une construction en cours, à laquelle on continuerait de travailler. »

Que restera-t-il de cet édifice? On sait que Soissons se trouve toujours sous les obus, et que chaque jour menace de voir s'achever l'œuvre de destruction.

Senlis ! — Senlis, où les Allemands assouvirent leur rage incendiaire. Oui, s'est écrié André Francart,

Oui, c'était dans ton cœur, ô royale cité,
Comme un doux battement de celui de la France,
Les pierres du passé, sous leur humble apparence,
Composaient le décor de ta fragilité.

Le barbare survint, qu'on croyait indompté ;
Alors ce fut ta gloire et ce fut ta souffrance,
Pour payer ta rançon et notre délivrance,
O Senlis ! tu donnas un peu de ta beauté.

Tu pleurais, cependant que l'infernale orgie
Blessait comme un acier ton âme d'élégie....
Tout à coup, par-dessus tes vieux murs douloureux,

Répondit un écho qui vint troubler la fête.
Le Germain tressaillit et se vengea sur eux
D'avoir senti passer l'ombre de la défaite.

On connaît la vaillante conduite du maire, M. Odent.

« Un officier, dit la relation d'un témoin, M. Benoît Decrens, un officier demanda à M. Odent s'il était le maire de Senlis. Sur sa réponse affirmative, l'officier le fit avancer près d'un groupe.... Après quelques secondes d'entretien, M. Odent vint vers nous, nous serra les mains très courageusement. Adieu, mon pauvre Benoît, dit-il, on va me fusiller.... M. Odent s'avança vers les officiers qui commandèrent aussitôt deux hommes. Peu de temps après, nous entendîmes deux coups de fusils, et un coup de revolver que nous jugeâmes être le coup de grâce. »

Digitized by Google

Quel récit émouvant dans sa simplicité ! et comme nous revivons ainsi toutes les phases de cette tragédie. Ce fut tout, aurait dit Déroulède,

> . . . . . mais ce fut assez pour la gloire :
> Le maire de Senlis est mort pour son pays.

Senlis était une des rares villes de France qui ne fut point défigurée par les trolleys. Située en dehors de la ligne directe du chemin de fer, bien que voisine de Chantilly, elle était restée très retirée, partagée en deux parties par la grande rue de la République. La partie gauche où se dressait le collège Saint-Vincent ne renfermait guère de monuments curieux ; la partie droite était de beaucoup la plus intéressante. Senlis était pourvue de caves gigantesques, sortes de souterrains qui se répandaient sous la ville entière, caves construites à diverses époques, et qui avaient conservé des chapiteaux de styles variés. Ces souterrains, établis au temps des grandes guerres, et dont les ramifications aboutissaient à 8 ou 15 kilomètres, assuraient le ravitaillement de Senlis. Malheureusement, pour être chez eux, les propriétaires avaient, depuis, fait murer leurs caves respectives.

Par la rue Bellon, on gagnait l'ancienne église Saint-Pierre qui servait de marché. Des figures grotesques grimaçaient et se tordaient encore autour de quelques chapiteaux. La collégiale Saint-Frambourg, comme Saint-Pierre, ne servait plus au culte. Ces deux édifices religieux avaient cédé leur place à Notre-Dame, l'ancienne cathédrale. Car Senlis eut jadis un évêché fondé par Régulus, mais qui ne fut pas maintenu lors du Concordat.

Les deux tours que l'on apercevait au-dessus d'un bouquet de verdure, ces deux tours n'étaient pas égales. L'une était restée en cours de construction, et se terminait tant bien que mal par un toit d'ardoise. Notre-Dame de Senlis, d'après la légende, eut pour architectes deux frères qui devinrent bientôt deux rivaux. Chacun d'eux construisait sa tour. La tour inachevée, si l'on considère les proportions de sa base, s'annonçait comme devant être beaucoup plus haute que sa sœur jumelle. Se voyant dépasser, l'architecte de la seconde tour creva les yeux de son frère qui ne put terminer son œuvre, ainsi brisée dans son essor.

Digitized by Google

Le portail latéral est flanqué de deux colonnes torsades fort curieuses. Le portail principal est orné de sculptures romanes assez riches, qui forment contraste sur la façade nue.

Tout proche de la cathédrale, l'évêché qui datait du XIIIe siècle, renfermait le musée archéologique. La rue du Chatel conduisait à l'*Hôtel des Trois-Pots*, à la curieuse façade de briques et de pierre. Au premier étage, dans un écusson, figuraient en triangle les trois pots qui avaient donné leur nom à l'hôtel. A côté, une porte sévère donnait accès à l'ancien château des rois de France, qui occupait une partie de l'enceinte gallo-romaine. Depuis Clovis jusqu'à Henri IV, les maîtres de la France y habitèrent. Le château ne renfermait plus que des ruines. La verdure et la mousse avaient recouvert ces reliques vénérables, les souterrains avaient été bouchés, certains piliers écrasaient encore dans le sol leurs lourdes masses. Le lierre encadrait les fenêtres gothiques, contournait les arches noircies.

> Qu'importe que le toit se couvre de verdure,
> Que sur le mur vieilli le lierre ait serpenté.
> C'est un charme de plus : respect à la nature,

a dit Lucien Girardot. La vieille France était là, qui semblait sommeiller.

Aujourd'hui, hélas ! ces ruines ne sont plus les seules qui attirent à Senlis.

En continuant la rue du Chatel, on trouvait la place Aulas de La Bruyère. Jadis, en cet endroit, s'élevait la demeure de l'horloger Billon. Révoqué de la Compagnie de l'Arquebuse dont il faisait partie, Billon résolut de se venger, et le 13 décembre 1789, le jour où l'on bénissait les drapeaux de la Garde Nationale, offerts par le duc de Levis, comme le cortège passait sous ses fenêtres, il tira. Le tambour de l'Arquebuse tomba ; plusieurs membres de la Compagnie furent blessés, et le lieutenant de la maréchaussée, Aulas de La Bruyère, atteint lui-même par le forcené, se précipita dans la maison. La foule en fureur le suivit. A ce moment, Billon fit sauter son logis, qui s'écroula, ensevelissant plusieurs victimes. Billon fut retrouvé mourant et achevé à coups de crosses. La maison fut rasée, et l'on décida que son emplacement resterait libre à jamais. On en fit une place,

Digitized by Google

à laquelle on donna le nom du lieutenant de maréchaussée Aulas de La Bruyère.

C'est dans la rue vieille de Paris, qui fait suite à la rue du Chatel, sur une pente assez raide, qu'au mois de juin 1558, les habitants de Senlis firent rouler des chariots chargés, culbutant les nobles qui venaient, l'épée haute, se venger du bon accueil réservé aux Jacques par les bourgeois de la cité.

Les Allemands venaient-ils de relire cette double histoire de Senlis quand, le 2 septembre 1914, ils accusèrent ses habitants d'avoir tiré sur leurs troupes. A toutes les fenêtres, ils avaient aperçu des Billon ; dans toutes les rues, ils avaient entendu rouler les lourds chariots d'autrefois. On avait même tiré du haut du clocher !

Senlis fut brûlé, et le désastre eut été encore beaucoup plus grand, si M. Dourlent, l'archiprêtre, ne s'était noblement interposé. Il se rendit à l'hôtel du Grand-Cerf, où se tenait l'état-major allemand.

« Je vous jure, dit-il à l'officier, que personne autre que moi n'est monté dans le clocher, et que la clé n'est pas sortie de chez moi.

« — Des habitants ont fait feu sur nos troupes.

« — Monsieur le Colonel, je vous répète et je vous jure qu'aucun habitant n'a pu pénétrer dans la tour du clocher.... Sur Dieu qui m'entend, personne n'a tiré.

« — S'il en est ainsi, dit le colonel, vous rendez, Monsieur le Curé, un grand service à votre ville.... Le Général avait décidé de faire de Senlis un nouveau Louvain (1). »

Et si la ville de Senlis ne fut pas épargnée, elle dut au courage de son archiprêtre de ne pas être entièrement détruite.

A l'extrémité de la ville de Senlis s'étendaient les arènes, qui avaient donné leur nom transformé au quartier des Reines. Les ruines antiques s'étageaient au milieu du gazon. On s'y prenait à murmurer quelque prière sur l'Acropole. La belle campagne de France étalait au dehors sa gracieuse parure, tandis que le grillon chantait et que tintaient lentement les lointains angelus. L'invasion a brusquement jeté

(1) Cf. le récit publié par Henri de Noussanne dans *le Correspondant*. Le baron de Maricourt a donné, chez Bloud et Gay, une poignante relation du *Drame de Senlis*, écrite au jour le jour.

Digitized by Google

bas dans Senlis de nouvelles pierres. C'est un paysage désolé, attristé par ces horreurs de la guerre que burinait Callot. Et dans l'herbe, ce qui retient aujourd'hui l'attention, ce ne sont plus les ruines romaines, c'est là-bas, du côté de Chamant, où furent emmenés les otages. une tombe modeste, surmontée d'une croix où se lisent ces mots qui sont une histoire :

ODENT, MAIRE DE SENLIS.

Que de villes et de villages éprouvés dans cette guerre : Nancy, Albert, Souchez, Carency.... Comment pourrait-on parler de tous, dans ce conflit sans précédent, au front d'une telle ampleur que les batailles ne prennent plus des noms de ville, comme autrefois, mais des noms de provinces ou de rivières. On dit : les combats d'Argonne, l'offensive de Champagne, de la Somme, la bataille de la Marne, de l'Ourcq, de l'Yser. Une seule exception pourtant : Verdun.

« Verdun, a écrit justement mon excellent collègue Georges Montorgueil, Verdun aura ce privilège, qui restera sans doute unique, d'être un nom de bataille, selon la tradition. Mais quel nom dans toute l'histoire représentera comme celui-ci tant de batailles dignes chacune et chaque jour d'être immortelles dans une seule, qui continue ! »

Verdun, où demeure fixée la géniale figure d'un Pétain, où l'énergique silhouette d'un Raynal ; Verdun, où l'armée française arrêta la ruée germanique ; Verdun, où tous les corps, toutes les unités rivalisent de zèle et de bravoure pour assurer la victoire ; Verdun, ce nom magique qui, semblable à la Vierge de Lutèce, s'est dressé devant les barbares, en arrêtant la horde envahissante ; Verdun, hélas ! a payé de nombreux bombardements la résistance héroïque de nos troupes. Les Allemands ont aperçu les tours de la cathédrale, sembler, suivant l'expression de Banville,

> . . . les deux grands bras que la ville en prière
> Avant de s'endormir élève vers son Dieu.

Et comme ils ont l'habitude, ces bandits, de couper les mains, ils ont immédiatement visé ces deux bras dressés vers le ciel, dans un geste d'invocation.

« Les Allemands ont voulu prendre Verdun, a écrit Henry

Digitized by Google

Dugard, ils ont voulu assommer l'élite de l'armée française dans une bataille sans précédent au cours même de cette campagne gigantesque..., ils ont été battus par la plus héroïque armée du monde. »

Et Verdun, la citadelle de Vauban, Verdun séparée en deux parties par la Meuse, où se miraient les toits penchés, couverts de tuile rouge, et que bordait la série des lavoirs rustiques, Verdun dont l'évêché surplombait la rive gauche, et dominé par sa cathédrale, Verdun a fermé les tours accouplées de la Porte Chaussée, vieux restes du XVe siècle, et, confiant dans ses défenseurs, Verdun a subi l'assaut qui devait le rendre à jamais immortel.

Verdun, c'est l'antique Verodunum de la conquête des Gaules, et c'est à Verdun que Louis le Débonnaire signa le partage de l'empire carlovingien. Au Xe siècle la ville fut prise par l'Allemagne. Elle formait avec Metz et Toul, la région dite des « Trois Evêchés ». En 1553, Henri II rendait Verdun à la France. De nouveau, le 31 août 1792, la ville subissait l'assaut de l'armée austro-prussienne, commandée par le duc de Brunswick. Le lieutenant-colonel Beaurepaire, commandant la place, voyant la population ouvrir ses portes à l'ennemi, refusa de se rendre, et se tua d'un coup de pistolet. Une gravure, conservée au Musée de l'Armée, d'après le tableau de J.-J. Scherrer, montre la garnison sortant de Verdun, emportant sur une civière le corps de son chef.

La ville ayant été abandonnée par les Prussiens, le gouvernement révolutionnaire voulut punir les habitants de leur faiblesse. Plusieurs jeunes filles qui avaient offert au roi de Prusse des dragées et des fleurs, durent monter à l'échafaud. On ne plaisantait point, avec ceux qui faisaient seulement bonne figure à l'ennemi.

Verdun, on le voit, dut subir déjà plusieurs fois dans l'histoire l'assaut des Germains. En 1870, c'est en vain que le prince de Saxe voulut enlever la place. Trois fois bombardée, la ville résista. Deux sorties heureuses permirent à la garnison d'enclouer sur place les pièces ennemies. Dix jours plus tard, Verdun dut pourtant capituler.

La cathédrale, reconstruite au XIIe siècle sur les restes d'un ancien édifice consumé par un incendie, possédait un cloître du XVe siècle qui la reliait au Grand Séminaire. La rage des iconoclastes s'est-elle irrémédiablement abattue sur le pieux

Digitized by Google

monument ? Car nous pleurons ici sur tous ces chefs-d'œuvre du passé, qu'il s'agisse de l'Hôtel de Ville d'Arras ou des églises plus particulièrement visées. L'union sacrée a fait ce prodige de mêler en une seule coupe d'amertume toutes les larmes et toutes les douleurs. Y a-t-il une France d'hier et une France d'aujourd'hui, s'est demandé le comte de Blois, y aura-t-il même une France de demain... Je ne sais trop. Ce que je sais, conclut-il, c'est qu'il y a une France de toujours.

« Le Christianisme, a écrit Henri Heine qui était pourtant un des leurs, a adouci jusqu'à un certain point cette brutale ardeur belliqueuse des Germains, mais il n'a pu la détruire ; et quand la Croix, ce talisman qui l'enchaîne, viendra à se briser, alors débordera de nouveau la férocité des anciens combattants. Alors, les vieilles divinités guerrières se lèveront de leurs tombeaux fabuleux, essuieront de leurs yeux la poussière séculaire ; Thor se dressera, avec son marteau gigantesque, et démolira les cathédrales gothiques. »

Voilà expliquées toute la légende du vieux dieu, ressuscité par le Kaiser Wilhelm, toute la rage avec laquelle les pointeurs prussiens s'acharnent contre les églises de France. Et pour démolir nos cathédrales, Thor inventa les monstres fumants qui accomplissent leur œuvre de destruction. Mais aujourd'hui, répondant à ces engins démoniaques, protégeant nos églises et nos villages, nos lourds canons réduisent au silence les batteries ennemies et mêlent dans les bois la rudesse de leur acier à la poésie automnale. Vaillantes cathédrales dont un poète a décrit le noble rôle et la grandeur, la tenue vaillante et impassible sous les obus et sous la mitraille. Elles font leur devoir, a dit Eugène Morand (1) :

Elles font leur devoir aussi, les cathédrales.
Ces vieilles ! millénaires, immémoriales,
Voyez-les. Elles ont, sous leurs grands manteaux gris,
Usé leurs durs genoux à prier sur les dalles
Des places de marché où s'ouvrent leurs parvis.
Elles sont sans couleur, ayant sur leurs visages
La poussière des temps et la cendre des âges.
A tant prier, depuis des siècles, sans repos,
Leur toit lourd d'oraisons s'est courbé comme un dos

(1) *Les Cathédrales*, représentées au théâtre Sarah Bernardt.

Digitized by Google

Que portent pesamment, béquilles aux aisselles,
Les contreforts puissants étendus autour d'elles.
Et, terrible, la guerre aggrave leurs fardeaux :
Chacune se sentant affreusement meurtrie
Dans ses enfants partis au péril de la vie,
Par tout l'élan de ses piliers vers Dieu tendus,
Par ses murs, par ses arcs, par la forêt fleurie
De ses clochers, par toute sa pierre qui prie,
S'élance vers le ciel en appels éperdus.
Et dans l'ombre, égrenant d'invisibles rosaires,
Elles prient. Leurs yeux clos sur le monde voient Dieu.
En vérité, tout prie en ces âmes de feu :
L'ogive en sa ferveur, de la voûte aux verrières,
Joint ses arceaux ainsi que des mains en prière.
Vraiment, je vous le dis, ces vieilles dans le chœur
Ont une lampe ardente à la place du cœur.

« Il semble, a dit Montalembert (1), que cet immense mouvement des âmes que représentent saint Dominique, saint François et saint Louis, ne pouvait avoir d'autre expression que ces gigantesques cathédrales qui paraissent vouloir porter jusqu'au ciel, au sommet de leurs tours et de leurs flèches, l'hommage universel de l'amour et de la foi victorieuse. Les vastes basiliques des siècles précédents leur paraissaient trop nues, trop lourdes, trop vides. Il faut à cette vive flamme de la foi, le moyen de se transformer en pierre, de se léguer ainsi à la postérité. Il faut aux pontifes et aux architectes quelque combinaison nouvelle qui se prête et s'adapte à toutes les nouvelles richesses de l'esprit catholique; ils la trouvent en suivant ces colonnes qui s'élèvent vis-à-vis l'une de l'autre, comme des prières qui, en se rencontrant devant Dieu, s'inclinent et s'embrassent comme des sœurs : dans cet embrassement, ils trouvent l'ogive... »

Est-il possible de décrire avec plus de justesse et d'élévation la beauté de notre art gothique? Est-il possible d'exalter avec plus d'expression la grandeur de ces églises qu'un poète appelait « ces cantiques de pierre » ? Et cela, c'est l'histoire. La légende n'est pas moins belle. Un de mes amis, qui rime fort agréablement, l'auteur des *Poëmes infernaux* (2),

(1) *Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*, t. I. Introduction, p. 94.
(2) Oct. Charpentier.

Digitized by Google

un « pur », dans la tradition Montmartoise, et qui a délaissé la butte et les muses pour commander vaillamment un régiment territorial, un de mes amis, dis-je, a retracé, avec beaucoup d'esprit, la légende de nos basiliques :

Des heures et des jours, des mois et des années,
Des travailleurs, guidés par l'artiste divin,
Unirent leurs efforts, équipes acharnées
A l'œuvre qui devait émerveiller Demain !

Ce fut laborieux, mais le grand art antique,
Ecrasé par l'essor superbe, audacieux,
Du monument géant projeté vers les cieux,
Chancela devant toi, Cathédrale gothique.

Un grand réveil se fit ; l'homme retrouvant Dieu
Sous la sombre grandeur de ces voûtes hardies
Se sentit si petit qu'en ce vaste milieu
Son âme s'épandit en humbles psalmodies.

L'architecte divin était victorieux !
Mais, comme il regagnait la céleste lumière,
Satan vint s'épuiser en assauts furieux
Contre tours et clochers pour les jeter à terre.

Rien n'y fit. Le démon en rage blasphémait,
Sa force se brisait contre les dentelures,
Ces clochetons légers dont le bronze vibrait,
Ces roses, ces motifs frêles comme guipures.

Alors, il fit appel à ses monstres hideux,
Larves, gnomes, démons, dont la cohorte grouille,
Lugubre, et les posta au bord des chêneaux creux :

Sa griffe ainsi marqua le bel œuvre des cieux :
Dieu fit la cathédrale, et Satan la gargouille.

La cathédrale qui a le plus souffert, celle qui fut sans cesse visée, et sans cesse atteinte, c'est la cathédrale de Reims, « la blanche cathédrale »,

La châsse de dentelle où l'on sacrait nos rois (1).

(1) Desdevises du Dézert.

Digitized by Google

Elle ne fut jamais épargnée, pas même lorsqu'elle abritait des prisonniers allemands. Reims, qui, suivant le mot du barde Botrel, tend vers le ciel

. . . . . ses tours suppliantes
Comme les moignons d'un martyre,

Reims? Est-ce comme l'a dit Loti « la basilique fantôme se dressant de toute sa grande taille, très loin dans le brouillard, au-dessus d'un semis de carrés rougeâtres qui devaient être des toits de maison », et cette impression ne semble-t-elle point confirmée par ces deux tours qui s'élèvent aujourd'hui démesurément au-dessus du chœur? Non pas! C'est un glorieux mutilé qui lutte encore, une manière de héros stoïque qui commande toujours à son peuple de statuettes à demi croulées, mais fermes à leur poste, comme des sentinelles divines, comme une garde d'honneur frappée debout non loin du tabernacle. Ainsi, dans les tranchées, on a vu de ces soldats à jamais immobiles, demeurer figés dans le dernier geste où ils avaient été frappés. Par les fenêtres aux verrières brisées filtre un rayon de soleil, étonné de ne plus rencontrer d'obstacles, mais ce rayon se joue encore et s'irise sur le sol, dans les débris multicolores répandus sur les dalles.

Reims! ce nom évoquait le souvenir de la vieille France. C'était la ville des rois, le bon temps où Clovis se ralliait au Dieu de Clothilde, où le fier Sicambre venait baisser la tête et s'incliner sous la main bénissante de Rémy. C'était un peu de l'âme d'autrefois qui demeurait pure et noble entre ces pignons pointus, ces ruelles étroites, sous les figures toujours impassibles de cette maison des Musiciens, ancienne propriété des comtes de Champagne, que les amis du Vieux Reims sauvèrent de la destruction. Rue du Tambour, les musiciens de cet antique logis continuent de jouer sous les obus, ces airs du pays « au doux rythme obsesseur »

Ces airs dont la lenteur est celle des fumées
Que le hameau natal exhale de ses toits,

comme Bertrandou le fifre, au siège d'Arras, sur l'invitation de Cyrano, modulait la mélodie calme et prenante d'une rêverie du soir sur la Dordogne!

Ce qu'il fallait faire revivre à Reims par la pensée, en une magique reconstitution, c'était sous le porche de la cathédrale

Digitized by Google

la longue suite de femmes en hennins et en costumes somptueux, de seigneurs richement vêtus, formant la haie au passage du souverain. Ce qu'il fallait entendre, c'étaient les éclats joyeux des orgues frémissants d'un hosanna d'allégresse. Ce qu'il fallait voir, c'était un roi, un roi de France incliné tandis que là-bas, au fond du chœur, debout sur les marches de l'autel, Jehanne, la bonne Jehanne, exhalait son Magnificat ! Le baptême d'un roi de France, le sacre de Charles VII, voilà ce qui faisait de Reims, de la ville, de ses monuments des chapitres vivants de notre histoire, et voilà pourquoi les Allemands se sont acharnés contre elle.

Notre-Dame de Reims, telle qu'on la voyait avant la guerre, n'était point l'humble sanctuaire où saint Remy reçut l'abjuration de Clovis. Reconstruite au IX^e^, puis aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, elle fut au XV^e^ détruite par un incendie. Malgré les secours accordés par Charles VIII et Louis XII, l'édifice ne put être relevé complètement. Les tours n'ont pas été surmontées des clochers qui leur étaient destinés, et que l'on voyait tracés sur un dessin de la cathédrale conservé au musée de Reims. En 1825, lors du sacre de Charles X, on fut obligé d'abattre quelques fragments de sculpture dont l'état de vétusté n'aurait point résisté aux salves d'artillerie. Ce qui est moins pardonnable, c'est d'avoir, pour ce même sacre, badigeonné à la manière polychrome une partie de l'église dont la chapelle de la Vierge avait gardé cette fâcheuse décoration. Il était de mode, jadis, lors du sacre des rois, d'habiller les cathédrales au goût du monarque, et chacun sait que le goût de la Restauration ne fut pas, en dépit de son nom, particulièrement heureux.

Néanmoins, la cathédrale de Reims était l'un des plus beaux monuments gothiques qui nous avaient été conservés Sur les côtés, une série de niches renfermaient des anges, dont les ailes dépassaient les colonnettes. On eut dit quelques blancs ramiers venus s'abriter entre les pierres du monument. Les portails même, n'avaient point trop souffert des attaques du temps. Les statuettes y figuraient encore, et la richesse des détails retenait longuement le visiteur sur la place du parvis. A la porte centrale le linteau supprimé à la Révolution avait été remplacé par une inscription latine. Au gable se voyait le Couronnement de la Vierge se détachant sur le fond de la cathédrale, artistement ouvragé, comme une

Digitized by Google

Pleta en plein vent. Aux chambranles, les mois et les saisons ; aux voussures, des bienheureux.

Aux jambages de la porte gauche se groupaient les évêques de Reims, aux chambranles les sciences et les arts ; aux voussures les personnages de la Passion, au gable le crucifiement. La porte droite était réservée au Jugement dernier. L'ensemble de ces trois portes était flanqué de deux arcades plus petites, remplies de sculptures : à gauche, l'Invention de la Croix ; à droite, des scènes de l'Apocalypse ayant trait à la fin du monde. Au-dessus des portails se développait la Galerie des Rois, qui se continuait derrière les deux tours. Le groupe du centre formait le baptême de Clovis. Aux tympans, les sculptures habituelles avaient été remplacées par des verrières et des rosaces, ce qui formait au centre de cette façade, prodigue de sculptures, un vide assez sensible de l'extérieur. Mais à l'intérieur, au contraire, la lumière pénétrait, tamisée par ces vitraux, et zébrait de ses rayons polychromes les nombreuses statuettes du revers.

Du côté du croisillon Nord, on trouvait deux portes inégales. La première, divisée par un trumeau, était ornée des statues de saint Sixte, saint Nicaise, et saint Remy. Le tympan retraçait l'histoire de ces deux derniers martyrs. La seconde était consacrée au Jugement dernier, avec la statue du Christ bénissant. L'histoire d'Adam et d'Eve, la création, la chute, le meurtre d'Abel, l'invention des premiers métiers, étaient surmontés des statues des prophètes. Sur le chœur s'élevait le clocher à l'Ange. La figure de cuivre qui lui avait donné son nom avait été enlevée en 1861, pour être refaite sur le même modèle.

A l'intérieur, la voûte gothique apparaissait grandiose, sublime et recueillie à la fois. Le murmure des psaumes s'élevait seul le long des colonnes et s'accrochait aux chapiteaux, tous différents, agrémentés de bouquets de feuillage, fouillés dans la pierre. Des galeries supérieures l'impression était encore plus profonde, les détails des chapiteaux prenaient un relief saisissant, et la hauteur de la nef, plus élevée que celle de Notre-Dame de Paris, donnait un élan magnifique à cette floraison ogivale (1).

(1) Si nous devons déplorer en tant que destruction de l'œuvre elle-même, la suppression du jubé du XV[e] siècle qui ornait autrefois la cathédrale et fut démoli lors du sacre de Charles X, nous en regrettons

Digitized by Google

La nef, pourtant, était réduite à Reims à sa plus petite expression : le chœur occupait la moitié de l'église. Pour le sacre des Rois, il fallait, en effet, deux autels se faisant face : l'un pour la messe, et l'autre pour l'onction. Depuis l'abolition de la monarchie, on s'était contenté de retourner le second autel. Aujourd'hui, le chœur a été dépouillé de son autel, la nef est vide et semble plus grande encore ; les portails ont été ravagés, la terre est couverte de miettes précieuses : l'art de plusieurs siècles est retourné en poussière. L'extérieur a été saccagé, le chemin de ronde est également semé de débris divers ; la toiture a été brûlée (1).

Tout à côté de la cathédrale, à l'extrémité de la rue qui fait face au portail Nord, et donnant sur la rue Carnot, s'élevaient les poivrières du Passage du chapitre, et leur porche moyen-âge, sous lequel on apercevait la silhouette de la cathédrale. « N'est-ce point, a dit justement Albert Besnard (2), n'est-ce point violer la majesté de nos cathédrales, que de les isoler au milieu d'un square, alors qu'elles étaient bâties pour le mystère des rues d'autrefois, au bout desquelles elles apparaissaient comme une relique au fond d'un sanctuaire. » L'excellent artiste Robida n'a-t-il point regretté dans son style imagé, que la place du parvis présentât Notre-Dame de Paris « comme sur un plateau ».

L'art gothique, en effet, pour employer un mot vulgaire, est un art qui file vers le ciel, comme une fusée, qui s'élance vers les nues, et la façade produit beaucoup plus d'impression, lorsqu'elle est vue de sa base même. Voyez Amiens, où la cathédrale se dresse sur une place fort étroite, sans grand recul possible. La masse paraît moins trapue ; elle ne s'affaisse plus sur elle-même, elle prend son essor ; toute cette floraison

moins la disparition, les jubés, si riches et si remarquables soient-ils, ayant l'inconvénient de couper la perspective, en diminuant la majesté imposante de la nef et du chœur.

(1) Au sommet du portail Sud, un centaure visait de sa lance le jardin de l'Archevêché. En réalité, ce centaure, par une malice de l'ancien chapitre, visait un cerf, œuvre de Georgin, que Mgr Gervais, arrivant du Mans, pays de chasse, avait placé au centre de la cour, en souvenir de la région qu'il venait de quitter. Le centaure visait le cerf de Monseigneur ! Celui-ci s'en aperçut et déplaça l'animal. Il le fit mettre au-dessus de son avant-porte. Son successeur le fondit, et le centaure triomphant demeura dans sa position première.

(2) *L'Homme rouge*, p. 51.

Digitized by Google

de sculptures semble sortir de terre, et paraît avoir germé comme un arbre de Jessé gigantesque.

Une autre église de Reims, des plus anciennes et des plus curieuses, était l'église Saint-Remi, dont l'abside venait d'être dégagée. Ce n'était d'abord qu'une chapelle dédiée à saint Christophe et qui prit le nom du saint Evêque, lorsque les cendres de ce dernier y furent déposées au VII[e] siècle. Les clochers étaient séparés des tourelles de la façade, ce qui donnait à la construction une certaine largeur. Elégante et gracieuse dans son ensemble, l'église Saint-Remi était appuyée au mur de l'hôpital. L'intérieur, une voûte gothique basse et très sobre, renfermait quelques tapisseries, épisodes de la vie de saint Remi, qui ont été sauvées et exposées dans les salles du Petit Palais. Le tombeau de l'évêque occupait une partie du chœur, plus encombrant que joli, avec sa série de statuettes rangées au port d'armes, comme pour une revue.

Je n'ai point la prétention de faire ici une visite complète du vieux Reims. L'histoire de la cathédrale que M. Louis Brehier, dans un ouvrage récent (1), a savamment retracée, celle des autres églises, des monuments, des rues et même des sous-sols si curieux de l'antique cité, mériteraient les honneurs d'un travail tout particulier, et il est impossible de les résumer complètement en quelques lignes. J'ai voulu seulement présenter quelques aspects de ces beautés architecturales que la rage aveugle — ou mieux trop clairvoyante — des Allemands a prises pour cible répétée. On peut détruire des pages d'histoire, même lorsque celles-ci sont gravées dans la pierre ; on ne détruit pas la France pour cela.

C'est pourquoi je m'élève bien haut contre ceux qui ont proposé de laisser, après la guerre, la cathédrale de Reims dans le triste état où l'ont mise les bombardements. D'aucuns voudraient la laisser en ruines, comme un éternel monument de la barbarie teutonne, un témoin toujours vivant — ou plutôt à jamais mort — du vandalisme des Germains. Un des maîtres de nos Facultés a magnifiquement écrit à ce sujet : « L'idée de garder une ruine si pittoresque soit-elle au milieu

(1 Laurens, édit. 1916.

Digitized by Google

de la vie d'une cité peut être une idée d'archéologue ou de dilettante, il est impossible de s'y associer comme Français. La barbarie teutonne restera suffisamment prouvée par les faits, par les monuments commémoratifs, par les écrits des témoins, mais la terrible épreuve passée, la France victorieuse se doit à elle-même de réparer ses ruines, de relever ses monuments abattus, d'attester aux yeux de tous sa vitalité et sa confiance dans l'avenir, en effaçant les dommages que lui causa l'ennemi.

« La cathédrale de Reims n'est pas, actuellement du moins, une ruine; le gros œuvre subsiste toujours, les piliers sont debout, la voûte est en place, il ne faut pour lui rendre sa splendeur que reprendre et amplifier le travail de restauration commencé depuis de longues années... On ne peut pas dire que l'on ne peut toucher à ces pierres, puisqu'en fait, on y a touché et que l'aspect de l'édifice y a gagné. Que l'on confie la restauration à des architectes très savants, très respectueux de l'art Rémois, très prudents, c'est parfait. Que l'on se garde des témérités de Viollet le Duc, on ne saurait mieux faire. Mais que l'on ne nous dise pas qu'on ne saurait refaire ni une moulure, ni un fleuron. On prétend que l'on ne peut sans sacrilège toucher à des pierres vénérables. En réalité, on a refait depuis trente ans la moitié des sculptures de la grande façade, et si l'on n'avait jamais touché à nos cathédrales depuis qu'elles sont bâties, elles seraient toutes par terre aujourd'hui.

« J'irais même plus loin, ajoute notre docte professeur, je voudrais que l'on achevât la cathédrale de Reims, que l'on terminât les flèches de la façade, et les quatre tours des transepts. Je voudrais que la glorieuse basilique surgit au jour comme un symbole de l'immortelle jeunesse de la Patrie. Il me semble que cette résurrection de sa beauté comporterait autant d'enseignement qu'une ruine (1). »

L'éminent historien a raison. Un régiment dont le drapeau a été déchiqueté et qui lui-même a été décimé ne demeure pas anéanti autour de cette loque sublime. Il ramasse son étendard, et se reforme au contraire pour soutenir le glorieux emblème. La cathédrale frappée par la fureur démoniaque de l'ennemi, la cathédrale, symbole de la religion du Christ, doit

(1) G. Desdevises du Dézert.

Digitized by Google

montrer que la fureur teutonne, pas plus que les portes de l'enfer, ne saurait prévaloir contre elle.

C'est une pensée analogue qui a dicté à un poète les beaux vers que voici (1) :

Qui donc a dit : « Il faut garder cette ruine,
Le décombre est auguste et la lèpre est divine.
. . . . . .
Il faut que vers le ciel l'arc éboulé se dresse,
Que le porche croulant étale sa détresse
Et que ce témoin reste là. »

Eh bien, non ! Depuis quand la France accepte-t-elle
De veiller, sentinelle inquiète et fidèle,
Sur la trace de ses affronts ?
N'aurons-nous donc chassé la bête carnassière
Que pour garder, après l'atteinte meurtrière,
La marque imprimée à nos fronts.

D'éternels renouveaux la grande France est faite —
Exaltons la victoire et rayons la défaite
Et rallumons tous les flambeaux.
. . . . . .
Lorsque ressaisissant nos provinces meurtries,
Nous aurons repoussé la guerre des patries....

Alors tu renaîtras de ton martyre, ô sainte !
Et nos pieuses mains, déblayant ton enceinte
Feront resurgir tes arceaux !

La France est essentiellement un pays de tradition. Elle se doit de faire revivre les monuments que lui a légués son passé. Si elle s'est ressaisie au jour de l'attaque, si l'on admire, à juste titre, les mâles vertus que l'invasion a fait spontanément surgir, c'est que ces mâles vertus n'ont eu qu'à renaître. La France a seulement redressé les ruines accumulées par les luttes intestines, et relevé d'un seul coup, tel un clocher gothique fier et hardi, le noble monument de ses vertus guerrières. Et elle laisserait à terre ses cathédrales bombardées !

(1) Camille Le Senne. Poésie dite par Mme Caristie Martel devant la cathédrale de Reims, le 22 janvier 1916.

Digitized by Google

Debout les morts! a dit superbement un héros dans la tranchée. Debout les cathédrales! Faites sonner les cloches de la résurrection dans la dentelle de pierre de vos clochers à jours, et montrez à tous qu'à l'exemple de nos soldats, les cathédrales, les cathédrales de France, ne se rendent jamais!

Paul JARRY.

Digitized by Google

PLAQUE DE FOYER

AUX ARMES

DE CLAUDE DE REBÉ

ARCHEVÊQUE DE NARBONNE

M. Henri Carpentier a publié, en 1912, le tome premier d'un recueil de plaques de foyer ou contrecœurs (1). Dans ce volume, il a fait reproduire douze cent quatre-vingt-dix objets qui datent presque tous d'époques antérieures au XIX^e^ siècle. Il les a répartis en diverses séries, d'après les motifs de leur décoration.

La série des plaques armoriées comprend cinq cent treize objets, dont cent quarante-neuf portent les armes de France. Des autres blasons figurés sur les contrecœurs, M. Carpentier a reconnu, ou cru reconnaître, trois cent dix-sept. Les attributions qu'il a faites semblent généralement exactes. Cependant, il lui est arrivé de se tromper. Je voudrais rectifier ici une erreur qui a quelque importance en raison du rôle historique qu'ont joué les personnages dont l'auteur a confondu les blasons.

M. Carpentier a donné (2) la reproduction d'une plaque de fonte, qui se trouve au musée de Beaune, et qui présente la forme d'un rectangle dont la ligne supérieure est coupée par un cintre. La hauteur en est de 1^m^,02 et la largeur de 0^m^,76. Le décor consiste en un écu, accolé d'une croix à double traverse et entouré d'un ruban auquel est suspendue la croix de l'ordre du Saint-Esprit. Au-dessus de l'écu, on a figuré

(1) *Plaques de cheminées*, t. I^er^. Paris, 1912, in-fol.
(2) P. 255, n° 715.

Digitized by Google

un chapeau de prélat, dont les cordons portent quatre rangs de houppes Le blason est : *écartelé aux* 1er *et* 4me, *de ... à trois merlettes de ...; aux* 2me *et* 3me, *de . . à la fasce ondée de ...; à l'écusson de ... à trois chevrons de ... brochant sur le tout.* Les émaux ne sont pas indiqués par des hachures.

Au-dessous de la plaque, l'auteur a inscrit la notice suivante :

« Armand Du Plessis, duc de Richelieu, cardinal.

« Ecartelé : aux 1 et 4, Du Plessis, — *D'azur à trois mer-*
« *lettes d'or.* Aux 2 et 3, Pons. — *D'argent à la fasce bandée*
« *d'or et de gueules.* Sur le tout : Richelieu. — *D'argent*
« *à trois chevrons de gueules.*

« Né à Paris, le 5 septembre 1585, fils de François
« Du Plessis, capitaine des gardes de Henri IV ; ministre
« du roi Louis XIII; évêque de Luçon en 1607, à 22 ans;
« aumônier de Marie de Médicis ; secrétaire d'Etat pour la
« guerre en 1616; cardinal en 1622; mort à Paris, le
« 4 décembre 1642. »

Si nous comparons la description et la figure données par M. Carpentier, nous constatons qu'elles ne concordent pas exactement. La fasce, représentée aux 2me et 3me quartiers, n'est point *bandée*, mais *ondée*. Elle ne peut être attribuée aux Pons, dont le blason est bien tel que le décrit M. Carpentier : *d'argent à la fasce bandée d'or et de gueules.* Aux 1er et 4me quartiers, figurent trois merlettes, et une famille du Plessis a porté : *d'azur à trois merlettes d'or.* Mais cette famille du Plessis était normande (1); elle n'avait d'autre rapport que l'homonymie avec la maison poitevine qui a donné naissance au cardinal de Richelieu (2). L'écu à trois chevrons, — dont nous ignorons les émaux, puisque la plaque ne porte pas de hachures héraldiques, — pourrait constituer les armoiries des du Plessis-Richelieu (*d'argent à trois che-*

(1) Bibliothèque nationale, ms. français 32212, p. 74. E. de Magny, *Nobiliaire de Normandie*, t. I, p. 122. A. Mériel, *Armorial et noblesse de l'élection de Falaise*, p. 25.

(2) Il semble que les du Plessis, seigneurs de Richelieu, tiraient leur nom du fief du Plessis, situé près de Néons-sur-Creuse (Indre, arr. du Blanc, cant. de Tournon-Saint-Martin). Voir : A. du Chesne, *Histoire généalogique de la maison royale de Dreux et de quelques autres familles qui en sont descendues par les femmes..., Histoire de la maison du Plessis de Richelieu* ; G. Hanotaux, *Histoire du cardinal de Richelieu*, t. I, p. 17-51.

Digitized by Google

vrons de gueules); mais il est permis de l'attribuer à une autre famille : l'*Armorial général* de Rietstap mentionne près de trois cents blasons qui renferment trois chevrons, sans autre figure.

Parmi les familles qui portent trois chevrons, se trouve la maison de Faverges, établie, dès le XV^e^ siècle, dans la région lyonnaise. Son blason était : *de gueules à trois chevrons d'argent.* Elle s'est divisée en deux branches : l'aînée s'est éteinte au XVI^e^ siècle ; l'autre eut pour chef François de Faverges le jeune qui, par un accord passé, le 30 août 1542, avec son oncle maternel, Jean Merle de Rebé, docteur en décret, abbé de Cruas (1), au sujet des biens du frère de l'abbé, Bertrand Merle, seigneur de Rebé (2) et de Chenevoux (3), s'engagea à porter le nom de Rebé et les armes de Rebé écartelées de celles de Mauvoisin (4).

En réalité, les armes dites de Rebé sont celles des Merle, gentilshommes originaires du pays de Dombes, qui avaient hérité, au XV^e^ siècle, la terre de Rebé de la famille Mauvoisin. Ces armes consistent en un écu *d'or à trois merlettes de sable* (5). Les Merle-Rebé les portaient écartelées avec celles des Mauvoisin : *d'or à la fasce ondée de gueules* (6).

Les Faverges, en prenant le nom de Rebé, ont combiné leurs propres armoiries avec celles des Merle et celles des Mauvoisin. Ils ont porté : *écartelé aux* 1^er^ *et* 4^me^, *d'or à trois*

(1) L'abbaye bénédictine de Cruas était située au diocèse de Viviers. Cruas est aujourd'hui une commune de l'Ardèche (arr. de Privas, cant. de Rochemaure). Voir *Gallia christiana*, t. XVI, col. 591-596.

(2) Rebé, Rhône, arr. de Villefranche, cant. et comm. d'Amplepuis.

(3) Chenevoux, Loire, arr. de Roanne, cant. de Néronde, comm. de Bussières.

(4) Le Laboureur, *Les mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe* (1681), p. 304, 305, 313, 319. Steyert, *Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, p. 38, 60, 74.

(5) Guichenon, *Histoire de la souveraineté de Dombes*, édit. de 1874, t. II, p. 280-283. Le Laboureur, *op. cit.*, t. II, p. 302-314.

(6) L'Armorial de la « Cour amoureuse », établie à Paris, en 1401, renferme le blason de « Pierre Mauvoisin, escuyer, seigneur de Rebés ». C'est un écu *d'or à la fasce ondée de gueules*. Antoine Merle avait épousé, vers le commencement du XV^e^ siècle, Ancelis Mauvoisin, et avait acquis, par suite de cette alliance, la terre de Rebé (Bibl. nat., ms. français 5233, p. 88 ; Le Laboureur, *op. cit.*, t. II, p. 304, 305).

Les armes des Mauvoisin sont parfois indiquées comme celles de « La Liègue ». La Liègue était un fief des Mauvoisin, sis au territoire de Saint-Cyr-les-Vignes (Loire, arr. de Montbrison, canton de Feurs). Voir Steyert, *op. cit.*, p. 55-59.

Digitized by Google

merlettes de sable ; aux 2me *et* 3me, *d'or à la fasce ondée de gueules ; et, sur le tout, de gueules à trois chevrons d'argent* (1).

C'est un blason semblable à celui qui est représenté sur la plaque de foyer.

François de Faverges, substitué au nom et aux armes de Rebé, était fils de Jean de Faverges et de Claude Merle de Rebé. Il posséda, en partie, les seigneuries de Rebé en Beaujolais, de Chenevoux en Forez et de Chalamont en Dombes (2). De son mariage, contracté, en 1538, avec Archangèle de Ronchevol, fille d'Antoine, seigneur de Pramenoux en Beaujolais (3), il eut, entre autres enfants, un fils, Claude (4).

Claude de Rebé, seigneur dudit lieu et de Chenevoux, puis baron d'Amplepuis (5), épousa, le 2 juillet 1565, Jeanne de Meyzé, fille unique de Jean, seigneur de la Gardette (6) ; il fut père de huit fils (7), dont l'un, Zacharie, continua la lignée (8), et dont un autre, Claude, entra dans les ordres et fut le personnage le plus marquant de sa maison. Il devint, très jeune encore, chanoine-comte et chantre de Saint-Jean de Lyon, prévôt de Saint-Pierre de Mâcon. Choisi comme coadjuteur par Louis de Vervins, archevêque de Narbonne, alors âgé de près de quatre-vingts ans, il reçut, le 8 août 1622, des bulles du pape Grégoire XV, lui conférant la coadjutorie et le titre d'archevêque d'Héraclée (9). Le 28 septembre 1628, il succéda à Louis de Vervins sur le siège de Narbonne (10). Son administration fut marquée par des réformes scolaires et des fondations charitables. Il fit don

(1) Bibl. nat., Dossiers bleus 558, dossier 14720. Le Laboureur, *op. cit.*, t. II, p. 313.

(2) Chalamont, Ain, arr. de Trévoux, chef-lieu de canton.

(3) Pramenoux, Rhône, arr. de Villefranche, cant. de Lamure-sur-Azergues, comm. de Saint-Nizier d'Azergues.

(4) Dossiers bleus 558, dossier 14720. Le Laboureur, *op. cit.*, t. II, p. 314-330.

(5) La seigneurie d'Amplepuis (Rhône, arr. de Villefranche, chef-lieu de canton) fut achetée, en 1578, par Claude de Rebé (Guichenon, *Histoire de la souveraineté de Dombes*, t. I, p. 256).

(6) La Gardette, Rhône, arr. de Villefranche, cant. de Lamure-sur-Azergues, comm. de Grandris.

(7) Le Laboureur, *op. cit.*, t. II, p. 321-326.

(8) Les Rebé se sont éteints, au XVIIIe siècle, dans la maison du Maine.

(9) Bibl. nat., ms. latin 17037, p. 259, 261.

(10) Gams, *Series episcoporum*, p. 584.

Digitized by Google

à plusieurs églises de son diocèse d'ornements précieux et embellit le palais archiépiscopal.

L'archevêque de Narbonne était président-né des Etats de Languedoc. A ce titre, Rebé joua un rôle politique. Lors de la révolte du duc de Montmorency, gouverneur de la province, il s'opposa avec énergie aux projets des rebelles qui voulaient appeler les Espagnols pour combattre le roi. Louis XIII le récompensa en lui conférant la dignité de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit (1).

Il mourut, à Narbonne, le 16 (2) mars 1659, et fut inhumé en une chapelle de la cathédrale Saint-Just, dédiée à Notre-Dame de Bethléem. On lui éleva un tombeau où son effigie était représentée en bronze, et sur lequel on grava cette épitaphe :

ILLUSTRISSIMI VIRI
CLAUDII DE REBÉ,
ARCHIEPISCOPI ET PRIMATIS NARBONENSIS,
ORDINIS SANCTI SPIRITUS COMMENDATORIS
TORQUATI ET STATUS MINISTRI,
FAMA POSTHUMA.
HIC JACET QUOD DE CLAUDIO CLAUDI POTUIT.
TANTI VIRI FAMA NULLO CLAUDETUR TERMINO
CUJUS GESTA NULLI NON NOVERE.
FAMAM QUOQUE HOC TUMULO CLAUDI VOLUIT
CLAUDIUS, SED OBSTITIT POSTERITAS MEMOR.
PIETATEM ALIUS, REGENDI PERITIAM LAUDAT
ALTER, AT TOTUM CLAUDIUM LAUDABIT NEMO.
QUILIBET PLANGIT, QUIA EJUS FUNUS
COMMUNE DAMNUM.
DIGNISSIMUS PRAESUL OBIIT : LUGET NARBO.
AEQUISSIMUS PRESES INTERIIT :
LUGET OCCITANIA.
FIDISSIMUS MINISTER OCCIDIT : LUGET TOTA GALLIA.
CUNCTIS ILLE BONIS FLEBILIS OCCIDIT.
AETERNUM VIVERE DEBUISSET IN TERRIS
QUI AETERNITATI
SEMPER LITAVERAT, SED COELUM
INVIDIA SUSTULIT,
ANNO MDCLIX. XVII KALENDAS APRILIS.

(1) Le 14 mai 1633 (P. Anselme, *Histoire généalogique*, t. IX, p. 158).
(2) Le 17, suivant quelques auteurs.

Digitized by Google

Des oraisons funèbres ont été prononcées, en l'honneur de Claude de Rebé, par M. de Saint-Laurent, vicaire général de Saint-Papoul, par Guillaume d'Abbes, chanoine de Saint-Paul de Narbonne, et aussi, dit-on, par Fléchier, alors professeur au collège de Narbonne (1).

« M. Claude de Rebé, dit le Père Louis Jacob (2), a honoré la ville de Narbonne d'une exquise bibliothèque, composée des meilleurs livres qui se peuvent trouver, où il prent ses divertissemens, comme estant doué d'un excellent esprit et d'une singulièr[e] doctrine. »

Une épave de sa belle collection est venue échouer, on ne sait comment, chez un marchand de Besançon. Charles Weiss l'acheta, en 1806, et la fit entrer à la Bibliothèque de la ville (3). C'est un charmant petit volume qui a été écrit sur vélin, en 1648, par le célèbre calligraphe Nicolas Jarry (4), l'auteur de la *Guirlande de Julie*. Il renferme l'office de la Vierge et celui du Saint-Esprit. Le portrait et les armes du prélat, à qui il avait été offert par un certain L. Aubert que nous ne connaissons pas autrement, y ont été peintes avec beaucoup de délicatesse, de la main de Louis Duguernier le jeune (5).

Le blason est le même que celui qui figure sur la plaque de foyer du musée de Beaune. On le retrouve sur un portrait de Claude de Rebé, gravé par Balthasar Moncornet (6). Il est reproduit dans l'Armorial des Etats du Languedoc

(1) Bibl. nat., Dossiers bleus 558, dossier 14720. L'Hermite de Soliers, *Les présidents-nés des Estats de la province de Languedoc, ou Cronologie des archevesques et primats de Narbonne*, p. 139 et s. *Gallia christiana*, t. VI, col. 119-122. L. Narbonne, *La cathédrale Saint-Just de Narbonne*, p. 137-139. G. Jourdanne, *Les bibliophiles, les collectionneurs et les imprimeurs de l'Aude*, p. 249-252. Ménard, *Vie de M. Fléchier*, en tête de son édition des *Œuvres* de cet orateur t. I, p. 7).

(2) *Traicté des plus belles bibliothèques publiques et particulières qui ont esté et qui sont à present dans le monde*, (1644), p. 656.

(3) J. Yché, *Le livre calligraphié de Claude de Rebé à la Bibliothèque de Besançon*, dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, t. II (1893), p. 301, 302. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXXII : *Besançon*, par A. Castan, t. I, p. 114. Jourdanne, *op. cit.*, p. 250, 251.

(4) Jarry a daté et signé son œuvre, à deux endroits. Voir, sur ce calligraphe, l'article de Ch. Weiss, dans la *Biographie universelle* de Michaud.

(5) L'attribution des miniatures à Duguernier est de Castan.

(6) Un exemplaire de ce portrait est conservé à la Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes, Ed 81, fol. 42.

Digitized by Google

de J. Béjard (1) et, deux fois, dans l'ouvrage de J.-B. L'Hermite de Soliers, intitulé : *Les présidents nés des Estats de la province de Languedoc, ou Cronologie des archevesques et primats de Narbonne* (2). Enfin, le sceau de l'archevêque est aussi armorié d'un écu écartelé de Merle-Rebé et de Mauvoisin, à l'écusson de Faverges sur le tout (3).

Les armes inscrites à l'intérieur de l'écu conviennent à un membre de la maison de Rebé. Les ornements extérieurs qui accompagnent ces armoiries ne peuvent désigner un membre de cette famille autre que l'archevêque de Narbonne. Ce sont, avec le chapeau de prélat, la croix à deux traverses, insigne d'un archevêque-primat (4), et le cordon du Saint-Esprit (5). Seul de sa maison, Claude de Rebé a été archevêque et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

Il paraît donc bien certain que la plaque de foyer, conservée au musée de Beaune, a été exécutée non pour le cardinal de Richelieu, mais pour Claude de Rebé, archevêque de Narbonne.

Max Prinet.

(1) *Recueil des tiltres, qualités, blazons et armes des seigneurs barons des Estats généraux de Languedoc, tenus par Son Altesse Sérenissime Monseigr le prince de Conty, en la ville de Montpelier, l'année 1654*, fol. C.

(2) Au frontispice et à la page 139.

(3) H. Mullot et H. Sivade, *Armorial : I, des archevêques de Narbonne, et des évêques ; II, de Carcassonne ; III, d'Alet ; IV, de Mirepoix ; V, de Saint-Papoul* (extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*), p. 42.

(4) Généralement, au XVII^e^ siècle, la croix à double traverse, ou croix patriarcale, est, en France, l'insigne des primats ; les autres archevêques accolent d'ordinaire à leur blason la croix simple.

(5) Les commandeurs de l'ordre du Saint-Esprit portaient « une croix dudit ordre, pendante au col à un ruban de soye de couleur bleue céleste. » (Statuts de l'ordre, dans l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, t. IX, p. 22.)

Digitized by Google

LA CHANSON POPULAIRE

DANS LE BLESOIS
LA SOLOGNE ET LE VENDOMOIS

(Suite)

A côté des filles coquettes, il y a les amants bavards. Peste soit de ces marauds ! Se vanter des faveurs d'une femme, est d'un goujat et c'est, en plus, risquer de se les faire refuser à l'avenir. Le bonheur, surtout en matière amoureuse, est chose trop fragile pour l'aller crier sur les toits. Il en est comme de l'occasion manquée : cela ne se pardonne pas.

De grand matin, je me suis levé
Au chant de l'alouette :
Dans mon chemin j'ai rencontré
Trois garçons allemands
Qui parlaient d'amourette
A la rigueur du temps.

— D'où venez-vous ? où allez-vous ?
Voilà minuit sonné.
— Je vais voir ma maîtresse,
Le mot en est donné,
Elle est dans sa chambrette,
Je vais la retrouver.

En arrivant, j'frappe à la porte,
Elle ne répond pas :
— Belle, ouvre-moi ta porte,
Belle, si vous m'aimez,
Je suis nu, en chemise,
En danger d'y geler.

Digitized by Google

— Tu gèleras bien, tu mourras bien,
Je n'ouvre pas ma porte.
Partout, dedans la ville,
Dedans la ville,
Galant, tu t'es vanté
Que j'étais une fille
Faite à ta volonté.

Moi, aujourd'hui, j'ai du chagrin,
J'ai perdu ma maîtresse,
J'ai perdu ma maîtresse
Pour avoir trop causé.
Non, jamais homme au monde
Ne saura ma pensée (1).

Ou ce sont *les Filles de Cernois*, reproduites déjà par MM. Champfleury et Weckerlin dans leurs *Chansons populaires des provinces de France*.

Les filles de Cernois.

C'est les fill's de Cernois,
Grand Dieu, qu'elles sont donc fièrdes
Elles s'en vont le soir après souper,
Pour faire un tour en vill',
Pour voir leur bien-aimé.

Le beau galant s'en va
A la port' de la belle :
La bell', la belle, ouvrez, si vous m'aimez ;
Vous êt's à la chaleur
Et moi à la fraîcheur.

Je n'ouvre pas ma port',
Au quart il n'est point l'heure,
Vous reviendrez sur les onze heur's, minuit,
Papa sera couché,
Maman bien endormi'.

Le beau galant s'en va
Trouver ses camarades :
Chers camarad's, que j'ai le cœur content :
Je viens de voir ma mi',
Son cœur ell' m'a promis.

(1) Orléanais, communiquée par M. Ed. Bouillet.
Cf. J. TIERSOT : *Op. cit.*, p. 272-273.

Digitized by Google

La bell', qu'était pas loin,
Qu'entendait ces paroles :
Vierge Marie, empêchez-moi d'aimer
Tous ces garçons trompeurs
Qui veul'nt avoir mon cœur (1).

« Bouton de rose » de la *Claire fontaine* que la fille de Cernois a su, après réflexion, refuser tandis que la danseuse fatiguée des noces le laissait cueillir.

Des deux quelle fut la plus clairvoyante ? — Mais, la raison a-t-elle voix en ces matières ?

Les sens, plus encore que le cœur, ont leurs raisons et la raison les comprend peu. Il faut compter sur leurs surprises et sur les mille complicités de l'occasion et des circonstances.

Cette version de la *Claire fontaine*, recueillie à Menars, comporte deux corrections. L'une rythmique : la chanson ne semble pas avoir été composée en vers de six pieds, comme elle est le plus généralement reproduite, mais bien en alexandrins, coupés en deux par la césure ; l'autre, plus grave et ayant rapport au texte, à sa clarté et à son sens même. Si l'amant a quitté sa maîtresse, ce n'est pas :

Pour un bouton de rose
Que j'lui ai refusé.

mais au contraire :

Pour un bouton de rose
Que trop tôt j'ai donné.

L'immanente injustice !

(1) CHAMPFLEURY et WECKERLIN : *Op. cit.*, p. 179-180.

Digitized by Google

La claire fontaine (1).

En revenant des noces
J'étais bien fatiguée,
Auprès d'une fontaine
Je me suis reposée.

Ah ! j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends
Celui que j'aime, que mon cœur aime,
Ah ! j'l'attends, j'l'attends, j'l'attends
Celui que mon cœur aime tant.

Au bord d'une fontaine
Je me suis reposée
Et l'eau était si claire
Que je m'y suis baignée (*ref.*).

Et l'eau était si claire
Que je m'y suis baignée.
A l'ombre d'un grand chêne
Je me suis fait sécher (*ref.*).

A l'ombre d'un grand chêne
Je me suis fait sécher,
Sur la plus haute branche
Un rossignol chantait (*ref.*).

Sur la plus haute branche
Un rossignol chantait,
Chante, beau rossignol,
Si tu as le cœur gai (*ref.*).

(1) La *Claire Fontaine* semble s'être chantée dans toute la France. Champfleury avait recueilli en Normandie la version qu'il en a publiée (*Op. cit.*, p. 35-36). Georges Doncieux en a établi le texte critique (*Op. cit.*, p. 468-470). M. Julien Tiersot en a recueilli dans les Alpes de nombreuses versions (*Op. cit.*, p. 278-279).

Cf. L. DECOMBE : *Op. cit.*, p 8-10, 11-13 ; A. ORAIN : *Op. cit.*, p. 125-128 ; S. TRÉBUCQ : *Op. cit.*, II. p. 47 ; Hugues LAPAIRE (Berry), *Op. cit.*, p. 17 ; Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, VI ; (Ardennes), p. 52-53 ; (Loire-Inférieure), p. 326 ; etc., etc.

Il est à remarquer qu'en Anjou, ce n'est pas une fille, mais un garçon qui se lamente.

Le mien n'est pas de même
Car il est affligé,
Pour un bouton de rose
Qu'la bell' m'a refusé.

(A.-J. VERRIER et R. ONILLON : *Op. cit.*, II, p. 113).

Digitized by Google

Chante, beau rossignol,
Si tu as le cœur gai,
Quant à moi, je n'l'ai guère,
Mon amant m'a quittée (*ref.*).

Quant à moi, je n'l'ai guère,
Mon amant m'a quittée
Pour un bouton de rose
Que j'lui ai refusé (*ref.*).

Pour un bouton de rose
Que l'lui ai refusé,
Je voudrais que la rose
Fut encore au rosier (*ref.*).

Je voudrais que la rose
Fut encore au rosier,
Et que le rosier vert
Fut encore à planter (*ref.*).

Et le texte critique de George Doncieux d'ajouter, d'après d'autres versions :

Et que mon ami Pierre
Fut encore à m'aimer.

A côté des bavards et des volages, il y a les indécis. Parmi tant de jolies filles, ils ne savent laquelle aimer : Jeanne, Jeannette, ou Jeanneton ?

Cette chanson, dont la facture eut séduit Mendès, est plus moderne, semble dater tout au plus des premières années du XIX^e^ siècle et est trop écrite. Malgré l'origine solognote qui m'a été indiquée, j'ai peine à y voir une chanson populaire. On y retrouve la manière et l'habileté d'un professionnel : romance plus que chanson et beaucoup ne la valent pas.

Jeanne, Jeannette et Jeanneton,
Toutes les trois, jeunes, gentilles,
Veulent, déjà, par le canton,
M'a-t-on dit, ne pas rester filles :
Moi qui suis le coq villageois,
Qu'on m'en donne une en mariage !
Mais, il me faudra faire un choix
Et ce qui me décourage.
A moi seul que ne donne-t-on
Jeanne, Jeannette et Jeanneton ? } *bis.*

Digitized by Google

Jeanne a les yeux du plus beau noir,
Sa bouche est toute mignonnette :
Je suis troublé rien qu'à la voir,
Mais pas plus que devant Jeannette !
Car Jeannette a le teint si frais
Qu'en pâlit la fleur printanière ;
Jeanneton de si doux attraits
Que je ne sais qui je préfère ?
A moi seul etc.

De Jeanne le tout petit pied
Met tout à l'envers ma cervelle :
Ah ! que n'est-elle ma moitié,
Je serais si bien avec elle !
Mais Jeanneton a le cœur bon,
Malgré sa mine si lutine ;
Jeannette tant d'argent mignon
Que mon embarras se devine.
A moi seul etc.

Puisqu'il le faut décidément,
Je me marie avec Jeannette !
Et si le ciel me la reprend,
J'épouse Jeannette la brunette.
S'il m'arrive un second malheur,
A son tour entrant en ménage,
Jeanneton fera mon bonheur,
Pour me consoler du veuvage !
A moi seul etc. (1).

Colin est-il un véritable amant, cherchant autre chose dans le jeu de l'amour que le petit plaisir fugitif décrit par la phrase de Champfort, dont il respecte peu l'harmonie.

C'est là tomber dans les doutes amoureux. Ils ne doivent pas être fréquents à la campagne. La terre et la chair y tiennent plus de place que ces billevesées, fleurs qui fleurissent peu à l'ombre des buissons.

Il entre beaucoup de littérature dans ces couplets et il en serait difficilement autrement. Colin est un personnage d'opéra-comique et tient plus de la romance que de la réalité. C'est un Saxe enrubanné jouant au berger, comme Marie-Antoinette jouait à la bergère.

(1) Communiqué par M. Bouillet.

Digitized by Google

Amoureux et amoureuses sont les acteurs faux, charmants et agaçants d'une pastorale dont Trianon ou Montreuil étaient le décor. N'allez point leur demander d'avoir la mentalité des champs. Ils les ignorent et y périraient d'ennui.

Lorsque tu me peins ta langueur,
Colin, ton air est séducteur,
Dans le fond tu n'es qu'un trompeur
Trop digne, hélas ! de toute ma rigueur
Le papillon qui vole, vole, vole,
Est le symbole de ton cœur.

Un jour tu m'offris une fleur,
Tu vantais l'éclat et l'odeur,
Lorsque je vis non sans douleur
Que tu donnais la plus belle à ma sœur,
Le papillon qui vole, vole, vole,
Est le symbole de ton cœur.

L'autre jour, sur le vert gazon,
Tu causais seul avec Lizon :
J'aperçus bien à ta rougeur
Que tu voulais la traiter en vainqueur,
Le papillon qui vole, vole, vole,
Est le symbole de ton cœur.

Hier encor tu me ravis
Un doux baiser devant Chloris,
Non content de cette faveur,
Tu l'embrassas avec la même ardeur,
Le papillon qui vole, vole, vole,
Est le symbole de ton cœur.

Si, trop facile à m'enflammer,
J'avais la faiblesse d'aimer,
Ne pourrais-je pas, hélas ! compter
A chaque instant, ô perfide enjôleur,
Qu'un papillon qui vole, vole, vole,
Est le symbole de ton cœur.

Tout en grondant, elle pleurait,
C'était où Colin l'attendait :
Certain alors de son bonheur,
Il lui prouva qu'il était son vainqueur
Et le plaisir qui vole, vole, vole,
Resta pour jamais dans leur cœur (1).

(1) Bibliothèque de Blois : *Recueil manuscrit de chansons.*

Digitized by Google

Je préfère Madeleine se mirant dans le ruisseau pour savoir si Jean ne ment pas.

Encore que légèrement maniérée, elle est plus vraie et se contente d'être coquette. « Je suis femme et je suis coquette, » cela se chante également et pourrait avantageusement figurer parmi les laissés pour compte du dernier siècle dont se compose le *Musée de la Conversation*.

Jean ne ment pas.

— Tous les jours pourquoi, ma chère,
T'asseoir au bord du ruisseau ?
Ah, ce n'est pas, je l'espère,
Pour te regarder dans l'eau ?
— Mais si, répond Madeleine,
Je ne vais à la fontaine
Rien que pour me voir là-bas
Jean m'a dit que j'étais belle
Et je veux, ajouta-t-elle,
Savoir si Jean ne ment pas (*bis*).

— Pour bien voir ton doux visage
C'est là passer bien du temps :
Il suffirait, je le gage,
Au plus de quelques instants.
— Mais non, répond Madeleine,
Un mois suffirait à peine
Pour me tirer d'embarras :
Jean dit qu'en moi tout sait plaire,
Or, il faut du temps, grand'mère,
Pour voir si Jean ne ment pas (*bis*).

— Ça, voyons, dis-moi, ma fille,
Qu'a répondu le ruisseau ?
Te dit-il la plus gentille
Du village et du hameau ?
— Mais oui, répond Madeleine,
Baissant ses grands yeux d'ébène,
Et se souriant tout bas :
Il vante ma chevelure,
Mon pied, ma main, ma tournure
Et dit que Jean ne ment pas (*bis*) (1).

(1) Communiquée par M. Ed. Bouillet.

Digitized by Google

Les amoureux ne sont pas toujours heureux. Des idées tristes les assaillent. La maladie, la peur de la mort assombrissent le ciel de leur bonheur entrevu.

De Sologne et du Vendômois, ces couplets lamentables :

Les pauvres amoureux, grand Dieu, qu'ils ont de peines ! (*bis*).
Ils sont levés deux heures avant le jour,
C'était pour aller faire l'amour.

Moi, je me suis levé pour aller voir ma brune (*bis*).
Je l'ai trouvée sur son lit à pleurer,
Elle était prête à trépasser.

Galant, si vous m'aimez, faites-moi faire un cierge (*bis*),
Et le mettant au chevet de mon lit
Sera pour m'éclairer mouri (1).

(1) Communiquée par MM. Hubert-Fillay et Paul Martellière. Cf. *La mort de ma mie*. (TIERSOT : *Op. cit.*, p. 115-116).

Digitized by Google

VII

Le Mariage.

Ignorant — elles les connaîtront plus tard — les déceptions et les amertumes du mariage, les filles ont en tête de se marier. C'est là leur rêve et leur principal souci. Avec la persistance et le retour obsédant de son refrain, cette chanson semble bien rendre leur état d'âme, leur impatience de trouver un mari et un... maître.

Leur virginité leur pèse à ces enfants :

Il est pourtant temps, pourtant temps,
Ma mé,
Il est pourtant temps de me marier.

— Ma fille, nous n'avons point d'argent (*bis*).
— Ma mé, nous avons du froment,
Que ne le vend-t-on et ne me marie-t-on ?
Il est pourtant temps, pourtant temps,
Ma mé,
Il est pourtant temps de me marier.

— Ma fille, nous n'avons point d'habit (*bis*).
— Ma mé, nous avons des brebis,
Que ne les tond-t on et ne me marie-t-on ?
Il est pourtant temps, pourtant temps,
Ma mé,
Il est pourtant temps de me marier.

— Ma fille, nous n'avons point d'amant (*bis*).
— Ma mé, nous avons le gros Jean.
Que ne le prend-t-on et ne me marie-t-on ?

Digitized by Google

Il est pourtant temps, pourtant temps,
Ma mé,
Il est pourtant temps de me marier (1).

Peu importe que ce soi Pierre ou bien Lucas et, s'il est un peu nigaud : tant pis ou tant mieux. Il filera doux dans son ménage et la femme aura des chances de porter la culotte, ce qui ne saurait lui déplaire.

On dit partout dans le village
Que Lucas il est nigaud,
Il m'aime, il n'est pas volage
Moé, j'le trouve toujours assez biau.
Quand ça n's'rait-y qu'un imbécile,
Moé qui n'suis pas trop difficile,
Je l'aime comm'ça,
Conm'ça et comm'ça.

Faut voir, le dimanche, à la danse,
Comm on s'moque de c' pauvr' garçon,
C'est vrai qu'il brouill' la contre-danse
Et qui s'tient dret comme un bâton
Avec son air bête et farouche...
Et puis je l'aime comm'ça,
Comm'ça et comm'ça.

Quand nous s'rons tous les deux époux,
J'espère, avec un peu d'adresse,
Dans not' ménage qu'il fil'ra doux
Et qu'au logis j's'rai la maîtresse...
Que fait tout ça, je l'aime comm'ça,
Et comm'ça, et comm'ça (2).

Aussi, pour que les amoureux y viennent, faut-il que la maison soit propre. « C'est l'affaire aux filles » de la balayer. Ce refrain solognot est presque une leçon de choses.

(1) Menars (Loir-et-Cher). — M. A. ORAIN donne une version presque analogue. *Op. cit.*, p. 269-271.

On peut rapprocher cette chanson de celle des Alpes reproduite par J. TIERSOT (*Op. cit.*, p. 302) :

Mâre, maria me c't'an...
(Mère, mariez-moi cette année...)

ou de celle des Ardennes :

Maman, je veux me marier...

(*Poésies populaires de la France*, VI, p. 87.)

(2) Menars (Loir-et-Cher).

Digitized by Google

Mon père et puis ma mère
N'avaient que moi d'enfant,
Ils m'envoient à l'école
A l'école du roi,
A l'école du roi,
La destinée, la rose au bois,
A l'école du roi.

M'ont fait faire une robe,
Une robe de soie,
A qui la feront faire ?
— Au grand tailleur du roi,
Au grand tailleur du roi,
La destinée, etc.

— A chaque point d'aiguille,
La belle embrassez-moi.
— C'est pas l'affaire aux filles
D'embrasser les garçons,
Mais c'est l'affaire aux filles
D'balayer la maison :
Quand les maisons sont propres,
Les amoureux y vont (1).

Et le jour des noces vient. Pour tous, sinon pour la mariée, c'est :

Le plus beau
Jour des jours ;

Les ennuis, les soucis, les chagrins viendront plus tard, la chanson les prévoit : les chansonniers ont toujours été un

(1) Recueilli à Ligny-le-Ribault.
Les trois derniers vers de la chanson ne lui appartiennent pas et ont été empruntés à la *Fille au cresson*, où ils sont suivis de ces deux couplets, sans lesquels ils n'ont pas grand sens :

Quand la maison est propre
Les amoureux y vont.
Mais quand elle n'est point propre
Au diable ! niche, torchon !

Mais quand elle n'est point propre
Au diable ! niche, torchon !
Ils entrent par douzaine,
Ils sortent par quart'ron.

Cf. Alb. MEYRAC : *Op. cit.*, p. 268-269.

Digitized by Google

peu philosophes. Mais la gaité est générale : jeunes et vieilles y vont de leur couplet, sous la grange transformée en salle de banquet ; point trop émotionnée, sur cet air un peu traînard et toujours le même, dont aucune ne se départira, si, dans la Sologne berrichonne, la vielle ou la cornemuse ne soutiennent leur voix, l'épousée donnera elle-même l'exemple. Vieillot, chevrottant, — les notes presque fausses de quelque ancien clavecin, dont les mains jadis belles effleureraient à peine les touches, — en attendant le « Viens Poupoule » de subtils adolescents formés par la ville aux belles manières,

> Il est un air pour qui je donnerais
> Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber (1).

Une grand'mère le chante, éclos au fond de sa mémoire. Oh, le joli anachronisme, en ce Vendômois déjà plein des glorieux souvenirs de Ronsard et de la Pléïade, cette « très vieille chanson évoquant les Porcherons » et, abolies et charmantes, les mièvreries du siècle des mouches, des abbés galants et de la poudre :

> Ah, dam' Cadet, disait Babet,
> Blaise à Thérèse c'en est fait :
> J'les ons vu dans l'carosse
> Y s'en vont aux Porch'rons
> Pour y faire la noce.
>
> Quand ils sont dans leur cabinet
> C'est pour causer, ah, dam Cadet,
> Le lendemain, jour plus discret,
> Adieu le badinage
> Le plus beau
> Jour des jours
> Est l'jour du mariage.
>
> Elle avait un joli bonnet
> En papillon, ah, dam' Cadet,
> Elle était frisée et poudrée
> Comme quand elle était fille,
> Les passants
> La voyant
> Disaient : « qu'elle est gentille. »

(1) Gérard de Nerval : *Fantaisie* (*La Bohème galante*, p. 47).

Digitized by Google

Elle avait un joli corset
Qui relevait, ah, dam' Cadet,
On voyait jusqu'à son lacet
Qui formait des rosettes,
Et une
Bague au doigt
Et de belles manchettes.

Elle avait un joli bouquet
Qui se voyait, ah, dam' Cadet,
Il était fleuri et bien fait
Quasi gros comme la tête
Que j'voudrais
Si j'pouvais
Etre à pareille fête.

Fais en autant, ma chère Babet.
Oh ! nenni, da ! Ah, dam' Cadet,
Je ne sais pas si maman voudrait,
Car elle est bien mauvaise,
Elle n'veut pas
Elle n'aime pas
Que je sois bien aise (1).

Et les chansons à la mariée succèdent les unes aux autres. Le thème ne varie guère. En Orléanais, en Vendômois, en Blésois, la chanson, à des variantes près, est la même. Elle ne déborde pas d'enthousiasme, évite les sous-entendus faciles, envisage les devoirs et les tristesses et non la joie du soir des noces.

La mariée n'est plus fille : elle a abdiqué sa liberté entre les mains de l'époux, lui doit fidélité et n'ira plus au bal. Ménagère, elle devra travailler pour vivre, connaitra la charge et la responsabilité des enfants à élever, et, pour employer l'expression du poète, ses joues perdront leurs « couleurs royales ».

(1) Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, t. VI, p. 485.
Hervé et les librettistes de *Mademoiselle Nitouche* devaient se souvenir de cette aimable « vendomoiserie », comme eut dit Balzac.

Digitized by Google

Chanson à la mariée.

Madame, nous sommes venues
Tout exprès de not' village,
C'est pour y célébrer
Le jour de votre mariage,
Pour y faire nos souhaits
Et pour vous embrasser.

Avez-vous bien entendu
Ce que z'a dit le prêtre?
A dit la vérité
En disant qu'il faut être
Soumise à son époux
Et l'aimer comme vous.

Madame, on dit partout
Vot' mari est bien sage,
Et vous qu'entendez bien
Le train-train du ménage,
Oh! le joli talent,
Oh! Grand Dieu, qu'il est grand!

Vous n'serez plus aujourd'hui
C'que vous étiez la veille,
Couchée dans votre lit,
Comme une vierge belle,
Vous aurez votre époux
Couché auprès de vous.

Recevez ce gâteau
Que ma main vous présente,
Prenez-en un morceau,
C'est pour vous faire comprendre
Que pour du pain gagner
Il faut bien travailler.

Recevez ce bouquet
Que ma main vous présente,
Prenez-en une fleur,
C'est pour vous faire comprendre
Que vos belles couleurs
Passeront comme ces fleurs (1).

(1) Recueillie à Menars (Loir-et-Cher). Une version analogue se chante dans le Berry (H. LAPAIRE : *Op. cit.*, p. 16).

Digitized by Google

C'est encore là le modèle pour jeunes filles, emprunté au trousseau poétique de l'une d'elles.

A Blois, en Bas-Rivière, les maraîchères se montrent moins réservées et ne craignent point d'insister sur le plaisir que les nouveaux époux prendront à coucher l'un avec l'autre :

Le plaisir des époux
C'est de coucher ensemble...

Sans avoir approfondi la question autant qu'Honoré de Balzac, les braves femmes arrivent à la conclusion de la XVII[e] méditation de la Physiologie du mariage.

Chanson de noces.

Madame, nous sommes venues
Dedans votre village
Pour y entendre la foi de votre mariage.
Nous vous souhaitons tous
Un bien heureux séjour.

Le plaisir des époux
C'est de coucher ensemble :
C'est un plaisir bien doux,
Il est encore plus tendre :
Il faudra s'y presser
Pour qu'il puisse s'y coucher.

Vous ne serez plus cette nuit
Comme vous étiez la veille,
Seule dans votre lit
Comme une vierge belle :
Vous aurez votre époux
Couché auprès de vous.

J'entends le rossignol
Qui dit dans son langage :
Les petits sont éclos,
Ils font bien du tapage.
Belle, donez-moi le temps :
Vous en aurez autant (1).

(1) Communiquée par Hubert-Fillay.

Digitized by Google

Le lien unissant les nouveaux époux est une chaîne. On ne le leur cache guère.

A la gaîté d'une heure succèdera la tristesse des jours.

Le jour du grand festin tout le mond' vous honore ;
Peut-être que demain ça durera encore
Mais passé ces deux jours
Vous serez seule chez vous
Ressouvenez-vous bien, madam' la mariée,
Ressouvenez-vous bien que vous êtes liée
Avec un anneau d'or
Qu'on n'déli' qu'à la mort (1).

Vous n'irez plus au bal, madam' la mariée ;
Vous n'irez plus au bal, ni dans les assemblées :
Vous gard'rez la maison
Tandis que nous irons.
Si vous avez chez vous des enfants à instruire
Instruisez-les donc bien pour qu'ils n'aient rien à dire,
Vous en serez tous deux
Responsabl's devant Dieu (2).

Le mari sera peut-être colère et brutal ; peut-être, ignorant les craintes de Daphnis, instruit par Lycoenion, pour Chloé, transformera-t-il en un sanglot de douleur le cri de joie de la vierge devenue femme...

Pourquoi ne pas mêler un peu de l'or de Baudelaire au limon de la chanson orléanaise ?

Mes baisers sont légers comme ces éphémères
Qui caressent le soir les grands lacs transparents,
Et ceux de ton amant creuseront leurs ornières
Comme des chariots ou des socs déchirants ;
Ils passeront sur toi comme un lourd attelage
De chevaux ou de bœufs aux sabots sans pitié (3)...

Et non sans mélancolie, sentant fondre sur elle de « lourdes épouvantes », la mariée dira un dernier adieu à la maison paternelle :

(1) Dans la chanson des Alpes, l'anneau est remplacé par un lien d'or.
(2) Menars (Loir-et-Cher).
Cf. TIERSOT : *Op. cit.*, p. 325.
(3) *Femmes damnées.*

Digitized by Google

Adieu donc la maison,
La maison de mon père,
Où règne la bonté ;
Il n'y faut plus penser.

A Chaigny (Loiret), on se montre moins pessimiste, chaîne encore, mais guirlande de fleurs :

Chanson à la mariée.

Lorsqu'on approche le mariage
Plus d'une jeune fille a peur
D'avoir pour époux en ménage
Un homme jaloux et grondeur.
Mais pour vous, charmante mariée,
Bannissez la moindre douleur :
La douce chaîne qui vous lie
Est une guirlande de fleurs (*bis*).

Vers de mirliton écrits par un vaudevilliste.

Quel doux plaisir que d'être heureux
Quand on possède le bien qu'on aime ;
C'est la félicité suprême
Qui comble aujourd'hui tous nos vœux,
Puisque de tout temps la richesse
N'a jamais valu la tendresse (*bis*).

Quand on est uni par l'amour
Dans les liens du mariage,
S'il y a quelques moments d'orage,
Cela ne dure pas toujours,
Je t'aimais trop pour m'en dédire
Car c'est pour toi, que mon cœur seul soupire (*bis*).

Par vos amours et tous nos soins
S'est terminé ce mariage,
Si vous faites mauvais ménage,
Vous tromperez tous vos témoins.
Elle le chérit et lui il l'aime,
Et moi je crois qu'ils seront toujours de même (1) (*bis*).

(1) Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France*, tome VI, p. 335.

Digitized by Google

Je n'oserais insister sur la métrique de cet épithalame. Ce serait cruauté inutile.

Toujours à Chaingy, on chante également des *Grâces à la mariée*. Comme dans cette chanson solognote, dont le café-concert a popularisé le refrain, ces grâces semblent surtout présenter un intérêt par leur refrain.

Mon père voulut me marier
Pin pipelin pingolabobiné,
Mon père voulut me marier,
Pin pin pipelin gogopipelo,
Gobelin,
Pin pipelin pingolabobino.

A un garçon limonadier,
Pin pipelin pingolabobiné,
A un garçon limonadier,
Pin pin pipelin gogopipelo,
Gobelin,
Pin pipelin pingolabobino.

Un couplet suffira à donner le ton du morceau. Cela se termine par une invitation à boire. Le tabac manque seul... et la musique d'Adam.

Avant de sortir
De cette maison,
Vous veux avertir
Qu'avecque raison
Chacun verse à boire
Encore une fois
Puisque l'on s'envoire,
Et à Dieu soyez,
Alleluia, alleluia,
Kyrié, Christe,
Kyrié eleison (1).

Les litres, en effet, ont succédé aux litres. Sur une planche soutenue par des tonneaux, le joueur de vielle et le joueur de cornemuse se sont juchés ; enlacés, les couples tournoient, maladroits ; depuis des heures, l'on danse ; lourde, l'ivresse tombe sur les couples ; les mains s'égarent serrant plus étroi-

(2) Bibliothèque Nationale : *Poésies pupulaires de la France*, tome VI, p. 334.

Digitized by Google

tement les tailles sanglées par le corset, plaquant de taches de sueur l'ondulance des croupes. Les vieilles gens s'en sont allés coucher, et, tout à côté, poursuivis par des lazzis de caserne et des obcénités de commis-voyageurs, les nouveaux époux ahanent, bercés par la ritournelle canaille des quadrilles.

Cependant, l'outre de la cornemuse s'enfle davantage ; plus pleurarde, la vielle geint, le geste accentue le verbe ; gras, des rires fusent et éclatent, des filles défaillent, chatouillées. C'est Jean Pigille, on le chante et on le danse :

Jean Pigille.

'Chez nous nous étions trois filles,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
Un' qui coud, l'aut' qui file,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
Jean, Jean Gille, Jean Gille,
Jean, Jean Gille, Gille, Gille, Jean.

Et l'aut' qui va-t-à la ville,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
La vieill' mé dit à sa fille,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
Jean, Jean Gille, Jean Gille,
Jean, Jean Gille, Gille, Gille, Jean.

— Prends ben garde à té, ma fille,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
— Mé, c'est trop tard de ien dire,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
Jean, Jean Gille, Jean Gille,
Jean, Jean Gille, Gille, Gille, Jean.

J'suis enceint' d'eun' p'tit' fille,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,

Digitized by Google

— Qui qui t'a fait ça, ma fille ?
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
Jean, Jean Gille, Jean Gille,
Jean, Jean Gille, Gille, Gille, Jean.

— C't'un biau garçon d'la ville,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
— Qui qui t'a promis, ma fille ?
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
Jean, Jean Gille, Jean Gille,
Jean, Jean Gille, Gille, Gille, Jean.

— Qui qui t'a promis, ma fille ?
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
— De m'rempli' quand j' s'rai vide,
Jean Pigille, Jean Pigille,
Gille, Gille, Jean,
Jean, Jean Gille, Jean Gille,
Jean, Jean Gille, Gille, Gille, Jean (1).

A l'aube, au sortir du bal, à la clarté indécise du jour à peine éclos, des ombres disparaîtront et gagneront le couvert des taillis pour reparaître enlacées. Apeurées, des bestioles fuiront, effrayées des mots d'amour et des baisers entendus...

Le grand Pan n'est pas mort.

Puis viendront les lendemains de noces et leurs tristesses. Lamentable, le troupeau des *maumariés* égrènera sa minable théorie, chantera ses doléances, maudira ce jour si beau.

Au lieu du bonheur souhaité, la misère sévira, la « misère en ménage » ; ne quittant guère le cabaret, l'homme rentrera, le soir, aviné, titubant et autoritaire, la langue épaisse et les pupilles dilatées par l'alcool. Eplorée, la jeune femme ira pleurer chez son père et lui dira sa peine :

(1) Chanté et recueilli à Châtillon-sur-Loire (Loiret).
Cf. *Revue du Traditionnisme*, 1912 ; p. 10-11, où j'ai publié cette chanson.

Digitized by Google

Misère en ménage.

Sur le bord de la Loire
Sur le bord d'un étang,
J'entends le rossignol chanter,
Il dit dans son langage
Que les amants sont malheureux .
De se mettre en ménage !

A se mettre en ménage
On n'a que du tourment,
Il faut nourrir femme et enfants,
Payer taille et louage ;
C'est toujours en recommençant
La misère en ménage !

Le jour de nos noces
Quel habit prendrons-nous ?
Nous y prendrons notre habit gris,
L'habit de complaisance,
Avec le chapeau de souci
Aux cordons de souffrance.

Le lendemain de nos noces
Quel habit prendrons-nous ?
Nous prendrons le mouchoir en main
Pour essuyer nos larmes
Puis nous dirons : Adieu bon temps,
Nous voilà en ménage.

Huit jours après nos noces
Y a bien du changement !
Je m'en vais chez mon père
Lui conter que mon homme
Reste toujours au cabaret,
Que ce n'est qu'un ivrogne (1).

Parfois même, il ne rentrera pas du tout. Amoureux après boire, il préférera à la femme qui gronde et aux gosses qui

(1) Chanson du Loiret, reproduite par ROLLAND, (*Op. cit.*, tome Ier, p. 52-53). M. J. TIERSOT en a également recueilli plusieurs versions (*Op. cit.*, p. 323). En Anjou, on chante de même l'*Embarras du ménage* (A.-J. VERRIER et R. ONILLON : *Op. cit.*, p. 421-422).

Digitized by Google

pleurent, « la servante de l'auberge » ; non pas celle que chanta Glatigny, mais la forte fille dépoitraillée qui rit à pleines dents et que les gestes de l'amour n'effraient pas plus que les mots crûs du cabaret, ou qu'un canon, vidé d'une lampée, au coin d'une table.

Ombre famélique et lamentable, la femme, « la bourgeoise », ira de bistro en bistro le relancer — l'épopée du samedi — pour le trouver acoquiné avec sa gueuse.

C'est *la femme du roulier*. Le drame est poignant et d'un réalisme brutal, dont la chanson populaire offre peu d'exemples.

Sainte-Beuve, frappé, de même que le fut Victorien Sardou (1) par les qualités de ces couplets, en avait apporté le texte au *Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* et J.-J. Ampère n'hésita point à les reproduire dans ses *Instructions*, y trouvant « une certaine moralité,..... qui peint rudement l'abrutissement du vice et les suites du mauvais exemple » (2).

Ils sont surtout d'une inexorable cruauté.

La provenance de cette chanson est peu connue, pour ne pas dire inconnue.

Alors que Sainte-Beuve y voyait une chanson berrichonne, George Sand, qui connaissait bien son Berry, prétendait ne l'y avoir jamais entendue. Pourtant, aux « Hydropathes », Rollinat la chantait volontiers et en tirait d'étranges effets.

Ignorée du midi et peu répandue dans le reste de la France, la *femme du roulier*, sans que l'on sache au juste par qui elle avait été apportée, jouit à Paris, dans le monde artiste, d'une universelle renommée. Il n'est guère d'atelier où elle n'ait été chantée et où on ne la sache par cœur.

Champfleury lui prête, sans conviction, une origine saintongeoise (3), dont il est le premier à douter ; des versions, peu dissemblables les unes des autres, en ont été recueillies dans les Vosges et dans les Ardennes, aussi bien qu'en Bretagne et qu'en Vendée. Du Loiret, une copie en a été envoyée, en 1854, au *Comité de la langue*, moi-même, j'ai eu la chance d'en retrouver des bribes, à Blois, dans le faubourg de Vienne,

(1) Je tiens de Jean Sardou une copie de *la Femme du roulier* écrite de la main de son père.
(2) *Op. cit.*, p. 22.
(3) *Op. cit.*, p. 74.

Digitized by Google

bribes tellement informes que je préfère leur substituer le texte fourni par Sainte-Beuve et reproduit par J.-J. Ampère :

La femme du roulier

La pauvre femme
(C'est la femme du roulier)
S'en va dans tout le pays
Et d'auberge en auberge,
Pour chercher son mari,
Tireli
Avec une lanterne.

— Madam' l'hôtesse,
Mon mari est-il ici ?
— Oui, Madame, oui, il est là,
Là dans la chambre haute,
Et qui prend ses ébats,
Tirela
Avec une servante.

Allons, ivrogne,
Retourne voir à ton logis (*bis*).
Tes enfants sur la paille,
Tu manges tout ton bien
(Tirelin)
Avecque des canailles.

— Madam' l'hôtesse,
Apportez-moi du bon vin (*bis*)
Là sur la table ronde
Pour boir' jusqu'au matin
(Tirelin)
Puisque ma femme gronde.

La pauvre femme
S'en retourne à son logis
Et dit à ses enfants :
Vous n'avez plus de père ;
Je l'ai trouvé couché,
(Tirelé)
Avec une autre mère.

— Eh bien, ma mère
Mon père est un libertin (*bis*)

Digitized by Google

Et se nomme *Sans-gêne*
Nous sommes ses enfants,
(Tirelan)
Nous ferons tout de même (1).

Autre type de maumariée : la fillette vendue — je ne vois d'autre mot — à un vieillard, en vue de l'héritage à venir. La bourgeoisie et la ville n'ont pas le monopole de ces vilenies :

La Maumariée.

Mon pèr' m'a mariée
A l'âge de quinze ans ;
Il m'a donné un homme
De quatre-vingt-dix ans :
Et moi, pauvre fillette,
Comment passer mon temps ?

La premièr' nuit d'mes noces
Avec lui j'ai couché.
Il me tourna l'épaule,
Puis après s'endormit.
Et moi, pauvre fillette,
Comment passer la nuit ?

Le s'cond jour de mes noces
Chez mon pèr' j'ai r'tourné :
Bien le bonjour, mon père,
— Bien le bonjour à vous
D'm'avoir donné un homme
Qui ne sait rien du tout.

— Prends courage, ma fille,
C'est un riche marchand ;
Il a une maladie.
Je crois qu'il en mourra,
Et tu s'ras l'héritière
De tout ce qu'il aura.

Au diable la richesse
Si le plaisir n'y est pas !
J'aimerais mieux un homme
A mon contentement
Que d'avoir ce bonhomme
Avec tout son argent.

Quand je serai morte
J'n'aurai plus besoin de rien
Qu'une chemise blanche
Et un drap par-dessus,
Puis on dira : la belle est morte,
Et on n'en parl'ra plus (2).

(1) J.-J. Ampère : *Op. cit.*, p. 23.
Cf. George Doncieux : *Op. cit.*, p. 436-440 (texte critique).
Champfleury et Weckerlin : *Op. cit.*, p. 75-76. M. Orain, qui a recueilli une version de *la Femme du roulier*, à Bain (Ille-et-Vilaine), ne la reproduit pas dans son volume.

(2) Recueillie dans le Loiret et publiée par M. Rolland : *Op. cit.*, p. 84-85.
C'est là, semble-t il, un souvenir d'une pièce de Gaultier Garguille, reproduite par M. J.-B. Weckerlin (*Op. cit.*, p. 337-338), d'après *Les Chansons de Gaultier Garguille* (Paris, François Targa, 1631 ; 1632).

Mon père m'a donné mary,
Un faux vieillard tout racourcy,
Tant j'étois innocente,
Qui n'avoit point, qui n'avoit point
De bonne avoyne à vendre...

Cf. J. Tiersot : *Op. cit.*, p. 311 : Alb. Meyrac : *Op. cit.*, p. 258, etc.

Digitized by Google

Ah ! puisse le barbon mourir au plus tôt et quitter cette vallée de larmes. Ce n'est point là cadeau à faire à une enfant.

Le joli petit mari.

Mon cher époux me plaît fort,
Il est sûr de ma tendresse.
Nous serons toujours d'accord
Si c'est moi qui suis la maîtresse.

Ah ! le joli petit mari
Que l'on me donne en mariage,
Il est sage, il est poli,
C'est un époux accompli.

Il dépose chaque soir
Sa jambe sur la toilette,
Ses cheveux dans un tiroir
Et ses dents sur une assiette.
Ah ! le joli petit mari, etc.

Puis aussi pour voltiger
Voudrait-il quitter ses livres ?
Mon mari n'est pas léger,
Car il pèse trois cents livres.
Ah ! le joli petit mari, etc.

Je sais que les médisants
Ont parlé de sa vieillesse :
Mais ôtez-lui cinquante ans,
Il sera dans sa jeunesse.
Ah ! le joli petit mari, etc.

Un époux aussi parfait
De là-haut a dû descendre,
Mais puisque le ciel l'a fait,
Puisse le ciel aussi le reprendre.

Ah ! le joli petit mari
Que l'on me donne en mariage,
Il est sage, il est poli,
C'est un époux accompli (1).

La pauvre Rosette, dont, dans la Tarentaise et dans la Saintonge aussi bien qu'à Blois, on narre la déception d'une première nuit plutôt négative, ne doit pas désirer avec moins d'impatience la mort de son vieux mari.

Le mariage de Rosette.

C'est aujourd'hui le jour que Rosett' se marie
A un bonhomm' qu'a quatre-vingt-dix ans (*bis*),
La p'tite Rosette
N'a pas encor quinze ans.

Il la prend par la main, il la mène à l'église :
— Vois-tu, Rosett', tes amis, tes parents (*bis*),
Ma p'tite Rosette,
As-tu le cœur content ?

(1) Recueillie à Menars (Loir-et-Cher).

Digitized by Google

Il la prend par la main, il la mène à la table :
— Mange, Rosett', mange bien doucement (*bis*),
Ma p'tite Rosette,
Ne t'ébrèch' pas les dents.

Il la prend par la main, il la mène à la danse :
— Danse, Rosett' danse bien doucement (*bis*),
Ma p'tite Rosette,
Ne te fatigue pas.

Il la prend par la main, il la mène aux latrines :
— Lèvs ta cott', fais pipi et caca (*bis*),
Ma p'tite Rosette,
Ne fais pas dans tes bas.

Il la prend par la main, il la mène à la chambre :
— Vois-tu, Rosett', ta chambre, ton beau lit (*bis*),
Ma p'tite Rosette,
Où passeront tes nuits ?

Quand ce fut le matin où Rosett' se réveille :
— Grand Dieu, dit-elle, je n'aurais jamais dit (*bis*),
La nuit d'mes noces
Avoir si bien dormi !

Le vieillard lui répond d'un air tout en colère :
— Mon temps se pass', se pass', le vôtre vient (*bis*),
Ma p'tite Rosette,
Souvent vous n'aurez rien (1).

Les torts, il faut bien l'avouer, ne sont pas toujours du côté de l'homme. Les femmes — j'en demande pardon à la « galanterie française » — ont bien les leurs. Le mariage n'est pas seulement le contact de deux épidermes, mais, pour continuer cette définition connue : des sueurs s'y mêlent, et, également .. des mauvaises humeurs.

Les sages de tous les temps, de Confucius à Willy, ont dit les défauts de notre ordinaire compagne. Les anciens, nés — comme les vaudevillistes — malins, avaient créé le gynécée, il avait du bon. Il en est de même du sérail.

(1) Recueillie en Bas Rivière, à Blois, et communiquée par Hubert-Fillay.

Cf. CHAMPFLEURY : *Op. cit*, p. 77-79 ; J. TIERSOT : *Op. cit.*, p. 310 ; A. ORAIN : *Op. cit.*, p. 77-78.

Digitized by Google

L'époux y entrait, mais en sortait à son gré. Si Madame avait de manifestes vapeurs, il était loisible au conjoint d'éviter la scène à ne pas faire, sans quoi c'était Xantippe, dont l'aimable caractère reste intimement lié au grand nom de Socrate.

Claudine, cette adorable Claudine, dont rêveront nos arrière-petits-neveux, fut toujours l'exception. Les historiens lui opposeront Mme de Maintenon, les fantaisistes « la Môme Picrate ». De deux maux, il faut choisir le moindre, j'opterais volontiers pour la petite danseuse du Jardin de Paris, cette cousine très germaine de Monna.

Puis voilà : la Môme ou Monna, perruches criardes, batailleuses, fatigantes... « des fois », bêtes un peu... oh, bien souvent ! auront un grand avantage à tâcher de cacher ou de réprimer leurs défauts.

L'union est libre, point même à la cruche. Ces enfants-là, c'est le contraire des autres : quand ils deviennent trop insupportables, on ne les couche plus.

Mais Monna, ou Picrate, ou d'autres, une fois épousées, le tableau change. Une exquise maîtresse devient souvent une exécrable femme. Combien se contentent de cela, sans avoir été auparavant une exquise maîtresse.

Pauvre mari, ta femme a des nerfs, est jalouse, est coquette, dépensière ou trop économe, difficile, pour ne point dire acariâtre, veut installer sa mère, sa sainte mère, en tiers à ton foyer, a le goût immodéré de la domination, veut tout régenter, tout mener...

Ah ! Rabelais te le dira bien, il vaudrait mieux se contenter d'être jolie et de te tromper.

Tu serais soigné, dorloté ; si tu es gourmand, tu connaîtrais le régal des petits plats, les mystères renouvelés des entremets, toutes les douceurs enfin.

Etre cocu — je ne disserterai pas sur l'origine du mot (1) — c'est toute une philosophie.

(1) Je préfère renvoyer le lecteur, s'il est curieux, à cette rare impression blésoise : *Dissertation étymologique et critique sur les diverses origines du mot Cocu, avec notes et pièces justificatives, par un membre de l'Académie de Blois.* Blois, (imprimerie Félix Jahyer), 1835, in-12, de 52 pages.

Il existe de ce petit volume une contrefaçon belge, — naturellement. Elle constitua, paraît-il, un outrage aux bonnes mœurs, car le Tribunal correctionnel de la Seine (VI^e^ Chambre) en ordonna la destruction, par arrêt du 25 juin 1869.

Digitized by Google

Et tu n'es même pas cocu, ô pauvre homme, car ta femme n'est pas jolie. On peut admirer ta pipe, si on t'autorise à la fumer, mais non ta femme. Tu est le mari bénêt : on te chansonne, car les hommes sont méchants.

Le mari bénêt.

Quand j'étais chez mon père
Garçon à marier (*bis*),
Je n'avais rien à faire
Qu'une femme à chercher.
Verduron, verduronnette, (*bis.*
Verduron, ron, ron, ron.)

Maintenant qu' j'en ai une,
Ell' me fait enrager (*bis*),
Ell' m'envoie à la chasse
Sans boire, ni manger.
Verduron, etc.

Je reviens de la chasse,
Tout mouillé, tout crotté (*bis*),
Je demande à ma femme
Ce qu'elle a pour manger,
Verduron, etc.

Deux petites bécasses
Plus un petit pâté (*bis*),
Les os sont sur la table,
Si tu veux les manger.
Verduron, etc.

Madame haussa la tête
Et se mit à chanter (*bis*).
Monsieur baissa la tête
Et se mit à pleurer.
Verduron, etc.

Maintenant qu'elle est morte
J'en suis débarrassé (*bis*),
Je n'ai plus rien à faire
Qu'une femme à chercher.
Verduron, etc.

— Qu'est' qui dira la messe ?
— Ce s'ra Monsieur l'Curé (*bis*).
— Qu'est' qui sonn'ra les cloches?
— Ce s'ra quat' pots cassés.
Verduron, etc. (1).

Dans ces couplets solognots, le mari n'est pas seul à connaître les coups. Le contrat ne les ignore pas davantage. A l'un le bâton, à l'autre le canif, ou mieux le couteau, car nous sommes en Sologne, Mossieu !

Le pauvre homme n'a point même la consolation de pouvoir douter de son infortune. Encore que n'ayant pas requis l'assistance du commissaire de police, ce porteur des derniers sacrements conjugaux, il a surpris les coupables dans une

(1) Recueilli dans les environs de Vendôme et reproduit par ROLLAND, tome II, p. 67, 68.

M. J. Tiersot a recueilli à Château-Queyras une version très voisine de celle-ci (*Op. cit.*, p. 312) ; mais qui ne comporte pas le dernier couplet.

Les versions en sont d'ailleurs nombreuses, et je me bornerai à citer la version angevine reproduite par le *Glossaire des Patois et Parlers de l'Anjou* (II, p. 418 .

Digitized by Google

conversation où les paroles ne sont que l'accessoire... ou ne viennent qu'après.

Qui qu'aurait cru ça
D'une femme pour moi si tendre ?
M'jouer un tour pareil
C'est à fair' rougir le soleil !
Accourez tertous ici m'entendre,
J'vas vous dégoiser
Le malheur qui vient d'marriver.

L'aut' jour que ben las
J'allais m'coucher près d'ma bourrique,
J'la trouv' dans un coin
Qui causait avec Jean Beaudoin.
Accourez tertous, etc.

J'ai voulu crier,
Car je suffoquais de colère !
A m'dit sans façon,
En me montrant un gros bâton,
Accourez tertous, etc.

Va-t-en travailler,
Ou j'vas t'frotter d'la bell' manière !
Tu n'es bon à rien,
Et si j'suis là, c'est pour ton bien,
Accourez tertous, etc.

Un' femm' que j'aimais
D'un amour à m'tourner la tête
J'en mourrai d'chagrin,
Ah ! pour moi quel cruel destin !
Plaignez-moi tertous,
Puisque z'avez voulu m'entendre,
J'vous ai dégoisé
Le malheur qui vient de m'arriver (1).

On peut donc être battu, même autre chose, et ne point être content.

De cet autre, l'épouse, mégère inapprivoisée, quoiqu'ignorant le singulier traité de Meibonius, si fort prisé par les

(1) Communiqué par M. Bouillet.

Digitized by Google

libraires d'Outre-Manche, pratique également la flagellation, sans avoir cure pour cela des « plaisirs de l'amour ».

Le mari docile.

Va-t-en bercer cet enfant,
Car, dit Jacqueline, à son mari Jean,
Car, si je prends, derrière la porte
Le manche à balai,
T'en auras, sur ma foi.
Va donc vite, vilain mal peigné,
J'ai mal à la tête d'entendre crier.

Ma femme, ne vous fâchez pas,
Je le bercerai tant qu'il dormira :
Dodo do, mon fils, dodo,
N'interromps pas ta mère,
Laisse la déjeuner,
Dodo do, mon fils, dodo,
Puisqu'il faut que j'aille laver tes drapeaux.

Quand Jacqueline eut déjeuné
Elle dit à son mari : Tu peux venir manger,
Il y a de la soupe de reste,
Des carottes aussi,
Mange à ton appétit ;
Et des os qui sont bons à ronger ;
Mais pour cette viande, prends garde d'y toucher.

— Ma femme, je boirais bien un coup ?
— Prends ton verre, ivrogne, il te faut de tout !
Il y fut d'une si grande vitesse
Qu'il a tout cassé,
Le pied y en a resté,
Qui fut surpris ? ce fut Jean,
Qui dit : — Je n'ai plus soif, ma femme, en tremblant.

— Jarnicoton ? ton verre est cassé !
Déboutonne ta culotte, tu vas avoir le fouet,
Mettez-vous à genoux, mon drôle !
Oui ! tu en auras, tant que la verge durera !
Zingue, zingue, zingue, frappant sur son c...
Coquin, dans ton verre, tu ne boiras plus.

— Ma femme, ayez de moi pitié,
Car, je sens mes fesses qui sont tout écorchées !

Digitized by Google

Je ne boirai plus dans mon verre,
Je boirai plutôt
Dans le c... de mon chapeau,
Ma femme, vous frappez rudement,
Vous mettez, ma femme, mon c... tout en sang.

La première fois que tu casseras
Qué qu'chose au logis, assiette ou bien plat,
Je t'arracherai les oreilles
Et le tricot
Marchera sur ton dos.
Baise ta verge maintenant,
Lève ta culotte en me remerciant (1).

Aussi, la chanson populaire, malgré le peu d'aménité dont elle témoigne à l'égard du mariage, semblant prêcher avant toute lettre l'union libre, omet, généralement, le « fait nouveau », à défaut duquel un auteur dramatique ne saurait, depuis un siècle, échafauder ses trois actes. A ces *quinze joies du mariage*, l'adultère manque.

La *Marquise empoisonnée* est l'exception. Un caprice royal rapportait trop gros à une famille pour qu'elle n'en fut pas gravement honorée.

Il était bon de se méfier des gens qui, à la cour, portaient en noir le deuil de leur honneur. Ce cabotinage ressemblait trop à un chantage. M. de Montespan ne se contenta point d'être insupportable, il fut également ridicule.

Cette chanson de la *Marquise* est, pourtant, fort jolie. Elle a été une des premières à prendre place dans le folk-lore. Alexandre Teulet l'avait entendu chanter par un berger solognot et s'était empressé de la communiquer à Leroux de Lincy, qui la reproduisit dans l'introduction du tome II de ses chants historiques (2).

George Doncieux en a, depuis, établi le texte critique (3).

(1) Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires de la France.*
(2) Paris, Ch. Gosselin, 1842 ; in-12, p. VII-VIII.
(3) G. DONCIEUX : *Op. cit.*, p. 295-302.

Digitized by Google

La Marquise.

C'est le roi entrant dans Parise,
Salua toutes les dames ;
La première qu'il salua
C'est la belle marquise.

— Marquis, t'es plus heureux qu'un roi
D'avoir une femme si belle,
Si tu voulais, j'aurais l'honneur
De coucher avec elle.

— Ah ! mon roi, ça vous est permis,
Car vous êtes roi de France,
Mais si vous n'étiez pas mon roy,
J'en aurais ma vengeance.

— Mary, ne te fâche donc pas,
T'auras ta récompense,
Je te ferai dans mes armées
Beau maréchal de France.

— Habille-toi bien proprement,
Coiffure à la dentelle,
Habille-toi bien proprement
Comme une demoiselle.

— Adieu, ma mie, adieu, mon cœur,
Adieu, mon espérance,
Puisqu'il te faut servir le roi,
Séparons-nous d'ensemble,

Mais la reine lui fit un bouquet
De ses belles fleurs de lyse,
La bonne odeur de ce bouquet
Fit mourir la marquise.

Le roi lui fit faire un tombeau
De ses belles pierres de lyse,
Il envoya son Mirebeau
A la mort de la marquise.

Dans la chanson, Margoton perd bien son âne au seuil du meunier, et, à la fontaine, la voisine de Marion — Corbleu ! Marion — porte épée et culotte.

Digitized by Google

Mais, — les conteurs du vieux temps en font foi, — on attachait alors peu d'importance à l'infortune conjugale.

L'exemple partait de trop haut.

Le rire suffisait, là où Dumas fils a instauré son « Tue-la ». A peine si une chanson, datant pour moi des bancs du collège, est consacrée à ce cheval de bataille – un cheval de bataille qui tourne au bidet — de nos dramaturges. Encore, sans viser en rien à *Francillon*, il y avait eu réciprocité.

Dans ses auditions, précédées de si fines causeries de ce pauvre Georges Vanor, Odette Dulac la chantait avec un charme infini.

Pendant que dormait sa goutte,
Un vieillard tout grivois
Disait à sa femme : Ecoute
Le récit de mes exploits.
Autrefois, bonne poulette,
Tu croyais à ma vertu.
Je te fis souvent cornette,
Tu n'en as jamais rien su.

Les femmes les plus coquettes
Me trouvaient bonne façon
J'avais grand soin près des filles
De me donner pour garçon,
Quand l'espoir du mariage
Chez elles était déçu,
On m'aimait quoique volage :
Tu n'en as jamais rien su.

Tu rentras inattendue
De la campagne un matin :
A ta place était venue
La voisine, mais soudain,
Comme à fuir elle fut leste,
Dans tes bras tu m'as reçu,
De mon feu tu pris le reste,
Tu n'en as jamais rien su.

Souviens-toi du long voyage
Auquel tu m'as cru forcé :
En préparant mes bagages
Tu pleuras, je t'embrassai.
Que les hommes sont canailles :
Huit jours après revenu,
Je n'avais vu que Versailles,
Tu n'en as jamais rien su.

Ma confession tardive
Entre nous prouve du moins
Que tu fus assez naïve
Pour me croire en tous les points.
— Je feignais, répond la vieille,
D'être aveugle à ce point :
Je te rendais la pareille,
Tu n'en as jamais rien su (1).

(1) La Ferté Saint-Cyr (Loir-et-Cher).

Digitized by Google

VIII

Les Parents. — L'Irrespect des Mères. Les Amoureux transis.

Le père, dans la chanson populaire, est, en général, le grand gêneur. Il est pour ses filles le grand empêcheur de... danser en rond, d'aimer librement.

Il tient de la nature et de la loi la force et en abuse. Si la belle s'entête à ne vouloir point interrompre ses amours, il la mettra dans la tour, ou choisira une autre mort : le couvent.

Le couvent... Il faut voir la tristesse avec laquelle la pauvrette envisage cet holocauste. Elle y entre par force les larmes aux yeux, le cœur brisé, emportant du monde un regret infini, meurtrie dans sa chair et dans sa coquetterie.

Puisqu'il plaît à Dieu, au Ciel,
Que je sois religieuse
Que j'entre dans un couvent
Pour y être malheureuse.

Adieu donc, père inhumain,
Tu ne verras plus ta fille,
Non, tu ne la verras plus,
Qu'à travers un' grand' grille.

Adieu donc, ma sœur Isabeau,
Adieu, ma sœur Angélique,
Adieu donc, toutes mes sœurs
Et jusqu'à la plus petite.

Tailleur qui fais mes habits,
Tu ne m'as pas avertie,
Que je serais renfermée
Pour le reste de ma vie

Perruquier, beau perruquier
Qui frise ma tête blonde,

Digitized by Google

Dis-moi, n'as-tu pas regret
De ne plus la voir au monde.

Quand nous fûmes arrivés
A cette funeste porte,
Ah ! je me suis écriée
Secourez-moi ! je suis morte !

— Entrez, ma chère sœur, entrez,
Entrez dans le monastère,
Nous chanterons le *Te Deum*
Et à Dieu nous rendrons gloire (1)...

La mère inspire rarement à la fille une crainte semblable.

Une seule chanson, une ronde recueillie à Menars, fait allusion à la sévérité maternelle.

Dans l'esprit de la drôline, son jupon blanc est réservé comme le pantalon de Madame Desnou (2), aux jours de Noël, de Pâques et de la Saint-Jean... et à ceux plus nombreux sans doute où elle ira voir son amant.

Elle pense à tout et soigne ses dessous.

Sa mère doit ignorer se détail, « car elle la mettrait au couvent ».

Elle s'en cachera et le bon ami n'y perdra rien.

La chanson est très gaie. Si Berthe a peu filé, elle a su, du moins, utiliser pour le plaisir des yeux, je n'oserais dire des mains, son unique fusée.

Ronde.

Allons, allons, gai, gai, allons, allons gaiement,
J'ai bien filé dans mon jeun' temps
Une fusée en quatorze ans,
Allons, allons, gaiement,
Allons, allons, gai, gai, allons, allons gaiement.

Je la porterai chez le tiss'rand,
Allons, allons, gaiement,
Faites ma toilette vivement,
Allons, etc.

(1) Bibliothèque Nationale : *Poésies populaires*, VI, p. 505-506.
(2) H. Bauclair : *Le Pantalon de Madame Desnou*.

Digitized by Google

Je me suis fait un jupon blanc,
Allons, allons, gaiement,
Je le porterai trois fois l'an,
Allons, etc.

A Noël, à Pâques, à la Saint-Jean,
Allons, allons, gaiement,
Et quand j'irai voir mon amant,
Allons, etc.

Je n'veux pas le dire à maman,
Allons, allons, gaiement,
Car ell' me mettrait au couvent,
Allons, allons, gaiement,
Allons, allons, gai, gai, allons, allons gaiement.

« Les enfants font pleurer les mères... » chantait, jadis, le pauvre Jules Jouy dans une note sentimentale dont il avait le bon goût de ne pas abuser.

Les filles semblent, plutôt, faire sourire leurs mères.

Comment ne pas se montrer indulgentes pour ces peccadilles ? Elles sont femmes et sont passées par là.

Le Respect — avec un grand R — de la famille peut y perdre : mais, c'est très humain.

Cette enfant semble joindre à toute l'inconduite désirable un fond de sagesse qui ne demande qu'à être cédé :

A Parthenay il y avait
Une très joli' fille,
Etant gentill', le sachant bien,
Ell' voulait qu'on lui dise, voyez-vous,
J'aime lon la lon la derirette,
J'aime lon la lon la derira.

Etant gentill', le sachant bien,
Elle voulait qu'on lui dise,
Un jour son amant vint la voir,
Un baiser lui prit, voyez-vous,
J'aime lon la, etc.

Un jour son amant vint la voir,
Un baiser il lui prit,
Prenez-en un, prenez-en deux,
N'allez pas leur z'y dir, voyez-vous,
J'aime lon la, etc.

Digitized by Google

Prenez-en un, prenez-en deux,
N'allez pas leur z'y dire,
Car si mon père il le savait,
Il m'en f'rait voir de grises, voyez-vous,
J'aime lon la, etc.

Car si mon père il le savait,
Il m'en f'rait voir de grises,
Quant à ma mère, ell' le sait bien,
Ell' ne fait qu'en rir', voyez-vous,
J'aime lon la, etc.

Quant à ma mère, ell' le sait bien,
Ell' ne fait que d'en rire :
Car elle a fait ce que j'ai fait
Quand elle était jeun'fille, voyez-vous.
J'aime lon la, etc. (1).

Au XVIII[e] siècle, les chansons manuscrites dont la Bibliothèque de Blois m'a fourni le texte, ne témoignaient pas pour les mères de plus de respect :

Le jupon troué.

Sur le gazon, la bell'Fanchon
Filait du lin sans voir Colin,
Mais le fripon, sans façon,
D'un grand clou perça son jupon.
- Arrête donc, méchant garçon,
Tu m' déchir's ce que j'ai de bon.
— Ne craignez rien, lui dit Colin,
Il n'y paraîtra pas demain.

— Tu veux ma mort, c'est à tort,
Moi qui pour toi fuirais un roi,
Quoi, tu poursuis, tu détruis
Mon jupon fait dans une nuit.
— Arrête donc, méchant garçon,
Tu m' déchir's ce que j'ai de bon.

(1) Menars (Loir-et-Cher).
Cf. L. DECOMBE : *Op. cit.*, p. 155.

Quand elle était jeune fille
Elle en faisait bien autant.

(*Le tablier volé.*)

Digitized by Google

— Ne craignez rien, lui dit Colin,
Il n'y paraîtra pas demain.

— O vous, passants, bonnes gens
Qui prenez part aux accidents,
Oui, j'ai crié, j'ai pleuré,
Quand mon jupon s'est déchiré,
Mais, après tout, ce n'est qu'un trou,
Il en est d' plus grands qu'on recoud !
L'ami Colin, soir et matin,
M'a promis d'y mettre la main.

Jeunes beautés, profitez
De vos attraits, quand ils sont frais.
Le temps qui fuit vous instruit
A contenter notre appétit :
Sur le gazon, jouissez donc :
Un p'tit trou gât'-il un jupon ?
Votre maman, qui le défend,
S'en est fait faire un bien plus grand (1).

Une chanson très connue, riche en obscénités quand elle passe par la bouche des troupiers, met en scène la mère et la fille. Elle est, dans les versions primitives, à la Ferté-Saint-Cyr, par exemple, exempte de ce vice.

Ce n'est évidemment pas pour gamines au-dessous de treize ans, mais leurs rondes

J'entre en train quand il entre en train,
J'entre en train quand il entre...

ne comportent-elles pas, parfois, de singulières audaces ?

La petite Jeannette.

La petite Jeannette,
En allant au marché,
Sur son chemin rencontre
Le fils d'un avocat,
Trou la la, ça ne va guère,
Trou la la, ça ne va pas.

(1) Bibliothèque de Blois : *Recueil manuscrit de chansons.*

Digitized by Google

Dans un chemin rencontre
Le fils d'un avocat,
La prend et la renverse
Sur du foin qu'était là,
Trou la la, etc.

La prend et la renverse
Sur du foin qu'était là,
Le foin était si sec,
Qu'il en faisait cric-crac,
Trou la la, etc.

Le foin était si sec,
Qu'il en faisait cric-crac,
Sa mèr' vint à passer,
La trouve faisant ça :
Trou la la, etc.

Sa mèr' vint à passer,
La trouve faisant ça:
Courag', courag' ma fille.
T'en mourras pas pour ça,
Trou la la, etc.

Courag', courag' ma fille,
T'en mourras pas pour ça,
Moi, si j'en étais morte,
Tu ne serais pas là,
Trou la la, etc.

Moi, si j'en étais morte,
Tu ne serais pas là,
Ni ta sœur Joséphine,
Ni ton frère Nicolas,
Trou la la, etc.

Ni ta sœur Joséphine,
Ni ton frère Nicolas,
Ni d'autres petits frères
Qu' ton papa n'connaît pas,
Trou la la, etc.

Ni d'autres petits frères
Qu' ton papa n'connaît pas,
Qui ont le caractère
Tout fait comm' Nicolas,
Trou la la, etc. (1).

Ne vous frappez pas :

Le lendemain elle était souriante...

Le fils de l'avocat était, au moins, en bon point et n'avait pas l'aiguillette nouée.

En amour, comme à la chasse ou sur la route, il convient, en effet, d'éviter les ratés. A la campagne, le mensonge des Pilules d'Hercule et les méfaits de la cantharidine sont le plus communément ignorés. A défaut de ces adjuvants, — vous me ferez quatre jours ! — songez au dépit d'une amoureuse dont l'amant ne possède aucune des qualités inhérentes à ce rôle...

(1) Cette chanson date pour le moins des dernières années du XVI[e] siècle; car le recueil publié à Lyon par Adrien de Launay, à qui l'emprunte M. J.-B. Weckerlin, porte la date de 1602.

Courage, courage, ma fille,
Non, tu n'en mourras pas...

(*Op. cit.*, p. 335-337.)

La mère, il est vrai, borne son intervention à ces conseils et n'y joint sa confession, à titre d'exemple, une confession toujours délicate.

Digitized by Google

Une fille de Bracieux se lamente :

Quel malheur d'être belle
Près d'un amant glacé :
Tendre amant et plus cruel
N'aurait pas tant balancé.
L'autre jour sur ma chaise
Je me balançais si bien,
Mes yeux plus ardents que braise,
Ne te demandaient-ils rien ?

Tu me mettais en désordre
Et je me disais tout bas :
— Si le beau chien voulait mordre?
Mais, tu ne m'entendais pas.
L'autre jour, dans ma pochette,
Tu y allais bien doucement,
Tu mis ta main fort discrète,
Tu n'osais aller plus avant.

Tu la retirais bien vite,
Tu ne pris que mon couteau.
Si t'avais pris le lièvre au gîte,
Ce serait du fruit nouveau.
Au pied d'un buisson, seulette,
De tant loin je l'vois venir :
Je me couchai sur l'herbette,
Faisant semblant de dormir.

Il m'appela : — La paresseuse !
De tant loin qu'il m'aperçut.
J'ai beau faire la dormeuse,
Il ne m'en fait rien de plus.
Quoi, veux-tu que je te dise ?
Si tu n'as jamais fait,
Ne t'en prends qu'à ta bêtise
Si tu n'es pas satisfait.

J'ai eu cette fantaisie :
Ça prouve bien que j'ai eu tort.
Faut en avoir grande envie
Auprès d'un pareil butor !

Ou c'est l'amoureux timide qui n'ose se déclarer ou profiter de l'occasion et de l'herbe tendre. Encore une espèce à éviter.

Digitized by Google

Il n'appartient pas, cependant, aux filles de faire les premières avances.

L'anguille demande à être écorchée vivante. La fille de campagne peut aimer à être violentée, pour la forme...

L'imbécile, s'il savait !

Mais il ne sait pas et se lamente. Il ne faut pas trop lui en vouloir de sa sottise. Elle nous a valu une des plus jolies chansons du pays de France.

Champfleury avait, avec raison, placé une version, d'origine picarde, de *la Belle est au jardin d'amour* en tête de ses *Chansons populaires*. George Doncieux en a établi le texte critique dans son *Romancéro* (1).

Picardie, Boulonnais, Franche Comté, Dauphiné, Berry et Bas-Poitou : la chanson fut très répandue et les versions en sont nombreuses.

L'Orléanais et la Touraine avaient jusqu'ici manqué à l'appel. Mais le dernier coup de langue, le « Trop tard », qui conduit à la « boîte » avec une demi-fourniture, n'était pas donné.

Voici, provenant directement de Ligny-le-Ribault (canton de la Ferté-Saint-Aubin, Loiret) une version purement solognote. Par les bruyères, les bergères la chantent encore et les variantes qu'elle comporte lui donnent un caractère incontestable d'authenticité.

Contrairement à la formule rythmique de seize syllabes fixée par George Doncieux, je lui laisserai son apparence octosyllabique. Champfleury avait fait de même. Les deux versions offrent entre elles beaucoup de rapports.

Il manque à celle-ci, et j'en suis fort aise, ces deux vers que je trouve trop jolis, trop littéraires :

> Ses cheveux qui flottent au vent
> Ont une odeur de marjolaine.

Ce n'est plus de la chanson populaire, c'est presque du Glatigny.

Par contre, la chanson des bergères de Sologne possède le ruisseau ignoré de tant de textes :

> Faut-il être auprès d'un ruisseau
> Sans pouvoir y boire à son aise?

(1) *Op. cit.*, p. 441-444.

Digitized by Google

La belle n'est pas une princesse en robe de satin blanc, quelque fille chimérique de roi ou de seigneur, mais bien une bergère, vêtue sans plus de recherche que ses sœurs :

Elle est vêtu' d'un jupon bleu
Doublé d'une blanche futaine.

Enfin, l'enfant ne tient pas dans ses mains, mais dans ses bras, l'oiseau, le confident de ses peines.

Le cri d'envie de l'amoureux transi en est plus humain et plus vrai :

— Petit oiseau, que t'es heureux
D'être entre les bras de ma belle.

La belle est au jardin d'amour.

La belle est au jardin d'amour .
Y a plus d'un mois ou six semaines,
Son pèr' qui la cherchint partout
Son cher amant qu'en est en peine.

— Allez d'mander à ces bergers
S'ils l'auront vu' qu'ils nous l'enseignent ?
— Berger, berger, mon doux berger,
N'as-tu pas vu la beauté même ?

— Comment est-elle donc vêtue,
Est-ce de lin ou bien de laine ?
— Elle est vêtu' d'un jupon bleu
Doublé d'une blanche futaine.

— Elle est là-bas, dans le vallon,
Assise au bord d'une fontaine,
Un petit oiseau dans les bras
A qui la belle conte ses peines.

— Petit oiseau, que t'es heureux
D'être entre les bras de ma belle :
Car, moi qui suis son amoureux,
Jamais j'ai pu m'approcher d'elle.

Faut-il être auprès d'un ruisseau
Sans pouvoir y boire à son aise,
Faut-il être auprès d'un rosier,
Sans pouvoir y cueillir un' rose ?

Digitized by Google

— Buvez, buvez, galant, buvez,
Car c'est pour vous que l'ruisseau coule ;
Cueillez, cueillez, galant, cueillez,
Car c'est pour vous qu'elle est éclose (1).

Les amantes, vous qui, suivant la jolie expression de Pierre Quillard, devez « parfumer les hommes avant Dieu » (2), il n'est pas bon, voyez-vous, de vous montrer trop rebelles et de témoignier trop de « fier dédain » à vos soupirants.

Pas plus que l'avenir, la chanson n'aime les vieux. Le respect des cheveux blancs est un sentiment très moderne qu'il ne faut pas lui demander. La vieillesse est pour elle la décrépitude et elle n'a nulle pitié pour ses lézardes.

La Vieille.

J'ai demandé à cette vieille
Si elle avait beaucoup d'argent ?
— Dia ! me répondit-elle
J'ai encor cinq à six cents francs !
Dia ! hue ! aï' mon âne !
Et pis encor dans mon gousset
Aï' ! mon âne et mon bourriquet !

— J'ai demandé à cette vieille
Si elle avait beaucoup de vin ?
Dia ! me répondit-elle,
J'en ai un poinçon qu'est tout plein !
Dia ! hue ! aï' mon âne !
Et pis encor dans mon pichet,
Aï' ! mon âne et mon bourriquet !

J'ai demandé à cette vieille
Si elle avait beaucoup d'bonnets ?

(1) Cf. *Revue du Traditionnisme* (1912 ; p. 113-115), où j'ai publié cette chanson d'après le texte qu'a bien voulu m'en communiquer M. Marcueyz.

Dans le Berry (*Op. cit.*, p. 7, 24), M. Hugues Lapaire n'en a recueilli que les deux derniers couplets.

La belle est au jardin d'amour s'est chantée par toute la France ; Cf. CHAMPFLEURY : *Op. cit.*, p. 4 (Picardie) ; J. TIERSOT : *Op. cit.*, p. 226 (Briançonnais) ; S. TRÉBUCQ : *Op. cit.*, II, p. 34-35 (Gers) ; A. ORAIN : *Op. cit.*, p. 245-247, etc., etc.

(2) *La Fille aux mains coupées.* — Mystère, 1886.

Digitized by Google

— Dia ! me répondit-elle,
Celui-là, v'là cinq ans que j'l'ai !
Dia ! hue ! aï' mon âne !
J'en ai un autr' dans mon tiroué,
Aï' ! mon âne et mon bourriquet !

J'ai demandé à cette vieille
Si elle avait beaucoup de dents ?
— Dia ! me répondit-elle,
L'autre matin, par ces grands vents,
Dia ! hue ! aï' mon âne !
Y m'est tombé l'dernier crochet,
Aï' ! mon âne et mon bourriquet (1) !

(1) Communiquée par M. Bouillet.
L'origine de cette chanson est ancienne. M. Weckerlin en cite un texte datant de la première moitié du XVII[e] siècle (*Op. cit.*, p. 191). La version du Berry qu'en donne Champfleury comporte le même refrain que celui que nous donnons, mais le texte est loin d'être le même (p. 53-55). M. J. Tiersot a recueilli dans les Alpes une version de cette chanson (*Op. cit.*, p. 197).

(A suivre.)

PIERRE DUFAY.

Digitized by Google

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

D'UNE

FAMILLE NOBLE DE PROVINCE

Pendant le XVIII^e^ siècle

(*Suite*)

Lettre du duc de Choiseul au duc de Croy.

Versailles, le 6 juillet 1769.

J'ai reçu, Monsieur le Duc, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois ; je reconnois bien votre attention pour tout ce qui intéresse le service du Roy, dans les observations dont vous me faites part relativement au peu de troupes que vous trouvés qu'il y a actuellement sur les costes de la Picardie et de la Normandie, mais comme il n'est pas possible d'en augmenter le nombre dans ce moment-ci, il faut bien s'en tenir à remplir le service indispensable en attendant que nous puissions faire autrement, d'autant plus que les circonstances présentes ne paroissent pas devoir exiger de plus grandes précautions ; je conçois aussi que la garnison actuelle de Calais est trop faible et je me propose de vous rendre un quatrième bataillon aussitôt après la cessation des travaux du canal de Saint-Omer. La ville de Calais n'est pas au surplus la seule qui ait éprouvé de la réduction ayant été obligé d'en faire dans la pluspart des garnisons à cause du nombre de troupes qui sont en Corse et de celles employées aux différents travaux.....

Le Duc de Choiseul.

Digitized by Google

Année 1770.

Sommaire : Détails sur la mauvaise situation des finances du royaume et notes sur certains évènements survenus en la présente année.

Lettre de l'abbé d'Aurelle au marquis de Jovyac.

Valence, le 2 [1770].

..... L'année a commencé par un changement de ministre. Mr d'Invaux (1) a fait sa retraite en grand homme, que l'intérêt ne touche pas et qui sent la difficulté de la place. Il avoit proposé des projets, qui n'avoient pas eu l'approbation publique, et il a dit qu'il n'en sçavoit pas d'avantage et a demandé la permission de quiter la place, sans vouloir aucune récompense, trouvant qu'il avoit trop peu travaillé pour mériter quelque chose. M. l'abbé Terray (2), contradicteur de ces projets, les a rejetés quand on lui a demandé son avis, et on l'a choisi pour mieux faire s'il est possible. On trouve toujours plus de moiens de dépenses que de fournir aux dépens. M. l'abbé Terrai s'est fait une grande réputation. Le nouveau théâtre exige un nouvel homme. On dit qu'en entrant en place il a prié le Roi d'obliger les ministres de donner chacun un état de leurs dépenses, sans quoi on ne pouvoit établir une bonne administration, et on fait répondre à M. le duc de Choiseul : *Abbé, nous avons été toujours bien ensemble, ne nous brouillons.* Je regarde ces propos comme des propos de galerie, que chacun hazarde souvent sans le moindre fondement..... On me marque de bon lieu qu'il n'est plus question de guerre ; et où en serions-nous, si elle se déclaroit ; puisque en tems de paix la finance nous manque ? On ne parle que de préparatifs pour les noces de notre Dauphin, et ce qu'on en répand est énorme et ne marque pas notre misère. J'ai l'honneur, etc.

DAURELLE.

(1) Maynon d'Invault, contrôleur général (A. d. F. et d. J. 15 lettres).
(2) Joseph-Marie Terray, abbé, contrôleur général des finances, mort en 1778. Il est célèbre par les mesures qu'il prit pour combler le déficit des finances, ce qui paraît l'avoir rendu très impopulaire.

Digitized by Google

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 30 mars 1770.

..... Nous avons eu hier assemblée des pairs, où ont été enregistrées des lettres patentes qui attribuent à cette assemblée la connoissance de l'affaire de MM. de La Chalotais. La souscription de l'*Encyclopédie Militaire* est de 30 livres par an pour la province, port franc ; je ne connois cet ouvrage que par les journaux qui en font grand éloge. Si vous le jugez à propos, je souscrirai pour vous au premier ordre que vous m'en donnerez. Quant à l'*Art de marier les filles*, je ne connois point du tout cet ouvrage, et tous ceux à qui je m'en informe ne le connoissent pas non plus. Je serai peut-être plus heureux par la suite, mais à vuë de pays sur le titre seul, je crois que c'est un vrai badinage. Vous sçavez à présent en quoi consistent les édits dont vous me faites l'honneur de me parler ; mais je vous assure qu'il n'y a pas dix mille domestiques sur le pavé ; c'est un vrai conte qu'on vous a fait, et il me semble voir Paris toujours le même, en attendant les fêtes qu'on y annonce pour le mariage de Mgr le Dauphin (1).....

F. Bourotte.

Lettre de l'abbé d'Aurelle au même.

Valence, le 12 juin 1770.

..... Rien ne transpire encore à Rome. On y croit toujours que Avignon sera rendu et que le Pape ne le cédera ni ne le vendra. On espère même que la cour d'Espagne viendra au secours du Pape pour lui procurer un accommodement favorable. On me parle là dessus d'une manière à m'en paroître persuadé, sans s'expliquer cependant bien netement sur cet article. Le parlement d'Aix ne paroît pas content de la suspension mise à l'exercice des nouvelles judicatures et en attend la conclusion avec impatience. Ce que je vois, c'est

(1) Mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche.

Digitized by Google

que le traité avec la France trainera peut-être en longueur et que plutôt de rien céder le Pape attendra du tems une issue plus favorable. On ne dépouille jamais un souverain a propos de botes, et notre Roi même a trop d'équité. On m'en a dit des traits qui marquent toute la bonté et la droiture de son cœur. Dieu veuille nous le conserver longues années. Voilà Monsieur l'abbé Terray sur un nouveau théâtre, et en spectacle à toute la France. S'y soutiendra-t-il plus longtemps que ses prédécesseurs et trouvera-t-il des veines d'or, sans faire crier les peuples ? Je le souhaite et pour sa gloire, et pour la satisfaction d'un de mes amis qui le touche de près ; et qui est bien capable de le soulager dans ses travaux immences ; il en avoit fait un fermier général avant sa grande fortune.

Nous n'avons point entendu parler de votre nouvelle de *(déchiré)* paroît occupé que des noces du Dauphin qu'on dit n'aimer pas [les] coëffures à la Grecque. On ne sçauroit être trop François.....

DAURELLE.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 19 juin 1770.

..... Madame la Dauphine ne parle point du tout comme on vous l'a fait parler ; on dit même qu'elle s'exprime avec beaucoup d'aisance. Il doit y avoir aujourd'hui assemblée des Pairs pour l'affaire de M. le duc d'Aiguillon, dont le grand mémoire paroit d'hier. On en annonce aussi un de Messieurs de La Chalotais (1) et consorts d'ici à quelques jours. Il me paroit que cette affaire s'engage bien vivement de toutes parts, et n'en devient guères plus claire. Dieu permettra que cela s'éclaircira.....

F. BOUROTTE.

(1) Louis-René de Caradeuc de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne, ou son fils Aimé-Jean-Raoul.

Digitized by Google

Extrait du discours de M. le chancelier prononcé hier à Versailles (1).

Ce 28 juin 1770.

« Le Roy, occuppé du soin de lever tout obstacle à la tranquilité de la province de Bretagne, n'avoit pas cru devoir permettre à M. le duc d'Aiguillon de rendre publique la requête qu'il avoit présentée l'année dernière. Mais lorsqu'il a été compris dans l'information de Bretagne, Sa Majesté a désiré connoître de quelle nature étoit l'accusation intentée contre lui. L'accès du trône a été ouvert, la plainte a été reçue, l'information a été faite avec tout l'apareil des formes judiciaires. S. M^té^ a été étonnée de voir que dans l'information plusieurs témoins avoient déposé des faits étrangers à la plainte, avoient annexé à leurs dépositions des arrêts du conseil et des ordres émanés de son authorité suprême, enfin que les secrets de l'administration y pourroient être compromis ; que ceux que Sa Majesté charge de ses ordres ne sont comptables qu'à elle seule de leur exécution ; que Sa Majesté n'a vu dans la conduite de M. d'Aiguillon que de la fidélité et du zèle ; qu'elle regarde sa conduite comme irréprochable et comme conforme aux ordres qu'elle lui avoit donné, dont il ne doit compte qu'à elle seule ; que si elle lui doit de se justifier elle se doit à elle même de ne point laisser pénétrer dans les secrets de l'administration et de ne point éterniser par une instruction criminelle les troubles qui agittent la Bretagne. »

D'après ce discours par les lettres patentes qui ont été enregistrées et qui contiennent à peu près les mêmes motifs, Sa Majesté annulle toutes les procédures et les requettes de l'affaire, ordonne que toutes poursuites seront interrompues et impose au procureur-général et à tous autres le silence le plus absolu.

(1) Cette pièce n'est pas signée.

Digitized by Google

Lettre de l'abbé d'Aurelle au même.

Valence, le 5 octobre 1770.

..... Les Russes sont victorieux des Turcs ; mais on les dit furieusement défaits par la peste. C'est un ennemi difficile à détruire, et qui sans armes fait bien du ravage. Le coup n'est pas encore porté contre les Jésuites ; mais on le craint depuis que Marefossi (1) leur ennemi déclaré est devenu cardinal..... Nulle nouvelle de Paris. M. l'intendant est à Vienne et sera dit-on à Valence lundi, où je ne serois pas, M. l'Archevêque m'attendant à Vienne. Le dimanche, ce prélat lui donne un grand dîner ou j'étois invité ; mais notre fête qui tombe ce jour-là ne me permet pas de m'écarter de notre église. Il faut que chacun se tienne sous son drapeau.....

[D.] (2).

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 8 novembre 1770.

..... Voici effectivement le premier volume du *Dictionnaire généalogique* de M. de La Chenaye des Bois qui paroit ; et sans doute que les volumes vont se succéder promptement ; car il va toujours vite. En va-t-il mieux ? c'est ce que je ne prétens pas juger, d'autant plus que cette matière n'est point de ma compétence..... On promet, avec peu de fondement peut-être, de grands changemens d'ici au commencement de l'année dans les Parlements, dans le Ministère, dans les Finances. Dieu par dessus tout.....

F. Bourotte.

Lettres de M. l'abbé d'Aurelle au même.

Valence, le 11 novembre 1770.

..... La prise de Bender est peut-être cette bataille que vous me dites avoir été gagnée par les Russes. La garnison

(1) Lire Marefoschi, grand ennemi des Jésuites. Voir Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 281.

(2) L'abbé d'Aurelle signe certaines lettres par un D., ou même ne signe pas.

Digitized by Google

a été passée par le fil de l'épée. Je croyois cette fureur entièrement passée. La peste, ennemi presque plus cruel que la guerre, fait du ravage dans les deux armées. Ne devroit-elle pas ramener la paix ? et comment des nations qui ont le pied dans la fosse s'obstinent-elles à se détruire ?.....

Valence, 16 novembre 1770.

..... Le commerce des bleds illimité amène insensiblement la misère dans les provinces ; et nos pauvres peuples vont mourir de faim cet hiver. Cette liberté dégénère en monopole. Le bled est actuellement à [*illisible*] le setier, ce que je n'avois jamais vu depuis 45 ans que je suis dans cette province, et on n'en porte presque plus à nos marchés. Cependant l'année a été des plus abondantes. On me marque la même chose d'Auvergne, et ce n'est partout que des murmures contre ces enleveurs de grains..... Je suis inquiet de la fluxion de M. le marquis de Chabrillan. Le remède qu'il y a emploié, si l'on m'a dit vrai, me paroit bien violent. Je ne voudrois pas approcher un fer chaud de mes oreilles. Je craindrois qu'il m'approchât de trop près. Les héros ne craignent point le feu : mais pour nous, pauvres pusillanimes, nous aimons à nous en tenir éloignés.....

D.

Lettre du cardinal de Bernis au même.

Rome, ce 21 novembre 1770.

J'ai reçu, Monsieur, les deux lettres dont vous m'avés honoré le 16 et le 23 octobre. Vous ne sauriés douter de ma sensibilité pour cette attention obligeante, ni du plaisir que j'ai à vous renouveller.....

Le Cardinal de Bernis.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 22 décembre 1770.

..... Je suis bien charmé de la conversation que vous avez eue avec Monseigneur l'archevêque de Narbonne, et aussi de ce que vous en avez été satisfait. Vous avez cela de commun

Digitized by Google

avec tous ceux qui l'approchent ; il est né pour être aimé (1).....

.. .. L'édit de règlement fait beaucoup d'impression. Les avocats ne travaillent pas depuis deux jours Le Roi doit donner ce soir à M. le Premier Président sa réponse aux représentations de la Cour. Nous verrons les suites, et il faut espérer qu'elles seront tranquilles.....

F. Bourotte.

Lettre de l'abbé d'Aurelle au même.

Valence, le 25 décembre 1770.

..... Nous n'en étions pas plus avancés que vous sur l'affaire du Parlement, excepté que nous venions d'apprendre que les membres du Parlement avoient pressé leur premier président, à la suite du lit de justice, d'aller offrir au Roi leur fortune et leur tête. Résolution bien violente ! Le discours de Mgr le Chancelier étant dans les vrais principes, et n'aiant rien de choquant pour eux. Il a dû y avoir depuis un conseil d'état dont nous ne sçavons pas encore le résultat. Le chancelier d'ordinaire n'y assiste pas ; aura-t-on pris cette occa-

(1) Dans les pages qui suivent, devant reproduire encore plusieurs lettres élogieuses concernant Mgr Arthur Richard Dillon, archevêque de Narbonne, il nous a paru intéressant de donner un extrait du *Journal d'une femme de cinquante ans*, par la M^ise^ de La-Tour-du-Pin, née Henriette-Lucie Dillon, concernant son grand-oncle. Le lecteur, de cette façon, pourra se faire une opinion sur ce prélat, en observant toutefois que les lettres que nous reproduisons émanent de personnages qui n'ont pas dû penser que leurs écrits seraient un jour divulgués, tandis que le très curieux journal de la M^ise^ de La-Tour-du-Pin paraît avoir été préparé avec espoir de publicité.

Marquise de La-Tour-du-Pin. *Journal d'une femme de cinquante ans*, 1778-1815, publié par son arrière-petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort. Paris, librairie Chapelot, 1913. Extrait des pages 3 et 7 : « Elevée dans la maison d'un archevêque où toutes les règles de la religion étaient journellement violées, je savais et je voyais qu'on ne m'en apprenait les dogmes et les doctrines que comme l'on m'enseignait l'histoire ou la géographie.... Mon grand-oncle, l'archevêque de Narbonne, allait peu ou point dans son diocèse. Président, par son siège, des Etats du Languedoc, il se rendait dans cette province uniquement pour présider les Etats qui ne duraient que six semaines pendant les mois de novembre et de décembre. Dès qu'ils étaient terminés, il revenait à Paris sous prétexte que les intérêts de sa province réclamaient impérieusement sa présence à la cour, mais, en réalité, pour vivre en grand seigneur à Paris et en courtisan à Versailles. »

Digitized by Google

sion pour lui en ouvrir l'entrée ? Il joue ici le plus grand rolle et on attend comme il s'en tirera.

On demande une somme aux financiers et aux personnes titrées : le quarantième de leur cautionnement aux premiers, et aux gens de qualité une taxe par proportion de leurs titres. On regarde cet impôt, qu'on appelle *le Mark d'or*, comme devant produire douze millions. Il paroit qu'il n'est plus question de guerre, et que pourroit-on faire de plus, si elle se déclaroit ? puisque après une longue paix nous sommes plus obérés qu'après une longue guerre....

D. v. g.

Année 1771.

Sommaire : Renseignements concernant la chute du ministre de Choiseul, l'avènement de ses successeurs, les luttes du Parlement, etc.

Lettre de l'abbé d'Aurelle au marquis de Jovyac.

Valence, le 4 janvier 1771.

Nous avons sçu, Monsieur, comme vous, la chute du grand ministre, et elle nous fait voir que les arbres les mieux enracinés sont souvent abbatus par des ouragans imprévus. On en avoit bien parlé, mais on regardoit ces bruits comme des êtres de raison ; et il a fallu que le coup fut porté pour le croire. On ne dit rien encore des successeurs..... ce coup a allarmé les parlementaires, et cette crainte a déjà passé dans les provinces.

D.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 12 de l'année 1771.

Je ne vous ai pas marqué les changements intéressans arrivés dans le ministère, et je sens toute la justice de la plainte que vous m'en faites. Voilà en effet bien des événemens, et je sens combien vous devez y prendre de part, surtout pour Messieurs vos enfans. Mais vous connoissez Paris et vous n'ignorez pas combien il s'y débite de faussetés.

Digitized by Google

Parmi toutes les lettres que j'ai écrites à Montpellier pendant les fêtes de Noël, il n'y en a qu'une seule dans laquelle je me suis avisé d'écrire comme une nouvelle, que Mr de Castries avoit la guerre, Mr de Vergennes les affaires étrangères et Mr de Boynes la marine. Je le tenois d'une des grandes maisons de Paris et du seigneur même qui est le chef de cette maison ; et malgré cela ma nouvelle s'est trouvée fausse de tout point ; ce qui ne peut qu'être fort désagréable et pour la personne à qui je croyois annoncer une vérité, et qui l'a prise pour telle, et pour moi qui ai été assez crédule pour me laisser tromper et assez maladroit pour tromper sans le vouloir. Voilà pourquoi, Monsieur le Marquis, je ne vous écris guères de nouvelles, non plus qu'à d'autres. Il faut être assuré du fait avant que de l'écrire, et je n'en suis assuré que quand tout le monde le sçait, et alors je pense bien que vous en êtes informé aussitôt que moi, de sorte que je ne vous apprendrois rien en vous le marquant. Il n'y a que la disgrace de M. le Duc de Choiseuil que j'aurois pû vous annoncer à tems parce qu'on me l'apprit la nuit même du jour de Noël comme j'allois à la messe de minuit. Mais pour vous dire vrai, je n'en crus rien d'abord, et quand j'en fus certain, il n'étoit plus tems de vous l'apprendre. Je ne vous apprendrai pas par conséquent que c'est Mr de Monteynard, mari de la petite-fille de Mr d'Aubais, qui est ministre de la guerre, que Mr l'Abbé Terrai gère la marine, et que Mr l'Abbé de La Ville travaille aux affaires étrangères sous l'œil du Roi. Le Parlement a repris ses fonctions mardi d'après un arrêté du lundi qu'on dit aussi fort que les précédentes représentations. Il n'est pas encore publié, et on ne le récite que par lambeaux. Le conseil vient de supprimer un mémoire des Etats de Bretagne qui répond au grand mémoire de M. le Duc d'Aiguillon. Un autre mémoire sur le même sujet, mais anonyme, moins modéré et plus hardi, a été condamné par le parlement de Rennes même. On parle aussi d'un troisième qui doit subir le même sort, mais je n'en entens rien dire de positif.....

F. Bourotte.

Digitized by Google

Lettre de M. l'abbé d'Aurelle au même.

Valence, le 15 janvier 1771.

..... Le ministère de la guerre a été offert à M. le Comte de Muy et à M. de Castries, et on dit qu'ils n'en ont voulu ni l'un ni l'autre à cause des conditions qu'on y mettoit. C'étoit, à ce qu'on ajoute, de travailler avec M. le Comte de Maillebois. M. de Monteynard a été appellé à ce sujet ; je ne sçai si on n'exigera de lui la même chose. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il y a entre ce comte et M. de Monteynard la plus étroite liaison. Ils ont fait la guerre ensemble ; et ils connoissent leurs talens respectifs. M. le Duc de la Vrillière a cédé son département à M. de Bertin. C'est lui qui signe tout ce qui sort des bureaux des affaires étrangères, et c'est l'abbé de La Ville qui en dirige le travail. La place de conseiller des Finances qu'avoit M. le Duc de Praslin a été donnée à M. le comte de Muy ; la surintendance des Postes à M^r de Barry, comte de S^t Alphonse. M. l'Abbé de Terray a actuellement la correspondance de la Marine sans avoir encore la place ; enfin on dit que M. l'Evêque d'Orléans est renvoié, et on met sur les rangs M. l'Evêque de Senlis au lieu de M. l'archevêque de Bourges qu'on avoit d'abord nommé ; il peut y avoir du vrai à tout cela ; mais je vous le donne comme je l'ai reçu, en attendant que l'évènement se continue. Vos voisins ont fait l'anagrame de Chanteloup (1). Devinés-la, je vous la donne en deux, je vous la donne en trois, je vous la donne en quatre. Ne jettez pas votre bonnet par terre, la voici cette curieuse anagramme : *Plante-Choux*. Le x est ajouté, à moins que vous ne vouliez le supprimer.....

DAURELLE.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 4 mai 1771.

..... M. l'archevêque de Narbonne est arrivé depuis trois jours, et ce retour quoique tardif me donne bien de la beso-

(1) Etienne-François, duc de Choiseul, célèbre homme d'Etat, né en 1719, mort en 1785. Ministre des Affaires étrangères, il fut renversé en 1770 par les intrigues de M^me du Barry et exilé dans sa terre de Chanteloup. (A. d. F. et d. J., six lettres.)

Digitized by Google

gne qu'il auroit voulu trouver faite. On dit aussi que tous les Princes sont invités à se trouver aux fêtes du mariage. J'ai vû leur protestation qui est imprimée enfin et qui mérite d'être lue. ...

F. BOUROTTE.

Lettre du marquis de Monteynard au même.

Monfrin (1), le 7e mai 1771.

Je ne suis pas moins sensible à l'honneur de votre souvenir qu'à la politesse que vous avés bien voulu me faire de m'envoyer le grand mémoire de la Provence et les pièces jointes ; quelqu'envie que j'aye de m'occuper de cette lecture, la multiplicité d'affaires que j'ay trouvés à mon retour de Toulon et de Marseille, jointes à un nombre prodigieux de lettres à répondre, m'en ont empêché jusqu'icy.

J'attends ce soir M. l'évêque d'Uzès (2). S'il est curieux, je rempliray vos intentions et luy feray commémoraison de vous.....

MONTEYNARD (3).

Lettre de Dom Bourotte au même.

[1771].

J'ai vû avec beaucoup de plaisir la réponse que vous a faite Mr de Monteynard et dont vous avez eu la bonté de m'envoyer copie. J'ai prié hier Mr le Marquis d'Aubais, comme vous m'en chargiez, d'en remercier le Ministre et de profiter de l'occasion pour lui parler de Messieurs vos fils qui sont tous au service et qui méritent ; Il m'a assuré qu'il le feroit de tout son cœur, et il en aura souvent le moment, car il est retenu à dîner chez Mr de Monteynard pour tous les jours d'audience, dès que le Ministre aura son logement arrangé ; il sera dans ce quartier-ci à l'hôtel de Chatillon, qu'on meuble

(1) Montfrin, baronnie de Languedoc.

(2) Bonaventure Bauyn, poete latin, évêque d'Uzès, né en 1699, mort en 1779.

(3) Le marquis de Monteynard, ministre de la guerre (6 janvier 1771-27 janvier 1774). Bachaumont dit qu'on a chansonné ce ministre (A. d. F. et d J , une lettre.)

Digitized by Google

actuellement..... .... Le Mr Nicolaï (1) vétéran de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, dont vous m'avez fait l'honneur de me parler, étoit auteur des premiers écrits comme de celui-ci. Il y a plus de 35 ans qu'il y travaille. C'est un homme d'esprit et qui a beaucoup d'érudition, mais j'ignorois qu'il fût Marquis de Nicolaï, et j'ignore tout autant qu'il tienne aux Nicolaï dont la branche aînée est établie à Bagnols, et dont vous êtes allié. Je sais seulement que dans les listes de son Académie il étoit nommé simplement Nicolaï, et que jusqu'à présent dans l'Almanach Royal il a été nommé de même. Je ne vous marquerai point, Monsieur le Marquis, tous les propos de Paris sur l'état actuel du parlement. Tous les jours on annonce de nouveaux évènemens qui n'ont rien de réel. Depuis 8 jours on dit qu'aujourd'hui devoit paroitre un nouveau code, et être installé une nouvelle compagnie de Magistrats sous le nom de Parlement, et il n'en est rien. Ceux qui sont chargés jusqu'à présent de tenir le tribunal, y sont très exacts et assidus, mais on n'en a pas encore publié un seul Arrêt et on dit que rien ne se juge. Nous voyons ici des copies d'Arrêtés et de lettres de Parlemens de Rouen, d'Aix, de Dijon, de Rennes, de Besançon ; en attendant bien d'autres. Tout cela est fort beau, mais il y a bien du monde qui souffre, et quand cela finira-t-il? Quand le peuple sera-t-il heureux ? Quand règnera la paix ? Dieu le sait. Il est certain que les choses ne peuvent pas rester comme elles sont, et que cela dure beaucoup, du moins le tems paroist bien long. Attendons patiemment. Ceux qui gouvernent ont sans doute des lumières supérieures, il faut bien s'en rapporter à eux, l'avenir nous l'apprendra et les jugera.....

F. Bourotte.

Lettres de l'abbé d'Aurelle au même.

Valence, le 23 août 1771.

..... Nous n'avons point ouï parler de la nouvelle que vous me donnez au sujet de M. du Viominil. Elle me paroit mériter considération. Il me semble que ce parti ne pourroit se

(1) Guillaume Nicolaï, antiquaire, associé de l'Académie des Inscriptions, né le 16 février 1716, à Arles, où il est mort le 13 février 1788.

Digitized by Google

prendre que de concert et même avec permission expresse de la cour ; et les gazetes n'en ont dit mot. Trois cent officiers sortis du Royaume y laisseroient un vuide, qui dans les circonstances présentes ne paroitroit pas trop raisonnable.....

Mgr le Chancelier va toujours son train ; et les Parlemens peuvent voir à présent qu'il y va bon jeu, bon argent. Le Parlement de Besançon a été recréé, presque aussi tôt que supprimé, mais dans une nouvelle forme. Il a été réduit à 43 membres et rempli déjà de quarante, dont la plus grande partie est de l'ancien Parlement. 12,000 l. au 1er Président, 6,000 ou 8,000 aux Présidents à mortier, 4,000 aux Présidents à bonnet et 2,400 aux conseillers. Plus d'épices. Le Parlement de Douai, entièrement supprimé, pour avoir déclaré infâmes, ceux qui acquéreroient des charges dans les nouveaux tribunaux. On assure que le Parlement de Rouen sera ôté de cette ville, et qu'elle sera mise du ressort du nouveau Parlement de Paris, et le Parlement érigé en chambre supérieure transporté ailleurs. On doit s'attendre à tout en cas de résistance. Nos cours souveraines doivent comprendre aujourd'hui que le peuple n'est pas pour elles. Elles l'avoient pris sur un ton trop haut.....

Valence, le 6 septembre 1771.

La *Gazete de France* m'avoit appris le sort de M. de Joviac votre fils, et vous en auriez reçu plutôt mon compliment, si je n'avois été continuellement occupé à la distribution de la grande aumône que Mgr notre évêque m'a ordonné de faire dans toutes les paroisses de campagne de son diocèse. Elle est déjà donnée à tous les curés qui se sont présentés, et j'attens les autres. Cette aumône est de cinquante mille livres, et le va combler de bénédictions de la part de tous les pauvres. C'est un secours bien favorable dans un aussi mauvais temps..... J'attendrai sans impatience les deux derniers écrits de M. le duc d'Aiguillon. Je serois bien aise de les rassembler, parce qu'ils seront un jour un point intéressant dans l'histoire.

La *Gazete de France* s'est aussi expliqué sur le sort de M. le Marquis de Périgord (1). Je n'ai pas entendu parler de

(1) Le comte de Périgord, le dernier commandant en Languedoc. (A. d. F. et d. J., 13 lettres.)

Digitized by Google

M. le duc de Broglio pour Grenoble. Je reçus hier même une lettre d'un Président de Grenoble qui me disoit : nous ne sçavons encore ce que nous deviendrons, ni quels arrangemens M. le Chancelier aura pris à notre égard. Il me paroit que le plus grand nombre convient que les Parlemens étoient allés un peu trop loin. Mais le remède est bien violent. On assure que tout a été décidé au conseil de Compiègne, et qu'il ne reste que l'exécution du parti qu'on a pris. Nous sçaurons bien le dessous des cartes. Il paroît jusqu'à présent que ceux qui parioient pour la résurrection des Parlemens, seroient fort en peine de leurs gagures.....

Valence, le 27 décembre 1771.

Vous devez regreter comme moi, Monsieur, mon respectable Evêque (1). Vous sçavez combien il étoit attaché à votre famille ; et cet attachement étoit de tous les temps. Il est mort trop tôt pour Montélimard et Tournon. Il destinoit à ces deux villes ce que j'aurois eu de reste, après ses charges payées, des revenus de l'année prochaine. C'étoit son intention de ne plus rien prendre des revenus de son Evêché et de Léoncel tant que dureroit son absence, et d'emploier le tout en bonnes œuvres. Il donne immensément à nos hôpitaux de Valence : 215.000 l. en contrats sur le clergé et 170.000 l. sur l'hôtel de ville de Lion outre son mobilier tant de Valence que de Paris et de S[t] Benoît. Il n'en ôte que quelque chose dont il fait des legs particuliers. Je compte que nos hopitaux se prévaudront de plus de 460.000 l., sur quoi ils auront à paier les réparations et les dettes. Pour les dettes, les arrérages seront plus que suffisans pour les paier. Voilà, Monsieur, une belle fin et bien digne d'un Evêque.....

On me dit mille biens de M. l'Abbé de Graves notre nouvel Evêque. Il joint à la naissance, les lumières, la sagesse, les talens, la douceur.....

DAURELLE.

(1) Mgr Alexandre Milon.

Digitized by Google

Lettre du cardinal de La Roche-Aymon au marquis de Jovyac.

Versailles, ce 29 décembre 1771.

J'ai reçu, Monsieur, les quatre perdrix rouges que vous m'avés envoyé ; le tems n'a pas été favorable à leur conservation, mais je n'en suis pas moins sensible à cette marque de votre attention pour moy et je vous fais mes sincères remercimens de ce présent.

Je compte assés sur votre ancienne amitié, Monsieur, pour croire que vous apprendrés avec plaisir ma promotion au cardinalat et j'en reçois votre compliment. Je vous offre mes vœux les plus sincères pour ce qui peut vous être agréable dans l'année que nous allons commencer.....

LE CARDINAL DE LA ROCHEAYMON.

Lettre de l'abbé d'Aurelle au même.

[Décembre 1771].

Je suis fâché, Monsieur, que vous aiés parlé à M. le comte de Grave de la mesquinerie du feu prélat ; vous pensez bien qu'elle ne me tentera pas, et que je voudrois la sçavoir oubliée. J'ai mangé mes revenus dans sa maison, y recevant toutes les personnes, qu'il m'annonçoit comme s'il y avoit été lui-même. Jamais il ne m'est venu dans la pensée de rien porter sur son compte, et comment après tant de sacrifices accepterois-je une pareille marque de reconnoissance ? J'en serois humilié. Mon cœur n'est point fait pour les lésines. Je me suis acquité avec empressement du dernier devoir que je lui ai rendu. Je lui étois trop attaché pour ne pas donner même après sa mort des preuves de cet attachement et de mes regrets. J'en ai parlé, comme j'en avois toujours pensé, et en vérité il a si bien traité nos pauvres que je ne sçaurois que le louer ; ce qu'il m'auroit donné auroit été autant de retranché sur eux ; et je ne dois pas le leur envier. Je n'aurois voulu qu'un entier oubli. Le public en eût été moins révolté.....

Le chappeau de cardinal est enfin arrivé à M. de La Roche-Aymond. Le voilà au comble de la gloire ; mais est-il au

Digitized by Google

terme de son ambition ? Personne ne mérite mieux les honneurs, parceque personne ne les remplit mieux et ne montre chez lui plus d'attention et plus de politesse.....

DAURELLE DOÏEN.

Année 1772

Sommaire : Note sur le comte de Monteynard, ministre de la guerre.

Lettre de M. l'abbé d'Aurelle au marquis de Jovyac.

Valence, le 9 janvier 1772.

Je ne puis, Monsieur, qu'être infiniment sensible a ce que vous avés bien voulu écrire sur mon compte à M^r^ de Grave (1). Je n'ai pu qu'être un peu allarmé que par la crainte de ne pouvoir soutenir la bonne opinion que vous leur avés donnée de moi ; je connois votre amitié et tout ce qu'elle est capable de vous inspirer ; et s'ils trouvent du mécompte à ce que vous leur avés dit, que pourrai-je leur répondre, si ce n'est qu'elle vous a prêté tous les traits sous lesquels vous m'avés peint ? et c'est le défaut des peintres de vouloir embelir tout ce qu'ils touchent.

Je n'ai rien ouï dire de la promotion. M. le comte de Monteynard mène doucement et sagement sa barque, c'est le moien de ne point faire naufrage. Sa qualité éminente est la probité ; et on dit que le Roi l'a lui même louée.....

DAURELLE.

Lettre du Cardinal de La Roche-Aymon au même.

Versailles, ce 10 janvier 1772.

Je suis plus sensible que je ne puis l'exprimer, Monsieur, de l'intérêt que vous avés la bonté de prendre à ma promotion au cardinalat, et je reçois tout ce que vous me dites à cette occasion comme une marque de votre ancienne amitié qui me flate infiniment. J'ay reçu les quatre perdrix dont vous aviés

(1) Le comte de Grave et son fils, évêque de Valence.

Digitized by Google

chargé le courier. Recevés, je vous prie, tous mes remercimens de votre attention pour moy. Vous connoissés, Monsieur, le sincère et inviolable attachement que je vous ay voué pour la vie.

LE CARDINAL DE LA ROCHEAYMON.

Lettre de Dom Bourotte au même.

Paris, le 9 juin 1772.

Rien de plus obligeant que la complaisance que vous avez de me faire part de la cérémonie qui s'est faite pour la bénédiction des drapeaux du régiment de monsieur votre fils. Je vous en suis infiniment obligé et d'autant plus obligé que j'y vois que vous connoissez et agréez le vif intérêt que je prens à tout ce qui vous concerne et vous touche. J'ai fait samedi le récit de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'en marquer à M. de Joubert suivant vos intentions, et il m'en a paru fort satisfait. Je lui avois aussi rendu dans le tems la mauvaise nouvelle de l'incendie du séminaire de Viviers. C'est un accident bien fâcheux, mais il faut s'en consoler par le motif qu'heureusement personne n'y a péri. J'ai été ces jours-ci chez M. le Marquis d'Aubais avec M. le chevalier d'Hilaire qui désiroit d'avoir son appuy auprès du ministre de la guerre, et nous y avons parlé de vous autant qu'il est possible d'en parler avec quelqu'un qui n'entend guères, et qui, je crois, ne m'entend point du tout, parce que j'ai peine à m'en faire entendre. Il m'a semblé cependant se rappeller avec plaisir des dinés que vous lui avez fait faire avec un autre M. le chevalier d'Hilaire, et les visites que vous lui faisiez à Paris. Il vous est toujours bien attaché, mais il ne s'employe pas trop chaudement quand il s'agit d'agir auprès de M. de Monteynard, dont il dit avoir essuyé des refus pour ses propres parents.....

Oserois-je vous prier, Monsieur le Marquis, de vouloir bien à votre grande commodité, quand vous en trouverez l'occasion, vous procurer pour moi les noms des évêques de Viviers qui ont succédé à Louis François de la Baume de Suze, qui entra en possession de l'évêché le 6 avril 1621, jusqu'à François Réginald de Villeneuve qui fut sacré le 13 août 1724. Je trouve encore M. de Suze en 1686, et il paroit qu'il n'est mort

Digitized by Google

qu'en 1690 ; qu'alors Charles-Antoine de la Garde de Chambonas, évêque de Lodève, fut transféré à Viviers ; et que par conséquent M. de Suze a siégé soixante et douze ans, ayant été sacré coadjuteur de Jean de l'Hôtel son prédécesseur dès l'année 1618, ce qui seroit fort extraordinaire, et qui me feroit soupçonner qu'il y a eu deux évêques de suite du même nom. Mais je ne puis tabler sur des soupçons, il me faut des choses positives et sûres.....

F. Bourotte.

Année 1773.

Sommaire : Détails concernant la confection d'un ratelier et narration d'une révolte militaire survenue dans la présente année.

Lettre de Dom Bourotte au marquis de Jouyac.

Paris, le 24 février 1773.

Après avoir cherché inutilement du cheval-marin chez plusieurs droguistes et épiciers bien fournis, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à un dentiste que je connois pour habile et honnête homme, et j'ai l'honneur de vous envoyer la réponse qu'il m'a donnée par écrit. Il m'a ajouté de vive voix que si cette matière est destinée à faire un ratelier simple ou double, il vaudroit bien mieux envoyer ici dans une petite boëte un modèle en cire, ce qui est très facile, et qu'il en coûteroit beaucoup moins, parce qu'on ne prendroit que ce qu'il faudroit juste de vache marine, ou même de cheval marin s'il étoit possible d'en trouver de convenable. Il m'a montré des morceaux de l'un et de l'autre, mais pas de la grandeur que vous demandez, et il m'a montré que l'émail du cheval marin n'a pas une demie ligne d'épaisseur, au lieu que dans la corne de la vache marine, il y a une très grande épaisseur blanche, de laquelle on peut trouver les formes que l'on veut, et qui, quand elle est bien travaillée et polie, présente le même émail, la même blancheur et la même dureté que le cheval marin. Sur tout ceci vous aurez la bonté de me donner des ordres précis, et en cas que je doive vous en envoyer, je vous prierai de m'indiquer quelle voye vous jugerez à propos que je choisisse.

Digitized by Google

J'ai pris beaucoup de part à l'incendie de l'Abbaye de Mercoire à cause de l'intérêt que vous y aviez pour madame votre nièce qui heureusement n'y a pas été blessée, et aussi un peu à cause que je suis encore pénétré de la frayeur que nous avons euë ici deux fois cet hyver de voir notre maison brûlée, ce qui seroit arrivé infailliblement, si nous n'avions pas été secourus à propos par les pompiers de la ville.....

Paris, le 15 mars 1773.

J'aurai avant la fin de la semaine la demie livre de cheval marin et la demie once de soye que vous désirez. Le dentiste m'a promis de me donner en même tems éclaircissement et réponse précise aux questions qui concernent le ratelier double ou entier dont il est parlé dans votre billet. Je vous envoierai bien par la poste ce qu'il me donnera par écrit. Mais il n'est pas possible de vous envoyer de même le morceau de cheval marin, et il faut que vous ayiez la bonté de me marquer par où et comment vous voulez que je vous le fasse parvenir.....

Paris, le 23 mars 1773.

Je viens de recevoir ce matin la réponse que le dentiste m'avoit promise samedy que j'allai chez lui et le trouvai fort occupé autour d'une dent de cheval marin, qu'il avoit achettée la veille pour vous en former un morceau tel que vous le désirez. Dans les propos qu'il me tint et que j'avois assez de peine à comprendre, je vis que le prix de la demie-livre que vous demandez doubloit pour le moins et ce n'étoit pas mon compte. Enfin je lui dis d'y rêver et d'examiner à quoi pourroit revènir un morceau d'une demie livre à peu près, après quoi il n'avoit qu'à me marquer au juste ce qu'il faudroit payer son morceau, et c'est ce résultat là que j'ai l'honneur de vous envoyer, afin que vous en jugiez vous-même et que vous me donniez vos ordres en conséquence. Il est bien vrai qu'il y a près des deux tiers de déchet ou de perte à cette dent que j'ai vûe et maniée tout à mon aise, et que par conséquent le poids de ce qui ne peut servir étant payé comme ce qui est bon, doit être regetté sur ce bon morceau, et doit en augmenter le prix. Voilà l'inconvénient de ces sortes d'achats de drogues rares. On ne peut compter sur rien de fixe. Il vient de m'envoyer avec ce papier une demie once de

Digitized by Google

soye ordonnée de deux grosseurs différentes dont chacune pèze deux gros, et je la lui ai payé 4 l 10 s. Quant aux rateliers dont il vous parle, j'en ai vû en effet de toutes les sortes, et il faut convenir que c'est une belle invention, surtout ceux de dents humaines véritables. C'est la nature même, et il y a bien du travail dans une pareille machine. Je n'en avois jamais imaginé la possibilité.....

F. Bourotte.

Lettre de la Comtesse de Rochefort née Condorcet au même.

A Bagnol, le 24 juin 1773.

Je viens de perdre ma fille l'Abbesse, Monsieur et cher cousin ; un dépôt au cerveau l'a enlevée ce matin à dix heures, après une maladie de quinze jours. Ce triste évènement a fait sur moy l'impression la plus cruelle. Je succomberois à ma douleur si je n'avois été témoin de sa résignation, des secours qu'elle a reçue et si je n'étois persuadée de la part que vous et tout ce qui vous environne voudrés bien y prendre. J'ai l'honneur.....

Condorcet, C^tesse de Rochefort.

Lettres de Dom Bourotte au même.

Paris, le 4 août 1773.

..... Je le reverrai (1) au premier jour avant de m'embarquer pour un petit voyage qu'on me presse de faire en Champagne afin de me dépayser un peu de Paris d'où je ne suis pas sorti depuis six ans. J'ai assez de répugnance à perdre trois semaines à ne rien faire ; mais on prétend que ma santé y est intéressée, et je sens bien moi-même que j'ai besoin de me remuer un peu.....

Paris, le 17 septembre 1773.

Au retour du voyage que j'avois eu l'honneur de vous annoncer et qui a été plus long que je ne m'y attendois, parceque je l'ai fait avec un de mes confrères et que qui a

(1) Le colonel de Jovyac.

Digitized by Google

compagnon a maître, dit le proverbe, j'ai trouvé ici les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire....

Lorsque j'aurai vu M. Chérin (1), chez qui j'ai déjà été inutilement deux fois, je vous ferai part de sa réponse à la demande que vous me faites au sujet de la nature des titres à produire pour entrer dans les carosses du Roi.....

F. Bourotte.

Lettre adressée au même par un de ses fils (2).

A Calais, le 19 juillet 1773.

Une lettre de Lille, du 17, adressée à un capitaine du régiment, annonce le jugement du régt Royal-Contois.

Ce régt a pris les armes cete nuit à deux heures du matin ; il s'est rendu sur l'esplanade à la pointe du jour sans bruit, avec le régt d'Haynaut et celuy de cavalerie ; on a envoyé chercher avec escorte les 33 officiers prisoniers persistant dans leur signature contre les chefs ; ils ont esté cassés, condamnés, les uns pour 20 ans, les autres pour 12, 10, 8, 4, 3, 2 et un ans de prison. Le lieutenant-colonel condamné aux arrêts pour 3 mois pour deffi ; c'est le terme du jugement.

M. le comte de Muy, avec qui je dinai hier chez M. de Sarsefield avec les autres généraux, en avoient tous l'air fort affecté ; il est certain que voilà beaucoup de malheureux (3).....

On vient de me dire que M. de Lusac arrive ce soir. Si cela est, nous passerons la revue peut-être demain. Je désirerois fort qu'il fût pressé pour qu'il ne reste pas longtems ici, [ou] il luy prendra envie de nous faire pirouetter souvent.....

Mme la duchesse d'Havrest est icy depuis le 13 à 11 heures du soir ; M. le duc a voulu nous cacher son arrivée, ayant dit qu'elle ne pourroit être ici que vers le 15 ou 16, devant s'arrêter au château de Ouali (4) en Picardie qu'il fait bâtir ;

(1) Bernard Chérin, généalogiste, historiographe des ordres du roi, mort en 1785. (A. d. F. et d. J., une pièce signée.)

2 Alexandre-François, 2e fils du marquis de Jovyac, capitaine au régiment de Flandre, chevalier de Saint-Louis en 1778. — Ou Jacques, 3e fils du marquis, capitaine au même régiment, chevalier de Saint-Louis en 1781.

3 Suit la liste détaillée des officiers punis.

(4) Wailly, près Conty (Somme). Ce château est en ruines depuis la Révolution.

Digitized by Google

il sera très beau, belles promenades et belles eaux. Samedi dernier, le rég[t] prit les armes en grande parade. Après s'être rendu au terrain d'exercisse, s'étant mis en bataille à rang ouvert, les officiers à la tête de leurs troupes, ont salué du fusil, par compagnie, M[me] la duchesse (1), et les tambours battoient en même tems aux champs. Chaque soldat avoit 24 coups à tirer. Après le maniement des armes, on a exécuté les différents feus et les manœuvres, commandées par M. le duc qui en a esté un peu enroué, fesant ce jour-là beaucoup [de] vent. On a déffilé ; les officiers ont une seconde fois salué par divisions (qui est deux compagnies). M[me] la Duchesse étoit très-contente ; elle dit à ce sujet qu'elle avoit un plaisir infini en voyant faire l'exercice à son régiment, et elle étoit en uniforme, portoit le violet et le blanc qui luy va on ne peut pas mieux. Elle a dû être bien fatiguée par le vent et par plus de 72 révérences qu'elle a fait dans trois quarts d'heure. Grand gala chez elle et petit soupé 4 jours de la semaine, M. de Croy son père s'étant réservé les trois autres. Ils se rassemblent tous les uns chez les autres. Mon frère dine demain chez le duc, et nous y mangeons chez les uns et chez les autres très-souvent.....

Lettre du même au même.

Calais, 11 septembre 1773.

..... M. d'Autefort est parti le 20, M. et M[me] la duchesse le 21 (ils ont dépensé 25.000 francs dans les trois mois) ; M. le duc de Croy le 24. Ayant fait des représentations à la Cour que la garnison n'étoit pas assez nombreuse pour fournir six compagnies à la citadelle et 3 au fort Nieulet, il reçut des ordres la veille de son départ pour faire relever ses deux détachements par le rég[t] de Dillon irlandois, qui devoit arriver le 9 octobre. Sans doute que Monseigneur l'archevêque de Narbonne a fait changer les ordres qui sont pour le rég[t] de La Marche prince, qui pourroit peut-être bien ne pas

(1) Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc d'Havré, colonel du régiment de Flandre (1767), maréchal de camp (1784), lieutenant-général (1814), pair de France (1814), né en 1744, mort en 1839 ; avait épousé à Paris, le 20 février 1762, sa cousine Adélaïde-Louise-Françoise-Gabrielle, princesse de Croy-Solre. (A. d. F. et d. J., 30 lettres de la famille de Croy.)

Digitized by Google

venir aussi. Tout le monde sçait que cete garnison est la plus mauvaise de France ; nous avons près de 300 hommes à l'hôpital ; il y en entre tous les jours et en sort très-peu ; on est obligé d'évacuer à Ardres et S[t]-Omer. Ces maladies règnent aussi à Dunkerque et Bergue ; elles ne sont pas dangereuses, n'en mourant aucun. Elles sont aussi parmi les bourgeois et dans les villages aux environs. Nous avons plusieurs officiers malades qui sont tirés presque tous du danger. Pour mon frère et moy, nous nous portons à merveille ; on dit que j'engraisse ; il est vray que j'ai grand appétit.

M. de Vandeuil, exempt des maréchaux et ch[er] de S[t]-Louis, a esté mis en prison pour avoir laissé trop de liberté aux prisoniers qu'il conduisoit (1), ainsi que pour avoir accepté les repas que les officiers des garnisons où il passoit, donnoient à messieurs de Romecour et de Carrière (2).

M. de Bienassise (3), lieut[t] de Roy, a reçu aujourd'huy des ordres pour recevoir M. le duc et M[me] la duchesse de Cumberland, qui passent ici sous le nom de comte et comtesse de Dublin. Ils arrivent vendredy de Londres et vont en Italie, passent par Lille, Metz, Nanci, Strasbourg et prennent la route de Suisse.....

Année 1774.

Sommaire : Renseignements sur certains incidents qui précédèrent la mort de Louis XV, sur ceux qui suivirent l'avènement de Louis XVI, ainsi que sur le Conclave et autres sujets.

Lettres de Dom Bourotte au marquis de Jovyac.

Paris, le 11 février 1774.

Depuis ma dernière lettre écrite, j'ai reçu par la petite poste l'avis imprimé (4) que j'ai l'honneur de vous envoyer,

(1) Les soldats révoltés de Lille. (Voir lettre précédente.)
(2) Deux des officiers punis.
(3) Jacques-Charles-Louis-Marie de Guizelin, chevalier, seigneur de Bienassise.
(4) Voici cet avis :

AVIS A LA NOBLESSE

Le Tome VI du Dictionnaire de la Noblesse, proposé par souscription, paroit. Messieurs les Souscripteurs sont priés de le faire retirer et les

Digitized by Google

et tout de suite j'ai été cherché le sixième volume du Dictionnaire de la Noblesse..... J'ai vu ces jours-ci un habile mécanicien au sujet de la machine de Nicoping dont vous me faites l'honneur de me parler, et que nous connoissions ici comme vous par la gazette. Mais il n'en sçait pas plus que moi sur sa forme et sa nature ; il faut espérer que notre Académie des Sciences cherchera à connoître en détail cette nouvelle invention..... Je sçavois, monsieur le marquis, qu'il y a une substitution des biens de l'ancienne maison de Toulon de Saint Jal, qui doit vous intéresser ; et en y rêvant j'ai été souvent surpris que vous ne vous en occupassiez pas, et que vous n'ayez pas même pris ses armes, comme vous semblez y être autorisé.. .. Vous me faites l'honneur de me parler d'un Foulquet de Toulon, lieutenant général en Languedoc pendant les guerres de religion ; cela m'a fait chercher parmi mes bucoliques, et quoique j'aye une suite assez exacte des lieutenans pour le Roi en Languedoc, je n'en vois aucun de ce nom. Si vous avez quelque indication précise et bien fondée, je vous

précédens qui peuvent leur manquer. La souscription est ouverte chez l'auteur, M. de La Chenaye-Desbois, rue S. André des Arcs, à coté de l'hôtel d'Hollande, et au coin de la rue des Grands-Augustins ; et aussi chez Antoine Boudet, libraire-imprimeur du Roi, rue S. Jacques, à Paris. Elle est de 13 livres par chaque volume en feuilles, et 12 sols pour la reliure en carton. Le VII[e] est sous presse. L'ouvrage est in-4°, et formera 11 à 12 volumes.

Il faut affranchir les lettres et mémoires que l'on adresse, soit à l'auteur, soit au libraire : on ne fera aucun usage des mémoires anonymes qu'on enverroit ; il les faut signés, et en forme probante avec l'adresse exacte de ceux qui les envoient.

Monsieur L. C. D. C. par une lettre du 10 juillet 1773 écrite à l'auteur, se plaint qu'il a oublié dans les volumes qui paroissent, plusieurs maisons de la province de Bretagne. On répond à cet anonyme, que l'ouvrage a été annoncé par un prospectus en 1769 ; que chaque volume, à mesure qu'il paroit, l'est dans les écrits publics, et par des avis particuliers : c'est tout ce que l'auteur peut faire. Si les familles omises lui font tenir, ou au libraire, franc de port, des mémoires en bonne forme, il en fera usage dans les volumes qui restent à paroitre, ou dans le volume des additions que l'on donnera après l'impression de tout l'ouvrage, si leur rang est passé, en suivant l'ordre alphabétique comme dans les précédens ; ces mémoires n'en seront pas moins réindiqués dans la table générale qu'on imprimera après tout l'ouvrage, et le supplément, dont nous parlons, destiné pour les mémoires arrivés trop tard.

Au dos est écrit :

P. D. Monsieur Dom Bourotte,
Bénédictin de l'abbaye de S[t] Germain des Prez, à Paris
De La Chenaye Desbois

Le suisse a payé 2 sols.

Digitized by Google

prierai de vouloir bien me la communiquer, et j'en ferai usage avec empressement.

Voilà donc M. le duc d'Aiguillon (1) tout à fait en possession du département de la guerre ; on dit qu'il fait venir auprès de lui M. de Fleisselles (2) avec la qualité d'intendant de la guerre.....

..... La restitution du Comtat est bien publiée à Rome comme vous sçavez, mais elle n'est pas encore exécutée. Quand cela arrivera, vous en serez informé avant nous, et sans doute que le retour de Mgr le cardinal de Bernis suivra de près. On ne parle plus ici des affaires du Danuble depuis que les Turcs ont renvoyé tous les Russes au delà de ce fleuve ; mais voilà une nouvelle flotte russe en route qui pourroit bien rétablir les affaires de sa nation.....

Paris, le 18 février 1774.

..... Je connois un peu M. l'abbé de Blachère, que j'ai vu un instant à Paris il y a quelques années, M. de Saint-Pierreville m'ayant adressé à lui ; et je sçavois déja par M. Bernard, secrétaire de vos Etats de Vivarais, que ce M. l'abbé travaille à l'Histoire du Vivarais. C'est un objet très intéressant à beaucoup d'égards, et je ne doute pas qu'il ne soit en fort bonnes mains. Cet ouvrage est déjà bien avancé, si l'auteur s'occuppe déjà du tems de M. de Basville, dont il prendra sans doute des idées plus favorables, lorsqu'il sera à portée de connoître ses sentimens, ses principes et la suite de son administration. Le mémoire qu'il fit sur le Languedoc pour M. le duc de Bourgogne père du Roi, et qui est imprimé, ne ressent point le fanatisme atroce et le caractère dur que M. l'abbé lui suppose, et certainement jamais ce magistrat très estimé de tous ceux qui le connoissoient, n'a eu l'idée de faire du Languedoc un vaste cimetière.....

Paris, le 5 avril 1774.

..... M. le marquis de Bernis n'a guères joui de sa baronie des Etats pour la quelle il s'est donné tant de peines. Sans

(1) Armand, duc d'Aiguillon, né en 1720, mort en 1780, gouverneur de Bretagne (1750), ministre des affaires étrangères (1771). (A. d. F. et d. J., cinq lettres.)

(2) Jacques de Flesselles, dernier prévôt de Paris, intendant, massacré sur la place de Grève le 14 juillet 1789.

Digitized by Google

doute que M. le Cardinal [son frère] la fera passer à M. de Narbonne son neveu ou à M. Dupuy-Montbrun. Voilà encore un autre baron de nos Etats qui vient de mourir, M. le comte de Morangies.....

Paris, le 18 avril 1774.

..... Quant à vous loger dans ce quartier-ci, il n'y aura rien de plus facile en cas que vous veniez. Sur ce que vous m'aviez déjà fait l'honneur de m'en marquer, j'avois été dans un hôtel de la rue du Colombier qui dépend un peu de nous, et on m'y avoit annoncé plusieurs appartements vuides qui pouroient vous convenir ; mais comme vous sçavez, ces sortes d'appartements sont sujets à être remplis du jour au lendemain au moment qu'on s'y attend le moins. Au reste nous sommes environnés d'hotels, et au défaut de l'un, il s'en trouvera assez d'autres ; rien de moins embarassant.....

Le monsieur de Bernis que vous soupçonnez pouvoir avoir la baronie des Etats qui est vacante, seroit-il celui qui étoit, il y a quelques années, colonel aux grenadiers de France et qui avoit épousé une demoiselle de Narbonne, mère du cardinal, morte sans postérité en 1756 ; ou un autre vicomte de Bernis, seigneur de Loutacière, qui est plus jeune ? Ces deux messieurs appartiennent à deux branches différentes de celle du défunt marquis de Bernis, baron de Pierrebourg. On parle beaucoup ici de l'arrivée de l'empereur sous le nom de comte de Tyrol ; on le disoit avant-hier à Versailles, et il n'en est rien. On fait sur ce voyage cent contes qui n'ont peut-être pas plus de réalité que le voyage même Je ne crois pas plus le duel qu'on suppose entre M. le duc de Villeroi, et le second fils du comte de Noailles, où l'on dit le premier blessé ; enfin on dit cinquante folies qui n'ont pas le sens commun. Vous connoissez Paris ; il est et sera toujours le même ....

Paris, le 14 mai 1774.

Lorsqu'on me remit mardi la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'étois fort mal à mon aise depuis une huitaine de jours ; mais je commence à être mieux, et ma première opération raisonnable est celle que je fais actuellement. Vous en conclurez qu'il m'a été impossible de vous écrire journellement pendant la maladie du feu Roi, comme je n'aurois pas manqué de le faire, si je m'étois bien porté ; mais j'étois aussi malade que lui, et souffrois des

Digitized by Google

douleurs fort aiguës. Me voilà cependant encore, tandis que Dieu nous a enlevé une tête bien plus précieuse, plus importante de toutes façons, plus essentielle, plus intéressante enfin sans comparaison. On dit que le Roi aujourd'hui régnant a commencé par se faire un conseil de tous les princes du sang, qu'il ne fait qu'une table à Choisi pour lui, la Reine et ses frères et sœurs, qu'il a appellé auprès de lui le duc de Nivernois, M. de Maurepas et que Mgr l'archevêque de Toulouse (1) est continuellement à travailler avec lui ; et enfin qu'il s'annonce beaucoup de changemens ; ce qui ne peut guères manquer d'arriver, plus ou moins.....

Paris, le 3 août 1774.

..... Il est grandement question de le charger [le comte de Jovyac, fils] de la procuration du prince de Conti pour l'assistance aux Etats [de Languedoc] qui se tiendront cette année en décembre ; j'en seroi enchanté et je le souhaite de tout mon cœur. Vous sçavez que feu monsieur votre père y a assisté de même. Ainsi les preuves sont toutes faites ; il n'y a que deux actes a produire pour prouver sa filiation et la vôtre, et par conséquent point de nouvelles recherches à faire. Hier le Roi a passé par Chantilli pour se rendre à Compiègne, où l'on dit qu'il a fait préparer un appartement pour M. le duc d'Orléans qui a ordre d'y aller le 5 de ce mois. On dit aussi qu'il doit y avoir quelques jours après un conseil nombreux, auquel le prince de Conti doit se trouver.....

On parle beaucoup de l'oraison funèbre prononcée à S[t] Denis par M. l'évêque de Sénèz (2), et chacun en raisonne suivant qu'il est affecté. Ce n'est pas le moyen de vous apprendre ce qui en est. Tout ce qui est vrai, c'est qu'elle n'est pas encore publique, et qu'il y a des gens qui disent que l'impression en est arrêtée, et que l'auteur a ordre de se retirer dans son diocèse, ce que je ne crois pas non plus. On ne parle non plus des affaires générales de l'Europe, de la Pologne, de la Turquie, de la Russie, etc., que si tout étoit dans la plus parfaite tranquilité.....

(1) Etienne-Charles de Loménie de Brienne, né en 1727, mort en 1794. Cardinal, membre de l'Académie, homme d'Etat. (A d. F. et d. J. deux lettres.)

(2) Jean-Baptiste-Charles-Marie de Beauvais, évêque de Senez, prédicateur, député aux états généraux.

Digitized by Google

Paris, le 30 août 1774.

..... On attend ici que notre Parlement actuel sera à la Saint-Martin grand-conseil, avec attribution des Aides ; il est certain que dans cette résolution du ministère, il doit arriver bien des changements dans les affaires publiques. Le peuple en espère de grands biens (1), et il faut convenir qu'il a grand besoin d'être soulagé, qu'il y a beaucoup d'honnêtes gens qui souffrent, et qu'une bonne réforme étoit nécessaire. Malheureusement le mal des uns est le bien des autres, et de même le bien des uns est le mal des autres, et il est impossible que tout le monde soit content et heureux en même tems ; mais les considérations particulières et les intérêts personnels ne sont rien auprès du bien public, de l'intérêt général, du bonheur de l'état. M. le duc de la Vrillière s'est aussi retiré avant-hier. On prétend que son département sera donné à M. de Sartine et que celui de la marine est pour un officier de mer. M. M. Foulon et Cochin, intendants des finances, et Brochet de Saint-Prest, intendant du commerce, viennent aussi d'être renvoyés, et l'on fait beaucoup d'histoires sur leur compte à propos de la cherté du pain, et peut-être n'y a-t-il pas un mot de vrai. Le peuple a pendu et roué hier au carré de Ste Geneviève les figures de M. M. de Meaupou et Terrai. Il se fait cent folies, mais voilà le peuple. Les événements se succèdent assez rapidement depuis huit jours et il est clair que nous en verrons encore. Espérons que tout ira bien, et que la providence bénira les bonnes intentions.....

(1) Dans une lettre de M. de Joubert, datée du 19 août 1774, on lit que les vers suivants circulent parmi les populations :

« Enfin la poule au pot, va par nous être mise,
« Nous devons bien le présumer
« Car depuis deux cents ans, qu'elle nous est promise
« On ne cesse de la plumer. »

(*A suivre*). Comte DE SAINT-POL.

Digitized by Google

LES INVASIONS

En 1814, 1815, 1870

DANS LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

(CÔTÉ OUEST)

La vieille Maison. — Les Alliés à Saint-Germain-en-Laye (1814-1815). — La bataille de Rocquencourt (1er juillet 1815). — L'occupation (1815). — Pillage à Louveciennes. — L'occupation de Marly-le-Roi, en 1879. — Occupation de Saint-Germain (1870).

La vieille Maison.

Cette vieille maison se trouve dans un village pittoresque, nommé Marly-le-Roi, entre Versailles et Saint-Germain-en-Laye. Si Marly-le-Roi n'avait pas été remarqué par Louis XIV, qui y construisit un célèbre château, il est permis de croire que ce village, privé de grandes voies de communication avec Versailles et Saint-Germain (route de Versailles à Marly par Rocquencourt, route neuve de Louveciennes au Port-Marly par Saint-Fiacre, construites par Louis XIV), aurait pu éviter l'occupation par les alliés, tandis que Bougival, Port-Marly, Rueil, Louveciennes qui se trouvent sur les routes de Versailles et de Paris furent impitoyablement ravagés en 1815, et quelques-unes seulement de ces localités en 1870.

Entourée d'un jardin, notre vieille maison, qui remonte à la fin du XVIIIe siècle, a été construite par un maître maçon, son propriétaire, et elle est encore habitée par ses arrière-petits-enfants, aujourd'hui des vieillards. Les enfants et petits-enfants étaient maçons, comme leur aïeul, et le dernier eut douze enfants. Chaque fois que la famille gran-

Digitized by Google

dissait, la maison grandissait avec elle, et pouvait les abriter tous.

Cette maison a vu les invasions de 1814, de 1815, de 1870, et si nous tenons de nos grands parents le récit des cruelles épreuves qui leur furent infligées en 1814 et surtout en 1815, nous avons été témoin de l'occupation en 1870.

Actuellement, la famille, toujours nombreuse, a perdu au feu sept de ses membres, qui laissent des veuves, huit petites filles et deux petits garçons.

Les Alliés à Saint-Germain-en-Laye (1814-1815).

« Après la défaite de 1814, on pouvait croire que les paysans des environs de Paris accueilleraient avec joie le retour de Louis XVIII. Il n'en fut rien. Ils étaient restés, pour la plupart, bonapartistes dans l'âme, et un sentiment profond, une foi quasi-religieuse attachait encore à Napoléon ces populations qui avaient, jusqu'au dernier moment, confondu leurs souffrances avec les siennes. En lisant les adresses, parties, au mois d'avril 1814, des moindres communes, il ne faut pas oublier que les autorités seules les avaient rédigées (1). »

Le 18 avril 1814, la ville de Saint-Germain-en-Laye recevait du général russe, de Sacken, commandant la place de Paris, un ordre de réquisition de fourrages et, quelques jours après. Saint-Germain voyait arriver une avant-garde de cosaques, précédant un corps d'armée. Le général et sa suite se logèrent chez le maire, Danès de Montardat.

L'occupation de 1814 ne dura que quelques mois et les alliés se contentèrent de faire des réquisitions dans la ville et les villages voisins, accompagnées parfois de pillage. La ville de Saint-Germain et les communes qui en dépendaient alors, payèrent, en 1814, une somme de 77,925 fr. 30 prélevée sur les caisses publiques, comme contribution de guerre.

Lors de la seconde invasion, en 1815, les puissances alliées, furieuses d'avoir été obligées de recommencer la guerre, se montrèrent impitoyables et, malgré les efforts du gouver-

(1) Rigault, *Invasion en Seine-et-Marne en 1815.*

Digitized by Google

nement du roi, les excès et les réquisitions recommencèrent avec beaucoup plus de rigueur qu'en 1814.

Après Waterloo, 15 juin, Blücher marchait sur Paris et s'emparait du village des Vertus, à la fin de juin 1815. De là il se portait, avec le gros de ses forces, sur la route de Paris et arrivait à Argenteuil, Bezons et Chatou, harcelé, sur ses flancs par les troupes françaises. Il descendit alors le long des bords de la Seine, — les ponts étant détruits à Chatou et à Bezons, — et il arriva au Pecq où le pont était gardé par un piquet de vingt cinq hommes. L'officier qui les commandait se trouvait à la mairie quand on vint le prévenir de l'approche des ennemis. En vain, le maire lui fit-il observer qu'il était impossible de s'opposer au passage des troupes prussiennes sur le pont. Le commandant lui répondit qu'il le savait, mais que son devoir était de le défendre, dût-il y périr. Il partit aussitôt prendre son commandement à la tête du pont où il tombait mortellement frappé. Leur chef mort, et la plupart de leurs camarades morts ou blessés, les quelques soldats encore valides se retirèrent par le chemin vert sans cesser le feu. Pendant ce temps, les habitants du Pecq, effrayés de l'audace des soldats, et des conséquences probables de leur résistance, accoururent au-devant des Prussiens, en agitant des drapeaux blancs (royalistes), tandis que d'autres apportaient des brocs remplis de vin. Cette démonstration peu courageuse fut inutile, et le village, exposé pendant plusieurs jours au passage de l'armée prussienne, fut complètement dévasté.

Dès le 29 juin, les avant gardes prussiennes étaient place du Marché, à Saint-Germain.

Le dimanche, 2 juillet, à 6 heures du matin, l'armée prussienne entrait dans la ville, sous les ordres du prince Blücher de Wahlstadt, général des armées prussiennes. Le commandant du quartier général se nommait le baron de Loi. Immédiatement était affiché cet avis : « Tout citoyen est tenu, sous deux heures, et à peine de mort, de porter, rue de Paris, numéro 8 (Hôtel de la Chasse royale), les armes à feu et les armes blanches qu'il pourrait avoir. »

Le maire, le « Sieur chevalier » Danès de Montardat, qui avait donné sa démission, fut forcé par Blücher de reprendre ses fonctions, et aussitôt les réquisitions commencèrent.

Le jeudi, 6 juillet, et le lundi, 10 juillet, les troupes alliées

Digitized by Google

demandèrent du drap, qu'on ne put leur fournir, mais, en revanche, elles exigèrent la nourriture de leurs hommes et l'avoine pour leurs chevaux.

Les documents, conservés à la bibliothèque de la ville, mentionnent, à ce moment, la dévastation et le pillage « qui malheureusement ont eu lieu dans les communes environnantes : Achères, Aigremont, Chambourcy, Chatou, Fourqueux, Maisons, Mareil, Mesnil-le-Roi, Le Pecq et Croissy. »

La contribution de guerre pour le département, fixée primitivement à 2 millions, fut réduite à 1 million 500.000 francs, le 23 juillet. Saint-Germain et les communes citées plus haut, furent taxés à 315.000 francs.

Depuis le 29 juin jusqu'à la fin d'octobre, Saint-Germain eut à nourrir 1.600 hommes d'infanterie, 600 hommes de cavalerie et 200 hommes d'artillerie, soit 2.400 hommes, sans compter les officiers de l'Etat-major, plus 300 officiers anglais, arrivés le 8 novembre, avec leurs domestiques et leurs chevaux. Le maire, Danès de Montardat, donna l'hospitalité au prince Guillaume de Prusse, au maréchal prince Blücher et à quelques officiers supérieurs.

DANÈS DE MONTARDAT

Danès de Montardat (Pierre), né à Lavit-Lomagne (Tarn-et-Garonne), était oncle par alliance de l'impératrice Joséphine et chargé par elle de la distribution des secours accordés avec l'autorisation de l'Empereur. Il avait servi dans la cavalerie comme colonel et avait obtenu la croix de Saint-Louis. Il occupa les fonctions de maire de Saint-Germain pendant environ treize ans (1813-1826), et nous le trouvons dans cette charge du 13 mai 1813 au 30 août 1815. Le 4 septembre 1813, à la tête de la municipalité, il recevait Marie-Louise, sous un arc de triomphe élevé à la Grille de Poissy, à Saint-Germain. Pendant les invasions de 1814 et de 1815, il rendit de grands services à la Ville, en parlementant avec les généraux des Alliés. Le juge de paix, Parthon, lui remettait, le 21 février 1816, au nom de ses concitoyens, une épée d'honneur d'une valeur de 300 francs. C'est à lui que Saint-Germain doit ses armoiries qui lui furent accordées par Louis XVIII, le 17 août 1820.

En mai 1825, Danès, que le *Moniteur* nomme : Danetz de Montardats, était admis, comme maire, à présenter au roi une supplique des habitants, demandant l'érection de la ville en un

Digitized by Google

chef-lieu de sous-préfecture. La ville comptait alors 12.000 habitants, mais la demande fut rejetée.

Le chevalier Danès de Montardat mourut le 15 septembre 1829, à l'âge de 82 ans, et fut enterré dans le cimetière de la ville.

De ses deux arrière-petites-nièces, l'une a épousé un inspecteur de l'enseignement primaire, M. Martin, et l'autre s'est mariée à un capitaine, blessé en 1870, et amputé de la jambe droite. — (Cf. Dulon, *Les Maires de Saint-Germain*)

La bataille de Rocquencourt (1er juillet 1815).

A la suite de la bataille de Waterloo, les Alliés se dirigèrent sur Paris. Les Prussiens, qui n'avaient presque pas souffert à Waterloo, devancèrent les Anglais, franchirent la Seine au Pecq, et leurs avant-gardes occupèrent Saint-Germain-en-Laye, dès le 29 juin, précédant le gros de l'armée. Immédiatement, la cavalerie prussienne se dirigeait sur Versailles, par Marly, Louveciennes et Rocquencourt. Les Prussiens se préparaient à tourner Paris sur la rive gauche, tandis que Wellington, avec les Anglais, menaçait la capitale en avant de Saint-Denis et devant le faubourg de la Villette. Paris n'était alors protégé que par le mur des fermiers généraux. Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, commandant en chef de l'armée française, se tenait sur ses gardes et prit les dispositions nécessaires pour empêcher ce mouvement en faisant sortir de Paris plusieurs colonnes de troupes appartenant au corps du général Vandamme, dont le quartier général était à Issy (1).

(1) Voici l'énumération des forces françaises opposées à l'ennemi :

2e corps de cavalerie, commandé par le général Exelmans, commandant l'extrême gauche ; 9e division d'infanterie, général Flahaut ; 1re brigade d'infanterie, général Burthe, avec les 5e et 13e régiments de dragons ; 21e brigade d'infanterie, colonel Chaillot, avec les 15e et 20e régiments de dragons.

10e division d'infanterie, colonel du Chastel ; 1re brigade d'infanterie, général Berton, avec les 4e et 12e régiments de dragons et 2e brigade, avec les 14e et 17e régiments de dragons.

3e division de cavalerie légère, général Domon ; 1re brigade d'infanterie, général Dommanget, avec le 4e régiment de chasseurs ; 2e brigade d'infanterie, général Vinot, avec les 9e et 12e régiments de chasseurs.

2e division de cavalerie légère, général Piré ; 1re brigade d'infanterie, général Huber, avec le 1er bataillon du 44e régiment (colonel Paolini), le 1er régiment de chasseurs (colonel Simonneau) et le 6e régiment de

Digitized by Google

Ces troupes se dirigèrent sur Versailles, par Montrouge, Sèvres et Neuilly, tandis que le général Piré, parti d'Issy, quartier général du général Vandamme, traversait Sèvres, Ville-d'Avray et Vaucresson, avec le 44e d'infanterie et deux régiments de chasseurs.

Le lieutenant-colonel prussien, de Sohr, avec sa brigade composée des deux escadrons des hussards de Brandebourg et de Poméranie (et non de Silésie), représentant un effectif de 1.500 chevaux, était chargé d'éclairer le pays entre Versailles et Longjumeau et de se jeter sur la route d'Orléans. Il occupa Versailles dans la nuit du 30 juin au 1er juillet.

Prévenu à temps que les éclaireurs ennemis avaient été signalés à Viroflay, au Puits-d'Angle, à Vaucresson, Exelmans envoya l'ordre au général Piré de se diriger sur Rocquencourt et le Chesnay, en lui recommandant d'embusquer ses troupes de manière à pouvoir tomber sur l'ennemi quand celui-ci voudrait battre en retraite par la grande route de Versailles à Saint-Germain.

Au petit jour, Exelmans quitta Montrouge, avec les 5e, 15e et 20e dragons et le 6e hussards (troupes de Burthe, Chaillot et Vallin), et prit le chemin de Versailles avec l'intention d'y pénétrer par trois points,

Le colonel de Sohr, qui avait reçu, à ce moment, l'avis qu'il allait être remplacé à Versailles par l'infanterie de Thielmann, se dirigea à la tête de ses cavaliers, lancés au grand trot, sabre au clair et criant: « Paris! Paris! » sur la route de Montrouge, oubliant, dans sa précipitation, de se faire éclairer. Il était à peine arrivé à la hauteur du bois de Verrières, exactement à l'embranchement des routes de Bièvres et de Versailles, que les 5e et 15e dragons, tête de la colonne Exelmans, se ruèrent, dans un élan superbe, sur les hussards de de Sohr, pendant que le 6e hussards et le 20e dragons les prenaient en flanc.

Surpris, les Prussiens culbutés se rejetèrent sur Ver-

chasseurs (colonel Jacminot); 2e brigade d'infanterie, général Wathier, avec les 5e et 6e lanciers.

7e division de cavalerie légère, général Vallin; 1re brigade d'infanterie, général Vallin, avec le 6e hussards; 2e brigade d'infanterie, général Berruyer, avec le 8e hussards.

Cette liste permettra aux historiens de compléter l'historique de ces régiments. Aucun d'eux ne mentionne, croyons-nous, la bataille de Rocquencourt.

Digitized by Google

sailles dont ils traversèrent les larges rues du Petit-Montreuil, des Chantiers, des Réservoirs et le boulevard du Roi, au triple galop, laissant la route jonchée de leurs morts et de leurs blessés, et poursuivis à travers la ville par le 6e hussards et le 5e dragons.

La garde nationale, qui avait pris les armes et n'avait pas opposé de résistance sérieuse aux Prussiens, était alors sur la place d'armes, rangée en bataille. Deux gardes nationaux firent même feu sur les fuyards en criant : « Vive l'Empereur ! A bas les Royalistes ! » Mais Exelmans, arrivé à ce moment, ne s'y trompa pas. Il s'arrêta devant la garde nationale et l'accusa de royalisme, menaçant de mettre la ville au pillage et de passer les habitants au fil de l'épée. C'est à grand'peine que les chefs de la garde nationale et les magistrats, accourus au bruit des coups de fusils et de pistolets, parvinrent à l'apaiser.

Le colonel de Sohr, sans nouvelle des troupes qui devaient le soutenir, donna l'ordre de se replier sur Saint-Germain. Ce fut ce qui le perdit. Caché à gauche de la porte Saint-Antoine, un escadron du 1er chasseurs prit les fuyards en flanc et en queue et les chassa sur la grande route. Quelques cavaliers ennemis mettent pied à terre et se rendent, tandis que les autres s'enfuient au galop. C'est dans la première charge, en cet endroit, que le chef d'escadron Rambourgt, frère du général de ce nom, fut tué d'un coup de pistolet (1).

Parvenus, au galop, à la côte de Rocquencourt, les Prussiens furent accueillis par la vive fusillade du 44e régiment d'infanterie de Piré, embusqué dans les bois qui couronnent le village, pendant que les 1er et 6e chasseurs tombaient sur les hussards de Brandebourg et de Poméranie, les plus beaux régiments de toute l'armée prussienne, composés en majeure partie de volontaires. A moitié anéantie, la cavalerie ennemie laissait entre nos mains 950 prisonniers qui furent conduits au quartier général de Vandamme à Issy et amenés en triomphe dans la soirée à Paris, par Grenelle et les Invalides.

M. Guibert (2), dans son récit de cette bataille, rapporte

(1) Révérend dit qu'il fut assassiné ; c'est une erreur.
(2) Guibert (Louis), instituteur, *Rocquencourt*, 1896, Paris.

Digitized by Google

qu'Exelmans arriva à Rocquencourt, une fois l'affaire terminée, et qu'il fut agréablement surpris quoique très étonné du succès. Il faut voir là une appréciation copiée dans le compte rendu du *Moniteur* qui n'est pas exact.

C'est Exelmans qui donna l'ordre au colonel Simonneau d'escorter avec ses chasseurs les prisonniers *tout montés*.

M. Guibert avance que les troupes ennemies comprenaient des Anglais, et s'élevaient à 6.000 hommes. C'est impossible. L'infanterie anglaise, au nombre de 4.500 hommes, n'était pas encore arrivée sur la rive gauche et, dans tous les cas, elle aurait soutenu la cavalerie prussienne, surtout si elle s'était retranchée dans les bois, Or, on ne parle nulle part du secours anglais.

Si cette affaire a passé alors à peu près inaperçue, en France, à cause de la gravité des évènements qui se déroulaient à ce moment, elle a laissé, en Prusse, des souvenirs encore vivants en 1870, alors que des généraux prussiens en parlaient avec admiration au général Exelmans, fils du général, depuis maréchal Exelmans.

Exelmans voulut continuer son mouvement sur Saint-Germain, mais à Louveciennes, il rencontra les têtes de colonne de toute l'armée prussienne. Incapable de déployer sa cavalerie sur ce terrain, il se retira sur Montrouge dans la nuit du 1er au 2 juillet.

A la suite de ce combat, Exelmans signala particulièrement le lieutenant-général Stroltz, le général Burthe, les colonels Chaillot, Vincent, Briqueville, grièvement blessé, Saint-Amand du 5e dragons, Simonneau du 1er chasseurs, Faudoas du 6e, Schmidt du 8e chasseurs et Paolini du 44e d'infanterie.

Mais le jour où l'on votait, à Paris, des remerciements au corps d'armée d'Exelmans, l'avant-garde prussienne reprenait possession de Versailles où Blücher, irrité, fit traiter en ennemis les habitants royalistes qu'il frappait d'énormes contributions. 40.000 Prussiens se dirigèrent sur la route du Pont-Colbert, vers Meudon. La droite de l'ennemi s'appuyait au Plessis-Piquet, sa gauche à Saint-Cloud, laissant sa réserve à Versailles.

Le 2 juillet, décidés à emporter les positions de la rive gauche, défendues par Vandamme, les Prussiens se mirent en mouvement. Vers 4 heures, le canon et une vive fusillade

Digitized by Google

se firent entendre entre Sèvres, Meudon et Châtillon. Enfin, les Prussiens, commandés par le général Ziethen, parvinrent à s'établir à Saint-Cloud et à Issy. Le 3 juillet, les Français les attaquèrent à 3 heures du matin, mais ils furent forcés de se retirer sur Montrouge et dans le bois de Boulogne, après avoir brûlé une arche du pont de Sèvres et fait sauter une partie de celui de Saint-Cloud. Le seul pont qui restait était celui qu'avaient jeté les Anglais à Argenteuil qui leur servit à occuper Neuilly, Nanterre et le Mont-Valérien.

Les Français, au nombre de 60,000, étaient déployés dans la plaine de Grenelle, tandis que l'ennemi occupait les hauteurs de Meudon à Montrouge, sur une ligne de plus de deux lieues.

On attendit pendant plus de deux heures le signal de l'attaque, toutes les chances se trouvant en faveur des Français, quand on apprit la signature de la convention militaire de Saint-Cloud : l'armée française était obligée de se retirer derrière la Loire. Blücher s'installa dans le cabinet de l'Empereur à Saint-Cloud et Louis XVIII rentra à Paris qu'il avait quitté 108 jours auparavant.

L'occupation (1815).

Parmi les troupes alliées qui laissèrent les plus pénibles souvenirs dans les villages occupés en 1814-1815, nous citerons, en première ligne, les Bavarois et les Prussiens, puis les Autrichiens et les Russes. Ces derniers, en général assez doux, malgré leur apparence rébarbative, furent relativement raisonnables, mais les autres se conduisirent comme des brigands.

Les Alliés occupèrent d'abord les rives de la Seine et de là remontèrent dans les localités placées sur les coteaux de la rive gauche, comme avait fait l'ennemi lors de la guerre de Cent-Ans : Louveciennes, Marly, Bougival, Rueil, etc.

La ferme de Prunay reçut d'abord, en 1814, des Russes et des Autrichiens. Prévenus de leur approche, les habitants s'étaient réfugiés dans une île, nommée l'Ile-la-Loge, et les femmes et les enfants s'y cachèrent dans un four. Après l'arrivée des Russes, on les en fit sortir et les paysans regagnèrent leurs demeures Le Russe, et principalement le

Digitized by Google

Cosaque, avec son bonnet de fourrure et son pantalon de cuir, faisaient des réquisitions, mais se montraient peu exigeants. L'Autrichien lui succéda ; il portait un uniforme blanc qui demandait un entretien continuel. Aussi, les soldats de cette nation obligèrent-ils les femmes à nettoyer, chaque matin, leurs uniformes qu'ils voulaient sans tache, et déployèrent-ils la dernière rigueur pour avoir une tenue irréprochable. Il fallait cirer leurs souliers, astiquer leur fourniment et nettoyer leurs buffleteries. Ma grand'mère, alors jeune femme, se souvenait du mal qu'elle avait à détacher leurs costumes avec de la craie, heureusement abondante à Bougival et dans les environs.

En 1815, les plus féroces furent les Bavarois et les Prussiens qui se montrèrent sans pitié pour les populations qu'ils ruinaient en exigeant chaque jour de nouveaux sacrifices en pain, en avoine, en fourrages. De plus, ils avaient, à chaque instant, la menace ou l'insulte à la bouche et s'exprimaient en mauvais français, souvent incompréhensible. Alors, ils entraient dans de terribles colères, se disposant à tout détruire à la moindre désobéissance. En réalité, ils se conduisaient comme des brutes, encouragés par des chefs plus arrogants et plus insolents qu'eux.

Un vieil oncle nous racontait qu'il avait été plus d'une fois rencontré par des patrouilles de cinq ou six soldats prussiens ou bavarois, qui l'obligeaient à porter leurs sacs et leurs fusils pendant plus d'une lieue. Quand il succombait sous le poids, ils le relevaient à coups de crosses de fusil et le forçaient à marcher.

Après plus de trente-cinq ans, il se rappelait toujours les souffrances endurées en 1815, en particulier dans la côte du Cœur-Volant, à Louveciennes, et n'en parlait qu'en frémissant. Tout le pays, terrorisé, obéissait aux ordres implacables des troupes alliées, sous peine de mort et on savait, par expérience, que la moindre résistance était punie immédiatement.

Le souvenir des maux endurés à cette époque était si profondément enraciné dans la mémoire qu'en 1870, cinquante-cinq ans plus tard, les vieillards s'empressèrent de quitter les villages pour se réfugier dans les départements non envahis de l'ouest de la France.

Un jour, nous disait mon grand-père, des Cosaques qu'il

Digitized by Google

logeait chez lui, ayant traversé son jardin, lui demandèrent de leur apporter *six poulettes*. Il s'empressa d'aller chercher dans sa basse-cour un ou deux poulets. Les Cosaques les refusèrent en répétant *six poulettes* L'un d'eux lui montra le jardin, où effectivement se voyait une planche de *ciboulette*, espèce d'oignon. Les Russes avaient retenu le nom de ce légume, et se contentèrent de manger de la ciboulette, avec du sel, sur leur pain.

Ce n'est pas à tort qu'on les nomma : mangeurs de chandelles. Habitués à la cuisine à la graisse, ils prenaient la chandelle dite *des six*, fabriquée avec la graisse de mouton, et la faisaient fondre dans une poêle pour assaisonner leur ration de viande, ne se faisant pas faute de sucer la mèche.

Quant à l'eau-de-vie (*Branntwein* ou *Schnick*), il ne fallait pas songer à la leur refuser, ni surtout à la laisser à leur portée : ils n'en étaient jamais rassasiés. Mais, en général, le soldat russe était plutôt serviable et bon enfant, tandis que le Bavarois et le Prussien étaient ce qu'ils sont restés, des barbares disciplinés, n'obéissant qu'à leurs officiers.

Partout, dans les campagnes, les cavaliers étrangers faisaient entrer leurs chevaux dans les blés et dans les seigles et les leur faisaient consommer sur pied.

Les soldats ravageaient les vignes, les jardins et les vergers. On les voyait manger le raisin vert, les légumes crus, les fruits de l'arrière-saison avec une voracité qui faisait craindre de voir naître des épidémies.

Les excès des Prussiens sont encore dépassés par ceux des Bavarois :

« On ne saurait se faire une idée, écrit un préfet de Seine-et-Marne, cité par M. Abel Rigault, dans l'*Invasion en Seine-et-Marne en 1815*, du brigandage exercé par les troupes de cette armée.

« On pourrait souffrir avec résignation ce qui serait commandé par les besoins du soldat, mais l'imagination se révolte des vexations de toute espèce que ces Allemands commettent.

« L'armée bavaroise fait main basse sur tout ce qui est à sa convenance : vaches, chevaux, moutons, vivres, jusqu'aux matelas et draps de lit et linge des habitants. Elle emporte tout ce qu'elle peut après avoir consommé dans une semaine ce qui aurait suffi pour trois ou quatre fois le

Digitized by Google

même temps. Des villages entiers ont été privés de leurs chevaux et voitures qui sont encore retenus, ajoute le préfet, malgré les réclamations que j'ai adressées au prince de Wrède. » (1815, 26 juillet.)

« Dans le Gâtinais, les méfaits des Bavarois font regretter les Prussiens dont les rigueurs avaient du moins pour excuse l'ardeur de la vengeance et l'ivresse de la victoire.

« Ils se plaisent à dévaster, coupant les arbres fruitiers, détruisant les ruches à miel, brisant les meubles et frappant ceux qui veulent s'y opposer jusqu'à les assommer ; enfin, ne respectant pas même les autels. « (1815, 2 août.)

La fin de l'occupation prussienne semble avoir été marquée par un redoublement d'excès de tout genre et particulièrement de violences à l'égard des femmes. A Etampes, une femme est attachée par les cheveux et outragée par deux soldats. A Sammaron, près de la Ferté-sous-Jouarre, des soldats veulent s'emparer de l'anneau d'une femme ; après l'avoir horriblement maltraitée, ils lui mettent la main sur un bloc et lui coupent le doigt. La malheureuse mourut deux jours après, le 28 août 1815.

Souvenons-nous !.....

A ce moment, 12 août 1815, le maire de Saint-Germain-en-Laye, Danès de Montardat, demandait au Ministre-Secrétaire d'Etat de la Police, ce qu'il devait faire pour empêcher les mauvais sujets de tenir des propos séditieux ! (c'est-à-dire bonapartistes.)

Pillage à Louveciennes.

Le 2 juillet 1815, le village de Louveciennes était pillé par les Prussiens. Un jardinier de cette localité, nommé Louis, connu pour avoir une jambe torse, s'était absenté la veille pour aller donner des renseignements aux Prussiens, à Saint-Germain.

Accompagné de deux autres habitants, il dénonçait comme « Napoléonistes » ceux qui étaient connus pour leur « Royalisme » et l'amour de l'ordre. « Ces deux habitants sont allés dans la nuit du 11 époque où les Prussiens quittaient Saint-Germain, pour y acheter les effets volés et, revenus chez eux,

Digitized by Google

ils ont fait démarquer le linge et couper et changer la forme des draps. Ils se nomment Baugain et Jean Morin.

« Le maire était alors malade et d'un caractère trop faible pour se plaindre du pillage des maisons.

Cette lettre, adressée au Ministre de la Police, le 13 juillet 1815, est signée : « Everat, habitant de Luciennes, un des pillés. »

Au mois de janvier et de février 1816, le Ministre recevait des plaintes contre le séjour prolongé d'un régiment anglais de 600 hommes qui occupait Rueil, Marly et Louveciennes. « Ces communes ont horriblement souffert, se trouvant sur la route qu'a suivie l'armée prussienne après avoir passé la Seine au pont du Pecq. »

Enfin, le 27 mai 1816, le château de Rocquencourt, appartenant à M. Dommère-Belair, ex-receveur général du Bas-Rhin, à Strasbourg, était complètement dévasté par les troupes étrangères. En 1824, Dommère-Belair le vendait à la duchesse de Conegliano, Charlotte-Prospère Remillet, morte le 13 mai 1842, femme de Jannot de Moncey, maréchal de France, duc de Conegliano, par conséquent duchesse de Conegliano et non de Corigliano, comme l'écrit M. Guibert, l'instituteur de Rocquencourt.

En 1817, à Marly, un nommé Fremant, journalier, dangereux révolutionnaire (lire : « bonapartiste »), a dit, en entendant l'*Angelus* :

« Je voudrais que ce fût le tocsin pour tomber sur les royalistes, les mangeurs de pain blanc. »

« Il tient les propos les plus injurieux contre les Princes, quand ils vont chasser dans ce canton (ce qui arrive assez souvent) et ne cesse d'annoncer le retour de Buonaparte. »

Ce rapport au Préfet de Seine-et-Oise nous apprend que les Princes chassaient, en 1817, dans la forêt de Marly.

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1817, un incendie se déclarait dans la commune de Lanluets-Sainte-Gemme, chez Martin Fontelle, maire et cultivateur de Lanluets.

Cette commune, située sur la lisière de la forêt, près de Feucherolles, a complètement disparu depuis cette époque.

Digitized by Google

L'occupation de Marly-le-Roi, en 1870.

Au milieu du mois de septembre 1870, Marly voyait arriver 300 hussards, en uniforme rouge, détachés du 3e corps bavarois qui occupait Saint-Germain. Ils ne restèrent qu'une semaine et repartirent pour revenir quelque temps après.

Le 22 septembre, après l'affaire de Vélizy, un bataillon du 46e d'infanterie de ligne et une demi-batterie d'artillerie de six pièces de canon avec leurs caissons, arrivaient à Marly. Les canons furent installés dans le petit parc, auprès de la porte de l'avenue Fitz-James. Le commandant allemand, le major Pilgrün, se logea dans la maison Van der Vliet, située dans la grande rue, en face la rue Madame. Après le 4 octobre, le 46e fut remplacé par le 50e régiment de ligne et l'artillerie partit, peu de temps après, du côté de la Loire. Le 46e revint bientôt remplacer le 50e qui alla à Louveciennes. A la fin de décembre, la landwehr du Palatinat du Rhin succéda au régiment du 46e et séjourna à Marly jusqu'à la fin de la campagne.

Mais, après le 19 janvier 1871, 2.500 hommes entraient dans Marly, musique en tête, et s'arrêtaient devant la mairie. Un capitaine fut détaché pour aller annoncer au maire l'arrivée de ces 2.500 hommes de passage. Le maire provisoire — (le maire, Victorien Sardou, se trouvait alors enfermé dans Paris) — reçut plus que froidement le capitaine auquel il déclara qu'il lui était matériellement impossible de trouver un emplacement pour tant de soldats.

— Qu'à cela ne tienne! répondit le capitaine, et avisant une carte de Marly qui se trouvait dans la salle de la mairie, il traça une ligne suivant la grande rue en ajoutant : « 1.200 d'un côté, 1.200 de l'autre ! » Et il se retira.

Aussitôt, des sous-officiers écrivirent à la craie, sur les portes des maisons, le nombre d'hommes, soldats et officiers, à loger, et les 2 500 hommes couchaient le soir même à Marly.

Nous devons, néanmoins, déclarer que l'ennemi ne se livra à aucune violence envers les habitants. Les soldats de la landwehr, en général des pères de famille, ne souhaitaient qu'une chose : la fin de la guerre. Ils se montraient aimables

Digitized by Google

envers les enfants, et quand ils allaient chercher du bois dans la forêt, ils emmenaient les petits garçons et les petites filles et les transportaient sur leurs petites voitures à bras.

L'épisode le plus intéressant fut l'aventure arrivée à un habitant, nommé Legendre, qui logeait une demi-douzaine de soldats. Un beau soir, à l'appel, un soldat manqua. On fit aussitôt des recherches et on ne trouva que son uniforme et son casque maculés de sang. Une enquête fut ouverte; le logeur se vit sous le coup d'une accusation d'assassinat de l'homme disparu : c'était la mort. Le maire était médecin; il fit venir un chirurgien allemand et lui représenta qu'on ne pouvait condamner cet homme sans savoir si le sang était réellement du sang humain. L'analyse prouva que c'était du sang de volaille et l'homme fut sauvé. Nous tenons l'anecdote de Legendre lui-même.

Quelques jours après, on retrouvait le soldat vivant; c'était un Polonais qui avait volé des habits du logeur et avait déserté. Il fut passé par les armes.

La *commandantur*, ou bureau de l'état-major, était alors installée dans une grande maison bourgeoise, située sur la place du Chenil, en face la mairie. Cette maison, qui avait appartenu à la baronne Dupuytren, veuve du grand chirurgien, avait été abandonnée par sa petite-fille, Madame la comtesse de Beaumont.

A son retour, à Marly, elle s'aperçut qu'un portrait de son grand-père avait disparu. Elle demanda les noms des officiers allemands qui avaient demeuré dans sa maison et elle leur envoya, à chacun, une lettre de réclamation. Peu de temps après, le portrait lui était retourné de Berlin par l'officier qui l'avait volé.

La contribution de guerre du canton de Marly-le-Roi fut fixée, par l'ennemi, à 275.000 francs. Le percepteur par intérim répartit cette somme entre les dix-sept communes du canton et l'argent devait être versé sous quatre jours à Versailles. La commune de Marly était cotée à 27.000 francs, plusieurs communes occupées ou dévastées, comme Bougival, ne pouvant payer : elles étaient abandonnées.

Deux jours avant la remise des fonds, un employé de Versailles vint prévenir le maire que Bismarck, sur les instances de Jules Favre, qui possédait une maison à Rueil, avait fait remise d'un tiers de la somme réclamée à cette

Digitized by Google

commune. Le maire provisoire se rendit immédiatement auprès de Bismarck et finit par obtenir la même remise. La commune de Marly versait donc 18.000 francs au lieu de 27.000.

Le percepteur provisoire avait alors à sa disposition 42.000 francs provenant d'une visite faite par deux délégués, munis de saufs-conduits, qui avaient fait appel, à Paris, aux habitants de Marly réfugiés dans la capitale ; 24.000 francs furent ainsi sauvés, et cet argent fut rendu aux prêteurs.

Il serait à désirer que toutes les communes, occupées par l'ennemi en 1870, puissent écrire leur *petite histoire* et ne suivent pas le mauvais exemple donné par un maire, qui nous déclarait qu'il avait brûlé tous les papiers concernant le séjour des Prussiens dans sa commune, parce qu'il ne voulait pas garder ces « saletés » ! Ce maire est mort.

Nous rappellerons, en terminant, que Guillaume et Bismarck montèrent plusieurs fois sur la plate-forme d'une des tours de l'aqueduc de Marly, excellent observatoire pour se rendre compte du mouvement des troupes sur la rive gauche. Depuis longtemps, l'accès de cette plate-forme est interdit au public. Cette défense est regrettable parce que le point de vue est admirable et, qu'à notre avis, il n'y aurait pas d'indiscrétion à le laisser voir au public. Bien plus, en faisant payer l'entrée de la tour, on pourrait récolter une somme suffisante pour l'entretien de l'aqueduc qui, sans cela, tombera en ruines un de ces jours. La guerre actuelle rend inutiles tous les ouvrages établis de ce côté.

Occupation de Saint-Germain (1870).

Dans la matinée du 20 septembre 1870, quatre dragons prussiens entraient dans Saint-Germain et s'arrêtaient devant la mairie. Là, ils déclarèrent que la ville serait respectée si la population ne manifestait pas de sentiments hostiles. Le soir, vers 6 heures, un détachement de cavalerie (dragons, hussards bavarois et autres), sous la conduite d'un officier, les rejoignait. « J'ai un pénible devoir à remplir, dit l'officier ; il faut que, dans une heure, on verse une contribution de guerre de 100.000 francs, autrement Saint-Germain sera brûlé ! »

Digitized by Google

Aussitôt la commission municipale se réunit et, après avoir vainement parlementé, elle fit annoncer cette demande par le tambour de ville, en invitant les habitants à apporter à l'Hôtel de Ville les sommes dont ils pouvaient disposer.

A 7 heures, au moment où commençait à se faire le versement des fonds, retentissait une première détonation suivie de trois autres, de cinq minutes en cinq minutes. Deux obus étaient tombés sur la caserne, un autre sur la coupole de l'église paroissiale et le quatrième sur une maison de la rue de l'Aigle-d'Or, dite autrefois l'Hôtel de Retz. A ce moment parut un lieutenant de chasseurs qui, informé de ce qui se passait : « Il doit y avoir un malentendu », dit-il. Grâce à lui, on put obtenir jusqu'au lendemain pour faire le premier versement de la somme exigée. MM. de Nézot et Cagnard, retenus jusqu'alors comme otages, furent mis en liberté, et, enfin, le général von Redern consentit à réduire la contribution de guerre à 10.000 francs. Remis d'abord à titre de dépôt, ces 10.000 francs furent plus tard conservés sous prétexte que les habitants auraient gardé un paquet jeté d'un ballon dans le jardin des Dames de la Nativité, sans le livrer aux autorités prussiennes.

Les troupes ennemies n'évacuèrent Saint-Germain qu'au bout de six mois, le 12 mars 1871.

La dépense causée par l'occupation s'éleva à 1 million 171.783 francs.

* * *

Dans la guerre actuelle, Saint-Germain a reçu le baptême du feu. Un obus tombé d'un zeppelin a causé quelques dégâts. On peut lire le détail de l'explosion dans le *Bulletin municipal*, qui publie, en outre, des photographies des endroits atteints par l'explosion.

LE DRUIDE.

Digitized by Google

NOMENCLATURE

des Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Lithographie, se rapportant à l'HISTOIRE DE PARIS et qui ont été exposés depuis l'année 1673 *jusqu'à nos jours, dressée d'après les Livrets officiels.*

LXIe LIVRET

Exposition au Musée Royal des Arts le 1er mars 1837.

(Suite)

Sculpture.

BRA, 30, rue de Vaugirard.

1873 Le Régent; statue en marbre.
(M. d. R.)

BRION, 45, rue Neuve-des-Mathurins.

1877 Buste de Louis de France, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV ; marbre.
(M. d. R)

DANTAN aîné, 25, rue Saint-Dominique-Saint-Germain.

1885 Statue du maréchal de Villars ; modèle en plâtre.
(M. d. R.)

1887 Buste de Marmontel ; marbre.
(M. I.)

DANTAN jeune, 40, rue Saint-Lazare.

1889 Statue de Boieldieu ; bronze.
(Commandé par la ville de Rouen.)

1890 Buste de Philippe d'Orléans, Monsieur, frère du roi ; marbre.
(M. d. R.)

Digitized by Google

[1837]

1891 Buste de feu M. Chodron, doyen des notaires à Paris ; marbre.
1892 Buste de M. Meyerbeer ; bronze.
1893 Buste de Bellini ; marbre,
1894 Buste de Madame Malibran ; marbre.

DAVID, 14, rue d'Assas.

1898 Talma méditant un rôle ; statue en marbre français.

DEBAY (Jean), 37, rue Notre-Dame-des-Champs.

1900 Buste de feu M. le maréchal Mortier, duc de Trévise ; marbre. (M. I.)

DESPREZ (L.), 26, rue du Regard.

1905 Statue du général Foy ; marbre. (M. I.)
1906 Statue du Puget ; marbre. (M. I.)

DIEUDONNÉ, 55, rue de Richelieu.

1907 Buste de Madame Persin ; plâtre.
1908 Buste de Madame Reybeau ; plâtre.

ELSHOECT (Carle), 3, rue Mazarine.

1914 Buste de M. Petit-Radel, membre de l'Institut ; marbre.

FESSARD, 47, rue de Sèvres.

1924 Buste de feu le baron Boyer, professeur à l'école de médecine de Paris ; marbre.

FOYATIER, 14, rue de Madame.

1926 Statue de l'abbé Suger ; marbre. (M. d. R.)

GAYRARD, à l'Institut.

1930 Buste de Raynal ; marbre.

GREVENICH, 12, rue des Postes.

1944 Tanneguy-du-Châtel sauvant le dauphin ; groupe en marbre. (M. d. R.)

HUGUENIN (Victor), 5, rue des Ursulines.

1954 Buste de M. le baron Renaud ; plâtre.

Digitized by Google

[1837]

HUSSON (Aristide), 9 et 11, rue de l'Abbaye.

1956 Buste de M. Signol; marbre.

1957 Buste de M. Alph. Sacré ; bronze.

JALEY, 23, rue de la Rochefoucault.

1958 Statue de Philippe-Auguste ; modèle en plâtre. (M. d. R.)

1959 Statue de Louis XI; modèle en plâtre. (M. d. R.)

LEMAIRE, 1, rue Jean-Bart.

1962 Statue de Louis XIV; modèle en plâtre. (M. d. R.)

1963 La tragédie, modèle en plâtre pour le tombeau de Mademoiselle Duchesnois.

MERCIER, 7, rue de l'Université.

1970 Buste de S. A. R. Mgr le duc d'Aumale ; marbre.

1972 Buste de Mademoiselle Marie Nourrit ; marbre.

1973 Buste de M. Mignet ; marbre.

VALLOIS (Achille), 9-11, rue de l'Abbaye.

1995 Statue de Charles V dit le Sage ; modèle en plâtre. Il froisse avec colère dans sa main le traité de Bretigny, imposé par les Anglais au roi Jean son père, leur prisonnier. (M. d. R.)

Architecture

BERTHELIN (Max), 7 *bis*, rue Bergère.

1997 Vue du Projet d'agrandissement de l'hôtel-de-ville de Paris, d'après les plans de MM. Godde et Lesueur, architectes.

1998 — —

1999 Vue de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie.

CANNISSIÉ, 4, rue du Faubourg-Montmartre.

Projet de palais des expositions pour l'industrie et

Digitized by Google

[1837]

les beaux-arts à élever à l'entrée des Champs-Elysées, en face de la place de la Concorde.

2001 1° Plan général de l'édifice et de ses abords.

2002 2° Plan du rez-de-chaussée.

2003 3° Plan du premier étage.

2004 4° Elévation du côté de la place.
5° Elévation du côté des Champs-Elysées et des pavillons de l'administration.

2005 6° Coupe sur les vestibules, les escaliers, et la cour prise au moment de l'exposition des beaux-arts.
7° Coupe sur les grandes salles, et la cour couverte prise au moment de l'exposition de l'industrie.

2006 8° Détails au dixième de l'exécution, de l'ordre principal de la façade et de la charpente en fer orné.

2007 9° Détails au dixième de l'exécution de quelques ordres intérieurs et du mécanisme d'une banne destinée à couvrir temporairement la cour.

DÉDÉBANO (Jean-Baptiste), 44, rue Jacob.

Plans et projets divers.

2008 1° Un projet de colonne en l'honneur de la monarchie française, portant la statue équestre du roi Louis-Philippe Ier.

2009 2° Projet d'emplacement pour l'obélisque de Louqsor.

2012 5° Trente projets résumés dans un plan de galeries ellipsoïdes (propres aux expositions de l'industrie) pour opérer la réunion du Louvre aux Tuileries.

HOREAU (Hector), 97, rue Neuve-des-Petits Champs.

Projet de salles d'exposition pour les produits des arts et de l'industrie, à l'entrée des Champs-Elysées, avec variante dans la position des pavillons.

2017 Façade des pavillons, côté de la place de la Concorde.

Digitized by Google

[1837]

2018 Détails de la façade d'un des petits côtés et plans indiquant la différente position des pavillons.
2019 Coupe, plan et vue des pavillons.
2020 Vues intérieures et extérieures,
Projet d'arrangement et d'embellissement des Champs-Elysées.
2021 Plan.
2022 Plans, coupes, élévations et vues principales des constructions.
2023 Vue du grand carré des Champs-Elysées.

PROTAIN, 15, rue de Beaune.

Projet d'un édifice pour les expositions des arts et des produits de l'industrie française, proposé sur la place du Carrousel.
2025 Plan particulier.
2026 Coupe.
2027 Elévation.
2028 Plan général.

ROHAULT (Charles), 18, rue Matignon.

2029 Constructions exécutées au Muséum d'histoire naturelle.
2030 Idem. Idem.
2031 Idem. Idem.

Gravure.

BARBIER (Louis), 13, rue de l'Echelle.

2036 Un cadre contenant :
Henri IV sur le Pont-Neuf, statue équestre, gravée sur pierre fine, d'après Andrieux.

BARRE père, 14, rue des Marais-Saint-Germain.

2037 Un cadre contenant :
Médaille du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Côté principal et revers.

CALAMATA (L.), 27, passage Tivoli.

2044 Le vœu de Louis XIII, d'après M. Ingres.

Digitized by Google

[1837]

DEDAUX, 6, quai des Orfèvres.

2048 Ornemens gravés pour la chambre de Marie de Médicis, dite du Livre d'Or, au palais du Luxembourg.

2049 Ornemens gravés et coloriés, pour idem.

DIEN (Claude-Marie-François), 26, rue des Petits-Augustins.

2050 Grande médaille d'émulation de l'Ecole royale des Beaux-Arts, d'après M. Ingres.

Lithographie.

ARNOUT, 4, rue Clément, marché Saint-Germain.

2095 Vues de Paris.

CADOLLE, 3, rue du Dragon.

2100 Deux vues panoramiques de Paris, prises : l'une de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, l'autre de la tour Saint-Gervais.

CHAMPIN, 30, rue Neuve-Saint-Roch.

2103 Vue prise de la galerie des colonnes, à Notre-Dame.

(Paris au XIX^e^ siècle.)

2104 Vue prise en regardant le pont d'Austerlitz, galerie du Bourdon, à Notre-Dame.

(Paris au XIX^e^ siècle.)

LASSOUQUÈRE, 36, rue Vivienne.

2115 Portrait de M. Chollet, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique.

MASSON (Hippolyte), 28, rue Basse-du-Remp.

2121 Portrait de M. Richelmi.

(A suivre).

Lucien GILLET.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 18 octobre 1916.* — Une société nouvelle « l'Art de France » fait connaître sa fondation et émet le désir d'une fraternelle collaboration.

Madame de Polivanoff fait part de la mort de son mari, membre étranger de la Société.

Le Président annonce ensuite celle de M. Alphonse Couret à Orléans.

M. Cagnat ayant été élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, le Président lui adresse les félicitations de la Société : Il souhaite la bienvenue au commandeur Marco Besso, venu exprès de Rome pour assister à la séance. M. le comte Durrieu souligne le fait que le commandeur Besso est originaire de Trente, terre irrédente.

M. le comte Durrieu signale un acte notarié de 1269 mentionnant trois étudiants français, achetant des manuscrits à Bologne. Un nom mal lu doit être en réalité, celui de Jean de Mun, l'auteur de la seconde partie du Roman de la Rose. Ce voyage en Italie était ignoré de tous ses biographes.

M. Michon offre à la Société un travail de Robert-André-Michel, ancien correspondant, mort au Champ d'honneur, sur des fresques d'Avignon, travail dont il avait offert, avant la guerre, la primeur à la Société ; puis des brochures d'un autre correspondant, le docteur Carton, l'une sur l'église du prêtre Alexander, découverte à Bulla Regia en 1914 ; l'autre sur les fabriques de lampes de l'ancienne Afrique.

M. Deshoulières, à propos de l'église abbatiale de Souvigny (Allier), signale qu'elle a dû, à l'époque romane, avoir deux transepts. Fait très rare qui ne se retrouve qu'à Cluny et Saint-Benoît-sur-Loire. Il montre que du côté sud, il y a encore des traces très visibles de construction romane. Un transept primitif fut converti en deux chapelles funéraires ; à l'entrée on remarque des bases romanes de colonnes, qui devinrent depuis des piliers de

Digitized by Google

style flamboyant. D'autres vestiges romans jalonnent le tracé de cet ancien transept. Souvigny avait des rapports étroits avec Cluny, ce qui renforce encore la vraisemblance de l'explication.

M. Prou donne lecture d'une communication de M. Léon Germain de Maidy, sur les répositoires eucharistiques à oculi en Lorraine et dans les pays voisins aux XV^e^ et XVI^e^ siècles. Beaucoup de niches doivent être considérées comme des tabernacles ; l'oculus donnait vue probablement sur le cimetière ; il n'avait pas pour objet de mettre en rapport avec le public massé en dehors de l'église l'objet sacré exposé dans le répositoire, durant la fermeture du monument. Au Moyen-Age on remplaçait volontiers dans les premiers temps, l'obole à Charon par une hostie dans la bouche des morts. Cet usage fut condamné ; mais on garda le souci de maintenir l'hostie dans le voisinage des défunts.

M. Enlart, président, approuve l'explication, mais ne croit pas qu'elle élimine forcément l'autre ; les deux intentions ont pu coexister.

Séance du 25 octobre 1916. — M. Enlart, revenant sur le procès-verbal de la séance précédente, fait remarquer que les tabernacles de Lorraine à oculi ouvrant sur les cimetières, destinés à rapprocher l'Eucharistie des défunts, pouvaient servir aussi de lanternes des morts.

M. Stein signale un nom de verrier, Joannes Cervus, Jean Lecerf, qu'on trouve au XII^e^ siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Chaalis. Il vend à l'abbaye, en 1173, une maison que lui et sa femme possédaient à Beauvais.

Séance du 8 novembre 1916. — Le Président se fait l'interprète des regrets qu'inspire à la Société la mort de l'abbé Thédenat, il rappelle le rôle important qu'il a joué à la Société pendant 34 ans.

M. Jadart offre un recueil de bibliographie rémoise pendant la guerre.

M. Jadart apprend ensuite à la Société qu'en août 1916, des avions allemands ont incendié les bâtiments de l'abbaye de Saint-Rémi. Plusieurs œuvres d'art ont péri dans ce désastre.

M. Toutain présente un bronze trouvé dans les ruines d'Alésia C'est une tête de félin, probablement une tête de panthère, d'un travail très remarquable, sans doute une applique ou un fragment de meuble.

M. Enlart lit deux notes de M. Rodière :

La première se rapporte aux tapisseries de la chasse du château de Verteuil (Gironde) ; elles n'ont pas dû être faites, comme on le croit, pour le sire de la Rochefoucauld, car M. Rodière y a découvert les armes de la famille des la Viefville de Picardie.

Digitized by Google

La seconde se rapporte à une pierre tombale d'Essonnes, près de Château-Thierry. Sculptée au XIVe siècle, elle a été réemployée pour un abbé du XVIe.

M. Demaison présente un couteau antique qui se plie comme un couteau moderne, trouvé à Reims dans une sépulture.

M. Héron de Villefosse présente la photographie d'une tête de jeune homme en marbre blanc, envoyée par le docteur Carton et trouvée en Tunisie à Fondouk-Djedu.

M. Prévot lit une note sur un portrait de Montaigne du musée de Chantilly. Les armoiries ne sont pas celles de Montaigne, mais celles d'un faussaire du XVIIe siècle : Olivier de Launaix.

Séance du 15 novembre 1916. — M. le Président annonce la mort du marquis de Vogüé et exprime les regrets de la Société.

M. Omont signale une œuvre nouvelle, restée inconnue du chroniqueur messin Philippe de Vigneulle. C'est l'histoire de l'expédition française en Italie sous Charles VIII et Louis XII. Le manuscrit d'une dizaine de pages a été acquis par la Bibliothèque Nationale.

M. Héron de Villefosse présente le plan inachevé d'une basilique chrétienne, découverte à Carthage par le Père Delattre, en juillet 1915. C'est une basilique à sept nefs où se trouvaient de nombreuses sépultures.

Beaucoup d'inscriptions brisées y ont été découvertes, une de ces inscriptions est de 438, c'est-à-dire de l'année qui a précédé l'entrée des Vandales à Carthage.

Une autre inscription donne le nom d'un Syrien, citoyen de Canatha et de Bastra.

Une inscription de la Gaule nous fait connaître aussi un Syrien de Canatha. M. le comte Delaborde rappelle que Grégoire de Tours signale de nombreux Syriens en Gaule.

Séance du 22 novembre 1916. — M. Chénon fait hommage de la part de M. Louis Duval, archiviste à Alençon, d'une brochure intitulée « Pour nos Provinces ». M. Louis Duval, dans une lettre, présente une hypothèse sur les origines de l'aigle qui figure dans le blason de la ville d'Alençon. Il rappelle que le duc de Wurtemberg, ayant fait un prêt à Henri IV, fut pendant quelque temps gagiste de la ville d'Alençon ; l'aigle du blason d'Alençon qui semble apparaître à cette époque, pourrait donc être l'aigle de l'Empire germanique. M. Prinet fait remarquer que l'aigle d'Alençon ne ressemble en rien à l'aigle du saint Empire et écarte l'hypothèse.

M. J. Toutain étudie deux passages du *de Bello Gallico* de César. Le premier I, 31, nous apprend comment Arioviste traitait

Digitized by Google

les otages qu'il avait exigés des Gaulois ; il s'en servait pour exercer un véritable chantage par la terreur. Le second IV, 11-13 prouve que, dès l'an 55 av. J.-C., les Germains n'hésitaient pas à violer perfidement les conventions conclues avec eux. Les Allemands de 1914-1916 sont héritiers directs et authentiques des Germains du temps de César.

M. Prou lit une note de M. Germain de Maidy, relative à l'écusson surmontant un puits qui se trouve dans la cour d'un ancien hôtel de Neufchâteau. M. G. de Maidy établit que ces armes sont celles de Jean de Houdreville unies à celles de sa femme Jeanne Héraudel.

M. Héron de Villefosse lit une note de M. Formigé sur une série de bas-reliefs romains représentant des aigles portant des guirlandes. On en rencontre à Arles, à Nîmes, à Orange. M. Formigé émet l'hypothèse que ces bas-reliefs étaient placés sous l'entablement comme à l'Acropole de Balbeck. Ces bas-reliefs donnent la hauteur du chapiteau de l'entre-colonnement.

M. Monceaux lit une note de M. Merlin sur trois objets qui viennent d'entrer au musée du Bardo : 1° Un poids byzantin avec le nom du préfet Paulus ; 2° Une amulette, trouvée à Tuburbo majus avec trois signes en forme de S, qui sont 3 serpents, d'origine égyptienne ; 3° Une amulette provenant de Madia avec un ibis et une formule ΜΕΣΣΕ trois fois répétée.

Séance du 29 novembre 1916. — M. de Mély lit une note sur quelques inscriptions talismaniques d'un caractère médical. Il passe en revue les inscriptions qui se trouvent à l'intérieur de plusieurs anneaux et en propose l'explication. Ces inscriptions avaient la vertu de guérir de la goutte. Elles contiennent des mots empruntés à différentes langues, en particulier à l'hébreu. M. de Mély rappelle que dans son Dictionnaire, Calpin donne le même mot traduit en neuf langues différentes. C'est probablement à ce Dictionnaire que sont empruntées les inscriptions hébraïques que l'on rencontre dans plusieurs tableaux de la fin du moyen-âge.

M. Prinet expose les raisons qui l'ont amené à mettre en doute l'authenticité d'un sceau attribué à l'archevêque de Bourges, Léger (1097-1120). Le costume dont l'archevêque est vêtu diffère sensiblement de celui que portent les prélats français sur les sceaux de la même époque.

M. le comte Durrieu lit une lettre de M. l'abbé Godet, qui signale la découverte près de Bordeaux, à Talende, d'une stèle funéraire grecque et d'un sarcophage. La stèle semble être du second siècle avant J.-C. M. l'abbé Godet croit que cette stèle prouve la présence d'une colonie grecque à Bordeaux.

Digitized by Google

MM. Martha et Héron de Villefosse pensent qu'elle a été apportée d'Orient et a servi de lest à un bateau. Les exemples en sont fréquents dans le voisinage de nos ports.

Séance du 6 décembre 1916. — Le Président propose l'acquisition de deux remarquables plaquettes gravés par M. Nocq pour perpétuer la mémoire de l'archéologue Déchelette, mort au champ d'honneur. Il adresse à M. Nocq, présent à la séance, ses remerciements et ses félicitations.

M. Héron de Villefosse annonce que dorénavant les lumières doivent être éteintes au Louvre à 5 heures. En conséquence, il demande à la Société d'ouvrir ses séances à partir du 13 décembre à 4 heures précises.

On procède au renouvellement du bureau pour l'année 1917.

Sont élus :

Président : M. Enlart.
Vice-présidents : MM. Henri Martin et Monceaux.
Secrétaire : M. d'Allemagne.
Secrétaire adjoint : M. Prinet.
Trésorier : M. Chénon.
Bibliothécaire : M. Espinas.

M. Roy donne quelques renseignements nouveaux sur la mort du Rosso Il fixe pour la première fois la date exacte de cette mort, 14 novembre 1540. Le Rosso mourut dans la maison qu'il occupait au Palais en sa qualité de chanoine. M. Roy commentant l'opinion de Vasari qui attribue sa fin à un suicide, incline plutôt à penser, en s'appuyant sur des documents précis que sa fin fut naturelle.

M. Héron de Villefosse fait connaître une inscription trouvée à Carthage, au chevet de la basilique, fouillée en ce moment par le Père Delattre. C'est une inscription chrétienne sur laquelle un âne est gravé. C'est la première fois que l'on rencontre l'âne sur une inscription chrétienne. Le rôle que joue l'âne dans l'Evangile explique peut-être sa présence.

M. Enlart montre des photographies de la cathédrale de Funchal à Madère. C'est une église portugaise semblable à celles qu'on voit à Santarem et à Porto. Elles dérivent d'un prototype du midi de la France.

Séance du 13 décembre 1916. — M. Henry Martin lit son rapport sur la situation financière de la Société. Le Président remercie M. Henry Martin de son dévouement.

M. Héron de Villefosse étudie une inscription antique qui n'a

Digitized by Google

jamais été publiée avec exactitude. Elle est gravée sur un cippe funéraire découvert à Rome et aujourd'hui en Angleterre dans une collection particulière. Le cippe est orné de deux têtes de Jupiter Ammon et d'une tête de Méduse. Les angles inférieurs sont occupés par des aigles. M. Héron de Villefosse donne le texte exact de l'inscription.

M. P. Monceaux communique une note du R. P. Delattre, sur trois plombs antiques trouvés récemment à Carthage.

Séance du 20 décembre 1916. — M. Roy lit un mémoire sur le château de la Grotte à Meudon.

Le château fut élevé sur l'ordre du jeune cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, après 1552. Il a été célébré par les contemporains, en particulier par Ronsard, comme une merveille. Le château de la Grotte était jusqu'ici attribué à Philibert de l'Orme. M. Roy pense qu'il doit être rendu au Primatice. Il s'appuie sur le témoignage de Vasari et sur ce fait que le Primatice qui avait déjà travaillé pour les Guise, vint en 1553 s'établir à Meudon où il possédait deux maisons.

Le dauphin fils de Louis XIV fit disparaître le château de la Grotte qui n'est connu aujourd'hui que par quelques gravures. Quant aux deux maisons du Primatice elles disparurent aussi au XVII^e^ siècle.

Le Président dépose sur le bureau plusieurs brochures de M. Germain de Maidy qui continue à travailler à Nancy sous un bombardement intermittent.

M. Prou lit une note de M. Germain de Maidy sur la voile de navire qui figure dans le blason de plusieurs familles du Barrois. Ces familles ont été anoblies par le roi René et c'est sans doute lui qui leur a donné la voile de navire qui était un de ses emblèmes.

Séance du 27 décembre 1916. — M. Héron de Villefosse attire l'attention sur une statue qui se trouve au Musée des Arts décoratifs. Elle fait partie de la série héroïque des empereurs cuirassés. La plus belle de ces statues est celle d'Auguste trouvée à Rome à la Porte Pia ; une autre l'a été à Cherchel. La statue de Paris montre sur la cuirasse de l'empereur la tête de Méduse accompagnée de deux Néréides montées sur des chevaux marins. Elle a été offerte au musée par M. Pilet

M. Monceaux lit une note du P. Delattre, sur quelques plombs trouvés à Carthage.

M. Marquet de Vasselot présente un objet de bronze qui vient d'entrer au Louvre. C'est un monstre ailé qui a servi d'aquamanile. Beaucoup de ces objets sont des faux fabriqués en Allemagne ;

Digitized by Google

celui-ci provient de la collection Chabrière-Arlis et est parfaitement authentique. On attribue généralement ces sortes d'aquamaniles à la fabrication de Dinant, mais c'est une affirmation sans preuves. Le Danemark en a conservé un très grand nombre, mais ce n'est probablement pas leur lieu d'origine. L'aquamanile du Louvre doit remonter au XII^e^ siècle, peut-être même au commencement du XIII^e^.

Société française de Numismatique. — *Séance du 4 novembre 1916*. — Le Président annonce la mort de M. de Witte, président de la Société belge de numismatique et membre honoraire de la Société, décédé à Bruxelles sans avoir pu voir la libération de sa patrie.

M. Bordeaux communique un spécimen de la dernière monnaie obsidionale bi-métallique de Gand de 1 franc. Elle est ronde alors que les précédentes étaient carrées.

Il présente ensuite un hardi inédit d'Edouard III. Il présente le même type que celui du Prince Noir, avec buste de face. Enfin un moulage d'un gros tournois d'Edouard III appartenant à M. Miller.

M. Soullard communique un mouton d'or généralement attribué à Jeanne et Wenceslas, mais que l'hermine placée dans la légende pourrait peut-être faire reporter à Jean IV, duc de Bretagne.

M. Béranger lit un mémoire sur le point secret qui, à partir du 15 septembre 1791, a distingué les monnaies de cuivre émises par la nouvelle administration monétaire.

M. Dieudonné présente des coins faux de monnaies d'Henri IV, appartenant à M. Lebourdelais, conseiller à la Cour d'appel de Rennes.

M. Doulé présente des observations sur les monnaies frappées à Troyes et à Reims.

M. Moricand produit un spécimen de la monnaie de papier en usage dans les camps allemands de prisonniers.

M. Richebé communique un sceau italien, avec contrescel sur le bout de la queue, ayant appartenu à un personnage nommé Badeno, fils de Benvenuto.

Séance du 2 décembre 1916. — *M. Lehardeley* communique une pièce portant une contremarque en forme d'écusson chargé d'une tête de face.

M. Béranger présente un jeton de membre du conseil municipal de Rouen et les jetons municipaux de la ville. Il apporte ensuite un supplément à la liste des différents monétaires qu'il avait lue à la séance d'octobre.

Digitized by Google

M. Bordeaux communique pour M. David un jeton daté de 1750 portant sur une face un coq et au revers des poules à tête humaine. Il a dû être gravé pour Madame de Pompadour à l'occasion de l'inauguration de son château de Bellevue, où elle avait transporté la collection de volailles qu'elle avait à Fontainebleau. Il fait aussi connaître, au nom de M. Puich, un document d'après lequel le roi d'Aragon Alphonse V aurait autorisé le chevalier aragonais Raymond d'Ostopha, au service de Scandenberg, à ouvrir un atelier monétaire à Croix, en Albanie.

Nécrologie. — Maurice Tourneux, qui devait à sa naissance et à sa première éducation une vive compréhension des questions artistiques (il était fils de peintre), a su s'assimiler toutes les méthodes de l'érudition moderne et les appliquer à l'étude du XVIII^e^ siècle. Son champ d'action allait de 1750 à 1850. Nul n'était plus patient à réunir des fiches. Il collabore d'abord au dictionnaire des anonymes de Barbin, puis termine l'édition des œuvres complètes de Diderot, à qui il consacrera le meilleur de son activité. En 1885, il publie : *Les manuscrits de Diderot conservés en Russie*. Puis *Diderot et Catherine II* que couronne l'Académie française. Il réimprime la Correspondance de Grimm, Diderot et Raynal. Ces études le dirigeaient vers celle de la Révolution. Il consacrera dix-huit années à sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française* (1890-1907) et donne *Marie-Antoinette devant l'histoire* (1895). Il publie aussi des tables, celle des *Documents contenus dans les Archives de l'Art français* (1897), de la *Revue universelle des Arts*, de l'*Amateur d'Autographes*. Il réédite une série d'œuvres du XVIII^e^ siècle.

Dans son œuvre l'art est représenté par des études sur la Tour, Eugène Delacroix, les Goncourt, Théophile Gauthier, Mérimée, car la littérature est encore une forme de l'art, pour ne citer que ceux-là.

Tourneux est mort le 13 janvier 1916 à Paris, où il était né le 12 juillet 1849.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort, le 25 mars 1917, de notre collaborateur M. Camille Piton, qui, dans ce numéro même publiait, sous la signature « Le Druide », un travail sur *les Invasions dans le département de Seine-et-Oise*.

Dessinateur de talent, il avait résidé en Amérique après 1870 et exercé une action sérieuse sur le mouvement artistique du pays. Quand la nostalgie de la vieille maison familiale l'avait ramené en France, il s'était consacré à l'érudition et nul ne connaissait comme lui la vie intime du Paris médiéval et de ses environs. Il leur a consacré des études nombreuses, mais sans savoir s'astreindre à l'observation d'un plan méthodique ;

Digitized by Google

limier ingénieux, il découvrait les pistes que d'autres exploiteront plus à fond.

Il a publié plusieurs ouvrages d'un grand intérêt historique : *Histoire de Paris. Topographie. Mœurs. Usages. Origines de la haute bourgeoisie parisienne. Le quartier des Halles*, 1891. — *Les Lombards en France et à Paris*, 1893. — *Marly-le-Roi*, 1894. — *Marly-le-Roi, son histoire*, 1904. — *Paris sous Louis XV, rapports des Inspecteurs de Police au Roi*, 1905.

M. Camille Piton était né à Marly-le-Roi, en 1842, et il est mort dans sa maison natale, décrite plus haut, à la page 314.

N. B. — La plus grande partie de nos collaborateurs étant mobilisés et étant données les difficultés que présente l'impression d'une Revue, nous sommes obligés d'en suspendre la publication pendant quelque temps

E. Mareuse. F. de Villenoisy.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Une page de la 5e Ambulance internationale (Campagne de 1870-1871), par M. le Dr *L. Le Pileur*. 5

Contrat de mariage Sévigné, par M. le Baron *de Bonnault*. 36

La Chanson populaire dans le Blésois, la Sologne et le Vendômois *(suite)*, par M. *Pierre Dufay* 47, 240

Le Journal de Voyage en France et en Allemagne d'un Musicien anglais, par M. *F. de Villenoisy* 81

Lettre de Louis XIII nommant le Capitaine de La Valette au commandement d'une compagnie (23 avril 1642), par M. *Louis Caillet* 98

Lettre de Louis XIV au Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, au sujet de la prise de Landau par le maréchal de Tallard (Versailles, 26 novembre 1703), par M. *Louis Caillet*. 101

Extraits de la correspondance d'une Famille noble de province pendant le XVIIIe siècle *(suite)*, par M. le Comte *de Saint-Pol*. 107, 285

Nomenclature des Ouvrages de Peinture, Sculpture, Architecture, Gravure, Lithographie, se rapportant à l'histoire de Paris, et qui ont été exposés depuis l'année 1673 jusqu'à nos jours, dressée d'après les Livrets officiels *(suite)*, par M. *Lucien Gillet*. 141, 331

Guillaume de Saint-Marcel, par M. *Piton* 159

Gaston Maspero, par M. *Henri Cordier*, de l'Institut . . . 179

Les Villes martyres, par M. *Paul Jarry*. 201

Plaque de foyer aux armes de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, par M. *Max Prinet* 223

Les Invasions en 1814, 1815, 1870, dans le département de Seine-et-Oise (côté Ouest), par M. *C. Piton* 314

Chronique 69, 187, 337

Le Gérant : Edouard Champion.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 073592667

Digitized by Google